



153, RUE BRASSARD, NICOLET, P.Q.

O mes vieux pins géants, dans vos concaves branches,
J'ai souvent retrouvé ce divin chant d'automne,
Qui résonne toujours dans mes rêves nocturnes,
Et votre souvenir dore mon plus beau jour.
"Les pins de Nicolet" Louis Honoré Fréchette.



En l'honneur du Tricentenaire, Bertrand Dubuc est heureux de
collaborer avec d'autres comités d'initiative.

Lave O. Matic

les 40 Nicolet

Bertrand Dubuc prop.

Le bal était fini, les danses terminées;
L'orchestre avait cessé son délirant accord;
Mon pied distrait voulait bien des roses fanées;
Le bal était fini... moi, je rêvais encor!

"Souvenir" Louis-Honoré Fréchette



M. et Mme Henri Lahaye de Nicolet à l'intérieur de la maison "Centenaire" Trudel.

Avec les hommages du complexe alimentaire Vachon

Toute notre reconnaissance à feu le docteur Bruno Lahaye qui a inauguré le bureau de l'Unité Sanitaire dans le comté de Nicolet.
Nos hommages à la famille Lahaye





M. Auguste Beaubien

La direction du journal remercie sincèrement Dr Claude Lessard professeur et directeur des Archives à l'Université du Québec à Trois-Rivières, ex-professeur au Séminaire de Nicolet d'avoir bien voulu écrire l'histoire de Nicolet pour nos lecteurs.

M. L. Auguste Beaubien archiviste à l'Université du Québec à Trois-Rivières a collaboré avec M. Lessard à la réalisation de ces pages historiques.

A l'un et l'autre nous offrons nos félicitations pour ce magnifique travail.



Dr Claude Lessard

Nicolet raconté par le

~1672~

~1972~

Dr CLAUDE LESSARD

Droits réservés à l'auteur

La rivière Nicolet dont le premier nom français fut rivière du Pont doit son appellation actuelle à Jean Nicolet qui l'a souvent visitée entre 1635 et 1643. Jean Nicolet habitait alors Trois-Rivières. Même si ce dernier n'a jamais élu domicile à Nicolet, son nom est resté définitivement rattaché à ce coin de terre.

Les premiers habitants de Nicolet arrivèrent beaucoup plus tard, soit en 1668. Il s'agissait d'Arnould de Laubia et de Pierre Mouet, sieur de Moras. Tous deux étaient officiers de la

compagnie du régiment de Carignan qui se trouvait cantonnée à Trois-Rivières. Au cours des journées de répit, que leur laissait la guerre, ils s'adonnaient à la chasse et à la pêche dans les bois de la région. C'est ainsi qu'un jour ils se retrouvèrent sur la rivière Nicolet. Charmés par les belles forêts et la qualité du sol, ils songèrent à s'établir le long de ce cours d'eau. Le 8 avril 1668, Mouet se mariait et s'établissait peu après sur une île qui devint par la suite l'île Moras. Dans son esprit, il était pro-

priétaire non seulement de l'île mais aussi de tout le territoire environnant. Laubia retourna en France vers le même temps mais il revint au pays dès 1670 avec une nouvelle compagnie. Il se bâtit alors un manoir à Nicolet où il résida avec sa compagnie. Peu de temps avant, soit le 27 novembre 1669, Mouet avait concédé un premier lopin de terre à un colon. Laubia en fit autant sur ses terres. Cette présence simultanée de deux seigneurs prétendant à la même seigneurie pouvait être une cause de con-

flits. C'est ce qui se produisit en effet de 1670 à 1672. Cette dernière année, le 29 octobre, l'intendant Talon donna gain de cause à Laubia en lui octroyant la seigneurie de Nicolet. Mouet garda uniquement l'île Moras. Laubia vécut peu longtemps dans sa seigneurie. Il aimait la terre mais c'était avant tout un militaire. Pour cette raison, le 27 février 1673, il vendit son fief à Michel Cressé. Ce dernier eut à se défendre contre les Iroquois qui furent responsables du départ de plusieurs colons. Mouet quitta lui

aussi son île pour la même raison. Son fils Pierre et sa fille Thérèse lui succédèrent. Celle-ci épousa Michel Trottier, sieur de Beaubien. C'est ainsi que ce fief passa en 1723 à la famille Beaubien. Cette famille resta en possession du fief jusqu'en 1867. Elle mérite une mention particulière non seulement pour les divers titres seigneuriaux qu'elle a détenus mais aussi en raison de la valeur des hommes qu'elle a fournis à l'Eglise et à l'Etat. Michel Beaubien et ses six frères furent à l'origine des branches tri-



Calex—Gaz—Bar—
Route 3 Les 40

Service Rapide et Courtois
avec Calex

plus de milles au Dollar \$\$\$\$\$

Robert Pinard

Locataire

NICOLET

fluvienne, québécoise et américaine de cette famille. Louis Beaubien, le premier canadien de ce nom à naître à Nicolet, lui succéda comme seigneur de l'île Moras et resta à ce poste jusqu'à sa mort en 1796. Son fils Paul prit alors la direction de la seigneurie. Après la mort de son épouse en 1817, il légua sa seigneurie à son fils Jean-Baptiste-Louis Beaubien. Agé alors de 26 ans, ce dernier qu'on appelle plus souvent Jean-Paul Beaubien, fut seigneur de l'île jusqu'en 1867. Son fils Moras devait lui succéder. Malheureusement, il mourut frappé de la fièvre typhoïde au cours de la première campagne électorale fédérale. Dans sa douleur, Jean-Paul Beaubien vendit le fief Moras à François Man-

ses enfants qui héritèrent de l'île. Plusieurs autres propriétaires l'ont eue en leur possession par la suite. Actuellement elle est la propriété du ministère de la Défense Nationale.

Pendant la période que nous venons d'évoquer, le territoire de Nicolet qui n'était pas sous l'obédience des seigneurs de l'île Moras se développa peu à peu. Ce vaste territoire qui s'appelait la seigneurie de Nicolet fut le berceau de la municipalité et de la ville de Nicolet. En 1673, nous disions plus haut que le sieur de Laubia quitta sa seigneurie et la vendit à Michel Cressé, peut-être un parent de Molière. A son arrivée à Nicolet, il s'installa dans le manoir de Laubia.

Malheureusement,

dont le nombre des colons passa de cinquante en 1670 à douze en 1681. Il obtint quand même de Frontenac l'autorisation d'inclure l'île à la Fourche dans les limites de sa seigneurie. A sa mort, son épouse quitta Nicolet pour Trois-Rivières par crainte des attaques iroquoises. Nicolet connut alors des années difficiles. De 1686 à 1785, les seigneurs dominants de Nicolet, en raison de leurs affaires et des fonctions importantes qui leur furent dévolues, n'ont pas résidé dans leur seigneurie mais aux Trois-Rivières et à Québec. Ils confièrent leur domaine seigneurial à des procureurs, parfois même à de simples fermiers.

A la mort du seigneur Michel Cressé en 1686, son épouse se chargea de l'administration de la seigneurie jusqu'à son décès en 1700. De cette date à 1727, ce territoire eut comme administrateur Jean-Baptiste Poulin de Courval, procureur du roi et constructeur de vaisseaux de la marine royale. Ce dernier avait épousé en premières nocces Louise Cressé, l'une des filles du seigneur Cressé. Il eut la bonne fortune de régler à l'amiable le conflit qui l'opposait au seigneur Jacques Lefebvre de La Baie en échangeant des terres avec ce dernier. On commença alors, c'est-à-dire au début du XVIIe siècle, à inscrire le nom de Nicolet sur les actes de l'état civil. A cette période-là, plus précisément en 1721, Nicolet avait douze ha-

bitants résidents et six concessionnaires faisaient valoir leurs terres sans y résider. A la mort de Jean-Baptiste Poulin de Courval, ses fils étaient à l'emploi du gouvernement. Voilà pourquoi, ils ne résidèrent pas dans leur seigneurie. Cependant, l'un d'entre eux, Claude, accepta les pleins pouvoirs de seigneur que lui reconnurent ses deux frères. Il quitta alors Québec pour Trois-Rivières mais se libéra de l'administration de son fief en faveur de son fils Louis-Pierre. Celui-ci fut d'autant plus heureux d'accepter cette offre qu'il venait de perdre son emploi dans les chantiers navals de Québec. Ces événements se déroulaient en 1759. Il devint aussitôt seigneur de la seigneurie de Courval en attendant d'avoir le même titre pour celle de Nicolet. Sa principale réalisation fut la construction d'un moulin banal à l'île à la Fourche. Il se préparait à s'établir en permanence à Nicolet quand la mort vint le frapper en 1765. Par la suite, le moulin fonctionna tant bien que mal. Un incendie le détruisit en 1775. A la mort de Claude Cressé, son frère Joseph lui succéda comme co-administrateur de la seigneurie avec son père. Il eut le mérite de remettre le moulin banal en état de fonctionner vers l'an 1784.

Le seigneur Claude Poulin-Cressé mourut en 1785. Pendant son administration qui a duré 58 ans, plusieurs événements se sont produits dans Nicolet. On cons-



M. Jean-Paul Beaubien

seau. Cette famille le garda en sa possession jusqu'en 1899. Ce fut alors Achille Proulx et

Michel Cressé n'eut pas la satisfaction de voir progresser la colonisation sur sa seigneurie

1955 - 1972

PAIN
Cardinal

131, rue Signay

NICOLET

ÉPICERIE
CONRAD
LAFOND
NORMANDIE

293, rue Notre-Dame,
Nicolet Tél.: 293-4751

Buffet
Nico INC

NICOLET



Réjean Depont
COURTIER D'ASSURANCES ASSOCIÉ

Edifice Caisse Populaire

Tél.: 293-4832
NICOLET

tate d'abord que la colonisation progressa à un rythme suffisamment rapide pour qu'au décès du seigneur, la plupart des terres fussent occupées dans la paroisse de Nicolet. Cette accroissement démographique s'explique de deux façons: l'immigration et la fécondité des familles.

Au nombre des immigrants, des Acadiens qui arrivèrent à Nicolet peu après leur douloureuse déportation de 1755. Ces Acadiens de Nicolet et de St-Grégoire appartenaient à deux groupes: ceux qui avaient échappé à la déportation et qui se sont dirigés vers le Canada entre 1756 et 1758 et les déportés eux-mêmes qui en 1766 obtinrent du gouvernement canadien la permission de s'établir dans le pays. Le premier groupe se composait des quatre familles suivantes: Orion dit Champagne, Pitre, Boudreau et Gaudet. Le deuxième groupe s'installa à l'endroit appelé longtemps bois des Acadiens et à St-Grégoire. De ce groupe, la famille la plus célèbre fut celle de J.-B. Hébert.

L'administration du seigneur Claude Poulin-Cressé fut perturbée par la guerre de l'Indépendance américaine. A la proclamation du gouverneur appelant les milices canadiennes sous les armes, la paroisse de Nicolet, influencée par un certain Jean-Joseph Rouillard, refusa d'abord de fournir des soldats. Finalement, dix volontaires se présentèrent à Trois-Rivières au détachement de 77 hommes du gouvernement

de Trois-Rivières. Le colonel Maclean essaya en vain de mettre la main sur Rouillard et ne put réussir qu'à demi à soumettre les habitants de Nicolet. Comme les Américains ne pardonnaient pas à Maclean son projet de s'emparer de Rouillard, les habitants nicolétains songeaient à se venger à leur façon. Leur intention était de s'emparer de Pierre-Bellarmin Brassard, capitaine de milice à Nicolet, et de ses seconds. Mal leur en prit en raison de la présence d'esprit de l'épouse de ce dernier. Ils n'eurent pas plus de succès dans leur marche sur Nicolet et sur Trois-Rivières. Ils prirent la rive sud en cachant leur présence à travers les bois. Leur guide, un canadien-français, leur fit faire à leur insu d'interminables détours; ce qui eut pour effet de laisser le temps aux troupes canadiennes de se préparer au combat. Ces dernières remportèrent ainsi la victoire sur les Américains qui engagèrent par la suite leur retraite définitive.

En 1785, à la mort de Claude-P. Cressé, la seigneurie de Nicolet fut divisée en deux sections qui restèrent dès lors séparées. Celle de la branche cadette fut remise à son second fils, Joseph-Claude. Ces deux sections passèrent à des mains étrangères, cette dernière en 1811 et la branche aînée en 1819.

Pierre-M. Cressé, héritier de la branche aînée était en outre seigneur des deux tiers de la seigneurie de Cour-

val. Il avait alors six ans. Pierre Cressé fut le premier seigneur à résider à Nicolet depuis 1686. En 1785, en prenant possession de son nouveau domaine, lui ou ses tuteurs se mirent en frais de redonner vie aux coutumes seigneuriales comme la plantation du may. Il fit aussi reconnaître son droit de préséance à l'église et dans les cérémonies religieuses. Au cours de son administration qui dura de 1785 à 1819, le seigneur de Nicolet prit un soin jaloux à faire respecter ses droits. Il porta ses efforts en premier lieu sur la terre des quarante arpents qui était la propriété de l'abbé L.-M. Brassard, curé de Nicolet. Selon lui, cette terre n'avait que trente arpents et il exigeait qu'on lui payât les cens et rentes pour les dix autres arpents. Un procès fut intenté et le seigneur fut condamné à donner un titre nouveau à l'abbé Brassard. Le seigneur refusa catégoriquement de le faire. Le différend se régla finalement à l'amiable avec l'intervention du capitaine de milice Antoine Pinard et de Mgr J.-O. Plessis.

La mesure la plus regrettable du seigneur Pierre-Michel Cressé fut l'arpentage qu'il fit faire de la seigneurie en 1802. Les limites de ce qu'on appelait l'île à la Fourche telles qu'elles avaient été fixées par Michel Cressé en 1680 étaient mal définies car le document ne mentionnait pas si cette île était ou non comprise dans les trois lieues sur deux de ce qui s'était alors ajouté à la superficie première du fief. Jusqu'à Pierre-Michel Cressé, l'augmentation avait été vue comme suit: l'île faisait partie des six lieues, car c'est ainsi qu'on appelait cette pointe de terre. Jérémie Mc Carthy qui fit l'arpentage du fief en 1802 n'avait pas inclus l'île dans les six lieues. L'arpenteur Bouchette qui dressa un plan de la région ~~canton~~ vers le même temps était d'un avis contraire à Pierre Cressé mais n'en dit rien. Le seigneur fit même des concessions sur cette superficie de terrain. Personne ne l'importuna à ce sujet cependant. Ce serait tout de même ce qui l'amena à vendre sa seigneurie. Le seigneur Cressé pos-



Ecole Brassard

**J. DEMERS
INC
GENTILLY**

**ASSOCIATION
PROVINCIALE
LIBERALE DU COMTE
DE NICOLET**

COLEMAN
TENTES ROULOTTES
MINI-TRAILS
AUTO NEIGE
skiroûle
**LUCIEN Crevier
& FILS, LTÉE**
Vendeur d'autos neuves et usagées
St-François-du-Lac, Cté Yamaska, P.Q.
Tél.: 568-2130 458, Notre-Dame

sédait les deux tiers de la seigneurie de Nicolet. Il voulut obtenir l'autre tiers en se jouant un peu de l'abbé Joseph-Claude Poulin-Cressé de Courval, principal héritier du seigneur Joseph-P. Courval. La veuve de ce dernier s'opposa à ce contrat et eut gain de cause.

Pendant le séjour du seigneur Pierre Cressé à Nicolet eut lieu la guerre de 1812. Chaque paroisse envoya son contingent tel que demandé par les autorités religieuses. Nicolet pour sa part fournit cinq compagnies. pociles à la voix de leur évêque, les milices nicolétaines entrèrent en campagne. Toutes reçurent au départ le pain des forts des mains de l'abbé Jean Raimbeault, curé de Nicolet. Ce service militaire créa un vide dans la seigneurie et la culture du sol en souffrit beaucoup. Heureusement ce revers économique fut oublié par les succès militaires.

Pendant la guerre de 1812, le gouvernement procéda à une description topographique du Canada. Joseph Bouchette, qui s'en chargea pour le Bas-Canada, nous a laissé sur Nicolet les données suivantes: "Vers le St-Laurent, le sol est pauvre, d'une nature légère et sablonneuse, mais vers l'intérieur, il a un meilleur fond: le terrain est assez bas, et généralement uni, garni des espèces ordinaires de bois mais on y en trouve très peu d'une qualité supérieure... Un village qui contient 50 maisons avec église au milieu se fait remarquer par la beauté de sa si-

tuation sur une pente douce, couverte de chênes majestueux... et couronnée d'une touffe de hauts pins; au-dessous du village... sont les ruines de l'ancienne église et du presbytère de Nicolet."

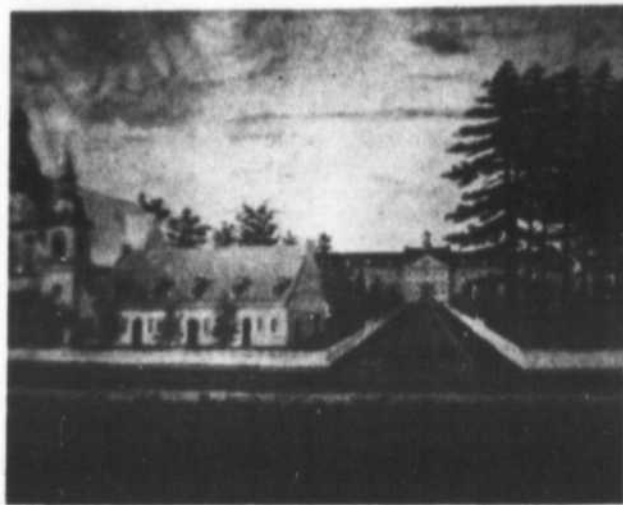
Le seigneur Cressé quitta Nicolet pour Trois-Rivières en 1817. Un acheteur se présenta alors pour sa seigneurie en la personne de François Baby, fils. Le 9 janvier 1819, ce dernier devenait propriétaire du fief moyennant 12,000 livres. Dès lors, la seigneurie échappait à la famille Cressé et passait en des mains étrangères. Le seigneur survécut peu à cette vente puisqu'il mourut quelques mois plus tard.

A la mort de Pierre Cressé, la seigneurie était en possession de Jean-Baptiste Lozeau et de François Baby, fils. Jean-Baptiste Lozeau en possédait le tiers. C'était un homme d'affaires habile et un grand propriétaire foncier. Il possédait la plupart des seigneuries allant de St-Grégoire à La Baie. Seul les deux tiers de celle de Nicolet lui échappaient. Au comble de la gloire, la mort le frappa le 19 mars 1822. Son épouse le suivit peu après dans la tombe. L'autre seigneur de Nicolet était depuis 1818 François Baby fils. Il en possédait les deux tiers. Incapable de s'acquitter de ses engagements financiers, ses propriétés furent saisies et sa seigneurie de Nicolet fut vendue en 1821 à Kenelm Connor Chandler. Baby laissa depuis lors le monde des affaires et se lança en politique

où il eut plus de succès.

Lors de l'achat de la seigneurie, Chandler était en Europe. Ce fut son gendre, Thomas Trigg, qui l'acheta en son nom et l'administra en attendant son retour. Le nouveau seigneur eut maille à partir avec l'abbé Jean Raimbeault qui lui refusa les honneurs seigneuriaux à l'église parce qu'il était protestant. Il cessa donc

doute, il sentit le besoin de s'entourer d'un homme de confiance à qui il put recourir au besoin. Cet homme fut le notaire Luc-Michel Cressé qui lui fournit souvent de précieuses directions. C'était par ailleurs une étrange personnalité que ce notaire. Même s'il était très intelligent et fort instruit, il laissa le souvenir d'un être excentrique qui



Le Séminaire qui a contribué à mettre Nicolet sur la carte du Monde.

de fréquenter l'église catholique. Mgr Plessis craignit d'entrer en conflit avec Chandler relativement au séminaire qui était tombé en main morte et pour lequel le seigneur Chandler pouvait exiger un droit de quint. A sa grande surprise, le problème se régla facilement.

Le seigneur Chandler était né à Québec en 1773 et avait fait carrière comme militaire. Cette vie militaire à l'étranger altéra sa santé et il fut contraint de quitter sa profession. Il revint donc à Québec où il fut maître de caserne de 1811 à 1819. Comme on le devine, le seigneur Chandler n'avait aucune expérience en matière seigneuriale. Pour cette raison sans

prenait plaisir à porter les costumes les plus bizarres et à taquiner ses amis au suprême degré. A partir de 1826, il fut le premier maître de poste de Nicolet. Comme conseiller juridique du seigneur Chandler, sa carrière en fut une de conflits perpétuels qui ont porté généralement sur les limites de la seigneurie de Nicolet et du canton d'As-ton. De 1822 à 1838, de nombreux procès eurent lieu, lesquels se terminèrent au désavantage du seigneur Chandler. Il perdit même l'augmentation et cela d'une façon définitive. Le seigneur Chandler rencontra des difficultés semblables avec la seigneurie de Courval. Son adversaire fut le célèbre seigneur

375-9686

PHARMACIE HOUDE

Centre d'Achats de Trois-Rivières Ouest

Un seul propriétaire: Claude Houle, B.A. B.Sc. B.Ph. L.Ph

Livraison gratuite, ouvert tous les soirs

le dimanche compris

Perception: Belle-Vision, Service de Bureau de Poste

Moses Hart. La lutte dura seize ans de 1830 à 1846 et se termina en faveur de Hart à qui Chandler dut payer 8,000 louis. Il fut aussi malchanceux pour le tiers de la seigneurie qu'il ne possédait pas mais dont il convoitait quelques acres. Mary Ann Collins-Woodward en fut l'acquéreur. L'agent de Chandler eut plus de succès avec les frères Lavallée de La Visitation. Ces derniers exploitaient à cet endroit un moulin qui touchait à l'île à la Fourche, donc à la seigneurie de Nicolet. Pour cette raison, Cressé réussit à leur faire payer une rente à la suite d'un jugement du Conseil privé.

La part de la seigneurie de Nicolet achetée par Mary Ann Collins-Woodward resta sa propriété jusqu'en 1866. Elle épousa Geo. Leonard Marler. Tous deux vécurent longtemps à Drummondville où Marler fit le commerce du bois. En 1858, ils quittèrent Drummondville pour Montréal. Il devint alors évident que l'administration de la seigneurie serait mieux réalisée si de nouveaux propriétaires en prenaient la direction. Ils la vendirent donc en 1866. Elle passa successivement entre les mains d'Evariste Lecomte, d'Octave Duperron de Léopold Howel et de plusieurs autres commerçants de bois.

Chandler mourut le 29 janvier 1850, estimé de ses censitaires et des Nicolétains, y compris le personnel du séminaire et le clergé nicolétain qui après l'avoir beaucoup redouté n'eurent qu'à se louer de ses généreux procé-

dés. Il laissa la seigneurie à son épouse qui s'en débarrassa aussitôt en faveur de ses petits-fils Henry-Wulff et Alfred Trigge. Henry acheta les droits de son frère Alfred et fut seul seigneur jusqu'à sa mort en 1876. Alfred en prit alors possession jusqu'en 1916. Leurs veuves en eurent jouissance par la suite jusqu'à leur départ.

Les deux Trigge avaient passé leur jeunesse à Nicolet. Ils reçurent leur éducation à Québec, à Lennoxville et au Séminaire de Nicolet. Après 1850, Henry-Wulff vécut continuellement au manoir seigneurial et s'occupa des affaires de la seigneurie. Lors de l'invasion fédérale, il fut frappé par la maladie dans l'accomplissement de ses fonctions avec la milice locale. Cette maladie finit par lui coûter la vie peu après son déménagement à Montréal. Il mourut en 1876.

Son frère fit d'abord carrière dans l'armée après de solides études à l'Académie militaire et royale d'Edimbourg. Il servit aux Indes, à Gibraltar, à Malte et au Canada avant de se retirer de l'armée. Il déménagea par la suite à de nombreuses reprises et vécut peu à Nicolet.

La première mesure importante prise par les Trigge en 1850 fut le renvoi du notaire Cressé, ennuyés qu'ils étaient de sa passion pour les procès. Malheureusement le notaire ne l'entendit pas ainsi et refusa de remettre les livres. Bien plus, il leur réclama de l'argent pour services rendus et empêcha les Trigge d'al-

ler à leur moulin banal. Enfin, il voulut détruire le barrage qui alimentait leur moulin en eau. Mais la mort le frappa en octobre 1854. Les questions en suspens se réglèrent plus facilement avec ses héritiers.

La seigneurie de Nicolet n'eut plus de

seigneur résidant après 1866. Le curé Fortier acheta le manoir et le reste de la seigneurie fut vendue à diverses personnes et organismes dont beaucoup de communautés religieuses. Ainsi finit l'histoire proprement dite de la seigneurie.



Ancien manoir Chandler

Ce bref rappel des seigneurs de Nicolet, nous a conduit de temps à autre à traiter de la vie économique de Nicolet. Il reste cependant beaucoup à dire car Nicolet fut à certaines reprises un centre économique de première force. Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle par exemple, cette localité a connu des moments d'intense activité économique grâce au commerce du bois. Ce commerce se faisait sur la rivière Nicolet et des commerçants y firent d'excellentes affaires. Dans les chantiers établis dans les forêts qui longeaient la rivière et ses affluents, on préparait les billots et le bois à flotter. Après la débacle, on profitait des hautes eaux pour la drave. C'était une occasion inespérée pour les journaliers et les pauvres. Quand le bois arrivait à destination près d'une scierie, une estacade retenait celui qui appartenait au propriétaire de cette scierie. Ce commerce se fit longtemps sur une assez grande échelle pour alimenter plusieurs scieries échelonnées le long de la rivière à quelque distance de son embouchure. Le premier moulin a été construit en 1862 par Girardin et Tranchemontagne. Cette entreprise a fonctionné quelques décennies sous plusieurs propriétaires qui ont tous eu des revers financiers. Le deuxième moulin fut celui de l'île Lozeau. Il ouvrit ses portes en 1868 et eut plusieurs propriétaires dont George Ball et les Mc Caffrey. Il semble avoir fonctionné avec succès jusque vers 1900 comme le troisième, celui de Trahan, Trudel et Soupras. George Ball a possédé ce dernier moulin de 1875 à 1902. Un autre moulin fut érigé sur l'île Moras vers 1880 par Crépeau et Duval. Un dernier eut feu et lieu à partir de 1890 sur la ferme d'Anselme Proulx. Les exploitants furent Francis Mc Caffrey et George Ball.

V
VIC METAL

ROBERT CARON
PRÉSIDENT

**VIC METAL
CORPORATION**

400, DE BIGARRE
VICTORIAVILLE, QUE.

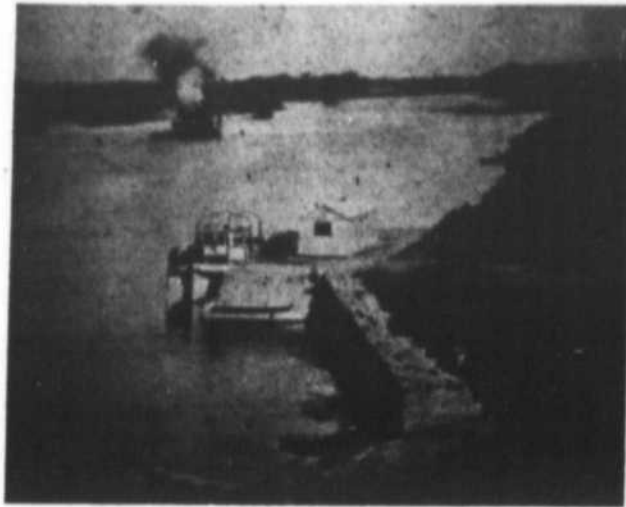
(819) 752-9753

Le commerce du bois comportait aussi le bois de chauffage pour les navires à vapeur. Le port St-François était le lieu d'expédition le plus fréquemment utilisé. Quand on parle de cette catégorie de commerçants, on retient surtout le nom du notaire Luc-Michel Cressé. De Chandler, il obtint le permis de coupe du bois mou sur la seigneurie moyennant un louis par cent cordes. Il fit d'excellentes affaires pendant un certain temps. Samuel Waterford Woodward eut le même succès au même moment. Ce furent les débâcles qui ruinèrent ces hommes. Après eux, seul George Ball réussit à faire des profits.

Le commerce du bois a contribué au mieux-être de la population nicolétaine au cours de la deuxième moitié du XIXe siècle. Il se mit à périr par la suite en raison du Drummond County Railway qui attira à lui les moulins tout au long de son parcours. L'exploitation par la rivière cessa donc d'être rentable. Ce chemin de fer devait favoriser le commerce du bois dans la ville de Nicolet mais il l'a anéanti.

Ces dernières lignes nous apprennent que Nicolet fut au XIXe siècle une localité bourdonnante d'activité surtout entre 1850 et 1900. Après en avoir donné une première démonstration en parlant des scieries, il s'imposerait maintenant de signaler les moyens de transport qui ont favorisé ce commerce. A ce sujet, il faut d'abord s'arrêter au Port St-François. C'était le terminus de la route William-Henry qui allait de Nicolet à Sherbrooke. Ce fut longtemps l'unique artère de circulation sur la rive sud, en dehors de la rivière, par où s'écoulaient tous les produits de l'agriculture et de l'industrie. De lourdes voitures chargées de marchandises diverses y circulaient continuellement. Cinq ou six navires faisaient escale tous les jours au Port St-François pour le transport des marchandises et des voyageurs. Un petit village était bâti tout autour, comprenant plusieurs maisons, deux hôtels, un moulin et un bureau de poste. Ce village fut prospère jusqu'au printemps 1866 alors qu'une débâcle le rasa à peu près complètement. Les affaires ayant diminué par suite de l'ouverture du Grand Tronc, on ne jugea pas utile de le reconstruire. Le port St-François était aussi le refuge des bateaux à voile. On ignore quand exactement il fut ouvert à la circulation maritime. On pourrait quand même affirmer qu'il fut construit peu après 1834, date où la British American Land Company devint propriétaire du site. Outre le port St-François, Nicolet était relié au fleuve par deux autres quais. L'un se trouvait sur la rivière Nicolet à la hauteur de l'église de Nicolet. Ce quai dit quai Beauchemin fut longtemps le port d'attache du Castor et du Mouche à feu. Il fut en opération à partir de 1853 et ce pendant une trentaine d'années. Près de l'embouchure de la rivière, un autre quai fut aménagé peu après 1840 par Georges Proulx. Comme ce quai était peu sûr durant les tempêtes, il voulut le remplacer par un nouveau. Ce fut toutefois, le gouvernement qui s'en chargea. L'inauguration eut lieu en 1882. Dès lors la plupart des bateaux purent y accoster sans danger, au grand plaisir des Nicolétains qui se trouvaient ainsi rapprochés des voies fluviales.

Le port St-François ne servait plus alors. Il était d'ailleurs situé un peu trop loin du village. Nicolet continua d'avoir son traversier jusqu'en 1930. Au XXe siècle, le navire était le Jean Nicolet dont le port d'attache était à l'embouchure de la rivière. Alonzo Boisvert en fut le mécanicien pendant de nombreuses années.



Au point de vue routier, Nicolet fut relié à Sherbrooke depuis environ 1800 par une voie carrossable qui passait par La Baie, St-Zéphirin, Drummondville et Melbourne. Jusqu'en 1845 cette voie de communication resta le principal lien commercial de Nicolet avec les townships. Elle était pourvue d'auberges sur tout son parcours. On en profitait pour changer ou sustenter les bêtes de somme. Une diligence traînée par quatre chevaux faisait régulièrement le trajet sur cette artère commerciale. Depuis 1832, on y faisait le transport de la malle. Le premier conducteur de la diligence fut Isaac Cutter. Sa popularité fut très grande en raison de son attention à procurer du confort aux voyageurs. Ce service de transport aurait pris fin en 1858.

On ne peut parler de transport routier à Nicolet sans dire quelques mots des ponts sur la rivière. Avant 1845, aucun pont ne reliait les deux rives. Un bac servait à cette fin. Ce traversier était lent et peu commode. Voilà pourquoi en 1844, des commerçants et la British American Land Company sollicitèrent un octroi qu'on leur accorda. Le pont put être complété en 1849. Il était en bois et on le traversait moyennant un droit de passage. Malheureusement, cette oeuvre de génie était, dit-on, trop lourde puisqu'elle s'écroula tout d'un coup dix ans à peine après son inauguration. Il fut impossible de rebâtir aussitôt le pont écroulé. Pour cette raison, il fallut utiliser à nouveau le bac jusqu'en 1893, date de l'ouverture du second pont. Il résista aux débâcles, jusqu'à celle de 1913 qui l'emporta. On fit de nouveau usage du bac mais ce fut pour peu de temps. En effet, la même année la Compagnie de construction de Nicolet limitée décida de construire un nouveau pont en fer. Il fut ouvert à la circulation en 1916.

Paul LeSieur

LINGERIE ET DRAPERIE
VENTE ET POSAGE DE PRÉLATS, TAPIS, TUILES
NETTOYAGE DE TAPIS À SEC - SABLAGE DE PLANCHERS
PEINTURE "SICO"

ST-GRÉGOIRE TÉL. 223-2316



unité-québec

Cité Nicolet

**CHARLES
LAFOND**

Dépositaire David Brown et New Holland
VENTE et SERVICE
Accessoires et pièces de toutes sortes de
machines agricoles pour la ferme

St-Célestin,
Cité Nicolet

Tél. 229-3560

**J.L. NADEAU
AUTOMOBILES**

Dépositaire-Dodge Chrysler
Dodge, Dodge Colt.
Vente et service-camion

J. Louis Nadeau
président.

PIERREVILLE
Tél: 568-3512.

Comme le reste du continent, les gens du comté de Nicolet voulurent avoir leur bout de chemin de fer quand après 1860 ce nouveau moyen de circulation commença à apparaître dans les comtés voisins. Le premier chemin de fer construit à Nicolet fut la propriété de la Compagnie du chemin de fer du comté de Drummond. Il fut ouvert au public voyageur en 1891. De Nicolet la nouvelle voie ferrée passait par St-Léonard, St-Cyrille, Drummondville, St-Germain et St-Hyacinthe. Le trafic fut considérable dès l'ouverture de la voie. En 1898, cette voie ferrée fut vendue au gouvernement qui en a fait un embranchement de l'Intercolonial voyageant entre Nicolet et Québec ou Montréal par St-Léonard.



Le pont "des chars"

Une autre voie ferrée était en train de voir le jour vers la même date: celle du Québec, Montréal and Southern railway. On en parlait depuis longtemps car le premier tronçon fut commencé en 1863. Les travaux se limitèrent alors au tracé. En 1889, la Great Eastern railway reprit le travail et se mit sérieusement à l'oeuvre. Elle compléta la plus grande partie de la section Nicolet-St-Grégoire et commença à édifier la structure du pont sur la rivière quand des difficultés financières l'obligèrent à suspendre les travaux.

En 1902, la voie passa entre les mains d'une compagnie américaine qui paraissait disposée à mener le projet à terme. Malheureusement

cette entreprise fit peu pour ses clients canadiens. Elle accapara tous les revenus et négligea de payer ses créanciers tant et si bien que des protestations s'élevèrent de la part des habitants des comtés traversés par cette voie. Ils choisirent un séquestre pour administrer le chemin. On était en 1904. La Delaware et Hudson en prit possession et compléta la construction amorcée. Les travaux, commencés en 1906, furent terminés en 1909. Les trains pouvaient alors circuler par Nicolet de Montréal à quelques milles de Québec.

Ces quelques renseignements nous ont permis de préciser l'activité économique de la période pré-industrielle. Elle prit fin avec le dernier quart du XIXe siècle.

Durant cette période, les divers produits de l'agriculture ont eu successivement la primauté, selon les besoins du marché, savoir: le blé, ensuite les pommes de terre et l'avoine. Le travail domestique était fort développé. Les industries étaient rares mais chaque mère de famille fabriquait tout de ses mains, des souliers à la coiffure, de la toile unie aux étoffes et aux tapis de dessins variés. Le métier à tisser était monté en permanence dans la maison tandis que l'établi de menuisier occupait les temps libres du père de famille. La maison de nos pères était à vrai dire une manufacture générale.

La dernière période qui va de la fin du XIXe siècle à nos jours fut tout à fait différente de la précédente. En effet, l'industrie domestique disparut peu à peu devant l'arrivée en masse des produits manufacturés. En même temps, l'industrie prit un nouvel essor à Nicolet et ainsi surgit de son sol une source de richesses et de bien-être inconnue alors. Nous allons maintenant donner un bref aperçu de ce genre d'activité.

Nicolet fut une des premières municipalités à posséder une fromagerie. Suivant l'exemple de James Burnett de Missisquoi, de Louis et F.X. Blondin de La Baie, Adolphe Parent ouvrit sa première fromagerie à La Baie et une deuxième à Nicolet en 1882. A Nicolet, Adolphe Parent s'assura les services de Horace Spear, un fromager fort compétent. Grâce à cet homme, le fromage de Nicolet était d'excellente qualité. Malheureusement l'agglomération nicolétaine était trop faible pour faire vivre une telle entreprise. Adolphe Parent dut la vendre à l'abbé M.-G. Proulx, procureur du sé-

minaire, qui la transporta au village non sans de nombreuses difficultés. L'abbé Proulx en resta propriétaire jusqu'en 1889. Le dernier groupe des industriels qui en eut la direction et la garda jusqu'à ces dernières années fut la Crèmerie de Nicolet depuis 1922. En plus de la Crèmerie de Nicolet, la citénicolétaine comptait vers 1900 quatre autres fabriques de crème et de fromage.

Après 1891, Nicolet eut aussi sa manufacture de meubles. Louis Caron père et fils la dirigèrent à tour de rôle. On y exécutait tous les travaux connus de menuiserie et plus particulièrement ceux que requérait la construction des édifices religieux. Un atelier spécial servait à la confection des cercueils. Presque toutes les institutions nicolétaines, les établissements paroissiaux du diocèse, et même plusieurs dans les diocèses étrangers du Canada et des États-Unis, firent appel à cette compagnie qui se rendit célèbre par la conception et l'exécution irréprochables d'édifices jugés, par les connaisseurs, conformes aux règles de l'architecture. Cette entreprise existe encore aujourd'hui mais s'appelle la Manufacture de Meubles Vallières. Cette entreprise a actuellement 115 employés à son service et jouit toujours d'une excellente réputation. Henri Vallières l'a transformée en 1934 pour en faire une industrie florissante. En 1941, on se mit à fabriquer des mobiliers de chambre à coucher et de cuisine. Quelques années plus tard, la fille d'Henri Vallières, Mme Gaby Veilleux, accéda au poste de trésorier et son époux, le docteur Roger Veilleux, devint secrétaire et gérant-général. A la mort du regretté Henri Vallières,

LES PAVAGES DE NICOLET INC.
ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX
ST-GREGOIRE, VILLE DE BECANCOUR,
CTE NICOLET, QUE.

BERNARD LAFONTAINE
DIRECTEUR GÉNÉRAL

NOTAIRES ROY & MARTEL

181, Notre-Dame

NICOLET

R
I
O

Restaurant
Salle à Manger
Salles de Réception

Bar Salon

R. Deshaies, co
R. Chartier, co
293-4682

293-5831 Nicolet

res, le docteur Veilleux fut choisi président, fonction qu'il occupe encore aujourd'hui.

létaine. L'entreprise se développa peu à peu mais les Nicolétains craignirent un certain moment



La Manufacture Caron la plus ancienne industrie (1891).

Nicolet est fort connue aujourd'hui par sa manufacture de lunettes. Depuis 1910 en effet, cette manufacture existe. C'est le juge Arthur Trahan qui parvint à l'implanter en cette localité grâce à une allocation de la ville et aux contributions de ses concitoyens. L'incorporation date de 1910 et la raison sociale était Canada optical manufacturing Company. Cette compagnie était nouvelle; ce qu'elle produisait était aussi nouveau. Pour ces raisons, les premières années furent très difficiles. En 1913, le juge Trahan, aidé d'Emmanuel Rousseau, fut en mesure d'acheter l'actif de la compagnie dissoute et d'en incorporer une nouvelle sous le nom d'Union optical Company. Aidé de huit spécialistes américains en lunetterie, la nouvelle compagnie fut assez prospère jusqu'en 1920. Cette année-là, on parvint à lui donner des bases plus solides en la vendant à l'American optical Company, la plus importante compagnie optique du monde entier. Cette heureuse transaction fut beaucoup facilitée par Arthur Martin qui devint gérant de la filiale nico-

qu'elle déménageât ailleurs par suite d'offres alléchantes faites par d'autres villes aux dirigeants de l'entreprise. Elle demeura cependant à Nicolet jusqu'à nos jours.

Au nombre des entreprises commerciales dont l'histoire a marqué la vie de Nicolet, nous relevons le Restaurant Rio dans le domaine de la gastronomie. Depuis plus de soixante-dix ans, ce commerce dessert les Nicolétains. Peu d'entreprises du genre peuvent se vanter dans notre région d'une aussi longue histoire. Le premier propriétaire fut le charretier Antoine St-Pierre. Après lui, les plus âgés mentionnent Victor Lemay vers 1920 et le couple Rosaire Deshaies depuis 1953. A ses débuts, ce restaurant était plus que modeste. Sa prospérité actuelle ne peut être attribuée qu'au couple Deshaies qui l'a agrandi sans cesse.

Nicolet a aussi compté des fonderies dans ses murs. Leur production a consisté en poêles, charrues, chaudrons, garnitures de galerie et autres produits d'utilité générale. La première fut fondée vers 1848. On y fabriquait surtout des poêles. Son

propriétaire, Eugène Dupuis, la transporta à Trois-Rivières après quelques années d'opération. Celle qui prit la relève ouvrit ses portes en 1884. Jusqu'à sa disparition à la suite d'un incendie en 1918, on produisit des objets en fonte de première nécessité, en particulier des poêles, des charrues et des chaudrons.

Les fonderies nicoletaines disparues, le secteur économique nicoletain se trouvait amputé d'un de ses éléments importants. Heureusement, le sort a voulu que d'autres entreprises aient plus de succès. Nous signalerons d'abord la filature de Nicolet. Fondée à Drummondville vers 1880, son propriétaire Joseph Rock la déménagea à La Visitation vers 1900 puis à Nicolet en 1922, afin de pouvoir utiliser l'énergie électrique. Après Joseph Rock, son fils Fridolin en prit la direction en 1916 et les fils de ce dernier firent de même en 1946. L'un d'eux, Fernand, devint président et il occupe encore la même fonction actuellement. Cette manufacture cardé et file la laine.

Aussi précieuse pour Nicolet fut la manufacture H.-N. Biron et fils. Après avoir oeuvré dans la construction pendant dix ans comme co-propriétaire de la Compagnie de Construction de Nicolet, le commandeur Biron décida en 1926 de se mettre à fabriquer des bas. Installée dans ce qui lui servait auparavant de magasin, cette industrie familiale a constamment prospéré. Actuellement, on y produit des centaines de milliers de paires de bas par an.

Ces diverses entreprises ont vu le jour grâce à l'aide des quelques institutions financières qui étaient établies à Nicolet. La première institution du genre aurait été la succur-

sale de la banque Ville-Marie qui eut pignon sur rue à Nicolet entre 1880 et 1899. Un bureau d'escompte, propriété de Lecompte et Beaubien, prit la relève jusqu'en 1910, date où il lui fallut liquider sa caisse. Entretemps, la banque Nationale de Québec ouvrit sa Succursale nicoletaine en 1901. Cette succursale resta en opération jusqu'en 1924. C'est cette année-là que cette banque se fusionna avec la banque d'Hochelaga qui était alors à Nicolet depuis 1919. Actuellement, Nicolet possède des succursales des banques provinciale et canadienne nationale. Il y a aussi depuis 1922 une caisse populaire dont J.-C. Mercier fut le premier gérant. Il resta 28 ans à ce poste. Au cours des premières années, les progrès de la caisse ne furent pas fulgurants car son gérant étant professeur, la caisse n'était ouverte que le soir et le samedi. Il faut signaler aussi qu'en 1922 l'idée d'une caisse était neuve. L'argent n'affluait pas. Ce fut vers 1927 et 1928 que la caisse acquit la stabilité financière dont elle avait besoin pour survivre. L'une des dates importantes de l'histoire de cet organisme est l'année 1955, date de construction de l'édifice actuel. Actuellement, elle a un actif de près de 4 millions de dollars; il n'était que \$643,000 dollars en 1943.

Dans le domaine de l'assurance une histoire (même courte) de Nicolet est impensable sans mentionner le nom des Caron. En effet, depuis 1924, Ubald Caron et ses fils opèrent un bureau de courtier d'assurances. Homme actif et compétent, Ubald Caron réussit à faire de son commerce une entreprise prospère. Il joua aussi un rôle de premier plan



**J.J. JOUBERT
LTEE
NICOLET**

RADIO

**DUMOULIN
SERVICE**

AGENT **ZENITH**

NICOLET

**EDOUARD LAIR
INGENIEUR CONSEIL**

NICOLET

dans la vie civique de Nicolet en occupant le fauteuil de maire de 1955 à 1961. A sa mort en 1962, il laissait à son épouse un bureau de courtage bien établi. Entourée et secondée par ses fils, Jean-Chevalier et François, Mme Caron est parvenue à redonner à ce bureau d'assurances une nouvelle prospérité.

Sur le plan judiciaire, de l'établissement de la seigneurie à la création du district judiciaire en 1915, Nicolet releva de Trois-Rivières où avait été établie dès 1663, l'une des trois cours de justice fixées par Louis XIV. Les premiers habitants de Nicolet ne paraissent pas avoir développé cette esprit de chicane qui aurait été le faible du Normand car on rencontre rarement leurs noms dans les jugements et délibérations du Conseil Souverain. En 1860, le gouvernement décentralisa l'administration de la justice. Nicolet obtenait par le fait même l'autorisation de faire une demande pour l'établissement d'une cour de circuit de comté avec chef-lieu dans ses murs. Jusque-là, la seule cour qui y siégeait était celle des commissaires qui jugeait des délits dont le montant n'excédait pas 25 dollars. La cour de circuit nicolétaine ouvrit ses portes en 1884 sous la présidence du juge J.B. Bourgeois. Le district judiciaire de Nicolet date de 1915 d'un acte de la législature dont le juge Arthur Trahan fut le responsable. L'année suivante le gouvernement se porta acquéreur du palais de justice qui existait depuis 1811. A Nicolet se trouve aussi depuis 1900 l'un des deux bureaux d'enregistrement du comté. Enfin, une cour des commissaires civils a été créée en

1885 par Mgr Elphège Gravel, évêque de Nicolet, qui avait comme fonction de donner aux nouvelles paroisses l'érection canonique et l'existence civile. La première assemblée de cette cour s'est tenue le 7 décembre 1885.

Un service postal régulier fut mis sur pied à Nicolet dès 1826. De cette date à 1850, le maître de poste fut le notaire Luc-Michel Crescé dont il a été question précédemment. Le local qui a servi de bureau de poste a changé à de nombreuses reprises jusqu'en 1906, date de l'ouverture du premier bureau de poste construit par le gouvernement fédéral à Nicolet. Le bureau du Port St-François fut ouvert à la population de 1836 à 1858.

Comme toutes les autres localités du Québec, Nicolet a eu ses Chevaliers de Colomb dès 1908, son bureau des Artisans canadiens-français en 1908, sa chambre de Commerce, son Cercle des Fermiers (aujourd'hui l'AFEAS), sa cellule de l'Ordre de Jacques-Cartier, et une foule d'autres associations qu'il serait trop long de nommer.

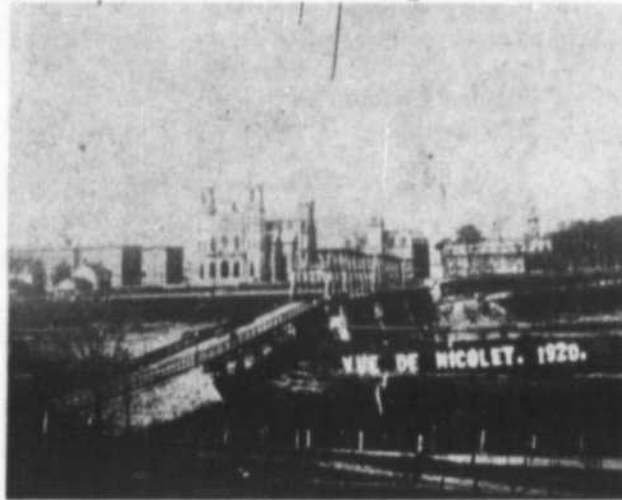
Avec la disparition de la tenure seigneuriale en 1854, une nouvelle forme d'administration fit son apparition. Ce fut le régime municipal. Nicolet adopta ce régime le 31 juillet 1855. Ce qui fut suivi de la nomination du premier maire, le docteur Joseph-Ovide Rousseau.

Nicolet fut incorporée comme ville le 24 décembre 1872. A ce moment-là, cette localité comptait 2,878 âmes. La ville avait une population de 1,452 habitants et la municipalité de la paroisse 1,426. L'une des premières améliorations que réalisa le nouveau conseil fut la construction d'un aqueduc. D'au-

tres suivirent peu après: l'éclairage à l'électricité en 1908, un nouveau bureau de poste en 1905, un palais de justice en 1911, un nouvel hôtel de ville en 1923 et du pavage en béton pour les rues à partir de 1920.

à cette prospérité.

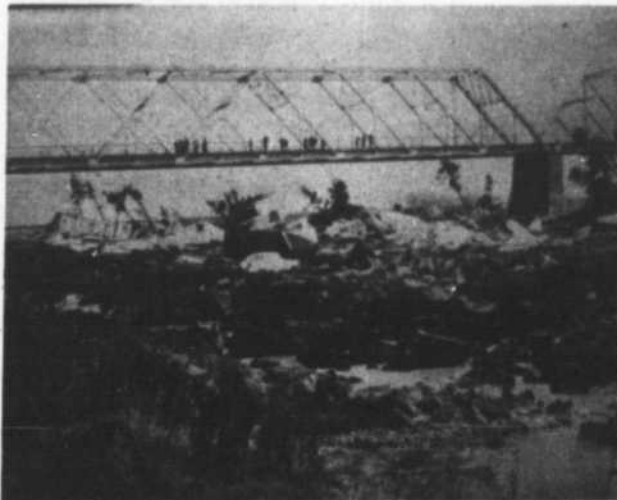
Plus récemment une troisième municipalité est venue se joindre aux deux autres. On l'appelle Nicolet-sud. Incorporée en 1930, elle regroupe toute la population nicolétaine qui réside sur la rive gauche de la riviè-



Nicolet en 1920.

La municipalité de la paroisse eut une existence tranquille et sans histoire jusqu'aux dernières décennies. C'était alors une municipalité agricole mais elle a trouvé depuis une autre vocation axée sur le commerce et par voie de conséquence sur la construction résidentielle. Ce sont les secteurs

re. La vocation de cette localité est uniquement agricole. On y trouve d'ailleurs les plus belles terres de la région. Une seule entreprise importante est à signaler dans ses murs. Il s'agit de la défense nationale que nous retrouvons en cette municipalité depuis la deuxième guerre mondiale. Les édiles muni-



Eboulis 1955, le légendaire Bosquet des Pins, s'est effondré en amont et en aval du pont.

Port St-François, Route "3", rang des "40" et lac St-Pierre qui ont le plus profité de ces nouveaux développements. M. Ovila Duval qui en est le maire depuis 18 ans n'est pas étranger

aux projets de développement. Les édiles municipaux sont fiers de faire état de l'existence d'un sanctuaire d'oiseaux sur la rive ouest de St-Laurent en direction de La Baie. Ce sanctuaire est une zone délimitée par le gouverne-

Hommages à la population étudiante nicolétaine

RAYMOND POLIQUIN
ENTREPRENEUR-GENERAL PROPRIETAIRE D'AUTOBUS SCOLAIRE
GENTILLY

ment fédéral pour la conservation des oiseaux migrateurs, le canard en particulier. Actuellement, cette municipalité est dirigée par le maire Luc Dubuc.

Tout le monde sait que la ville de Nicolet fut durement éprouvée en 1955. Un travail comme le nôtre se doit d'en faire mention non seulement parce qu'il fait partie de l'histoire de Nicolet mais aussi et surtout parce que ces événements malheureux furent le point de départ de plusieurs projets de rénovation urbaine. Nous rappellerons d'abord les principaux faits de l'année 1955. Tout a commencé le 21 mars alors qu'un incendie détruisait une quinzaine d'entreprises commerciales et réduisait 32 logis en cendres. Toute la population était consternée devant l'ampleur du sinistre. On avait à peine commencé à oublier le fléau et à édifier une douzaine de maisons qu'un nouveau malheur arrivait. Il s'agissait cette fois-là de l'effondrement du 12 novembre qui entraîna dans la rivière une station d'essence, l'école des Frères, trois maisons et une

partie de l'évêché. Trois personnes y perdaient la vie. Cette fois le désarroi était complet et la population ne savait que faire. Il semblait que rien de pire ne pouvait se produire. Malheureusement, les Nicoletains n'étaient pas au bout de leurs peines car le 31 décembre un autre fléau vint les frapper. En effet, ce jour-là l'Hôtel-Dieu fut détruite par le feu. Seule la partie neuve résista à l'élément destructeur mais elle fut lourdement endommagée par l'eau et la fumée. Ainsi se terminait l'an 1955 qui fut probablement le plus triste de toute l'histoire de cette agglomération urbaine.

Ces événements malheureux eurent à la longue de bons effets puisqu'ils furent à l'origine d'un important réaménagement de l'aire urbaine. En effet, on réalisa bien vite que ces désastres étaient en somme une occasion inespérée de rénovation urbaine. A la place des rues étroites et des vieux édifices à l'aspect rébarbatif, des voies carrossables larges et bordées de maisons modernes furent aménagées.

Jusque-là, la très grande partie des terres au nord de la voie ferrée comme au nord de la rue St-Jean Baptiste, là où la ville aurait pu se développer, appartenaient à des institutions religieuses nullement désireuses de vendre ces terrains. La ville ne pouvait se développer qu'à l'est. Le centre des affaires, nous dit Normand Brouillette, avait avant 1955 une allure un peu vieillotte. Depuis lors, la ville a connu de grands développements domiciliaires en particulier sur des terrains appartenant au petit séminaire en bordure de la route "3". C'est de ce côté aussi que furent construits l'évêché, la cathédrale, l'académie commerciale et la régionale Provencher. Le centre commercial ne s'est pas déplacé mais on l'a refait en son entier. Ainsi donc en une décennie, le secteur résidentiel a brisé le corset qui l'enserrait dans ses anciennes limites. C'est en ce domaine qu'on a fait le plus de progrès. On regrette seulement que les secteurs industriel et commercial ne se soient pas développés au même rythme. S'il en fut ainsi, c'est que Nicolet doit cette transformation non pas à son accroissement industriel mais aux cataclysmes que nous mentionnions plus haut.

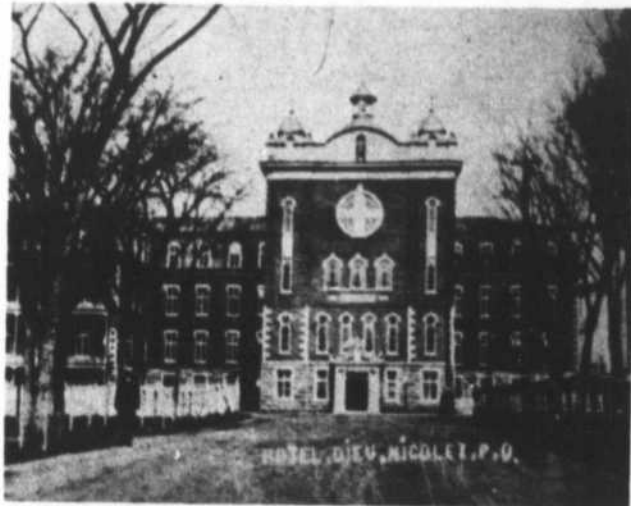
Un tel travail est une synthèse et comme toute synthèse, il est incomplet. En effet, il a fallu se limiter aux faits les plus significatifs. Pour y parvenir nous avons dû omettre bien des entreprises et des organismes parce que leur apport à ce qui

constitue le patrimoine nicolétain s'est manifesté d'une façon qui nous a paru moins marquée que chez d'autres. Leur dynamisme et leur longue vie amèneront sans doute l'historien du siècle futur à en parler.

Cette courte histoire nous montre que Nicolet n'a jamais été servie par les événements. Ses seigneurs n'ont que peu vécu dans leur seigneurie. Pour cette raison la colonisation et le peuplement n'ont pu se faire aussi rapidement que s'ils avaient été constamment sur les lieux. Le développement économique s'en est ressenti tout au long de son histoire. Nous remarquons par contre que les Nicoletains aiment leur coin de terre et que rien ne les rebute. Voilà pourquoi nous pouvons être convaincus que cette ville viendra à prendre un bel essor. Il ne peut en être autrement car les Nicoletains adorent leur coin de terre et rien ne peut abattre leur confiance en l'avenir.

Dr Claude Lessard

M. Auguste Beaubien



L'Hôtel-Dieu dirigé par les Soeurs Grises.

Bon succès aux Nicoletains

**GARAGE
BRUNO HELIE**

ST-GREGOIRE

HOMMAGES A TOUS MES CONCITOYENS.

**YVETTE
LINGERIE**

143 Notre-Dame, NICOLET

HOMMAGES A LA
POPULATION NICOLETAINE

L'UNION-VIE

Compagnie Mutuelle d'Assurance
SIEGE SOCIAL: DRUMMONDVILLE QUE.



Un grand nicolétain

L'économie et le travail tels ont été les principales raisons du succès en affaires de feu le commandeur H.N. Biron qui a connu une brillante carrière.

Voici sa biographie:

Henri-N. Biron est né à Pierreville, Cté Yamaska, le 19 février 1882, du mariage d'Arsène Biron, cultivateur, et d'Annie Gill, fille de Louis Gill. Fit ses études primaires à l'école du rang, ses études commerciales au séminaire des Trois-Rivières et du Business College de M.-F.-X. Vanasse. Il entra au service de M. Shooner, marchand de Pierreville, un important magasin de la rive sud. Durant deux ans, il acquit une solide expérience en affaires. Le 15 juillet 1902, arrive à Nicolet avec un capital de \$600, fourni par ses parents et ouvre un magasin de nouveautés. A son magasin, M. Biron a vécu une ascension laborieuse qui lui permit un joli avoir à la banque et la liberté de toute dette.

Dix ans plus tard, avec M. Herménégilde Bourque, il fonda la Cie de Construction de Nicolet et les deux associés réussirent dans les entreprises de construction. Mais, nourrissant de grands projets, M. Biron rêvait d'établir une industrie pour donner du travail aux jeunes de sa ville. Et c'est en causant avec un ami, qu'il reçut l'idée de fonder une bonnetterie. Il achète les machines, trouve en M. Lucien Massicotte, qui, à l'instar de son patron, ne connaissait rien dans l'art de tricoter les bas, un mécanicien intelligent, et l'usine est fondée. En 1926, M. Biron liquide son commerce, celui de la construction, et se livre exclusivement à l'industrie du bas. En 1902, Henri-N. Biron ouvrait son commerce sur la rue Notre-Dame; en 1906, il construisait un magasin magnifique et c'est cette construction qui a été agrandie et transformée. Elle abrite aujourd'hui la manufacture H.-N. Biron & Fils Inc. De 1922 au 12 mai 1966, il était gérant général de la Compagnie de téléphone. Il est bon de signaler, que M. Biron a pris cette compagnie au moment où elle était déficitaire pour en faire une compagnie des plus prospères de la province avec un service équivalent à celui de la compagnie Bell.

M. Biron a joué un rôle important dans la vie municipale de Nicolet. Il fut échevin de la ville pendant douze ans, de 1914 à 1926, puis maire de 1926 à 1939, soit pendant treize ans. Sous son administration, il a accompli des travaux importants, dont l'Usine de Filtration.

En 1939, il laissait les affaires municipales pour devenir député de son comté à la Législature provinciale, poste qu'il occupa jusqu'en 1944, accomplissant des travaux de voirie, des réformes agricoles, etc., dont les électeurs savent reconnaître toute la valeur.

Il a aidé considérablement à la venue de trois industries à Nicolet, il s'agit de l'usine de la Lunetterie, la compagnie Henri Vallières et la compagnie J.J. Joubert Ltée.

C'est pour reconnaître ses mérites que Sa Sainteté le Pape Pie XI l'a honoré du titre de Commandeur de l'Ordre du St-Sépulcre de Jérusalem, au cours d'une magnifique démonstration qui eut lieu à Nicolet le 22 février 1936. On lui fit fête, cérémonies religieuses, banquets, discours et présentation d'une magnifique horloge de parquet et d'un nécessaire complet de bureau. En 1908, il épousait en premières noces Yvonne Duval, dont il eut deux enfants, H.-Jules et Cécile. En 1917, il épousait Annette Rousseau, fille du lieutenant-colonel J.-B.-A. Rousseau. De ce second mariage sont nés neuf enfants: Jean-Louis, Jeanne, Jacqueline, Alice, Claire, Georges, Charles, Micheline et Michel.

En 1937, M. Biron a visité la France, l'Italie, la Suisse, l'Angleterre, l'Allemagne, la Belgique et les Etats-Unis. Au point de vue politique, il était libéral.

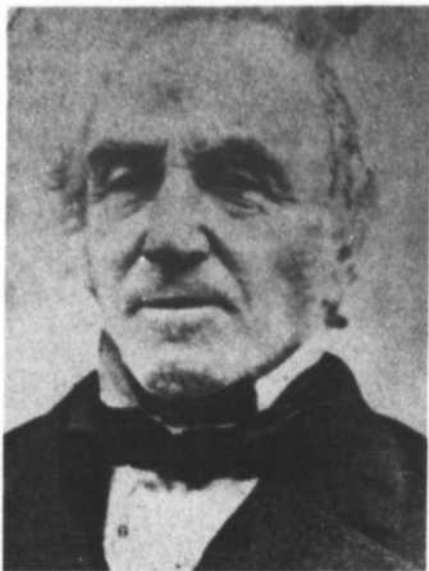
Nos hommages à cet homme qui a fait beaucoup pour Nicolet.





Mme H. N. Biron

DOCTEUR JOSEPH
OVIDE ROUSSEAU M.D.



1806-1872

Né à St-Pierre les Becquets, le 18 janvier 1806, fils de Joseph Rousseau, marchand, et de Josephine Trudel, Joseph Ovide Rousseau fit ses études au collège de Nicolet. Il obtint son doctorat en médecine à l'Université de Burlington, U.S.A. en 1830. La même année, il s'établit à Nicolet où il pratiqua la médecine jusqu'en 1872 année de son décès. Marié à Julie Esther Desfossés de Trois-Rivières en 1841 il eut cinq enfants dont J. Arthur Rousseau lieutenant colonel dans le 80e régiment lequel fut le père de Mme

Henri N. Biron (Annette Rousseau).

Comme citoyen de Nicolet il a joué un rôle prépondérant en temps que conseiller municipal et premier maire de la corporation municipale de Nicolet. En 1860, il fit construire un pont sur la rivière Nicolet. Le droit de péage lui permettait de réclamer trois cents par piéton, treize cents par voiture. Il était prohibé de fumer et les chevaux d'aller plus vite qu'aux pas. Il fit construire un bateau à vapeur en 1835, destiné au transport des marchandises sur le fleuve, échoué au lac St-Pierre, sa cloche fut offerte à l'école des Frères de Nicolet, (disparue lors de l'éboulement).

C'était un patriote de 1837, qui pour avoir pris une part trop active dans la rébellion, fut condamné à être pendu et fut emprisonné un mois à Montréal puis déporté aux Bermudes et amnistié par la suite.

Comme chirurgien, il desservait toute la région de Nicolet et servit dans la milice du Canada.

Sa maison construite au no 136 rue Brassard en 1835 est la plus ancienne résidence en pierre de la ville.



LIEUTENANT-COLONEL
J.-B.-A. ROUSSEAU

1848 - 1915

Mardi, le vingt-troisième jour de mars mil neuf cent quinze, entouré de tous les membres de sa famille, M. le Lieutenant-colonel J.-B.-A. Rousseau s'est doucement éteint. Le lieutenant-colonel a été l'un des citoyens les plus marquants de Nicolet. Instruit et bien doué, il a toujours été au premier rang lorsqu'il s'est agi du progrès et du développement de sa ville natale.

Enfin, ce fut un citoyen modèle, un père de famille qui s'est entièrement consacré aux soins et à l'avenir de ses enfants.

Durant de longues années, il a été membre et président de la Commission des Ecoles, auditeur des livres de la Corporation de la ville de Nicolet, secrétaire-trésorier des écoles de la paroisse, greffier de la Cour de Circuit du comté depuis son établissement en 1884, directeur de la Société du Téléphone de Nicolet, dont il fut l'un des organisateurs,

etc., etc. Fut aussi l'un des promoteurs du 80e bataillon dont il devint capitaine, puis major et enfin lieutenant-colonel.

En 1870, en sa qualité de capitaine, il se rendit à St-Jean avec son bataillon, à la rencontre des Féniciens qui devaient fondre sur le Canada se dirigeant sur Montréal de St. Albans en passant par St.-Jean, Qué.

Il a toujours été l'un des plus zélés organisateurs de nos fêtes patriotiques et surtout de la Saint-Jean-Baptiste qui lui doit ses meilleurs succès.

Il était né du mariage de feu Joseph-Ovide Rousseau et de Julie Desfossés, à Nicolet, le 6 mars 1848.

M. le lieutenant-colonel Rousseau s'est marié le 28 avril 1875 à Mademoiselle Hortense Rousseau, il eut six enfants: Soeur S. Arthur, couvent de l'Assomption; Henri, employé civil; Charles-Arthur, pharmacien, Jules, Jeanne et Annette.

Famille Arthur Florent 1648 A 1972 --324 ANS

A l'occasion du tricentenaire je voudrais que ces lignes pénètrent dans tous les foyers de notre grande famille: et qu'elles entretiennent devant vos yeux et dans vos coeurs mieux encore qu'un monument de pierre, une pensée de gratitude pour nos aïeux et pensée de fraternelle amitié pour tous leurs descendants, unis par les liens du sang et d'une commune origine. Les Pinard, Beauchemin, Florent.

En fouillant dans les registres et les vieux documents de famille, j'ai ressenti un charme sans cesse renouvelé. Quel émoi de relire, à 324 ans de distance, la petite histoire de nos ancêtres!

Je dois avouer pourtant qu'à ce charme se sont souvent mêlés bien des obstacles. Une des plus grandes difficultés qui se présentent, pour établir la généalogie de notre famille, c'est la variation des noms. Et Quelle variation! Florent-Beauchemin Florent - Beauchemin Pinard - Pinard.

Le 3 décembre 1970, Nicolet rendait un dernier hommage à un vieux citoyen disparu. Arthur Florent s'éteignait à l'aurore de ses 97 ans. Etant sans doute un des plus vieux citoyens de Nicolet et le plus âgé de la lignée des Pinard.

Ouvrons à nouveau cette vieille histoire pleine de souvenirs chers.

L'Ancêtre Louis Pinard né vers 1633 à la Rochelle avait 23 ans quand il dit adieu à sa famille et s'embarqua pour le lointain pays Canada. Son nom figure pour la première fois dans les annales trifluviennes en 1657. On trouve en effet au greffe d'Ameau aux Trois-Rivières, le contrat du premier mariage de Louis Pinard médecin chirurgien fils de Jean Pinard et de Marie Gaigneux, à M.-Madeleine Hertel native du bourg des Trois-Rivières, fille de Jacques Hertel Sieur de la Frenière et de Marie-Marguerite. Marie-Madeleine Hertel décéda en 1679.

Louis I de son second mariage à M Ursule Pépin? Le 30 novembre 1680, eut lieu le mariage de Louis Pinard avec M. Ursule Pépin, fille de Guillaume Pepin et de Jeanne Méchin, en présence de: Guillaume de La Rue, juge de Champlain, beau-frère de la mariée; de Jacques Pépin son frère; d'Etienne Pézard Sieur de Champlain; Pierre Désy Sieur de Montplaisir, etc...

Guillaume Pépin (père d'Ursule) le chef de cette famille est l'un des plus anciens habitants des Trois-Rivières. Il y était établi dès 1634 année de la fondation du

poste, à l'endroit où se trouve aujourd'hui le monastère des dames Ursulines. C'est l'un des fils de Guillaume Pépin, Jacques qui fut l'un des premiers habitants de Nicolet; où il s'établit dès 1669, avant le seigneur Cressé (contrat de concession de Pierre Mouetle à Jacques Pépin le 27 novembre 1669) Jacques laissa Nicolet pour Champlain en 1681 où il s'établit après avoir passé sa terre à son frère Pierre Pépin dit La Force.

Du deuxième mariage de Louis Pinard I à Ursule Pépin naquirent 4 enfants: 1) Antoine II marié à Marie Jutras: sont

les ancêtres des familles Jean-Baptiste et Joseph Pinard de Nicolet 2) Guillaume II 3) Ursule mariée à Michel Jutras (frère de Marie): sont les ancêtres des familles Jutras de Nicolet et Baie du Febvre 4) Jean-Baptiste époux d'Agnès Gauthier.

Louis I Pinard après ses heures de gloire: grand voyageur et découvreur; médecin chirurgien major de la garnison des Trois-Rivières, marguillier de la fabrique syndic etc... mourut à Champlain en 1695. La veuve "Ursule" attirée par ses frères à Nicolet, vint y demeurer avec ses fils sur l'île de la Fourche.

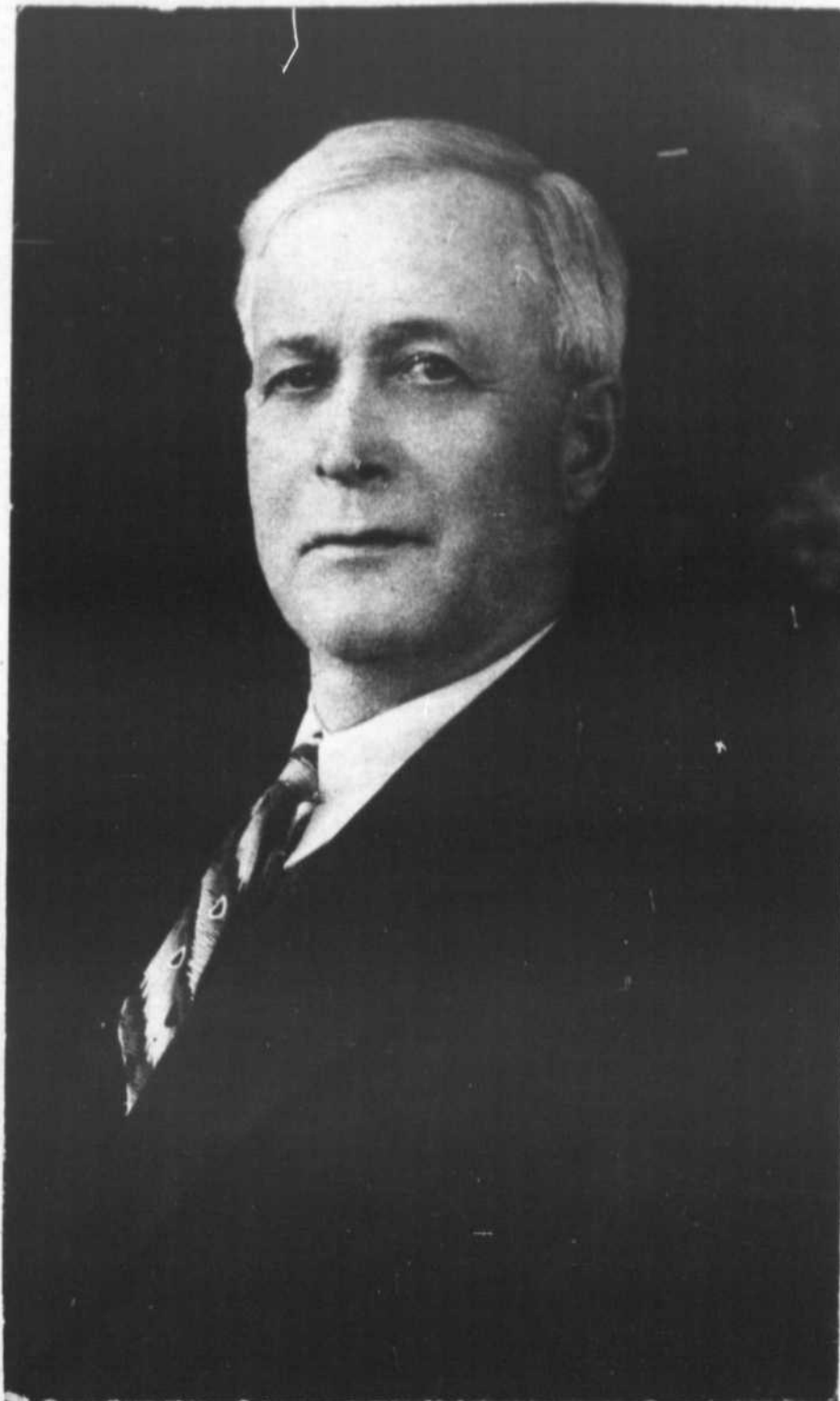
2) Guillaume II Pinard obtint une concession de Jean-Baptiste Poulin Sieur de Courval, le 24 juin 1706 passée devant Etienne De Grand Mesnil notaire Royal de la juridiction des T.-R. Guillaume fit une rétrocession de la même concession le 13 novembre 1712: il ajoutait à son nom de Pinard le sobriquet de dit Beauchemin. Il obtint une autre concession au petit St-Esprit.

Sobriquet Beauchemin: la voie Nicolet, Ste-Monique était la plus accessible aux 4 saisons, en comparaison à celle de Nicolet, St-Grégoire (sable) Nicolet, Baie du Febvre (boue), dégel (pluie) et que dire du printemps. C'était le plus beau chemin donc, Beauchemin.

2) Guillaume II dit Beauchemin, épousa aux Trois-Rivières le 20 janvier 1720, Marguerite Leclerc, fille de Jean Leclerc et de M. Claire Loiseau. Jean Leclerc était fils de Florent Leclerc et de Marie Gendre. De Florent et Marie sont issus: Florent, Jean (beau père de Guillaume Beauchemin) et Etienne-Marguerite Leclerc avait comme grand-père, Florent Leclerc et pour oncle Florent Leclerc (premier habitant de l'île de Bécancour. C'est ici qu'origine le nom de famille Florent dans les prochaines générations.

Sont issus du mariage de Guillaume II et Marguerite: 1) Marie-Joseph III 2) Guillaume III 3) Joseph III 4) Louis-Hyacinthe III 5) Jean-Baptiste III 6) Marguerite III. Les familles Beauchemin de Montréal (librairie Beauchemin): Yamachiche Nérée: Ste-Monique et Nicolet sont issus de ces Souches.

3) Joseph III Beauchemin, marié en 1758 à Elisabeth Gauthier de Pointe du Lac. Les enfants issus de cette union ajoutèrent le surnom de Florent et qui sont: 1) Agathe IV 2) Antoine IV 3) Joseph IV 4) Marguerite IV. Agathe IV s'unit à J.-Bte Lacharité. Antoine IV à Madeleine Lampron. Marguerite IV à Joseph Boudreau.



M. ARTHUR FLORENT 1874-1970

AVEC LES HOMMAGES DE LA FAMILLE

3) Joseph IV épousa Madeleine Beaubien en 1792, fille de Louis Beaubien et de M. Louise Robidas Manseau, Louis: deuxième seigneur de l'île Moras. Pour ceux qui ont lu l'histoire de Nicolet et de Baie du Febvre, en savent long sur ces deux familles mémorables. Sont issus du mariage de Joseph et Madeleine: 1) Antoine V 2) Madeleine V 3) Louis V 4) Alexis V ancêtres des Fleurant du pays brûlé 5) Vital V 6) Grégoire V 7) Suzanne V 8) Manon V.

3) Louis V, épousa Appoline Brassard à Nicolet en 1832, Appoline, fille de Louis Brassard et de Louise Provencher nièce de Mgr J. Norbert Provencher) Louis: père d'Appoline, était le fils de Pierre Bellarmin Brassard, Frère du Curé Louis-Marie Brassard, qui légua par testament: sa terre, sa maison, et ses biens, en vue de fonder une école latine publique, desservant Nicolet et Baie du Febvre. Le testament, tombé en main morte retourna à son frère Pierre Bellarmin, qui s'empessa de le remettre à Mgr Denault, évêque de Québec. Cet acte de probité et en même temps de générosité de la part de Pierre, lui méritait la reconnaissance de tous les paroissiens de Nicolet et de la Baie, ainsi que celle de l'évêque. Appoline grand-mère d'Arthur Florent était la petite fille de Pierre Bellarmin.

1) Philippe VI (grand-père de Bruno et Paul-Emile Florent de Nicolet) 2) Eusèbe VI (grand-père de Joseph, Jean-Marie, Blaise Florent de Nicolet) 3) Achille VI et Noël VI célibataires, 4) Joseph VI 5) Arsène VI (père de Hector VII de Trois-Rivières) 5) Auguste VI, 6) Philomène VII, 7) Eleonore VII, 8) Addée VII (5-6-78 célibataires) 4) Joseph Florent VI et Henna Healy, mariés à Providence Rhode Island U.S.A. en 1873. Joseph VI digne descendant des Pinard et Pépin aimait comme ses ancêtres l'aventure: Louis Pinard a voyagé pour son commerce jusqu'à Michilematinac et le lac Nipigon. Il s'est même rendu à la Baie

James. Il a laissé une relation écrite de ses voyages en 1692. Et Guillaume Pépin: ce fut l'un de ses fils "Jean" qui porta le nom de Pépin jusqu'aux rives du Mississipi, fleuve des Etats-Unis, l'un des plus grands au monde. Par contre, beaucoup ignorent que le plus vaste renflement de ce fleuve "Le Lac Pépin" doit son nom à la famille de notre ancêtre.

Arthur VII épousa le 23 mars 1909 Maria

rié à Gabrielle Gaudet.

Revenons à Arthur VII en 1919 vendit son bien pour venir demeurer à la ville de Nicolet. En 1922, il fut par son métier, engagé sur la ferme de l'Evêché comme fermier et jardinier. Ces fonctions, il les occupa pendant plus de 30 ans. Il a connu les évêques suivants: Mgr Gravel, Bruneault, Lafortune et Martin. Il fut le conducteur de Mgr Bruneault lors de ses visites. Il conduisait, le

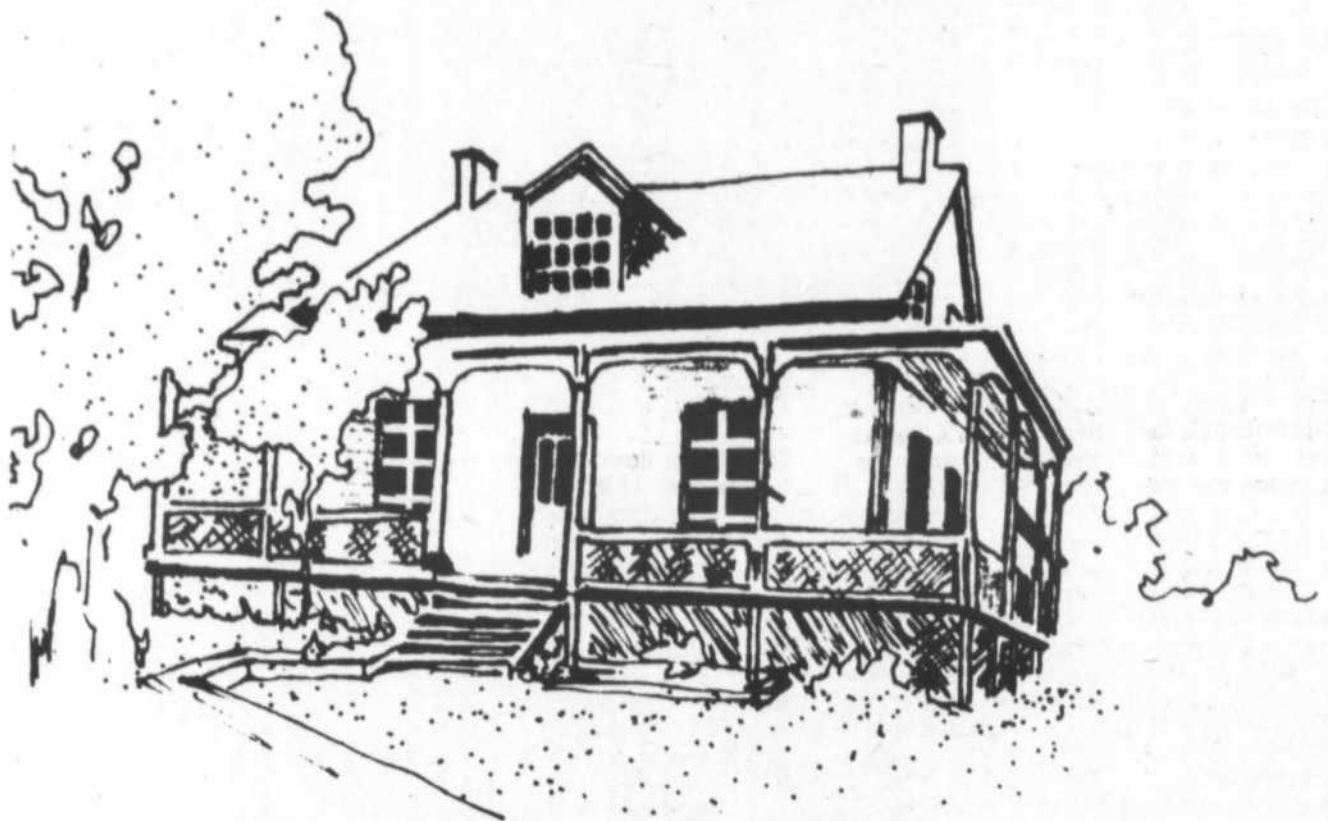
cieux des Soeurs Limoges, Hébert Côté et bien d'autres.

Après l'écroulis de Nicolet et la reconstruction du foyer pour vieillard, il y demeura jusqu'à sa mort survenue le 30 novembre 1970. Il est rare qu'une famille puisse fêter les 90 et 95 anniversaires d'un père qui avait conservé sa pleine lucidité.

Alain IX fils d'Antonio VIII le seul petit fils, continuera à perpétuer le digne nom de Flo-

mémoire de leurs ascendants, pour ceux dont ils s'honorent de porter le nom, dont ils constituent la race et auxquels ils tiennent comme les fruits aux branches, comme les branches aux racines."

Lignée Généalogique
1680: Louis Pinard et Marie Ursule Pépin.
1720: Guillaume Pinard dit Beauchemin et Marguerite Leclerc.



MAISON ANCESTRALE DE 1873 A 1919 BAS DE LA BAIE

Proulx fille d'Achille Proulx et d'Emma Proulx. Ils bâtirent leur foyer sur le bien ancestral jusqu'en 1919. Sont issus de l'union d'Arthur et Maria: 1) Henri VIII marié à Mariette Leblanc 2) Yvonne VIII mariée à Gérard Belcourt 3) Eva VIII mariée à Bernard Proulx 4) Alice VIII mariée à Damien Gauthier 5) Anita VIII mariée à Rodolphe Ducharme 6) Noël VIII marié à Yolande Désourdrie 7) Lucien VIII marié à Thérèse Beaulieu 8) Antonio ma-

fameux attelage dont était si fier l'évêque du temps (cariole l'hiver, carrosse l'été). Le 11 avril 1945, ce foyer heureux fut assombri par la mort de ce double personnage mère et épouse dévouées. Arthur VII quitta sa fonction à l'évêché en 1952 à l'âge de 79 ans. Un grave accident l'obligea à être hospitalisé durant un an. Devenu invalide, il demeura à la métairie St-Joseph, d'où il garda un souvenir inoubliable et inépuisable du dévouement pré-

rent.

Noble pensée que de celle de connaître ses devanciers, qui ont porté le même nom. Tous devraient éprouver ce sentiment légitime si bien exprimé par M. Charles de Riblé: "Chacun si modeste qu'il soit, lorsqu'il est issu de gens biens devrait savoir sa généalogie; chacun devrait y prendre intérêt et la transmettre à ses successeurs. La religion et la nature créent aux descendants l'obligation de garder un culte pour la

1756: Joseph Beauchemin dit Florent et Elisabeth Gauthier.
1792: Joseph Florent et Madeleine Beaubien.
1832: Louis Florent et Appoline Brassard.
1873: Joseph Florent et Henna Healy.
1909: Arthur Florent et Maria Proulx.
1954: Antonio Florent et Gabrielle Gaudet.
Alain Florent.

Lucien Florent, Membre de la société généalogique de la Mauricie.

HOMMAGES DE LA FAMILLE FORTUNAT PROULX A LEURS ANCÊTRES

Nous fêtons cette année le troisième centenaire de naissance de notre premier ancêtre canadien: trois cents ans nous reportent aux premiers temps de la colonie.

Ce modeste travail veut être un hommage aux ancêtres et un salut fraternel à toute notre immense famille dispersée à travers la province, mais unie par les liens du sang et d'une commune origine.

Ouvrons aujourd'hui cette vieille histoire pleine de souvenirs chers. L'ancêtre Pierre Proulx 1 est un chef de file à classer parmi les vétérans de la fondation de Trois-Rivières. Il y est arrivé en 1644, dix ans après la fondation du poste. Son père se nommait Louis Proulx et sa mère Suzanne Malé. Il venait de Curzon diocèse de Poitou, près de la Rochelle en France. Né vers 1626, Pierre 1 arrivait au Québec à l'âge de 18 ans. Il obtint en 1644 une concession au petit Cap-de-la-Madeleine, où il ambitionnait comme tout bon colon de s'installer. Après quelques années de durs labeurs, ayant terre et bâtiments, il décida de fonder un foyer. Il épousait à Champlain en 1669, Marie Gauthier, fille de Louis et de Jeanne Toreau venus de St-Paul de Paris, Ile de France. Le notaire de La Rue dressa son contrat de mariage. Son domaine se situait au fief Hertel, territoire de Champlain. Deux garçons virent le jour de cette union: 1) Joseph 11 et 2) Jean-Baptiste 11, célibataire. Celui qui nous intéresse 1) Joseph 11 né en 1672. (300 ans cette année) marié à Marie Josephte Dupont à Champlain en 1702. De cette union sont nés neuf enfants: trois garçons et six filles. Après avoir vécu à Champlain où sont nés et baptisés leurs enfants, Joseph et Josephte vinrent à Nicolet peu après 1719 où ils établirent le berceau de la famille nicolétaine Proulx, dans le bas de la rivière. Les deux plus en vue de ses enfants sont: 1) Jean-Baptiste 111 et 2) Antoinette 111 1) Jean-Baptiste 111 épousa Madeleine Pinard en 1747 2) Antoinette 111 épousa Jean-Baptiste Pinard en 1747. (Madeleine et Jean-Baptiste Pinard étaient fils et fille d'Antoine et

de Marie Jutras, famille pionnière de Nicolet). Sont issus du mariage de Jean-Baptiste Proulx 111 et de Madeleine Pinard: 1) Jean-Baptiste 1V 2) Louis 3) Joseph 4) Raphaël 5) Madeleine. 1) Jean-Baptiste 1V épousa Marie-Joseph Baby et perpétua les familles suivantes: Jean-Baptiste V marié à Madeleine Hébert, Jean-Baptiste Georges VI marié à Julie Alexander (fille de Dr Calvin). Jean-Baptiste Georges VI fut député et conseiller législatif de 1860 à 1867 et réélu à l'établissement de la confédération. Cette dignité, il la conserva jusqu'à sa mort survenue à Nicolet le 27 janvier 1884. Jean-Baptiste Georges VI était le père de Mgr Moïse Georges Proulx, qui fut professeur, procureur, et supérieur du Séminaire de Nicolet, sans oublier ses frères et sœur Edouard et Stevens, pères Jésuites, et Juliana Céline qui épousa Charles Hercule Héroux en 1873. Ce dernier fut Colonel et marchand à Nicolet. 2) Louis 1V épousa à Nicolet Marie-Anne Brassard, fille de Pierre Belarmin Brassard et d'Antoinette Pinard (Pierre, frère de Louis-Marie Brassard, curé de Nicolet de 1750 à 1800, donateur et fondateur de l'école latine vieux séminaire). Louis 1V fut a) seigneur de St-François du Lac, Baie du Febvre, et d'une partie de l'Ile Moras b) député de Buckinghamshire avec son gendre, François Legendre, arpenteur. (Le comté de Buckinghamshire débutait à la limite ouest de Lauzon et allait à la limite nord-est de Sorel. Il comprenait les paroisses de St-Nicolas, St-Gilles, St-Antoine, Ste-Croix, Lotbinière, St-Jean, St-Pierre, Gentilly, Bécancour, Nicolet, Baie St-Antoine, St-François, tout Yamaska excepté la seigneurie de Mme Burros. Ce comté avait droit à deux députés). Revenons à 2) Louis 1V et Marie-Anne Brassard: de cette union naquit une fille (unique) Marie-Anne qui épousa François Legendre, père et mère de Napoléon Legendre, écrivain. 3) Joseph 1V épousa à St-François du Lac en 1785, Geneviève Crevier, lignée des Seigneurs Creviers de St-François.



1ère rangée, Frère Dominique, 2e rangée, de gauche à droite, Stephen Proulx Fortunat Proulx.

Cette union donna cinq enfants dont: 1) Marguerite V épouse de Joseph Desaulniers Beaubien, 2) Joseph V époux de Sophie Wolfe, 3) Louis V époux de Colombe Brassard (nièce du Curé Louis-Marie) 4) Jean-Baptiste V, (Batoche) époux de Flore Lemire. 2) de Joseph V et Sophie Wolfe sont issus: 1) Louis VI époux d'Aurélien Landry 2) Marguerite VI épouse de J.-Marie Pinard 3) Sophie VI épouse de Séverin St-Laurent 4) Euxèbe VI époux d'Éléonore Brassard, père d'Achille et grand-père paternel d'Antonio Proulx, eudiste, qui a célébré 50 ans de vie sacerdotale le 5 février 1972, 5) Julie VI épouse de Calixte Vadeboncoeur, 6) Noël VI époux de Joseph Carpentier, 7) Alfred VI époux d'Elisabeth Paré: sont issus: 1) Arthur VII, père de Georges Henri VIII Georges Étienne VIII, Fleurance VIII. 8) Donat VII époux d'Octavie Duval issue Marguerite VIII épouse d'Ernest Côté, 9) Wilfrid VII époux d'Hermine Pinard issus: Alfred, Irénée, Henri, Annette, Yvonne, Alice, Madeleine, Marguerite, 10) Noël VII époux d'Alice Brassard, parents de Maurice, Marie-Paule, Marcelle,

Thérèse, etc.

3) Louis V époux de Colombe Brassard, parents de: 1) Marie VI épouse d'Edouard Houle, 2) Hubert VI époux d'Émilie Morel parents de 1) Louise VIII épouse de Jean-Baptiste Lecompte, 2) Rose de Lima VII épouse du Dr Denis Desaulniers, 3) Alice VI épouse de Pierre Leclerc, 4) Madeleine VI, célibataire, 5) Georges VI époux d'Hermine Manseau, 6) Wilfrid VI, célibataire, 7) M. Aimée VI épouse de Georges Houle, 8) Yves VI époux d'Angèle Beaulac. (Nous y reviendrons). 4) Jean-Baptiste V dit (Batoche) marié à Flore Lemire: de ce mariage sont issus 1) Arlina VI, 2) Mélanie VI, 3) Jean-Baptiste Rock VI, 4) Eutychiane VI, 5) Edmond VI. Jean-Baptiste V dit Batoche, élève au séminaire de Nicolet de 1803 à 1811, confrère de Mgr J. Norbert Provencher, évêque. Il fut aussi député de Buckinghamshire de 1825 à 1830. 3) Jean-Baptiste Rock VI, son fils s'établit au rang de St-Michel, 4) Edmond VI époux de Sophie Houle, établit dans le rang des 60 et père de 1) Marie VII, 2) François VII, 3) Joseph VII, 4) Octave VII, 5) Ludger VII,

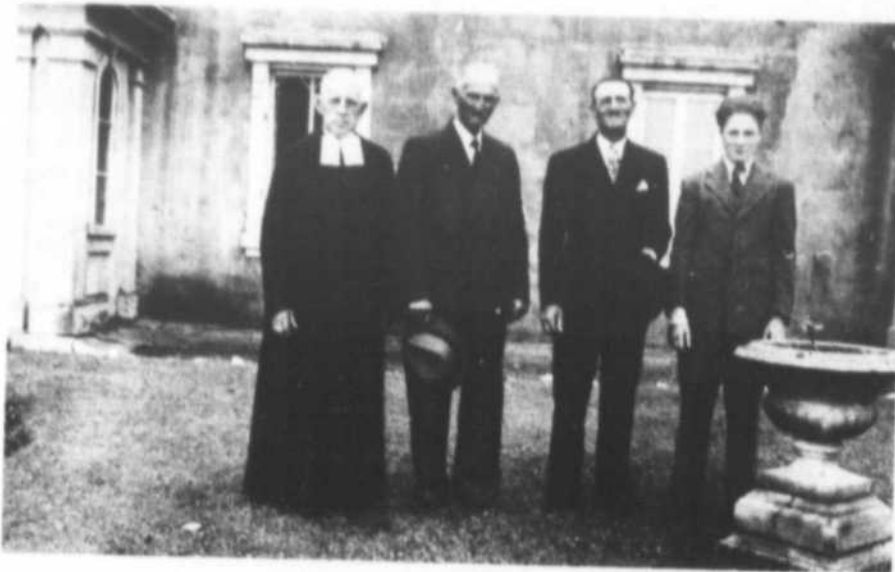
6) Onésime VII, 7) Eutychiane VII épouse d'Alfred Tourigny, de St-Grégoire. Revenons à Yves VI et Angèle Beaulac, mariage à Nicolet en 1852 sont issus de cette famille: 1) Louis-Yves VII époux d'Hermeline Denoncourt, père d'Arthur des 60, 2) Emma VII épouse d'Achille Proulx, parents de 1) Maria VIII et de Joseph, Henri, Elphège, Robert, Antonio, père eudiste et d'Eva. 3) Omer VII époux d'Alice Leclerc parents de Nestor, Steven, Wellie, Antonio, Charles, Almanzor, Lucien, Wilfrid, Wilbrod, Arsélia et Florette. 4) Philippe VII époux de Régina René, pas de descendants. 5) Octavie VII épouse d'Evariste Duval, parents de Octavie, Yvonne et Edmond. 6) Eugène VII époux de Julie Belly, pas de descendants. 7) Oliva VII épouse de Gédéon Beauchemin, pas de descendants. 8) Edouard VII époux d'Elisabeth Lupien, pas de descendants. 9) Denis VII époux de Marie Hébert, parents d'Alice, Emile, Rodolphe, Angéline, Juliette, Rosaire, Cécile, Jean-

Baptiste, Marie-Anne, Berthe, Omer ptre curé, et Joachim.

9) Denis VII et Marie établirent leur berceau à Pointe au Sable (terre occupée aujourd'hui par Bruno Houle). Cette vieille maison de pierres à toit pointu, où virent le jour, quatre de ses enfants: Alice, Rodolphe, Emile et Angéline. Quelques années plus tard il vendit son bien et racheta au rang des 60, une terre ayant déjà appartenu à Jean-Baptiste Georges Proulx, Gédéon Beauchemin de qui Denis l'acheta. Denis avantagea son fils aîné Emile, et ce dernier en fut propriétaire durant de nombreuses années. Il légua son bien à son fils Marc, qui en est le propriétaire actuel (1972). 10) Lydia VII célibataire. Et arrivons au benjamin, 11) Fortunat Proulx VII marié à Clara Hébert. "FORTUNAT PROULX ET CLARA HEBERT" Fortunat Proulx, fils d'Yves et d'Angèle Beaulac, vit le jour le 1er mai 1873 (famille presque centenaire), à la demeure de ses parents, vieille maison de pierres ancestrales. Il fréquenta l'école du rang. Devenu adolescent, il fut l'un des premiers élèves de l'éco-

le des Frères de Nicolet en 1888. Le 15 janvier 1901 il épousa à St-Grégoire, Clara Hébert, fille de Félix et de Caroline Béliveau. Il s'établit à Pointe au Sable, terre occupée aujourd'hui par François Proulx. Virent le jour en cette demeure: Yves VIII (1), Armand VIII (2), Bernard (3), Marcelle (4), Yvette (5), et Angèle (6). Quelques années plus tard, il acheta de son frère Eugène, la terre et maison ancestrales que nous connaissons de nos jours. Sont nés dans cette maison. Bernadette (7), Fortunat (8), Henri-Paul (9), et Anatole (10). Henri-Paul possède actuellement le vieux bien. Fortunat fit parti de la chorale de la Cathédrale de 1888 à 1921. De sa belle et puissante voix de ténor, il a su rassembler les foules, capter son auditoire, et même les tout petits qui ne connaissaient pas la valeur de la musique. Il s'occupa activement des domaines municipal, scolaire et gouvernemental. On le vit maire de la municipalité de 1910-1915 et de 1916-1917, aussi conseiller municipal et marguillier. Il fut candidat au fédéral en 1921 et candidat au provincial en 1931. Il fut propriétaire-fondateur de la fabrique des 60 avec son frère Denis. Cette dernière fondée en 1905, fut combinée pour le beurre et le fromage, suivant les exigences du marché. Elle a eu successivement pour propriétaires: 1905-Denis et Fortunat Proulx, fondateurs. 1914-Amédée Boucher, 1916-Zéphirin Lemire, 1917-Donat Boisvert. Brûlée à l'automne 1919, elle fut rebâtie en mars 1920 par un syndicat composé de MM. Denis-Fortunat-Steven-Walger Proulx et de Joseph Hubert. Ces derniers en furent propriétaires jusqu'à la dissolution du syndicat en 1944. Il coopéra étroitement à la mise en marche de la Caisse Populaire (membre fondateur dès 1922) Fortunat marcha dans les sillons tracés par ses ancêtres en cultivant la terre. Yves VI - Louis V - Joseph IV - Jean-Baptiste III - Joseph II - Pierre I.

Voici l'enseignant le Frère Dominique (belle



let le 7 février 1935, à Jérôme Pinard, fils d'Évariste et de Emma Beauchemin. Ce mariage donna 2 filles jumelles (Madeleine et Mance). Angèle est décédée le 27 décembre 1935. YVETTE mariée à Nicolet le 26 août 1936, à Blaise Laplante, fils de Joseph et de Marie Désilets. Ce couple donna naissance à 9 garçons et 5 filles (Maurice, Robert, Bernard, Paul, Jean, Mario, Pierre, Daniel, Michel, Lise, Cécile, Claire, Victoire et Denise).

sont nés 5 filles - 2 garçons (Claudette, Francoise, Réjeanne, Anne, Ghislaine, Florent et Sylvain). ANATOLE marié à Nicolet le 10 novembre 1951, à Pauline Rousseau, fille d'Herman et de Thérèse Allard. De cette union virent le jour 2 filles - 3 garçons (Diane, Sylvie, Pierre, Jean-Martin et Christian). EPILOGUE. Noble pensée que celle de connaître ses devanciers qui ont porté le même nom. Ce souvenir pieux envers



La Maison Ancestrale, Bas de la Rivière.

figure Nicolétaine) avec les trois générations: Fortunat Proulx, son fils Yves Proulx et le fils de ce dernier Yvon Proulx. En ce tricentenaire, voici une partie de la descendance de Pierre I. YVES marié à Nicolet le 24 février 1930, à Marie-Jeanne Nourry, fille de Donat et d'Alexina Proulx. De cette union naquit 8 garçons - 7 filles (Yvon, Claude, Jean-Guy, Michel, Louis, Maurice, Fortunat, Jacques, Jeannine, Suzanne, Angèle, Annette,

Hélène, Irène et Pierrette). ARMAND marié à Nicolet le 1er juillet 1937, à Madeleine Beaulac, fille de Basile et de Marie-Louise Grandmont. Ce mariage a donné naissance à 4 filles et 1 garçon (Louise, Francine, Christiane, Raymonde et Hébert). Armand est décédé le 3 septembre 1965. BERNARD marié à Nicolet le 22 avril 1933, à Eva Florent, fille d'Arthur et de Maria Proulx. De cette union virent le

jour 1 garçon - 6 filles (Jean-Marc, Bibiane, Fernande, Marcelle, Madeleine, Nicole et Danielle). MARCELLE marié à Nicolet le 7 février 1928, à Lucien Fleurent, fils de Jean-Baptiste et de Marie-Anne Lupien. 10 garçons - 2 filles sont nés de ce mariage. (Léo-Paul Jean-Louis, Bertrand, André, Gaston, Gilles, Claude, Marcel, Guy, Pierre, Gisèle et Marielle). ANGELE mariée à Nico-

BERNADETTE mariée à Nicolet le 16 octobre 1934, Jean-Paul Proulx, fils de Walter et de Laura Bourgeois. Sont issus de cette union 8 filles - 2 garçons (Laure, Aline, Céline, Judith, Monique, Gertrude, Jocelyne, Ginette, Germain et René). FORTUNAT né le 4 décembre 1914. Sépulture le 19 mars 1915. HENRI-PAUL marié à St-Grégoire le 1er mai 1943, à Marielle Dupont, fille d'Emile et de Alida Gélinas. De cette union

les ancêtres ne restera pas sans récompense. Frédéric Ozanam a-t-il dit: "La bénédiction de Dieu est sur les familles où l'on se souvient des aïeux".

Lucien Florent
Membre de la Société
Généalogique de la
Mauricie.

Avec les compliments
de ses enfants, Ber-
nard, Anatole, Yves,
Henri-Paul.

Hommage de la Famille Bruno Beauchemin à leurs Ancêtres

En cette année du tricentenaire, chers parents, chers amis, parcourons ensemble la généalogie de nos ancêtres. Elle peut être un hommage à ces pionniers énergiques qui sont venus de France. Le souvenir vivifiant de leur énergie, nous aidera à marcher fièrement sur leurs traces.

Ouvrons à nouveau cette vieille histoire pleine de souvenirs chers.

L'ancêtre "Louis Pinard", maître chirurgien, chirurgien major de Trois-Rivières, né vers 1633 du mariage de Jean Pinard et de Marguerite Gaigneux, de notre Dame la Rochelle, est décédé en 1695.

Il vint au Canada comme chirurgien vers 1648 et repassa en France le 23 août 1650 pour parfaire ses études de chirurgien. Maître chirurgien à son retour en 1656 et établi à Trois-Rivières il commença aussitôt à pratiquer son art à la garnison. En 1666, Jacques Duton est à son emploi comme serviteur chirurgien. Son fils Claude (enfant issu de son premier mariage) sera chirurgien lui aussi et commence sans doute ses études sous la direction de son père.

Louis Pinard, était en rivalité avec le chirurgien Michel Gamelin, dont il redoutait la concurrence, et qui devint plus tard le beau-père de son fils Claude époux de Françoise Gamelin.

Louis semble avoir été estimé, puisqu'il fut longtemps syndic des habitants, marguillier et procureur de l'église de Trois-Rivières. En 1670, Louis s'établit dans sa seigneurie de l'Arbre à la Croix (héritage de son beau-père, Jacques Hertel) à Champlain (Seigneurie de la Pinardière). Il s'occupa de culture et du commerce des fourrures. Plus tard, on le re-

trouve à Batiscan où il fut inhumé le 12 janvier 1695.

Premier mariage: Louis Pinard I avait signé devant le notaire, Séverin Ameau, le 11 juin 1657, un contrat de mariage avec Marie-Madeleine Hertel, (première fille, née à Trois-Rivières (trifluvienne) fille de Jacques et de Marie-Marguerite. Sont issus de cette union, (Louis et Madeleine) 6 enfants, 3 garçons et 3 filles: 1) Madeleine II qui épousa André Bonin 2) François II marié à Martin Giguère dit Despins, 3) Antoine II qui épousa Madeleine Baudet 4) Claude II (chirurgien) qui épousa Françoise Gamelin (fille de Michel Gamelin, chi-



M. Louis Beauchemin



Adeline Beauchemin

urgien) 5) Marguerite II mariée à François Raiche (lignée des Raiche de Nicolet) 6) Louis II épousa Madeleine Renou. Ces

mariages sont les sources des familles de St-François du Lac, Baie du Febvre et Nicolet. De Louis II époux de Madeleine Renou descendent les familles Gauché Lauzière et Lauzé.

Deuxième mariage de Louis I le 30 novembre 1680 à Marie Ursule Pépin, fille de Guillaume Pépin dit Tranche-Montagne et de Jeanne Méchin. Sont issus de cette union: 1) Antoine II 2) Marie Ursule II 3) Guillaume II 4) Jean-Baptiste II Guillaume II dit Beauchemin, épousa à Trois-Rivières le 8 janvier 1720, Marguerite Leclerc, fille de Jean Leclerc et de Marie-Claire Loiseau. Sont issus de cette union: 1) Marie Joseph III 2) Guillaume III 3) Marguerite III 4) Jean-Baptiste III 5) Joseph III 6) Marie Louise III 7) Louis Hyacinthe.

Guillaume II est l'ancêtre des familles Beauchemin de la région, je dirais même de la province: Yamachiche, Shawinigan, Montréal, etc...

Guillaume III marié en deuxième nocces à Marie Joseph Marcotte de Batiscan le 14 mai 1753. Cette union donna naissance à: 1) Joseph IV 2) Marie Joseph IV 3) François IV 4) Marguerite IV 5) Guillaume IV.

1) Joseph IV marié à la Baie du Febvre le 17 janvier 1779 à Antoinette Daneau. Sont issus de ce mariage: 1) Etienne V 2) Marguerite V 3) Madeleine V 4) Louis V 5) Jean-Baptiste V 6) Joseph V 7) Pierre VI 8) Angèle V 9) Antoine V.

Parlons de la famille mémorable d'Antoine V Beauchemin V 9) Antoine V épousa à la Baie du Febvre, Marguerite Fontaine le 7 février 1807. Cette union donna le jour: 8 enfants, 4 filles et 4 garçons et voici: 1) Adélaïde VI 2) Marie VI 3) Hyacinthe VI 4) Hermine VI 5) Agnès VI 6) Antoine VI 7) François VI 8) Charles Odilon VI.

Palons de Hyacinthe docteur de Yamachiche, fit ses études collégiales au séminaire de Nicolet. Entré à 12 ans, il fit ses études de 1832 à 1841. Il pratiqua la médecine à Yamachiche où il maria à ce village (Yamachiche) Marie Louise Elzir Richer dit Laflèche (même lignée de Mgr Laflèche 2e évêque de Trois-Rivières) fille d'Abraham et de Christine Comeau. Christine Comeau était la sœur d'Alexandre Comeau, célèbre bureaucrate lors des troubles de 1837 et le véritable fondateur de la police de Montréal.

Parlons de Marie Louise Elzir: M. Louise était la sœur de Narcisse Généreux, qui épousa à Nicolet Hermine Proulx fille de Raphaël (frère de l'honorable Jean-Baptiste Georges Proulx) et de Julie Lamy.

Revenons à Hyacinthe V et d'Elzir dont le mariage fut célébré à Yamachiche le 6 mars 1848. Sont issus de cette union 1) Charles Nérée (Médecin et poète) VI 2) Louise Evéline VI 3) Zénoïde VI 4) Odilon VI.

Revenons à Charles Odilon VI unit sa destinée à Louise Valois de Pointe Claire Montréal. Sont issus de ce mariage 8 enfants, un garçon et sept filles.

Charles Odilon VI né en 1822 à Ste-Monique comté de Nicolet d'Antoine Beauchemin, cultivateur et de Marguerite Fontaine. Les annales du Séminaire de Nicolet portent mention qu'Odilon Beauchemin y fut inscrit de 1836 à 1841 et qu'il se révéla brillant élève. Son ingéniosité de mécanicien était remarquable dès ses années de collège, l'histoire ajoute qu'il construisit l'orgue du Séminaire, qu'il reliait à temps perdu les livres de ses maîtres dans de jolies couvertures de fantaisies. Il s'initiait à sa fonction future d'imprimeur et de libraire. Il fut

fondateur de la librairie Beauchemin 1) O. Beauchemin, 2) Beauchemin & Valois, 3) Librairie C.O. Beauchemin et fils "Que d'efforts approtés pour donner à la Librairie Beauchemin l'importance et le renom qu'elle se créa dans tout le monde dès 1871. L'Almanach du Peuple était publié chez Beauchemin et pénétrait dans les foyers Canadiens". 4) Librairie Beauchemin Ltée etc... Louis Charles Beauchemin VII continua à marcher sur les traces de son père.

Retournons à la cinquième génération. 5) Jean-Baptiste Beauchemin époux de Madeleine Poirier dont le mariage fut célébré à St-Gregoire le 17 février 1814. De cette union, naquirent: 1) Jean-Baptiste VI 2) Olivier VI 3) Zoé VI 4) Félix VI 5) Olive VI

LE PLUS FORT TIRAGE AU CANADA

6) Madeleine VI.

4) Félix VI épousa, Emélie Pinard de Ste-Monique le 1er février 1853. Cette union donna naissance à: 1) Rébecca VII 2) Jean-Baptiste VII 3) Emélie VII 4) Gilles VII 5) Louis VII.

5) Louis VII marié à Adeline Beauchemin à Ste-Monique le 6 février 1877. Sont issus de ce mariage: 1) Arthur VIII marié à Marie Anne Denis en 1910 2) Henri VIII marié à Annette Pinard en 1911 3) Clotilde VIII marié à Jean-Baptiste Bourgeois en 1911 4) Achille VIII marié à Méléda Foucault en 1912 5) Régina VIII marié à Irénée Milot en 1903 6) Brigitte VIII marié à Wilbrod Jutras en 1903 7) Bruno VIII marié à Lucie Cardinal en 1923 7) Bruno Beauchemin VIII épousa Lucie Cardinal à Nicolet le 2 avril 1923. Sont issus de cette union:

Guy, Raymond et Pierrette
signé: Lucien Florent

ALMANACH du peuple BEAUCHEMIN

pour
1943
(73^e ANNÉE)
Trois-Rivières, Canada, 1941



LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITÉE
MONTRÉAL

Wellie Trudel
Petit St-Esprit près
de la route à Guillaume



**Lessard
Machinerie**

St-Wenceslas

ASSOCIATION
des Professeurs
de la région de
Nicolet

*Hommages à nos ancêtres
de la part d'un
ex-citoyen nicolétain*

La famille Trahan

"L'histoire a toujours été regardée comme la lumière des temps, la dépositaire des événements, le témoin fidèle de la vérité. L'histoire, c'est le passé de la vie se survivant à lui-même". La cordaire.

Réfléchissant sur cette pensée d'un écrivain célèbre, je considère que les souvenirs du passé sont des rayons de lumière rejaillissant sur le présent.

Les fêtes du "tricentenaire de Nicolet", c'est une page d'histoire qui s'écrit; c'est en même temps l'occasion toute désignée de faire revivre les jours anciens dans une optique d'ACTUALITE. Le temps ne saurait effacer la trace des grands hommes; dès qu'on se replonge en son coeur et qu'on scrute les âges, on découvre avec joie qu'il y a en chacun de nous...des mondes. Parmi toutes ces figures d'autrefois qui ont largement contribué au progrès, à l'évolution de Nicolet, cette coquette ville d'un cachet particulier, il conviendrait sans aucun doute d'évoquer la mémoire du juge ARTHUR TRAHAN.

Fils de Narcisse Trahan et de Rébecca Rousseau, il naquit en 1877. Ayant eu le malheur de perdre sa mère, dès son tout jeune âge, il fut mis à rude épreuve: à 5 ans, il était déjà pensionnaire à Saint-Grégoire, chez les Frères des Ecoles Chrétiennes. Il poursuivit ses études au Séminaire de Nicolet, où il fut brillant élève, puis il fit sa philosophie au noviciat des Pères Dominicains, à Saint-Hyacinthe. Il s'orienta ensuite vers la carrière du Droit et devint avocat.

Il épousa Joséphine Dufresne, fille de Honoré Dufresne, notaire, et de Joséphine Blondin; 2 filles et 5 garçons naquirent de cette union: Marie-Thérèse, Madeleine, Paul-Arthur, Bernard, Jacques, Raymond, (mort en bas âge) et Marcel.

Après le décès de sa femme, il épousait, en 1924, Diane Leduc, originaire de Hull; un fils - Gilles - naquit de ce second mariage.

Le juge Arthur Trahan a eu le privilège et l'honneur de donner deux de ses enfants à l'Eglise: MARIE-THERESE, en religion, Soeur Sainte-Marie, de la communauté de l'Assomption de la Sainte Vierge. (Nicolet). Intelligente et bien douée, Soeur Sainte-Marie se dévoua sans compter dans le domaine de l'enseignement. Devenue archiviste de sa communauté, elle collabora activement à la préparation d'un ouvrage important ayant pour titre: LES ORIGINES DES SOEURS DE L'ASSOMPTION DE LA SAINTE VIERGE.

Rédigé par GERMAIN LESAGE, O.M.I., le premier volume fut publié en 1957. Soeur Sainte-Marie mourut en 1958.

Ame profondément religieuse et mariale, son

apostolat ne connut point de bornes. Dans l'Audela, elle rayonne encore parmi les siens par la puissance de son souvenir.

BERNARD, en religion - Père Bernard-Marie Trahan, de l'Ordre des Dominicains (Ottawa) est missionnaire au Japon depuis maintenant 34 ans. Il y a occupé le poste de procureur et de vicaire provincial durant plusieurs années; il est actuellement curé de la paroisse de Sendai où, grâce à son zèle infatigable, sa chrétienté est des plus florissantes.

"Tel père, tels fils", affirme-t-on parfois. En l'occurrence, ce proverbe ne saurait mieux convenir, puisque tous les fils du juge Arthur Trahan optèrent pour la carrière du Droit. Et qui plus est, à l'exemple de leur père, Jacques et Marcel accédèrent également à la Magistrature. Dans des

sphères bien différentes, leurs aptitudes et leurs énergies sont entièrement vouées au service de la société.

Quant à Madeleine, aspirant à modeler sa vie sur celle de sa soeur aînée, elle consacra la majeure partie de ses loisirs à des oeuvres de bienfaisance ou d'apostolat.

Revenons maintenant au rôle que le juge Arthur Trahan fut appelé à jouer dans NICOLET, sa ville natale qu'il chérissait à plein coeur.

Il donna le meilleur de lui-même aux affaires municipales puis, dans le domaine de la politique, tour à tour député à la Législature Provinciale et au Parlement Fédéral, ne reculant devant aucun obstacle, il travailla d'arrache-pied au progrès du comté de NICOLET.

Dans le monde juridique, le juge Arthur Trahan a fait ses preuves: ses jugements étaient avant tout dictés par le bon sens et par la justice. Plusieurs de ces jugements furent cités dans les annales judiciaires de l'époque et les manuels de Droit en font encore mention.

En 1914, il forma une société légale avec l'Honorable J.A. Tessier, ministre de la Voirie, et F.X. Lacoursière, société connue sous le nom de Tessier, Trahan et Lacoursière qui fut l'une des plus importantes des districts de Trois-Rivières et Nicolet.

En 1910, il a été nommé par le gouvernement de la province de Québec secrétaire de la Commission pour refondre, consolider et modifier le code municipal.

Le 2 juin 1913, il était élu député de Nicolet à l'Assemblée Législative pour remplacer l'Honorable C.R. Devlin.

Il fut chargé à la session de 1915 de proposer l'adresse en réponse au discours du Trône.

Comme député, il a obtenu la création du district judiciaire de Nicolet inauguré solennellement en la ville de Nicolet le 14 octobre 1950 lors d'une séance mémorable de la Cour présidée par Sa Seigneurie Monsieur le juge Drouin et à laquelle assistaient Sa Grandeur Monseigneur Brunault, l'Honorable Sir Lomer Gouin, les Honorables J. Allard et J.A. Tessier et plusieurs autres personnalités tant religieuses que civiles.

Il a favorisé de toutes ses forces le développement industriel de la ville de Nicolet. Il a été directeur de la Compagnie Louis Caron & Fils Ltée et de la Union Optical Company.

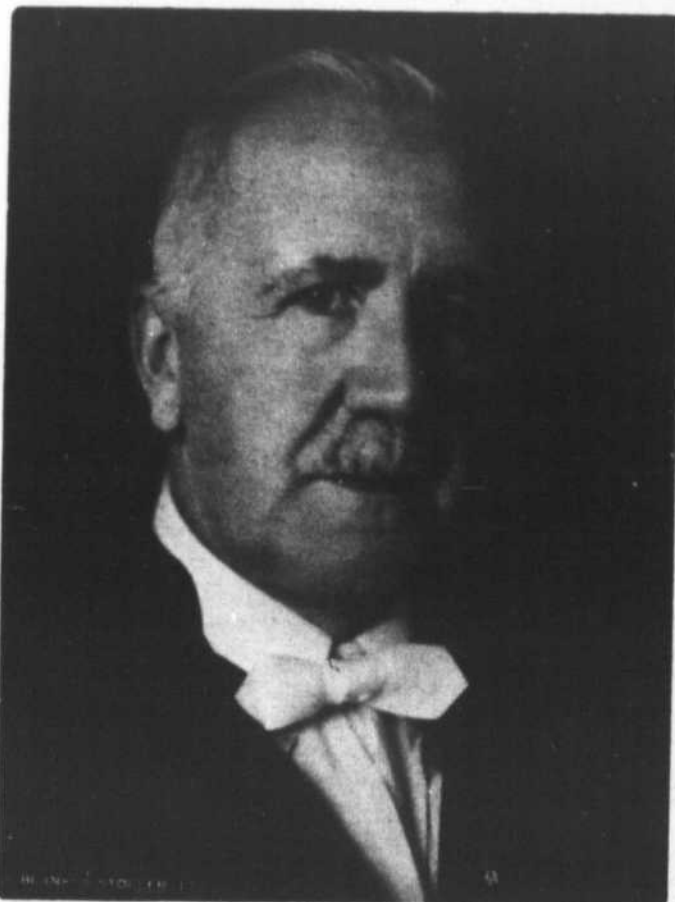
Il a été membre de l'Association des Manufacturiers Canadiens, de la Société Coopérative pour la production des grains de semences.

Parmi les goûts divers que la Providence lui avait départis, l'amour des livres fut son passe-temps de prédilection. Bibliophile consommé et averti, son cabinet de lecture faisait ses délices et sa fierté.

"Heureux ceux qui aiment à lire!" s'exclamait un grand maître de la pensée.... De toute évidence, la lecture nourrit l'intelligence, elle l'élève et la purifie. Le juge Arthur Trahan le savait bien.

Le 26 septembre de l'année 1950 il s'éteignit....je dirais presque en soulignant de ses traits de plume très caractéristiques - le dernier livre de son choix: LA VIE DE SAINT BERNARD et cela en pensant à son cher fils, missionnaire au lointain JAPON. Voilà ce qui s'appelle: "de la suite dans les idées et le coeur".

La figure du juge Arthur Trahan, sa forte personnalité ne sauraient sombrer dans l'oubli - son nom est passé dans l'histoire de NICOLET.



L'Honorable Juge Arthur Trahan

par MADELEINE TRAHAN, secrétaire familiale

Madeleine Trahan

Marcel Trahan, né à Nicolet le 27 mars 1914, fils de Arthur Trahan, juge à la Cour supérieure de Québec, et de Joséphine Dufresne.

Études primaires à Nicolet, chez les Frères des Ecoles Chrétiennes, puis au Jardin de l'Enfance du Miles-End des Soeurs de la Providence de Montréal.

Études secondaires au Séminaire de Nicolet. A la fin de ces études, séjour de quelques mois à l'Abbaye des Bénédictins de St-Benoît-du-Lac.

Études en droit à l'Université de Montréal de 1936 à 1939 alors qu'il a été admis au Barreau de Montréal. Au cours de cette période, à l'Université, il a participé à différentes activités universitaires, telle la Revue Bleu et Or, avec mesdames Amanda Alarie et Olivette Thibault et plusieurs autres artistes du temps; et la Société des Débats dont il était trésorier.

Gagnant du Trophée Villeneuve en 1938, lors du débat interuniversitaire (Universités de Montréal, de Laval et d'Ottawa). Les autres participants pour l'Université de Montréal étaient l'ex-premier Ministre Jean-Jacques Bertrand, le maire Jean Drapeau et le juge Albert Lemieux.

Inscrit à l'étude légale Côté, Poupert et Trahan jusqu'en 1943 alors que le premier mars de la même année, il était nommé conseiller juridique à la Cour de Bien-Être Social de Montréal où, plus tard, il a agi comme greffier, administrateur et, à l'occasion comme juge suppléant. En, février 1961, il a été nommé Coroner du district de Montréal où il est resté jusqu'au 27 septembre 1965, date à laquelle il est assermenté juge de la Cour de Bien-Être Social.

Participant à plusieurs organisations, il est:

- vice-président de l'Union internationale des magistrats de la jeunesse;
- membre du comité scientifique de l'OPTAT (Organisme de prévention et de traitement de l'al-

coolisme et autres toxicomanies);

- membre de la National and Parole Association;
- ex-directeur de la division "Famille et Enfance" du Conseil Canadien de Bien-Être;

- président de la Société de Criminologie de Montréal;

- participe, comme conférencier, à différents Congrès de Caritas Canada.

De plus, il a collaboré avec le Service de la Police de Montréal dans l'oeuvre entreprise pour la prévention de la délinquance en visitant, à titre de conférencier, presque toutes les écoles de la ville de Montréal, y rencontrant les parents des élèves.

De 1954 à 1957, il a été représentant du ministère de la Justice au sein d'un comité interministériel chargé de planifier les politiques de protection de l'enfance.

Il fut aussi directeur-général de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, et cela jusqu'en

1942 lors des fêtes du tricentenaire de Montréal.

Membre-fondateur du Conseil Ahuntsic des Chevaliers de Colomb, il s'est aussi intéressé à diverses activités sportives, telle la Course de Six-Jours avec le promo-

teur René Paquin.

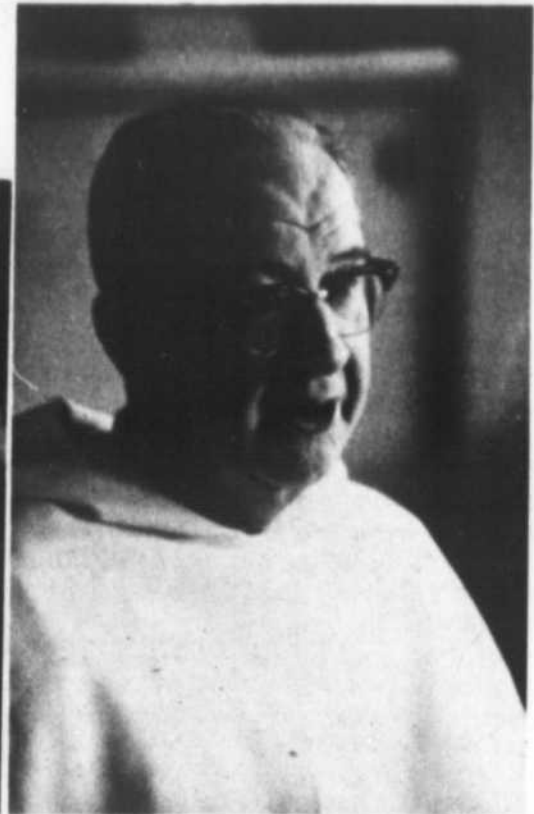
En 1969, il était président honoraire du tournoi international de Hockey Bentam, et il est président de la ligue de hockey d'Outremont.

Le 15 septembre 1945, il épousait - en

l'église St-Raphaël de Montréal - mademoiselle Emilie Bourbonnière, travailleuse sociale professionnelle, et il est le père de trois enfants: Anne-Marie, avocat, Etienne et Dominique.

Révérend Père Bernard Marie Trahan o.p.

Soeur Sainte-Marie Marie-Thérèse Trahan décédée en 1958



Messieurs les juges Jacques et Marcel Trahan



M. LE JUGE JACQUES TRAHAN

M. le juge Jacques Trahan est né à Nicolet le 7 septembre 1911, étant le fils de l'Honorable juge Arthur Trahan et de Joséphine Dufresne.

Il a fait ses études classiques au Séminaire de Nicolet.

Il a été reçu avocat en 1939.

Il a fait partie de l'étude de l'Honorable E.S.L. Patenaude et Associés jusqu'en 1953.

En 1953, il s'associa à M. Robert Hodge et à M. J. Armand Trudelle pour former l'étude légale Trahan, Hodge et Trudelle. Il a été:

Conseiller du jeune Barreau -

Echevin de la Cité d'Outremont de 1961 à 1964 -

Conseiller municipal de St-Hippolyte, comté Terre-

bonne, de 1960 à 1964 - Président du Conseil d'administration de l'Hôpital Mont-Providence jusqu'en décembre 1969 - Marguillier à St-Germain d'Outremont -

Juge à la Cour municipale de Montréal du mois d'août 1963 au mois d'octobre 1964 alors qu'il a été nommé juge à la Cour des Sessions de la Paix de Montréal -

Secrétaire-trésorier de la Conférence des Juges du Québec et en est devenu président pour l'année 1968-69 -

A présidé l'enquête sur l'Hôpital Charles LeMoine ainsi que l'Enquête sur l'Hôpital Saint-Louis de Windsor à la demande du ministère qui était alors connu sous le nom de Ministère de la Santé -

A la demande du Ministère de la Justice, a agi comme coroner ad hoc dans de nombreuses enquêtes dont celle de l'Ursine Monsanto, celle de l'Echangeur Turcot, celle du Pont de Trois-Rivières et plus spécialement dans l'enquête du coroner à l'occasion de la mort de l'Honorable Pierre Laporte à l'automne 1970 -

Il est: Président du Conseil d'administration de l'Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal -

Président de la Société d'Orientation et de Réhabilitation Sociale depuis le 10 juin 1970 -

Président élu du Conseil d'administration de l'Association des Hôpitaux de la Province de Québec - Membre du Barreau Canadien -

Membre de la Société de Criminologie du Québec -

Président de la Commission de contrôle des permis d'alcool du Québec

depuis le premier septembre 1971 c'est-à-dire depuis l'entrée en vigueur de la Loi de la

Commission de contrôle des permis d'alcool du Québec qui a remplacé la Régie des alcools du Québec quant à ce qui concerne le contrôle des permis.

Il est marié à Claire Lafond -

De cette union sont nés trois enfants:

Un fils MARC qui est avocat et au surplus éditorialiste au poste CJMS où il a été animateur des émissions "Campus", "Radio-Dialogue" et où il animera à compter de l'automne 1972 l'émission "En Profondeur" -

Une fille JOSE qui est diplômée en lettres de l'Université de Montréal -

Un fils JEAN-LUC qui est finissant au Collège Brébeuf de Montréal.



M. Louis Martin
1843—1923

Mme Louis Martin
1850—1943



M. J. Alphonse Martin
1915—1963

La famille Martin

Monsieur Arthur Martin arriva à Nicolet, sa patrie d'origine, au cours du mois d'octobre 1920. Il venait établir une succursale de l'American Optical Company Limitée, de Southbridge, Mass., une des compagnies d'optique les plus importantes du monde entier. Il avait toujours désiré revenir à Nicolet où demeurait sa famille. Quand il était surintendant d'usine à Southbridge, il avait exercé une forte influence pour le choix de Nicolet comme site de la future industrie canadienne. Après de multiples tractations, la lunetterie s'implanta à Nicolet et devint prospère.

La famille Martin est fortement ancrée au coeur du Québec. Le premier ancêtre, Pierre marié à Catherine Chailié, arriva au Canada sur le navire "Le Jason", en 1737 et il venait de Bourgogne. Il avait été choisi par Jacques Simonet, directeur des Forges Saint-Maurice, pour y venir travailler comme employé. Pierre Martin avait deux fils, Etienne et Pierre, tous deux nés en France. La descendance d'Etienne s'établit sur les rives du Lac Saint-Pierre, la branche cadette émigra en grande part dans l'Illinois et l'Indiana. Etienne Martin, ancêtre de M. Arthur Martin, cultiva une terre à la Pointe-du-Lac et ses descendants essaimèrent à Yamachiche, Trois-Rivières, La Baie et Nicolet. Le grand-père de M. Arthur Martin, Louis époux de Joseph Desaulniers et marié à Yamachiche le 5 août 1820, vint s'établir à Nicolet au milieu du 19^e siècle. Dix enfants naquirent de ce mariage.

Le père de M. Arthur Martin, Louis, épousa Emélie Précourt, de Saint Zéphirin, le 26 novembre 1871. Il avait fait ses études au Séminaire de Nicolet, de 1855 à 1862 et devint négociant à Nicolet. Il vivait dans l'ancienne maison, maintenant démolie et acquise par son père, sur la rue Brasard, maison voisine de celle du docteur Saint-Onge. La famille Martin y demeura longtemps.

M. Arthur Martin est né le 10 décembre 1881, d'une famille comptant 15 enfants. Il commença ses études classiques au Séminaire de Nicolet en 1896 pour les terminer en 1902. Comme la famille était nombreuse et qu'un frère aîné, Alphonse, étudiait le Droit, son père ne put se permettre de lui faire poursuivre ses études universitaires. M. Martin décida alors, sous l'influence d'un cousin établi aux États-Unis, Albert Précourt de Manchester, de s'exiler dans la République américaine et de trouver un emploi.

Il travailla à Manchester, N.H. de 1902 à 1908 et, par la suite, s'engagea au service de l'American Optical Company de Southbridge, Mass., où il devint rapidement contremaître et surintendant, en raison de la culture qu'il avait acquise dans les études classiques. Sur les conseils de Mgr Onézime Trigranne, ancien élève du Séminaire de Nicolet et curé de la paroisse Notre-Dame, il prit pension dans une famille nicolétaine de Southbridge, Théophile Beaudoin époux de Virginie Richard. La famille Beaudoin avait demeuré à Nicolet jusqu'à la fin du 19^e siècle et avait été propriétaire d'une ferme à Saint-Michel.

Arthur Martin épousa, le 19 septembre 1910, Parmélie Beaudoin, fille de Théophile. Ainsi se constitua à Southbridge un petit Nicolet, car les deux époux étaient originaires du terroir nicolétain. Quatre enfants naquirent de cette union: Gertrude, épouse de Léo-Paul Landry;

Albertus, devenu quatrième évêque de Nicolet; Alphonse, décédé en 1963 et qui fut successeur de son père à la gérance de l'American Optical de Nicolet et ensuite gérant des ventes dans l'Est du Canada pour la même compagnie. Un quatrième enfant mourut en bas âge.

L'industrie nicolétaine de la Lunetterie, fait digne d'être noté, confia les postes de

commande à des canadiens-français et tous les employés furent canadiens-français. M. Arthur Martin fut gérant de l'usine de 1920 à 1951.

En 1939 il fut élu maire de Nicolet et réélu par acclamation en 1941, 1943 et 1945. Il fut un des fondateurs de la Caisse Populaire de Nicolet et était membre de la Société des Artisans, des Canado-Américains, de la Société Saint-Jean-Baptiste d'Amérique et de la Société Saint-Jean-Baptiste de Nicolet. Il est décédé le 4 avril 1951, sept

mois après la consécration épiscopale de son fils, Albertus, comme quatrième évêque de Nicolet.

Le fils de M. Arthur Martin épousa Pauline Mercier fille de M. Chrysologue Mercier, ancien professeur de l'Ecole Normale de Nicolet, le 24 juillet 1943. Il eut quatre enfants, trois filles et un fils. Il est décédé le 12 juillet 1962.

La famille Martin est une famille profondément nicolétaine qui a fait sa marque dans les annales de notre histoire locale.



M. J. Arthur Martin
1881—1951



Mme J. Arthur Martin
1876—1949



Ubald Papillon 1843-1929
époux de Marie-Anne Lacroix 1847-1942



CURE ARTHUR-ODILON PAPILLON 1861 - 1924



Mgr. J. Jean Papillon, P.D. 1866 - 1965



J.H.O. Papillon
avocat
à Montréal
1875-1965



Pierre-Alfred Papillon 1865-1917

Cette famille, originaire de Cap-Santé, fut introduite à Nicolet, vers 1865, par Pierre-Alfred Papillon, photographe. Longtemps à peu près seul photographe de la région, c'est par lui que la famille Papillon a été connue de tout Nicolet et des paroisses voisines. Il est décédé en 1917, âgé de 72 ans. Sa modeste maison et son atelier s'élevaient en face de l'avenue de l'Hôtel-Dieu, aujourd'hui Foyer de Nicolet.

Il existe encore, chez d'anciennes familles, de ses photos sur cuivre ou zinc, dans un joli étui à fermoir, où

les personnages ont la figure légèrement colorée au crayon. Anticipation de la photo en couleurs!

Son jeune frère, Arthur-Odilon, entré au Séminaire de Nicolet en 1877, ordonné prêtre en 1888, fut professeur de la classe de rhétorique, puis curé à Sainte-Gertrude, à Bécancour et à Princeville où il est décédé en 1924. Forte personnalité, homme cultivé, bon orateur, prêtre zélé, il fut bien connu de son temps.

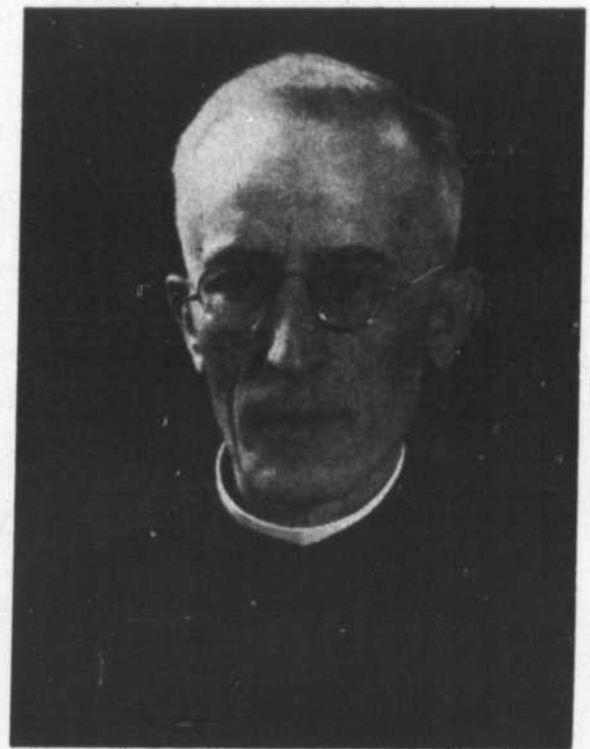
Sur invitation d'Alfred, son frère, Ubald Papillon alors domicilié à Sainte-Anne-de-la-Pérade, vint s'établir à Nicolet avec sa famille.

Celle-ci fut surtout connue des nombreuses générations d'élèves des Religieuses de l'Assomption et du Séminaire de Nicolet, par ses enfants, 7 filles, Fabiola, Laura, Rebecca, Maria, Laida, Séphora, Cécile et quatre garçons, Jean, Arthur, Odilon, Emile qui y firent successivement leurs études entre 1878 et 1910.

Par le décès, en mai dernier, de Melle Cécile Papillon, âgée de 85 ans, la famille Papillon vient de disparaître de Nicolet, après cent ans et plus. Elle n'y survit que par ses nombreux descendants, familles Dupuis, Dolan, Gervais, Proulx et Caron.



Sr. Marie-Anne retraitée aux Etats-Unis
Sr. de la Charité U.S.A.



Père Emile Papillon S.J.
ex-provincial des Pères Jésuites à Montréal
retraité à St-Jérôme

Hommages à nos ancêtres et à tous les nicolétains.

Notaire Paul Dolan

Montmagny

La Famille Roy Nicoletaine depuis 1763



M. François Roy 1799 – 1883
époux de
Angèle Alie 1799 – 1880

En 1972, une ville québécoise, Nicolet, a 300 ans. Neuf ans ans plus tôt, soit en 1963, une famille québécoise, les Roy, célébrait ses 300 ans en sol québécois. C'est, en effet, en août 1663 que le colon normand Nicolas Le Roy abordait à Québec: il allait devenir l'ancêtre de tous les Roy du pays. Établi à Beaumont, près de la capitale, Nicolas fit souche et ses descendants se comptent par milliers. C'est donc de la région de Beaumont que vint à Nicolet, après la conquête, le dénommé Jean-Baptiste Roy. Il quitta le domaine familial, sans doute poussé par la nécessité vitale qui faisait que, à l'époque, on devait ouvrir à la colonisation de nouvelles régions jusque là réservées à la chasse, à la pêche, et au commerce des pelletries. Nicolet n'était alors qu'un hameau agricole, une seigneurie âgée de cent ans tout au plus, mais à laquelle on promettait un avenir brillant. "C'est de la bonne terre à blé!" avait-on chuchoté à Jean-Baptiste. "Et puis, tu sais, les Anglais sont à Québec, vaut mieux s'en éloigner... Non, pour sûr, y'a pas d'avenir à Beaumont..." Jean-Baptiste partit donc. Il s'établit en face du Lac St-Pierre, dans la région dite du bout de la Baie. Il y fit souche et fut l'ancêtre de tous les Roy de Nicolet. Son fils, baptisé François en 1799, devait briser la tradition familiale en devenant, non pas cultivateur comme ses pères, mais bien conducteur de bac. Il avait en effet la responsabilité de ce rudimentaire traversier qui faisait la navette entre la ville de Nicolet et la route sise du côté sud de la rivière. Comme le célèbre Christophe de la légende, François transportait, d'une rive à l'autre, paysans et bons bourgeois, menus fretins et grands seigneurs. C'est alors, nous sommes en 1835, que le Sieur Cressé, seigneur de Nicolet, offrit à son batelier une terre située en face de la ville, du côté sud. François accepta volontiers, profitant de l'une des dernières largesses de ce système féodal alors agonisant. François Roy allait faire du lopin de terre que son seigneur lui avait concédé la première pierre d'un empire familial qui devait longtemps figurer parmi les plus prestigieux de Nicolet. Et, comme dans le Québec traditionnel tout empire familial devait compter sa phalange héroïque de prêtres, de médecins et de notaires, François Roy fit instruire ceux qu'il considérait être les mieux doués de ses enfants et c'est ainsi que, à chaque génération, il y eu des Roy dans le clergé et dans les professions libérales, et ce jusqu'à nos jours. Quant à ceux à qui échouèrent des tâches plus humbles, mais non moins essentielles, au sein de la communauté nicolétaine, ils s'appliquèrent comme beaucoup de leurs frères québécois à bâtir un pays dans cet esprit d'abnégation et de frugalité que l'on reconnaît aux pionniers.

Beaucoup des descendants de François Roy, les médecins, les prêtres et les autres..., allaient passer à la petite histoire nicolétaine et y laisser une marque durable. D'ailleurs la petite histoire, comme les photographes du temps, ont gardé de tous ces hommes des images dignes des personnages de Flaubert ou de Maupassant: têtes puissantes de Normands aux sourires rares, aux mèches romantiques. De même façon, et pour mieux caricaturer les contes de Maupassant, on a dit des descendants de François Roy qu'ils étaient des gens abrupts et bien souvent d'accès difficile (que voulez-vous, on n'échappe pas à son image publique!). Mais, de ces mêmes gens on a aussi reconnu la franchise de bon aloi (oui, vraiment, le bon sens populaire ne ment pas!...).

Or donc, par ma plume, les descendants de François Roy ont voulu saluer les Nicolétains en fête et leur rappeler qu'ils seraient des leurs pour mille ans encore.

Nicolétains, Bonne Fête!
(signé): les Roy
par: François Roy,
arrière-arrière petit-fils de François Roy.

LOUIS CARON et ses descendants

100 ans d'architecture:

De 1872 à 1972, la famille Caron a construit 111 églises, dont la moitié dans le diocèse de Nicolet. Louis Caron, le père, en a construit 19, son fils Louis, 34, Joseph, qui pratiquait à Montréal, 9, Jules, de Trois-Rivières, 30 et Jean-Louis, le fils du précédent, 19.

Des frères de l'ancêtre Louis Caron, des fils, des petits-fils et d'autres parents ont œuvré dans le domaine de l'architecture. Nous ne les énumérerons pas de crainte d'en oublier mais on peut déjà conclure que ce Louis Caron fut le chef de toute une école de bâtisseurs.

Nous allons tenter de faire revivre la figure de ces deux hommes, Les Louis Caron père et fils, qui de 1848 à 1926 ont dirigé une entreprise à laquelle on doit la majorité des édifices publics de la région.

Louis Caron, père

C'est il y a plus de 100 ans, le 25 novembre 1848 que naquit Louis Caron à L'Islet. Son père était Louis-Frédéric Caron; par la suite il devait toujours y avoir un ou plusieurs Louis Caron à la fois dans la famille; on en dénombre cinq présentement.

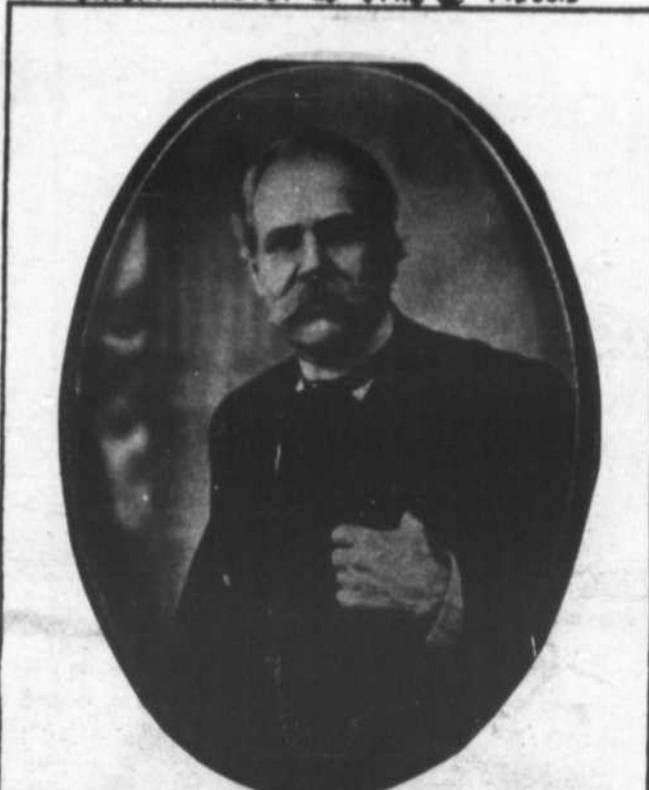
Donc, ce fils de cultivateur et de marin de L'Islet fréquente l'école jusqu'à l'âge de onze ans, ce qui ne signifie à peu près rien quand on sait qu'à cette époque, il n'y avait, dans ces régions éloignées, ni école en hiver, ni école en automne et au printemps, au temps des travaux de la terre. Nous découvrirons plus tard qu'il ne savait pratiquement ni lire ni écrire et ce détail

prendra toute son importance quand nous en viendrons à dresser le bilan de son œuvre.

Au moment où en 1867, les pères de la Confédération allaient apposer leur signature au bas d'un document qui nous lierait pour plus de 100 ans, Louis Caron avait 19 ans et toute la famille déménagea à Saint-Louis aux États-Unis. On croit savoir que l'ancêtre Louis-Frédéric s'était fait des relations avec les

autorités de certains États de la Nouvelle-Angleterre. Il se serait lancé dans la construction à cette époque.

Son fils, Le Louis Caron dont il est question ici, ne tarde pas à revenir au Québec. De fait, dès l'année suivante, 1868, il s'établit à Plessisville et un an plus tard, il y épousait Césaire Desrochers. Ce jeune homme de 21 ans, qui ne savait ni lire ni écrire, traça les plans et construisit successivement l'hôtel de ville de Plessis-



Louis Caron
(1848 - 1917)

Ses églises entre 1870 et 1917

Ste- Angèle
Ste-Anne du Sault
La Basse du Febvre
Bécan cour
Ste- Brigitte
Ste- Clothilde

St-Cyrille
Ste- Eulalie
St- Félix
Marieville
Warwick (St-Médard)
N.D. du Bon Conseil

N.D. de Pierreville
Cathédrale de Nicolet
St-Pierre Les Becquets
St- Raphaël
Wickham
St-Michel d'Yamaska
St-Zéphirin

De cette époque, pour montrer le talent naturel des Louis Caron en dessin, mentionnons que le fils, qui avait quatorze ans, remporta le prix d'Europe ex-æquo avec le célèbre peintre Sugor

ville et la maison de Sir Wilfrid Laurier à Arthabaska. Nous n'avons pas la certitude absolue qu'il fut le maître d'œuvre également de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

Les affaires devaient déjà être prospères et Louis Caron eut un fils qui naquit à Plessisville, en 1871, et qui devait être prédestiné pour suivre les traces de ses parents, puisqu'il fut baptisé Louis, lui aussi. C'est celui dont la photo apparaît à la page

suivante. A partir de maintenant, pour simplifier les choses, nous parlerons de Louis Caron, père et de Louis Caron, fils.

Donc ce jeune père de 23 ans, qui construisait des résidences et des édifices publics dans la région d'Arthabaska, retourna en 1872 retrouver son père Louis-Frédéric aux États-Unis. Nous ignorons pour quelle raison exactement mais on peut présumer que c'était en raison de la prospérité des affaires de construction de Louis-Frédéric, qui avait dû appeler son fils à la rescousse.

Ce n'est que plus de dix ans plus tard, en 1886, que la famille revint s'établir dans la région, à Nicolet précisément. L'évêque du diocèse de Nicolet, nouvellement détaché de celui de Trois-Rivières, se serait lié avec Louis-Frédéric ou son fils Louis et leur aurait demandé de s'établir à Nicolet pour y bâtir les églises que les nouvelles paroisses du nouveau diocèse voudraient s'empresser d'ériger.

En arrivant à Nicolet, les Caron construisirent leur manufacture de meubles et d'ornements d'églises. C'est cette manufacture qui devait se modifier progressivement pour devenir Henri Vallières Inc.

côté. Louis Caron, le père, refusa de laisser partir son fils en Europe, probablement en raison de son trop jeune âge.

La première entreprise considérable de l'équipe des Louis fut la construction de la première maison-mère des sœurs de L'Assomption à Nicolet, en 1887. L'année suivante, Louis-Frédéric mourut. Lui qui était ori-

Ce document a été préparé en collaboration par :

Jean-Louis Caron, architecte, Trois-Rivières;

Louis Caron, directeur régional des Communications, Nicolet.



III églises...

gironne de L'Islet, fut inhumé à Nicolet. Louis Caron, père, poursuivit l'entreprise en construisant le couvent de Saint-Léonard.

L'année suivante, en 1890, devait se produire un incident qui allait avoir une influence capitale sur le développement des affaires de la famille; ce fut la fondation de l'Association des architectes.

Jusqu'ici, et de tous les temps, les architectes avaient joué le rôle d'entrepreneurs; la nouvelle association ne leur reconnaissant plus ce droit. Il fallait choisir: le père devint entrepreneur, le fils architecte, à vingt ans. Ils s'associèrent et c'est ainsi que le père put transmettre à son fils les notions de l'art qu'il avait lui-même acquises par de nombreuses années de pratique.

Louis Caron, ^{le fils} se maria à cette époque à Nicolet à Eugénie Roy et les nombreux chantiers en cours dans la région ne lui donnaient aucun répit. Ce furent successivement en 1901 la chapelle du Séminaire, en 1902, la chapelle de la maison-mère et de nombreuses églises dans les paroisses dont les noms figurent dans les tableaux de ces deux pages.

En 1906, Nicolet brûle, notamment l'église, la maison-mère et la manufacture Caron. Louis, le fils, a la figure brûlée en tentant de sauver des documents précieux dans ses

bureaux de la manufacture. La même année la reconstruction s'amorce: la manufacture, la maison-mère, l'infirmerie des soeurs et la cathédrale de Nicolet. Voici un détail qui montre dans quelles conditions les travaux s'effectuaient: les pierres de fondation de la maison-mère venaient de Deschambault et furent transportées de la Pointe-du-Lac à Nicolet sur la glace du Lac

Saint-Pierre durant l'hiver.

En 1908, c'est Trois-Rivières qui brûle et Louis Caron, le père, qui avait un bateau destiné au transport du matériel de sa manufacture, s'y rend avec son fils pour porter secours aux nombreux amis qu'il s'est faits dans cette ville.



Louis Caron
(1871 - 1926)

Ses églises entre 1886 et 1926

St-Albert de Warwick
St-Bonaventure
Cochrane
St-Cécile de Lévis
St-Clair
St-Eusèbe de Stanfeld
St-Eugène de Grantham
St-Fulgence (Durham)
Fall River (USA)
Gentilly
St-Germain de Grantham
Victoriaville

St-Gerard Magella
St-Gertrude
Holyoke (USA)
Lemieux
La Reine (Abitibi)
St-Léonard
St-Louis (Abitibi)
St-Louis de Blandford
Louiseville
St-Marie de Blandford
St-Nonique
La Visitation

St-Patrice de Tinwick
St-Paulin
St-Perpète
St-Pierre (L'Avenir)
St-Pie de Guire
Pierreville
Précieux-Sang
St-Rémi de Tinwick
St-Rosaire
St-Sophie
St-Sylvestre
St-Vallère

Louis Caron, fils

Vers cette époque on voit se dessiner de plus en plus nettement la figure de Louis Caron, le fils, qui, assumant de plus en plus les fonctions de son père, dirige à la fois la manufacture et les chantiers de construction. En 1910, par exemple, lors de l'inauguration de la cathédrale, c'est lui qui figure sur la photo officielle aux

côtés des dignitaires. Cette cathédrale devait constituer le chef-d'œuvre de cette équipe de père et fils. C'était un temple de style Corinthien très pur et toutes ses sculptures ont été exécutées sur bois, dans la manufacture, d'après des dessins originaux. La charpente était de fer et les fondations étaient armées de rails de chemin de fer.

En 1910 également, on construit le Palais de Justice de Nicolet puis en 1912, le Précieux-Sang. De très nombreuses églises devaient se succéder au cours des années suivantes. Le récit prend ici un ton plus égal parce que l'entreprise Caron est maintenant pleinement lancée et que ses réussites se succèdent. Sous une vue de la vie intérieure de la manufacture et des maisons des Louis, père et fils, nous permettons de bien comprendre cette époque. Nous y reviendrons tout-à-l'heure.

En janvier 1917, Louis Caron, le père, qui souffrait depuis déjà deux ans, ne put quitter sa chambre dans laquelle il allait souffrir jusqu'au 18 juin 1917, jour de sa mort. Il avait 69 ans et sa parole fut ressentie douloureusement par les ni-

colétaires. Sa dépouille fut exposée dans la cathédrale de Nicolet où une foule imposante assista aux funérailles. Le fils, Louis Caron, allait poursuivre l'œuvre entreprise,

assisté de ses propres fils, notamment Emile et Edouard. De fait, en cette même année 1917, on terminait l'église d'Aston Junction.

En 1920, le feu s'en prend à nouveau à un imposant édifice: l'Ecole Normale brûle. On entreprend immédiatement la reconstruction. En 1921, c'est l'église de Saint-Léonard qui prend forme puis en 1924, le no-



Hommages de Jean Grondin, architecte à Montréal.

... dont 53 par Louis Caron, père et fils!

vicariat des sœurs de l'Assomption, le noviciat des pères Montfortains et l'église de Sainte Sophie.

bateau, électricité, érection de pièces lourdes et des clochers.

La famille possède encore les plans de 34 églises de style. Les dessins

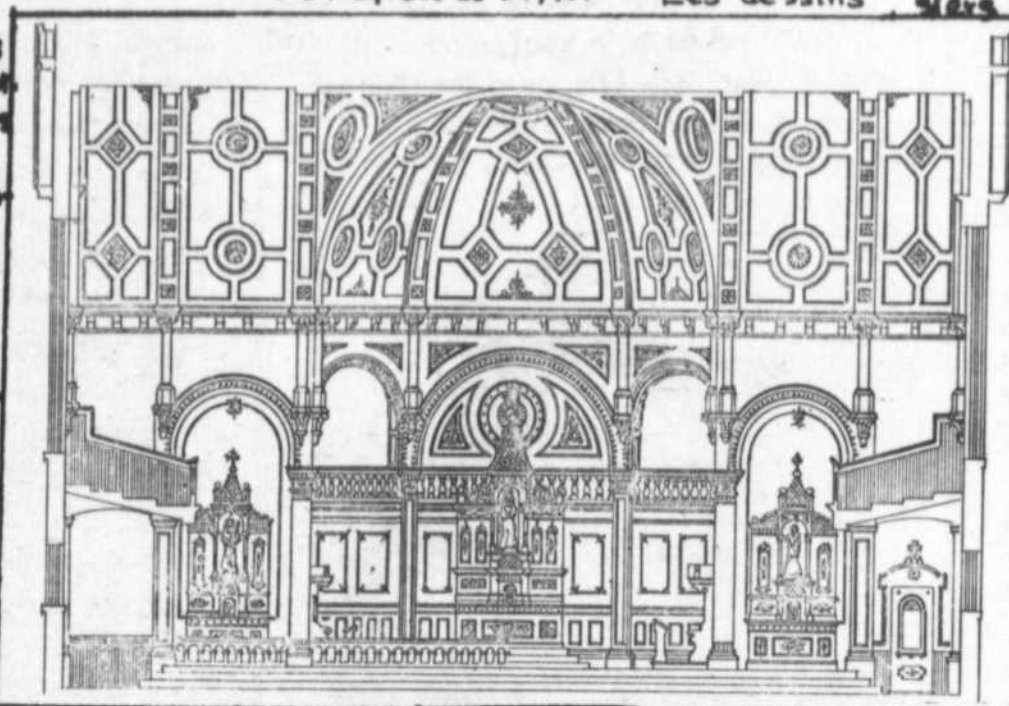
ces dessins ont été exécutés en suivant scrupuleusement les plans par des artisans de Nicolet, des menuisiers de toutes les paroisses, des sculpteurs du Québec, des maçons de St-Marc des Corvères et de St-Casimir.

Mais voilà qu'en 1926, Louis Caron, le fils, meurt à son tour. Il n'avait que 52 ans mais les soucis l'avaient miné rapidement. C'est la fin d'une époque: la manufacture est vendue, la compagnie dissoute. Il n'y aura plus d'entreprise familiale ou collective, les Caron qui œuvreront dans le domaine de l'architecture par la suite le feront à titre individuel.

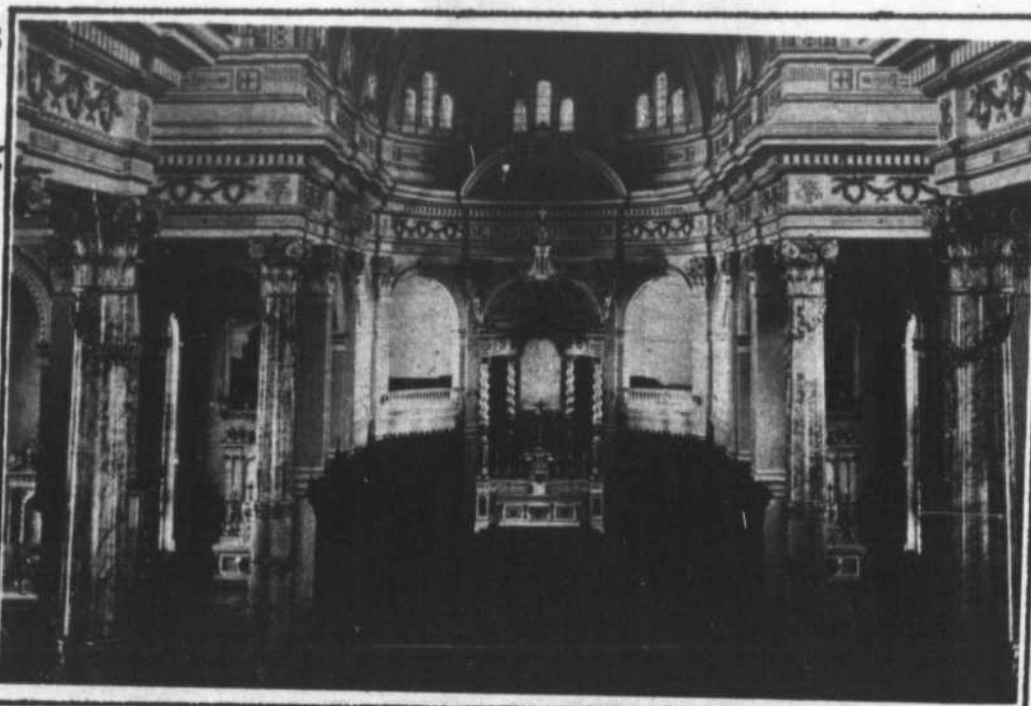
Un art de vivre

De toute cette histoire, retenons un élément: les Louis, père et fils, ne savaient pratiquement ni lire ni écrire, ce qui n'était pas rare à cette époque. Pourtant, leurs œuvres respectent toutes les règles classiques de proportions et ils connaissent le vocabulaire de la profession comme s'ils l'auraient appris dans les grandes écoles.

C'est que la manufacture et les résidences des Caron constituaient autant d'écoles, comme nous allons le voir: pendant la construction de la cathédrale, par exemple, il y avait 12 sculpteurs en permanence à la manufacture, des dessinateurs espagnols, français et anglais qui vivaient dans la maison de Louis, le père. Les propres frères de ce personnage ainsi que quelques nicolétains jouaient le rôle de contre-maîtres. La manufacture disposait de services autonomes: transport par voitures ou par



Une des nombreuses esquisses.



Vue intérieure de la cathédrale de Nicolet.

sont tracés sur de la toile et dessinés à l'encre. Le style est proportionné suivant les règles de l'art et des feuilles montrent le dessin complet des voûtes, qui ressemblent à une broderie. Or, tous

violoncelle et saxophone, en plus du piano bien entendu.

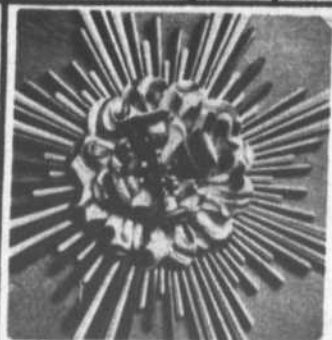
Tout ceci pour montrer à quel point Louis Caron, père et fils, ont su vivre une vie entière de création artistique, dont ils ont transmis l'héritage à leurs descendants.

On estime qu'au meilleur de la production, 200 personnes travaillaient à la manufacture. Les nicolétains ont prouvé qu'ils savent faire de "la belle ouvrage".

Vie de famille

La maison de Louis Caron, le père, rue St-Jean Baptiste, qui appartenait maintenant à M. Gérard Lupien, était vraiment de très grandes dimensions: outre les sculpteurs et les peintres énumérés tantôt, elle abritait une famille de neuf enfants, des orphelins, des étudiants, des prêtres, en permanence. Le service y était dirigé par la mère de famille qui requiert sur le personnel, la cuisine et le jardin.

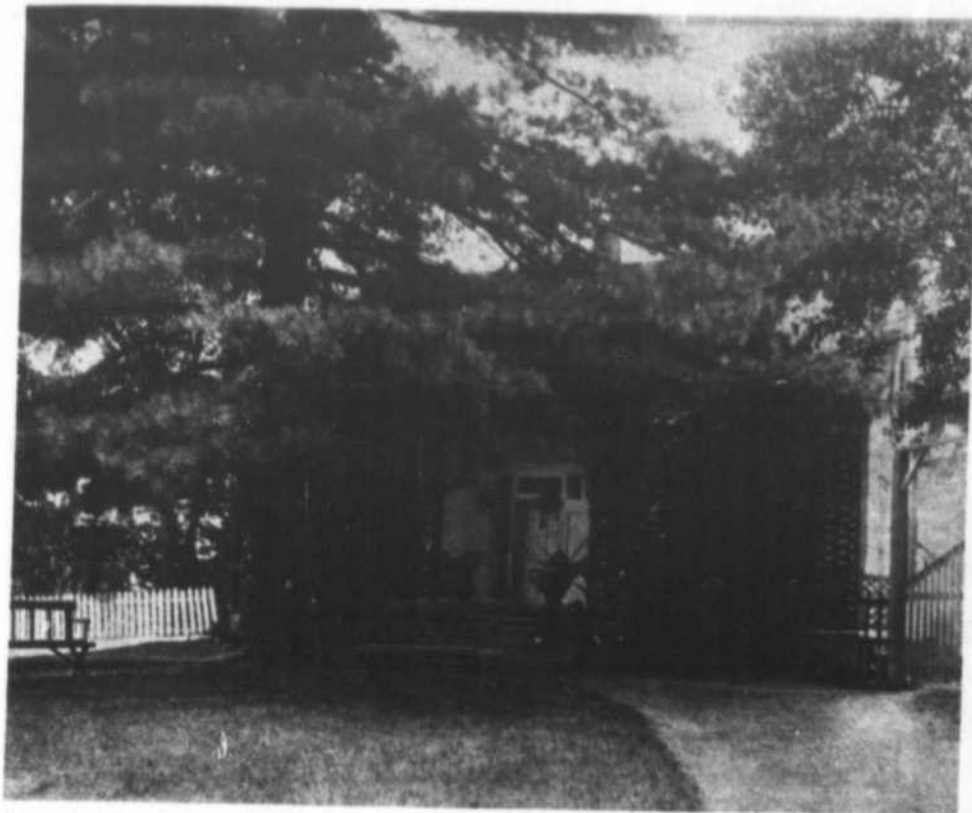
Sur la même rue, en face, se dressait la maison de Louis Caron, le fils: c'est la maison des aumôniers, qui appartenait il y a quelques années au Centre Morin. La nombreuse famille de Louis Caron, le fils, composait pratiquement un orchestre, avec



Hommages aux Révérendes Sœurs de l'Assomption de Nicolet, qui furent toujours très liées à la famille Caron.

DELMONT CONSTRUCTION, entrepreneur-général,
Trois-Rivières.

La famille Beaubien



La vieille maison 1925.

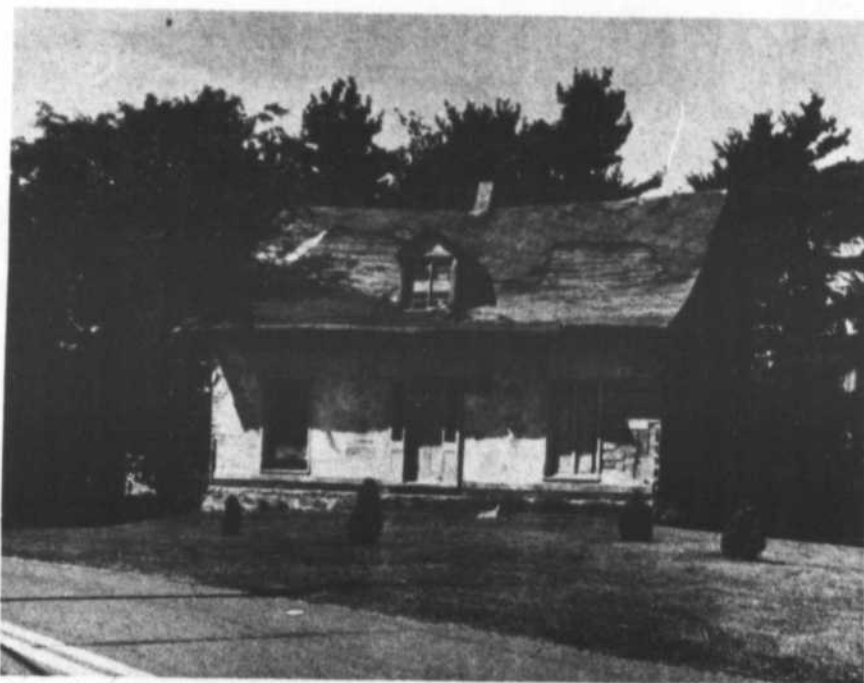
Tributaire d'un long passé profondément lié au déroulement de l'histoire de Nicolet, voir à son développement, les descendants du dernier seigneur, Jean-Paul Beaubien, ont su perpétuer l'ardeur et la présence active et dominante de leurs ancêtres.

En effet, cette vieille souche seigneuriale, issue de Michel Trottier, sieur de Beaubien, un Percheron d'Igier en France, avait pris racine sur les rives du fleuve St-Laurent, dès 1646.

Fort de cette lignée, les descendants ont été, tour à tour, seigneurs, juges ou préfets de comté, au gré des besoins et des exigences du développement de notre coin de pays et de notre ville.

L'avant dernière génération de cette lignée n'avait plus cette vaste seigneurie de leurs ancêtres, ils n'en ont pas moins, fait leur marque dans notre société nouvelle.

En effet, feu Charles-Moras Beaubien, juge de paix et fondateur de la première banque à Nicolet, nous gardait une génération d'enfants dont les mérites reflètent encore cette présence profondément active qu'ont su im-



La même maison actuelle.



Métro Crémazie, De Gaspé Beaubien, entrepreneur.

planter leurs aïeux.

L'ainé, Charles Beaubien, avait épousé Thérèse Denis; diplômé de l'Ecole des hautes études commerciales, il décédait en novembre 1968: il avait été conseiller financier, pendant plusieurs années, dans d'importantes maisons de Finances de Montréal.

Les demoiselles Juliana et Marthe Beaubien, l'une conseillère financière, l'autre infirmière, bien que Montréalaise maintenant, viennent encore passer leurs étés dans la dernière ancienne demeure Beaubien, sur les bords de la rivière Nicolet,

pe encore d'animer les loisirs de ceux de sa génération.

Jacqueline Beaubien, infirmière, épousa le capitaine Paul

tous encore aux études.

Jean Beaubien, aujourd'hui conseiller financier d'une importante Maison de Mon-



La maison familiale Charles Beaubien

Beauvais, aujourd'hui conseiller financier à Montréal, nous laisse une fille.

Gaspé Beaubien, industriel épousa Michèle Dufresne, a réalisé de nombreuses constructions à Montréal; il oeuvre activement dans les milieux industriels de la Métropole. Il nous laisse six enfants,

tréal, fut longtemps journaliste et ardent défenseur des droits des Canadiens-français de l'Acadie au journal Evangéline.

Cette génération laisse, à ceux qui la suivent, le lourd devoir de perpétuer cette présence active des ancêtres dans un esprit moderne, mais non pas moins familial.



M. et Mme Auguste Beaubien dernier résidant à Nicolet

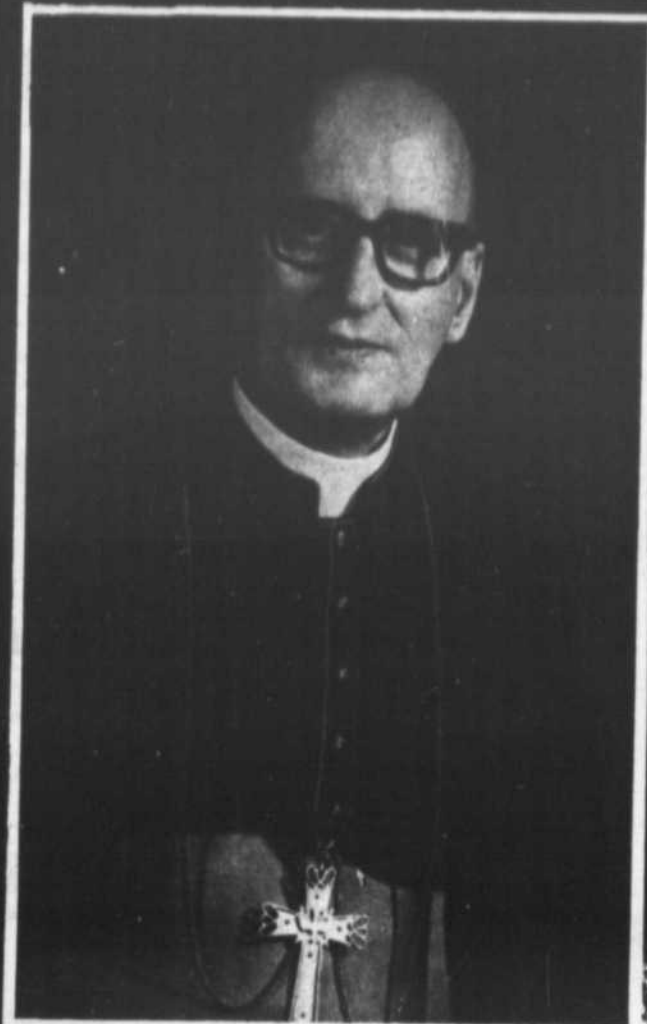
face à l'île Moras.

Louis-Auguste Beaubien épousa Lucille Lupien. Père de trois garçons (l'ainé, avocat, travaille au ministère des affaires extérieures du Canada, le second, docteur en Lettres, travaille à l'Université du Québec à Trois-Rivières, le cadet, dans un Hôpital de Montréal, à titre de Psychologue), Louis-Auguste Beaubien reste le seul descendant résidant à Nicolet. Il y fait un peu figure de patriarche de la lignée et de la ville. En plus d'avoir joué un rôle social très actif dans les milieux nicolétains. Il s'occu-



Cathédrale 1906-1955

nicolet... ville épiscopale



MGR. MARTIN (1955-1972)



4^{ème} église 1873



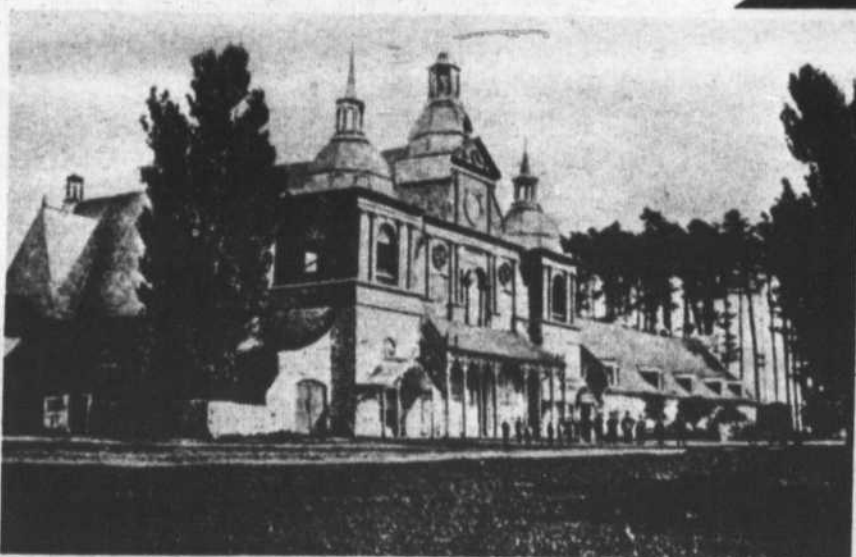
Mgr. Gravel
(1885 - 1904)



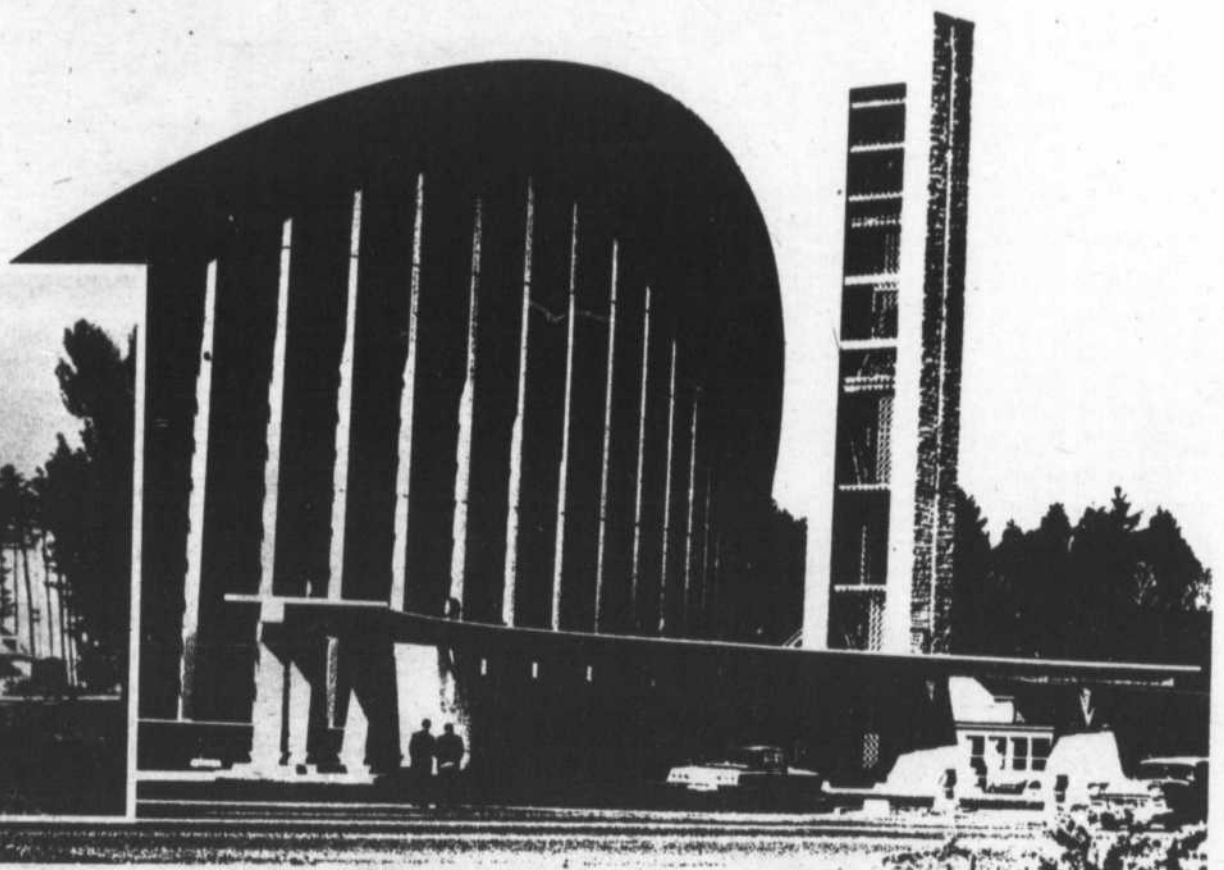
Mgr. Brunault
(1904 - 1937)



Mgr. Lafortune
(1938 - 1950)



3^{ème} église 1740, 1784



Denyse Lafond
c.d.a.a.

D. Lafond Inc.
Courtier d'Assurances Agrée
Assurance générale et vie
112 rue Brassard, Nicolet
Tél: 293-5819



Louis-Paul Lafond
b.sc.comm.

L'HOTEL-DIEU DE NICOLET

La célébration d'un tricentenaire multiplie les occasions de rétrospectives. La fondation de l'Hôtel-Dieu c'est - comme pour tant d'autres institutions de notre Province - une histoire banale à raconter, écrite avec des mots vieillots, rappelant des coutumes aujourd'hui surannées. Plus encore, c'est évoquer une période de quatre-vingts ans, vécue en des actes héroïques illustrés, il est vrai, par des gestes de tous les jours: gestes simples comme la misère qui s'humilie, la nécessité qui réclame, la souffrance qui crie, la charité qui répond.

FONDATION - La multiplication des foyers de prière sur les deux rives du St-Laurent puis au coeur des Laurentides, et ensuite au sein des forêts vierges qui allaient aboutir à l'horizon lointain, jusqu'à la chaîne des Allégany, cette multiplication nécessitait, en 1885, la division du diocèse des Trois-Rivières. Toutes les paroisses de la rive sud comprises entre les diocèses de Québec et de St-Hyacinthe furent groupées sous un nouveau chef ecclésiastique, et Nicolet élevée au rang de ville épiscopale.

Ce démembrement du diocèse trifluvien: perspectives nouvelles pour le développement des paroisses et l'ouverture d'institutions religieuses d'hébergement et de soins continus! Monseigneur Gravel, premier évêque de Nicolet, assumait avec enthousiasme le protectorat du pauvre et de l'orphelin. Moins d'un an après son intronisation, il entreprend des démarches pour obtenir quelques Soeurs Grises de St-Hyacinthe à qui confier l'ouverture d'un Hôtel-Dieu ouvert à tous les besoins.

Ce projet connu bien des fluctuations avant

d'aboutir à une acceptation des autorités, à un appel à la liberté des sujets, au choix parmi les volontaires. La première élue comme initiatrice de l'oeuvre nouvelle était alors conseillère et secrétaire de sa communauté. Née Aurélie Crépeau, elle portait le nom même de la grande fondatrice Mère Youville. Avec Mère Youville (Crépeau), Soeur St-Eusèbe (Brodeur), Soeur du Sacré-Coeur (Beaulieu) et Soeur St-Jean-de-Dieu (Bernard), la petite colonie vraiment choisie, se trouvait au complet.

Le 18 août 1886, les quatre Soeurs Grises s'installaient à Nicolet. Les premiers jours s'écoulèrent en prise de contact avec les bienfaiteurs et amis déjà gagnés à l'oeuvre naissante. Ils adoptèrent l'entreprise, s'y associèrent à titres divers: le clergé, les cercles paroissiaux, l'association des Dames de Charité, l'oeuvre du Pain,

"Envoyez-mot des soeurs qui reproduisent à Nicolet votre esprit et nous n'en demandons pas davantage" avait écrit l'évêque, quelques mois plus tôt, en formulant sa requête auprès des religieuses de St-Hyacinthe. Elles sont venues ces élues, avec l'esprit de leurs soeurs qui reste toujours celui des Soeurs Grises de Montréal, filles de la Bienheureuse Mère Marguerite d'Youville.

L'ardeur déployée par Mgr Gravel pour ouvrir une maison de charité ne se ralentit pas lorsqu'il s'agit d'organiser la vie religieuse sur des bases solides. La formation des jeunes recrues, à base d'abnégation et de labeur, mettait les aspirantes en contact continu avec les fondatrices et avec les oeuvres.

Le 23 mars 1889,

jour inoubliable: première cérémonie de profession religieuse dans la nouvelle branche de l'Institut des Soeurs Grises. Elles étaient sept maintenant, se dépensant dans le travail, les veilles, la pratique des vertus, pour que Dieu soit glorifié, que les pauvres soient secourus et les orphelins recueillis.

LES OEUVRES - A peine installées dans leur maison provisoire, les Soeurs Grises voient venir à elles ces pauvres au soulagement desquels elles ont voué leur vie. Sans tarder, malgré l'exiguïté du local, on en reçoit autant qu'on peut en loger.

Les hospitalières, peu nombreuses mais courageuses, ajoutent au labeur quotidien, les visites à domicile, les veilles auprès des grands malades, et les derniers devoirs de la charité chrétienne: l'ensevelissement des morts. Et cela durera jusqu'à l'ouverture d'un hôpital proprement dit, à Nicolet. Et cela durera jusqu'à l'ère des salons funéraires.

Les quêtes à domicile, dans les paroisses du diocèse, moins le comté d'Arthabaska qui avait déjà ses oeuvres à soutenir, étaient alors fructueuses et indispensables. Elles n'en constituaient pas moins une charge écrasante pour quelques professes. Et plus d'un curé les accueillant dans leur paroisse posaient une con-

dition: la collecte devait être faite par elles-mêmes et non par des intermédiaires. Cette sage mesure qui multipliait les pas dans la course à la charité-aumône, mettait les jeunes filles du diocèse au fait d'un apostolat inconnu de la plupart d'entre

elles, et assurait la relève.

tion ouvert chez les Esquimaux de la Baie d'Hudson, en attendant le lointain Brésil. Les années passant, des maisons filiales s'ouvrirent l'une après l'autre en divers points du Canada. Les Soeurs Grises répondent d'abord à des besoins immédiats, maintiennent l'entreprise aussi longtemps que nécessaire, la remettent parfois en d'autres mains, et recommencent ailleurs.

Depuis plus de trente ans, la branche des Soeurs Grises de Nicolet s'est fusionnée au tronc primitif de la congrégation, la Maison-Mère des Soeurs Grises de Montréal sur laquelle plane toujours l'ombre bienfaisante de la fondatrice, la Bienheureuse Marguerite d'Youville.

Cette fusion, amenant des changements entre les filiales de nos diverses provinces religieuses, rend plus difficile le rapport statistique actuel. Mais on peut affirmer que rien de ce qui a été entrepris n'a été abandonné. Nul n'ignore aujourd'hui que les modifications les plus spectaculaires apportées dans le domaine des oeuvres portent avant tout les "signes des temps" qui ont changé.

L'Hôtel-Dieu lui-même, agrandi en 1904, 1910, 1926, et 1939, abritait près de cinq cents personnes en 1955, lors de l'incendie qui ne laissa debout que les deux annexes.

La photographie des premières vieillesdames en tabliers et capelines, groupées autour des fondatrices en 1886, aurait pu se transformer graduellement en des images modernisées. Mais à longueur d'année, disons plutôt à longueur de vie, on y retrouverait quelques figures, toujours les mêmes. Marie-Anne Désilets par exemple qui a fêté à l'Hôtel-Dieu son soixantième anniversaire de séjour.

Ce n'est pas le moment d'établir contraste, entre hier et aujourd'hui, non plus que de faire le

procès de méthodes devenues périmées. Ce n'est pas le moment de regretter ce qui aurait pu ou dû être fait, ni comment, ni pourquoi. C'est l'heure du tricentenaire, de la gratitude, celle des rappels émus, de tant et tant de gestes à magnifier.

L'Hôtel-Dieu et son histoire appartiennent à Nicolet. Ses réalisations, si modestes soient-elles, ne parlent pas que des initiatrices, mais racontent les innombrables interventions et secours de la population. Aussi vaut-il la peine de redire ensemble:

Honneur à nos devancières! Elles étaient quatre, et cinq cent quatre-vingt-sept religieuses professes ont suivi leurs traces, en ces quatre-vingt-six ans.

Honneur à nos collaboratrices, les Dames de Charité! leur Association a vécu les longues années situées entre les nécessités urgentes et les réponses bénéfiques des services sociaux maintenant organisés. Leurs activités se prolongent en celles d'amis des hospitalisés et pensionnaires du Foyer de Nicolet d'aujourd'hui.

Honneur à tous ces humbles, ces souffrants, ces orphelins, ces isolés recueillis, qui ont eu l'humilité d'accepter leur hospitalisation, qui ont connu la grandeur d'être "les membres souffrants du Christ".

Honneur à ceux et celles qui continuent l'entreprise, qui la maintiennent, d'après d'autres méthodes, avec de nouveaux moyens, attentifs au progrès, aux besoins, à la dignité des personnes, mais toujours sur la base immuable, - et sans laquelle l'entreprise se diminuerait au rang de mercenaire - sur cette base de vraie charité qui a présidé à la fondation, en a assuré la réalisation, et qui maintient l'essor de l'Hôtel-Dieu et du FOYER de Nicolet.

Carmen René, s.g.m.

(d'après "Soeurs Grises Nicolétaines").



Sr Jacqueline Lacroix, Supérieure provinciale Hôtel-Dieu de Nicolet.

elles, et assurait la relève.

L'ESSOR - La maison provisoire s'était donné l'illusion d'un agrandissement, en modifiant ses divisions intérieures sans dilater ses murs. Les pauvres qui s'y pressaient n'étaient pas les seuls qui eussent besoin d'hospitalité.

Au coeur de la ville, se dressa bientôt un bel édifice de briques rouges, en forme de croix. Le 2 octobre 1889, l'Hôtel-Dieu accueillit ses hôtes: Le Seigneur d'abord, les dix pauvres, les sept religieuses professes, huit novices et une postulante. Et les jours passèrent, toujours féconds.

Comme si la Providence se plaisait à maintenir le symbolisme des nombres si souvent remarqué dans les débuts: sept sous à la première offrande, sept hospitalisés à l'ouverture de la maison, sept professes à l'entrée dans l'Hôtel-Dieu véritable... c'est aussi à la septième année de fondation que retentit l'appel aux missions de l'Ouest Canadien. La jeune communauté commença d'essaimer. Les Gens du Sang, puis les Pieds Noirs, en Alberta, reçurent les soins et les enseignements des Soeurs Grises de Nicolet. Plus tard, ce sera le champ d'ac-



Bienheureuse Marguerite d'Youville, 1701-1771.

SAMSON, BELAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS

Comptables agréés

Suite 3100, Place Victoria, Montréal 115 — 861-5741

Suite 201, 4 Parc Samuel Holland, Québec 6 — 681-7231

320 est, rue St-Germain, Rimouski — 724-4136

108 nord, Wellington, Sherbrooke — 563-8663

324, rue Des Forges, Trois-Rivières — 378-4541

Les Dames de Charité

La charité est active ... Elle se réinvente chaque jour pour s'adapter aux besoins inhérents aux sociétés et aux temps. Bien sûr, les actes de charité que nous avons à poser aujourd'hui sont bien différents de ceux qui s'imposaient il y a un siècle, dans un même milieu. Nous sommes nombreux à ne savoir des "quêtes" que ce que l'histoire relate. Et pourtant...

Il fut un temps où les oeuvres charitables recrutaient des âmes ... et aussi des bras! ... tellement la générosité était grande à la vue des besoins. On ne pouvait compter sur les supports matériels dispensés actuellement aux vieillards, aux nécessiteux, aux malades et même aux enfants. Alors naissait dans le coeur des mieux partagés, la flamme qui les animait dans une action charitable commune. On se concertait afin de réunir les idées, on se groupait dans l'effort de réalisation d'un projet et on y donnait tout son coeur ... charitablement!

Ainsi naissait une Oeuvre ... Ainsi fut fondée l'Association des DAMES DE CHARITÉ!

C'était en 1886. Quelques demoiselles et plusieurs dames, répondant à l'invitation de Monseigneur P.H. Suzor, alors Grand Vicaire du diocèse de Nicolet, s'unirent pour servir une cause commune: le réconfort aux défavorisés, dans une action exigeant le don de son temps et de son coeur. On ne songeait aucunement à en retirer quelque gloire. Seul le bien-être procuré à ses semblables tiendrait lieu de récompense à ces DAMES DE CHARITÉ.

Monseigneur Suzor instruisit ces Dames de l'ordre à suivre pour la constitution d'une association, et leur indiqua les attributions respectives des membres du Comité Exécutif. Les statuts établis et approuvés à l'unanimité, Monseigneur Suzor invita les dames à établir, séance tenante, leur premier conseil. Ainsi fut élue à la présidence, Madame Narcisse Jutras, tandis que Madame Onésime Rochette devenait vice-présidente, que Madame Moïse Lemire acceptait le poste de Secrétaire et que l'on confiait les finances à une trésorière, Madame Théophile Roy. Le conseil fut complété avec la nomination des collaboratrices suivantes: Mesdames Y. Proulx, M. Beaubien, P. Brassard, O. Beauchemin, A. Lemire et Mesdemoiselles J. David, et L. Lecompte.

Le nouveau conseil choisit Ste-Elizabeth de Hongrie comme patronne. La fête de celle-ci était célébrée le 19 novembre, à chaque année. Un local fut mis à la disposition de l'Association et, dès le 23 décembre 1886, Monseigneur Elphège Gravel venait leur apporter son encouragement et sa bénédiction.

On élaborait aussitôt un plan d'oeuvre. Dès le 23 décembre, les Dames vinrent seconder les religieuses en cousant pour les pauvres. Elles fournirent elles-mêmes les tissus nécessaires. Songeant par la suite à offrir davantage aux déshérités, elles mirent sur pied un premier bazar. Celui-ci eut lieu en 1888 et dura huit jours. Les bénéfices imposants furent d'un grand secours aux protégés de nos valeureuses Dames.

Au 4 décembre de la même année, Mère Youville, fondatrice de l'Institut des Soeurs de la Charité de l'Hôtel-Dieu de Nicolet, leur proposa d'instituer une oeuvre auxiliaire: L'OEUVRE DU PAIN. L'initiative étant suscitée, les Dames de Charité collaborèrent avec tant d'ardeur que cette oeuvre fit "boule de neige"... En un temps record, un nombre impressionnant

de familles offraient chacune un pain par semaine, et ceux-ci étaient aussitôt distribués pour soulager la misère.

En glanant dans les notes rédigées aux assemblées, nous découvrons les mille et un moyens utilisés par ces Dames pour venir en aide aux nécessiteux. Elles étaient d'un grand secours aux Soeurs Grises en visitant régulièrement les orphelins et les vieillards. Elles participaient aux activités récréatives et aux fêtes organisées à l'Hôtel-Dieu. Elles s'ingéniaient à créer des divertissements, tels: souper canadien, arbre de Noël ou souper pour les orphelins, comité d'amusements et combien d'autres exemples de leur considérable générosité. Une réelle valeur était attachée aux dons - même menus - qu'elles faisaient avec tact et délicatesse. La visite des malades à domicile était une de leur plus constante initiative. Elles ne négligeaient rien pour réconforter les foyers dans l'épreuve.



Madame Narcisse Jutras, présidente de l'Association des Dames de Charité, à son érection



Monseigneur P.-H. Suzor, supérieur ecclésiastique lors de la fondation



LES AMIS DU TROISIEME AGE -1972-

La générosité ne s'est aucunement altérée dans le coeur des Nicolétains. Notre mode de vie si fortement contesté n'étouffe pourtant pas les sentiments profonds et le besoin qu'ont un bon nombre de se dépenser pour les moins favorisés d'entre nous.

Le printemps '72 a vu naître un projet dont les objectifs favoriseront les vieillards du Foyer de Nicolet. Ce projet réunissait, le 30 mai dernier, une quinzaine de bénévoles désirant consacrer leurs loisirs à seconder les employés du Foyer en apportant réconfort et distractions aux personnes âgées. Les auteurs de ce projet s'identifient: "Les Amis du Troisième Age". Leur but étant de réaliser une action sociale efficace, en répondant au désir de l'Eglise qui rappelle - dans le Rapport Dumont - que le Chrétien doit témoigner du Christ dans l'Eglise du Québec, par plus d'amour, les "Amis du Troisième Age" souhaitent collaborer au mieux-être des malades et des hébergés du Foyer.

L'évolution sociologique apporte certes une plus grande sécurité matérielle aux personnes du troisième âge. Il n'en reste pas moins que la transplantation hors du milieu si cher, cause inévitablement des perturbations. La nouvelle équipe en est consciente et a établi son objectif en vue de les atténuer.

Ayant pris connaissance du milieu où ils désirent oeuvrer, nos "Amis" ont offert spontanément leur concours à l'organisation et à la réalisation de divertissements multiples, nécessaires à l'équilibre mental et la santé physique des pensionnaires du Foyer. Ils s'engagent à visiter régulièrement les vieillards, sachant combien il est indispensable de les bien connaître pour les comprendre. Ils n'ignorent pas que les plus petits services peuvent les rendre très heureux, tels:

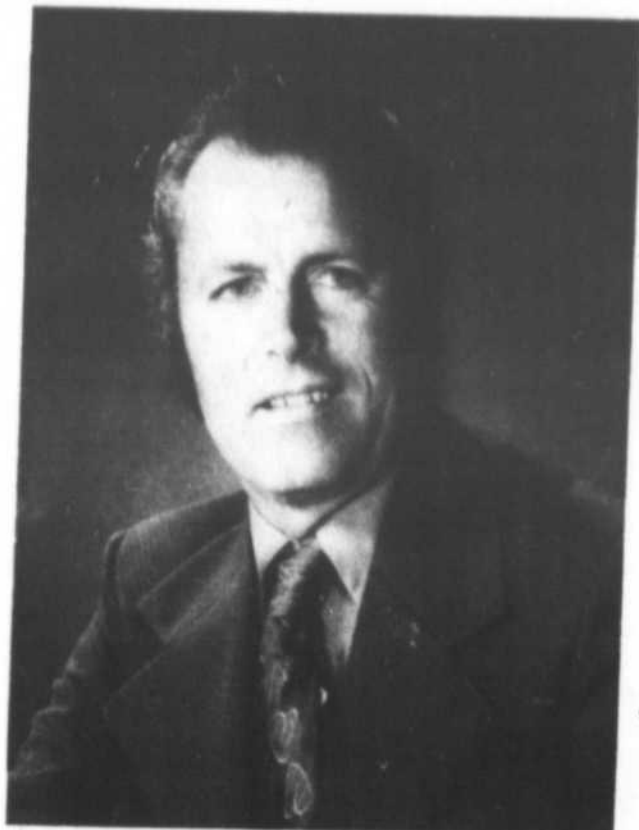
- Accompagner en ville ceux qui sont incapables de s'y rendre seuls;
- Faire des courses pour les invalides. Les conduire dans la cour ou dans une autre chambre où ils ont des amis;
- Faire le lavage de la belle lingerie qui ne va pas au lavoir et les réparations qui s'imposent à leurs vêtements;
- Faire la lecture pour ceux qui ne voient pas suffisamment: les potins de leur paroisse, dans le Nouvelliste et le Courrier-Sud les intéressent au plus haut point;
- Faire la correspondance de ceux qui ne peuvent plus écrire;
- Jouer aux cartes avec eux;
- Les écouter se raconter, et parler de leurs problèmes d'être transplantés.

"Les Amis du Troisième Age" s'ingénieront donc à leur procurer certaines douceurs, la distraction et la chaleur du contact humain, prolongement du Foyer dont tout être garde la nostalgie.

Hommage aux Amis du troisième AGE

Soeurs Grises

de Nicolet



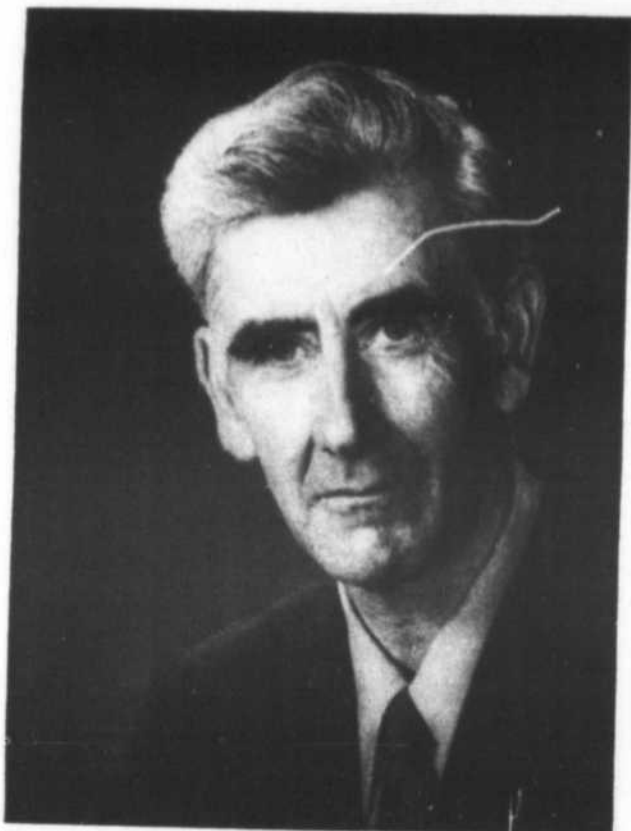
M. Gérard Rousseau con.

LA PAROISSE ST-JEAN BAPTISTE DE NICOLET

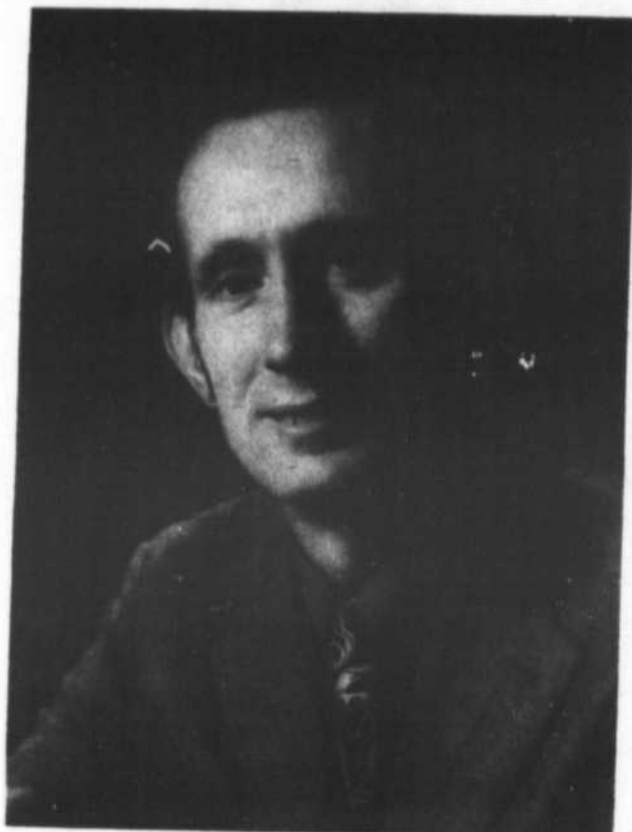
Population
2,878
hab.



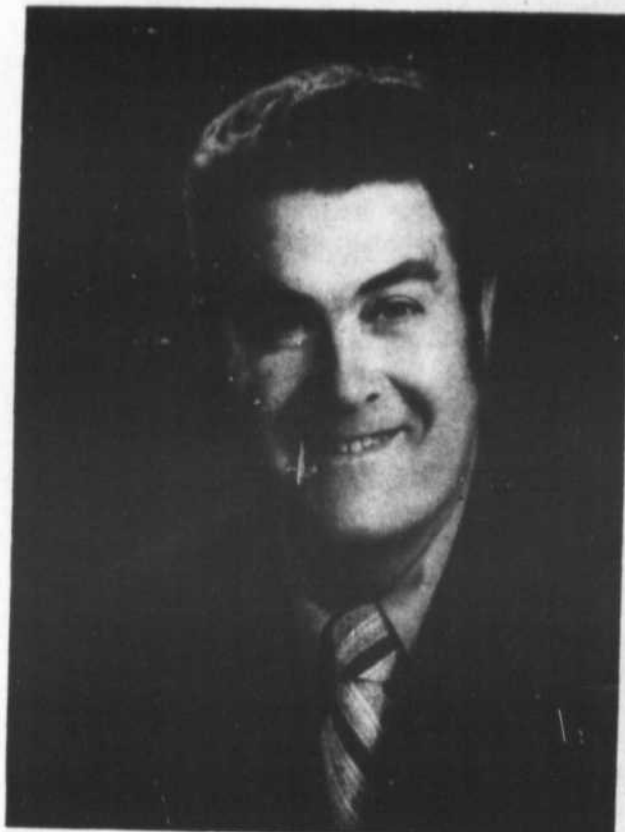
M. Hermann Beauchemin, sec.



M. Paul Hubert con.

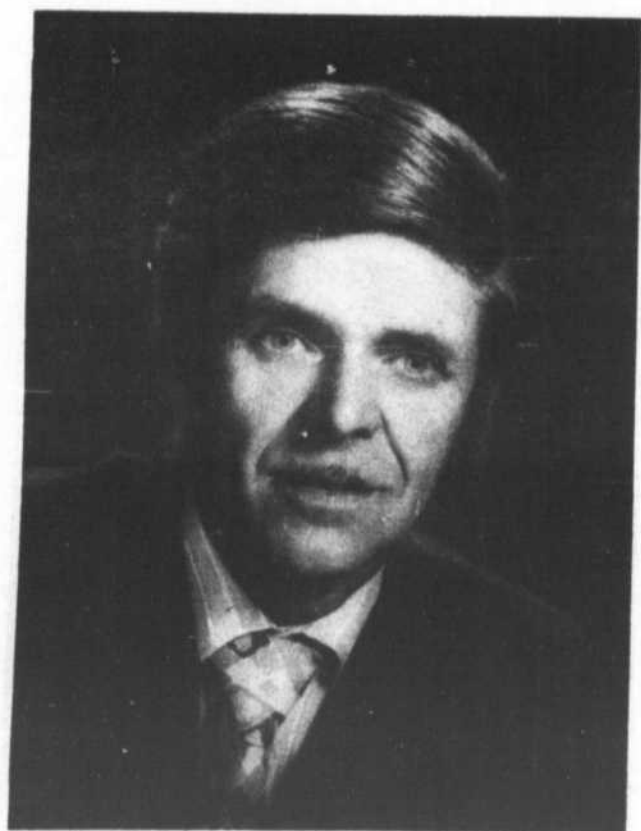


M. Elie Leblanc con.

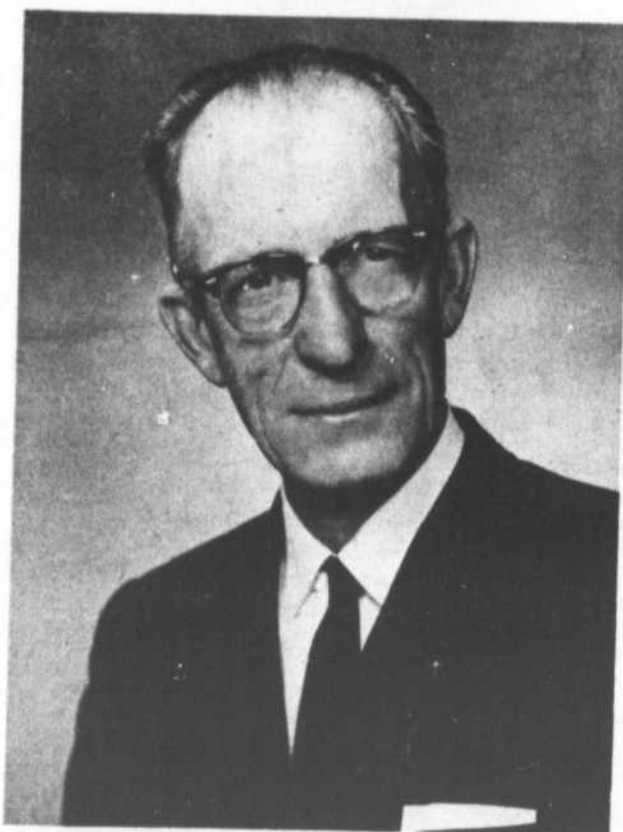


M. Léo-Paul Smith con.

M. Le maire OVILA DUVAL



M. Marcel Duval con.



M. Gérard Beauchemin con.

RODOLPHE DUGUAY

Fils de Jean-Baptiste Duguay, agriculteur et descendant d'une famille terrienne de Nicolet depuis plusieurs générations, Rodolphe Duguay est né le 27 avril 1891, dans le rang St-Alexis.

Après ses études à l'Ecole des Frères et au Séminaire de la ville épiscopale, il se rend à Montréal pour s'initier à l'art de la peinture. Il travaille avec le peintre Georges Delfosse aux tableaux destinés à la Cathédrale de Mont-

réal.

En 1918, présenté à Suzor-Côté par le Frère Gonville des Clercs de St-Viateur, Rodolphe Duguay est accepté par ce grand Maître comme son premier élève. Ses succès lui permettent de collaborer à plus d'une trentaine d'oeuvres de Côté. En 1920, ce dernier lui conseille des études en Europe et lui paie son voyage.

A Paris, Rodolphe Duguay étudie à l'Académie Jullian avec les Maîtres Royer, Jean-Paul

et Pierre Laurens, il fréquente aussi "La Grande Chaumière", l'atelier Colorossi, il suit les cours d'Histoire de l'Art et d'Anatomie à l'Ecole des Beaux-Arts et s'initie à la gravure sur bois, à l'eau-forte avec le maître-graveur Mauras. Il passe quatre années dans les conditions matérielles les plus difficiles.

En 1924, Mgr Brunault, évêque de Nicolet, Mgr Georges Courchesne alors principal de l'Ecole normale,

l'Honorable Hector Laferté et M. Alphonse Désilets, poète, ces derniers anciens élèves du Séminaire de Nicolet, visitent le jeune artiste, à Paris. Témoins de son travail et de ses succès, ils unissent leurs instances auprès du Gouvernement de Québec pour lui obtenir une bourse. Et cette même année, Rodolphe Duguay reçoit le Prix David qui lui permet de prolonger ses études durant trois autres années.

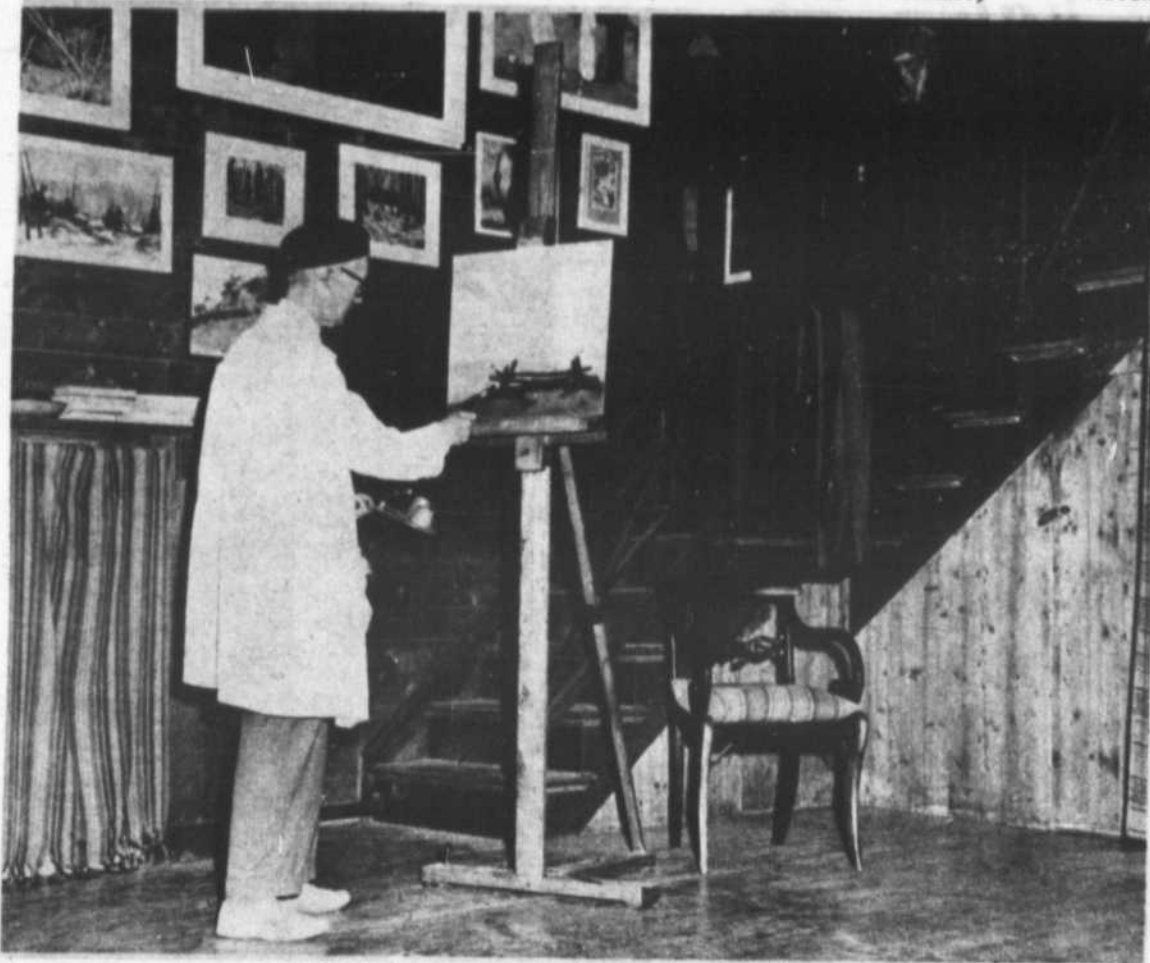
Revenu au pays en

1927, il est sollicité pour devenir professeur à la nouvelle Ecole des Beaux-Arts, à Montréal mais il décline l'offre ayant pris la décision de s'établir dans son patelin pour se consacrer surtout au paysage. Le pays nicolétain devint sa grande source d'inspiration. En plus de la peinture, il exécuta un grand nombre de gravures, surtout de 1930 à 1940, la critique le reconnut alors comme le meilleur graveur canadien-français de l'époque.

Rodolphe Duguay fit plusieurs expositions à Montréal, Québec, Ot-

tawa mais surtout à Trois-Rivières, ses amis et principaux clients étant du cœur du Québec. Il a de ses oeuvres à La Galerie nationale, à Ottawa, au musée provincial, à Québec, au Séminaire de Trois-Rivières et dans de nombreuses collections privées dont celle de Mgr Albert Tessier de Trois-Rivières et du poète Roger Brien de Nicolet.

Ainsi se poursuit depuis plus de cinquante ans la carrière presque dérobée au grand public de fils de Nicolet, dans son atelier enraciné au domaine familial.



M. Rodolphe Duguay à l'oeuvre à son atelier.



MADAME RODOLPHE DUGUAY



Maison de M. Alcide Roy, Nicolet-Sud

En 1929, Rodolphe Duguay épouse Jeanne L'Archevêque, de Montréal. Cette dernière fit ses études classiques et musicales chez les Dames de la Congrégation, à l'Académie St-Denis et au Collège Marguerite Bourgeois puis des études de littérature française et de philosophie à l'université de Montréal.

Sous les instances de M. l'Abbé Albert Tessier grand ami et protecteur de la jeune famille, Jeanne Duguay devient collaboratrice à différents journaux et revues: dix ans à "La Terre de chez nous" et au journal "Le Droit" d'Ottawa. Collaboration au "Canada français" à "Collège et Famille" au "Bulletin des Agricul-

teurs" et à plusieurs revues religieuses.

Madame Duguay publie treize oeuvres: livres sur l'éducation et la spiritualité familiale, albums pour la jeunesse et quatre recueils de poèmes inspirés par la belle nature nicolétaine, l'amour conjugal et maternel. Les époux Duguay ont six enfants.

"Mon pays de plaine
Voilé de lumière,
Sans une ombre, ton corps
Se baigne de soleil.
Nus, battant les vagues
Houleuses des herbes,
Tes bras cherchent en vain
Le port de l'horizon.
Tu vogues sous la brise,
D'une rive à l'autre
De ma patrie tendue
Aux cordages du ciel."

J.-L. Duguay.



LUC DUBUC MAIRE



conseil



JEAN-MARIE PROULX
Conseiller



BRUNO BERGERON
Conseiller



LUDGER FLEURENT
Conseiller



ANDRÉ ROY
Conseiller



ANDRÉ DUBUC
Conseiller



CAMILIEN FLORENT
Conseiller



PAUL-YVON BEULAC
Conseiller

1972

HOMMAGES AUX EX-MAIRES



M. PIERRE ROY
ex-maire 1930-41



M. GEORGES FLEURENT
ex-maire 1941-51



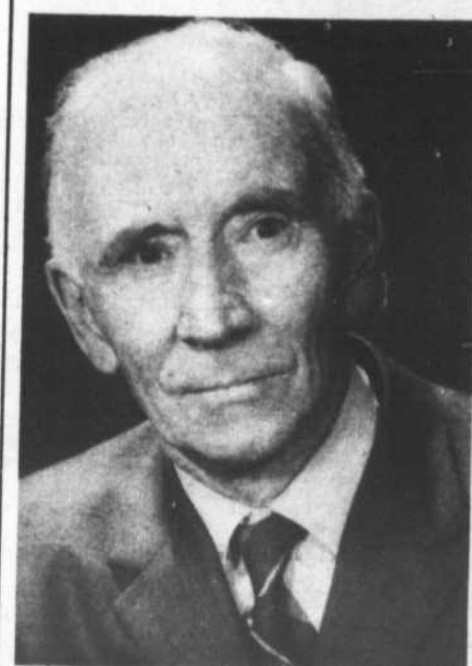
M. URBAIN COURCHESNE
ex-maire 1951-58



M. NOËL FLEURENT
ex-maire 1958-63



M. LUDGER FLEURENT
ex-maire 1963-71



GEORGES HENRI ST-CYR,
EX-PRESIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE LA
CAISSE POPULAIRE DE NICOLET

Les Soeurs de l'Assomption de la Sainte Vierge partagent fraternellement la joie de leurs concitoyens de Nicolet à l'occasion du TRICENTENAIRE de la ville, elles qui habitent, depuis cent ans, ce coin de terre "qu'embellit la nature". Aussi sont-elles heureuses d'exprimer aux Nicolétains leur ADMIRATION pour ce qu'ils sont et ce qu'ils font, leur RECONNAISSANCE pour les services qu'ils dispensent, leurs VOEUX de prospérité soutenue en toutes sortes de biens. Elles remercient COURRIER-SUD et le Commanditaire de cette page de porter, à tout Nicolet, l'expression de leurs sentiments.



Monsieur l'abbé Isaac Gélinais, chapelain à la Maison mère de 1872 à 1888.



Abbé Charles-Edouard Doucet, aumônier à la maison mère depuis 1965.



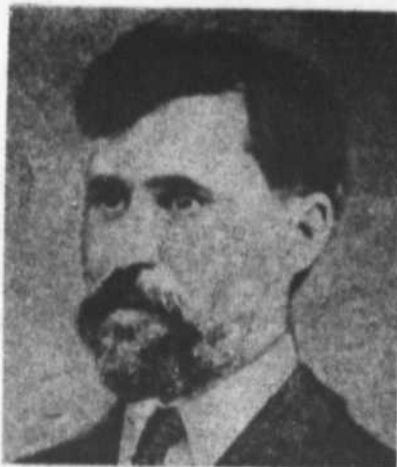
Docteur Harry Smith, premier médecin attaché à l'infirmerie de la Maison-Mère.



Docteur Georges-Etienne Roy, médecin à la Maison-Mère depuis 1931.

HONNEUR et MERCI aux aumôniers de la Maison mère et de l'École normale, au Séminaire de Nicolet et au Grand Séminaire, pour leur appui spirituel, moral et culturel.

HONNEUR et MERCI aux médecins nicolétains et à leurs collaborateurs pour leur dévouement sans restriction et prudemment éclairé.



M. Louis Caron, architecte de la maison de 1906.



M. Georges Caron, ingénieur-électricien.



M. Robert Poisson, contre-maître, pendant 40 ans.



M. Aimé Bergeron, maître-électricien.



M. David Deshaies, architecte de l'auditorium et de la chapelle neuve, 1960.

HONNEUR et MERCI aux architectes, ingénieurs, maîtres et contre-maîtres, ouvriers de toutes spécialités, de nous avoir bâti une demeure confortable, respectueuse de l'harmonie des lignes et des masses. Merci pour les services continus et compétents.



Madame Henri Caron, première présidente de l'Amicale. Nous saluons en elle les centaines d'élèves nicolétains, avides de culture, venues chez nous et souvent revenues.



Madame Louisette Hamel, commissaire d'école pour le regroupement du Lac St-Pierre. Nous saluons en elle les femmes nicolétaines engagées dans la grande tentative de l'éducation par l'école.



M. Hervé Pépin, maître-plombier.



Madame Dominique Goudreault, présidente générale de l'AFEAS, 1960-1970, membre du Conseil supérieur de la Famille, 1964-1970. Nous saluons en elle, les Nicolétaines gardiennes des foyers et femmes d'action sociale.



Soeur Saint-Octave, Elia Charland S.A.S.V. nicolétaine, au service de son église paroissiale pendant 23 ans, actuellement âgée de 96 ans. Nous saluons en elle les 78 nicolétaines entrées chez nous et les religieuses nicolétaines des autres congrégations.

**Hamel & Malouin
et Associés**
1430 Boul. Lemire
Drummondville

Chantre de la Foi :

Un poète canadien

"Poeta nascitur" (on naît poète): Et que le très fécond écrivain canadien Roger Brien soit né poète, toute sa vie le dit (la poésie est devenue sa chair et son sang); le dit également son imposante production poétique (il a déjà dépassé, de très loin, pour la quantité de la production, tous les poètes qui l'ont précédé); c'est là notre conviction personnelle et le consensus universel des éloges qui lui ont été décernés, pour sa production poétique, de la part de personnalités éminentes et de particulière compétence dans le champ de la science, de la littérature et de l'art. Ainsi, pour nous limiter à quelques noms seulement, Jean Guittou, de l'Académie Française, devant la production poétique de Brien n'a pas hésité à affirmer qu'elle transcende les frontières de l'espace et du temps. Un autre éminent membre de l'Académie Française, Daniel Rops, n'a éprouvé aucune difficulté à qualifier Brien de "poète universel, d'artiste aisé, d'apôtre éclairé". Et le célèbre humaniste africain, L. Sedar Senghor, Président du Sénégal, a jugé que l'oeuvre poétique de Brien est une des plus remarquables des siècles; il affirme que Brien "a les ailes de l'aigle et la voix du tonnerre". Exagérations?... Pour dissiper toute ombre de doute, jetons un rapide coup d'oeil sur la vie dynamique et l'oeuvre poétique de Brien.



Né à Montréal il y a soixante ans, Roger Brien recevait sa formation littéraire au Collège Sainte-Marie de Montréal, au Collège Séraphique de Trois-Rivières (de 1924-1930) et en d'autres centres.

Ses deux premières publications poétiques remontent à 1936. En 1937, ayant obtenu une bourse d'études du Gouvernement du Québec pour la littérature, il se rendait à Paris, pour deux ans (de 1937-39), fréquentant la Sorbonne, l'Institut Catholique et le Collège de France, perfectionnant sa culture

littéraire. Après quoi, les volumes de poésie se sont succédés à un rythme impressionnant.

En 1947, avec un groupe de religieux et de laïcs, il fondait, à Nicolet, un "Centre Marial Canadien" dont il devint Directeur général durant 15 ans. La même année, il lançait la Revue Internationale "Marie", sur laquelle Daniel Rops a prononcé ce jugement judicieux: "C'est la plus importante publication mariale de notre époque"; bien plus, la Revue parisienne "Ecclesia" l'a jugée "la plus belle revue du monde". Cette excellente revue bimestrielle, chantée, pendant trois lustres, sur un ton élevé et avec des articles dus aux meilleures plumes de l'époque, les gloires de Marie. Ensuite, à la revue, s'est jointe une collection très riche de "Tracts marials" sur des sujets divers (et Brien en a écrit lui-même cinq). Ce n'était pas assez. En 1953, auprès du dit Centre Marial Canadien s'organisait un des plus riches musées marials (peintures, sculptures, céramiques, ivoires, photos de chefs-d'oeuvre, etc). En reconnaissance de toute cette activité, Pie XII qui admirait beaucoup Brien lui conféra l'honneur de Commandeur de l'Ordre de S. Grégoire le Grand. Plus tard, il fut nommé Commandeur de la Croix de Jérusalem.

Il fut de plus nommé membre de l'Académie canadienne-française et de nombreuses Académies internationales des lettres, des Sciences et des Arts.

En 1960, le Saint-Père Jean XXIII, peu avant de mourir, pour démontrer à Brien sa paternelle reconnaissance pour son activité, lui fit don du précieux calice dans lequel il avait célébré la Sainte Messe durant les deux premières années de son Pontificat: Calice que Brien a ensuite donné à l'Eglise-Mère de Montréal, sa ville natale.

En 1968-1969, Roger Brien, ensemble avec sa digne épouse et une de ses filles, se rendait, comme missionnaire laïque, pour un an, aux Missions du Guatemala, où il s'est donné à l'apostolat missionnaire.

Rentré dans sa patrie, il continue son activité littéraire dynamique et sa propagande pour la protection et la diffusion de la Foi Catholique, dans une indéfectible fidélité à l'Eglise et au Pape.

Pour se faire une idée de la fécondité de l'oeuvre de Brien, résumons simplement sa bibliographie.

Son premier volume

de poésie remonte à 1936 (alors que le poète n'avait que 26 ans) et il avait un titre de goethéenne mémoire: "Faux aux enfers" (Montréal, Editions du Totem, 1936). Un an après (en 1937), il publiait un second volume de vers: "L'éternel silence" (Montréal, Editions de l'A.C.F., 1937). En 1942, revenu de Paris, il livrait à l'impression cinq volumes de poèmes, soit: "La Prière de Marie-des-Neiges à Notre-Dame de Montréal" (poème-lauréat de l'Institut Scientifique Franco-Canadien, Montréal, 1942); "Ville-Marie" (Montréal, Editions Fides, 1942); "Les Yeux sur nos temps" (Editions Fides, 1942); "Sourires d'enfants" (Montréal, Editions Fides, 1942); "Chant d'amour" (Montréal, 1942). L'année suivante (1943) il donnait à l'imprimerie "Salut, ô Reine" (Montréal, Ed. du Messager Canadien, 1943).

En 1946 et 1947 viennent à la lumière deux autres volumes de vers: "Cytère" (Hull, Editions de l'Eclair, 1946) et "Chemin de Croix à trois" (Nicolet, Editions du Centre Marial Canadien, 1947). Puis, pendant presque dix ans, la muse de Brien parut se taire, absorbé qu'il était à la direction du Centre Marial Canadien et de la Revue "Marie".

Après une décennie, en 1956, Brien donnait à la presse un volume (son onzième parmi ses volumes de poésie), sous le titre: "Vois et plongées" (Nicolet, Editions du Centre Marial Canadien, 1956). Dignes de relief, dans ce volume, ce que le poète dit de l'amour: "Et Dieu me fit comprendre un petit mot: aimer,

"Cinq lettres de cristal contenant la clarté, la grandeur la puissance et de toute la beauté. Deux syllabes d'un feu qui peut tout consumer. Un mot tout en douceur plus fort que mille armées, Porteur de tant de joie qu'il en remplit le monde. Un mot qui seul contient la mystique profonde. Où toutes les douleurs se couchent désarmées".

Une année après, en 1957, Brien publiait son douzième volume: "Poète de l'Amour", Commentaire poétique sur S. François

d'Assise (Québec-Bruges, Editions de l'Echo, 1957); et en 1965 son treizième volume: "Le jour se lève" (Editions du Bien Public, 1965).

En 1962, après le triste et si pénible coucher de soleil de la Revue "Marie", l'activité littéraire de Roger Brien a pris un rythme vertigineux, jusqu'à donner trois grandes épopées: Prométhée, l'épopée des civilisations; France, l'épopée de la culture française à travers les siècles; Kateri-Québec, l'épopée du Canada français.

Prométhée (selon les poètes Eschyle et Eschyle, selon le philosophe Platon) avait formé l'homme d'argile, grâce au concours d'Athènes, et l'avait animé d'une parcelle du feu céleste volée à Zeus, Patron de l'univers.

Prométhée avait enseigné à Deucalion la façon de construire un navire, au temps du déluge; il avait, de plus, inventé les premiers arts.

Pour tous ces bénéfices accordés à l'homme, Prométhée sera puni par Zeus, qui le fera emprisonner sur un rocher du Caucase, condamné au supplice de se voir le foie continuellement dévoré par un aigle, et continuellement renaissant. Après une longue torture, Prométhée sera délivré par Eracles, qui tua l'aigle. Alors, Zeus lui pardonna, en échange des services qu'il avait rendus. Il est à remarquer qu'Eschyle avait pris la légende de Prométhée comme un thème de sa trilogie, de laquelle demeure seulement "Prométhée enchaîné" (représenté à Athènes après 467 av. J.-C.) D'Eschyle se sont ensuite inspirés Voltaire ("La Panderia"), Calderon de la Barca ("Statue de Prométhée"), Goethe (Prométhée), Byron (Prométhée enchaîné), Shelley (Prométhée libéré) Elemir Bourgos ("Le Navire"), et, de nos jours, Roger Brien.

Le Prométhée de Brien (Dialogues des Vivants et des Morts) est d'inspiration éminemment chrétienne.

Le "Vrai Prométhée" est "le Christ avec son Corps mystique", à savoir ses Saints, les génies et

les héros du Christianisme. Cette oeuvre monumentale, rêvée par Brien depuis sa jeunesse, se divise en sept jours, en mémoire des sept jours bibliques de la Création et des sept Dons de l'Esprit Saint. Elle est, de plus, divisée, en trente-trois parties, en mémoire des supposées trente-trois années du Christ. Un millier de génies, de héros et de Saints de l'histoire universelle, dialoguent, démontrant, contre Nietzsche, que Dieu est plus vivant que jamais dans cette angoisse universelle qui a envahi l'humanité. C'est la plus ample épopée qu'ait enregistrée l'histoire de la Littérature universelle. Elle a mérité au poète le Grand Premier Prix de l'Académie Berrichonne de Bourges (la plus ancienne Académie littéraire d'Europe, fondée en 1464 par Louis XI et le Pape Paul II). Brien avait obtenu le Prix de la Langue française (médaille Richelieu) de l'Académie Française, précédemment.

La seconde épopée "France" est toute une exaltation lyrique de sa Patrie d'origine, la France, dans sa culture et les gestes admirables de Dieu par les Français: "Gesta Dei per Francos" (Les Gestes de Dieu par les Français).

Sa troisième épopée, "Kateri-Québec", est pénétrée de l'histoire d'une famille canadienne-française, en 1966-67, et qui affronte les difficiles problèmes contemporains du Canada français. C'est une revitalisation de la famille chrétienne, exposée aujourd'hui à tant d'attaques violentes, à tant de forces de désagrégation. Dans Kateri, toutes les régions du Québec sont chantées avec une finesse amoureuse. La ville de Québec est comme le coeur de cette troisième épopée, et Mgr de Laval en est le grand épigone.

Il est consolant de constater que la Foi, notre Foi, à travers les obscurantismes et les exaspérations d'aujourd'hui, a magnifiquement ses chantres et ses poètes: Roger Brien est l'un d'eux.

G.M. ROSCHINI

Extrait de l'Observatoire ROMANO

mais aujourd'hui nous y sommes et c'est ce dont nous sommes heureux.

Yvon Allard Inc

Trois cents ans! Bien sûr au début nous n'étions pas là pour vêtir les premiers habitants. Nous faisons plutôt partie de la dernière génération nicolétaine: la vôtre. Et nous profitons de l'occasion pour rendre un hommage à tous ceux-là qui au cours de ces trois cents années se sont relayés pour bâtir nos trois municipalités dont nous sommes fiers..

Nous voulons rendre hommage aussi à la population nicolétaine actuelle qui s'est souvenue et

qui s'est servi de l'occasion pour mettre sur pieds probablement la plus vaste fête qui se soit produite dans notre région.

Il nous semble de plus primordial de souligner l'incroyable tâche accomplie par le Comité d'Organisation des Fêtes, agent direct des réalisations dont nous sommes témoins, qui a réussi à rapprocher les citoyens les uns des autres pour le bien commun.

Bien sûr au début de la colonie nous n'étions pas encore au service de la population nicolétaine,





Ville de Nicolet



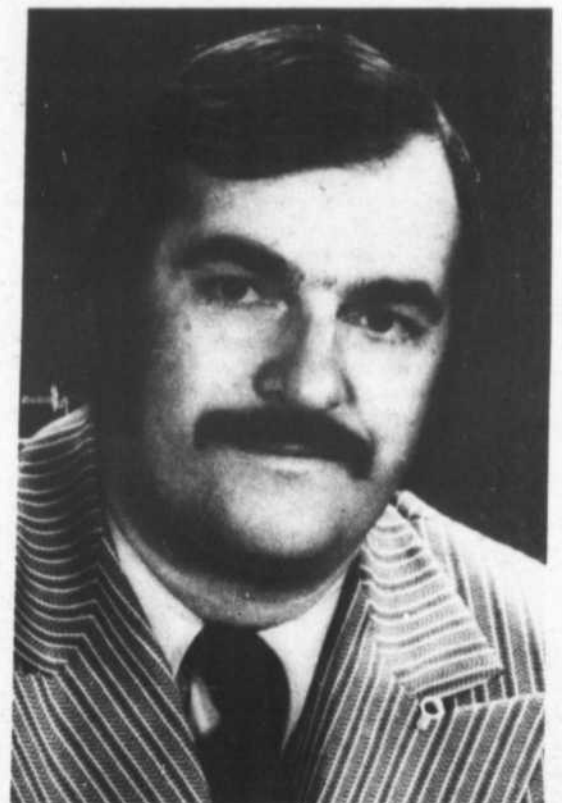
Conseillers



M. Jacques Bellemare,



M. Lionel Fréchette,



M. Clément Roy,



M. Sylvio Taillon,



M. Georges Robin,



M. Gérard Lupien,

MONIQUE MERCIER

PEINTRE, CARTONNIER-LISSIER

L'atelier de l'artiste

Lieu de silence

Où le soleil bavarde avec les fruits

S'incline le feuillage sur la toile

La rivière est entrée sans bruit

Et glisse discrètement au pied du chevalet

La couleur y puise sa souplesse

Et le sourire du peintre

Enfante le jour

Pierre-Claude Pagé

23/8/72

Monsieur Pagé est un descendant du Sieur Cressé.



Fleurs estivales

Le jardin est entré chez-moi

Et son cortège de fruits

Sarabande dans son âme

Maïs et framboises

Pommes et poireaux

Dansent au soir qui descend

Pas feutrés dans les couleurs de laine

Pierre-Claude Pagé
23/8/72

MONIQUE MERCIER: Professeur à l'Université du Québec à Trois-Rivières

EXPOSITIONS DE GROUPE:

1967 Maison des Arts de la Sauvegarde, Montréal - 1967 Concours artistiques de la Province, Tapisserie, acquise par le Musée du Québec, Québec - 1969 Centre Culturel de Trois-Rivières, - 1969 Sous les auspices du Musée du Québec à Lewiston, Maine - 1969 Calgary Allied Arts Centre, Manitoba, Canada - 1970 Sous les auspices du Ministère des Affaires Culturelles, Québec - 1970 Galerie Tourne-sol Internationale, Montréal - 1970 Pavillon Mgr St-Arnaud, à Trois-Rivières - 1970 - Galerie d'Art de Toronto, Ontario (Art Gallery of Ontario) - 1970 Sarnia Public Library, Sarnia, Ontario - 1970 Agnes Etherington Art Centre, Kingston, Ontario - 1970 Robert McLaughlin Art Gallery, Oshawa, Ontario - 1971 Rothman's Art Gallery, Stratford, Ontario - 1971 Kitchener-Waterloo Art Gallery, Kitchener, Ontario - 1971 McMaster University, Hamilton, Ontario - 1971 Rodman Hall Art Gallery, St-Catharines, Ontario - 1971 Scarborough College, Toronto, Ontario - 1971 Oakville Centennial Gallery, Oakville, 1971 Tapisseries contemporaines du Canada, Musée d'Art Contemporain, Cité du Havre, Montréal - 1971 Manhattanville, New-York - 1971 Kitchener-Waterloo Art Gallery, Kitchener, - 1971- 73 Exposition itinérante sous les auspices du Ministère des Affaires Culturelles.

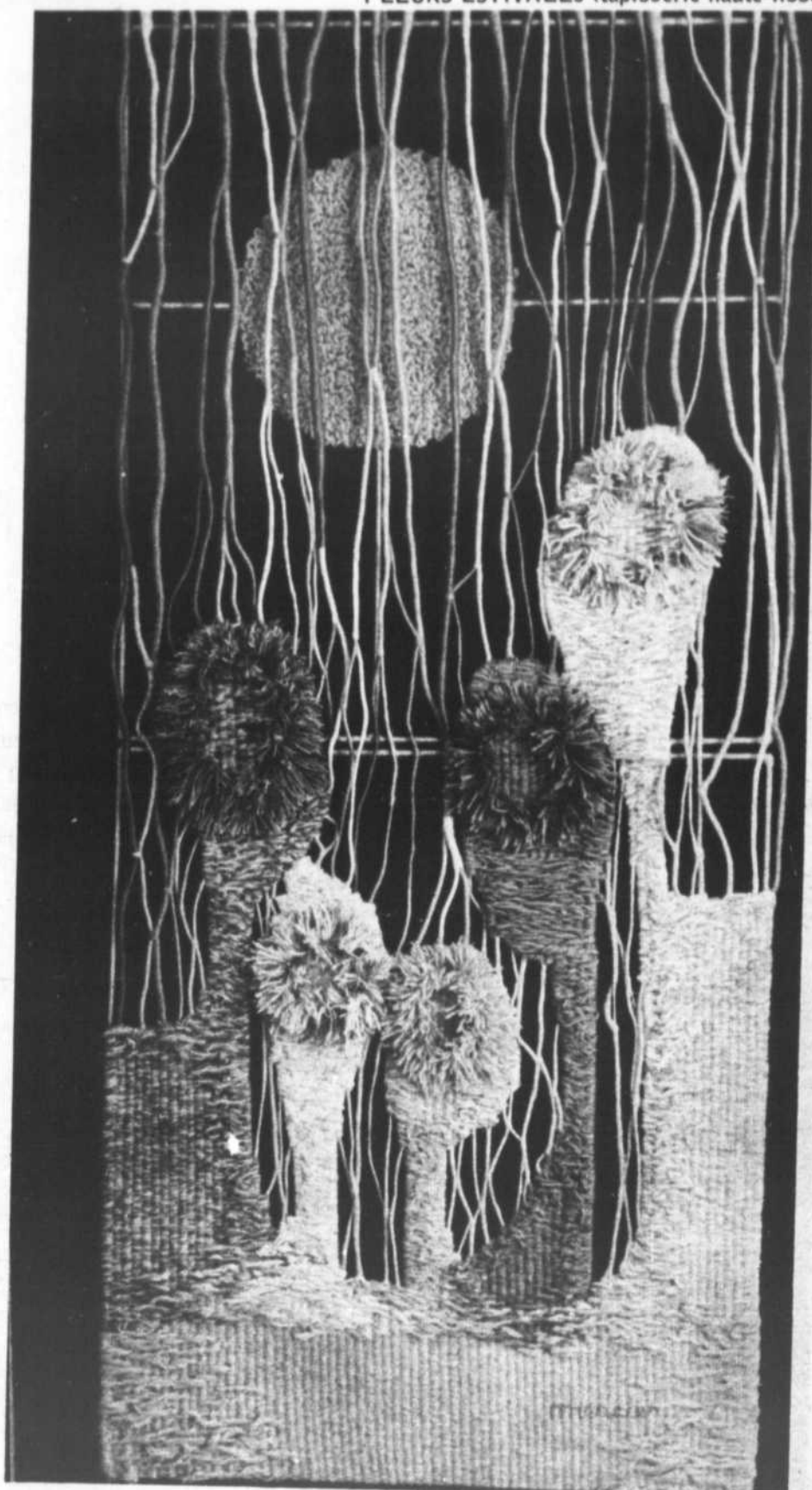
EXPOSITION SOLO:

1968 Galerie Zanettin, Québec - 1970 Centre Culturel de Verdun, Montréal - 1971 Place Bonaventure, Montréal - 1971 Institut des Arts au Saguenay, Jonquièrre - 1971 Société Culturelle d'Amos - 1972 Centre Culturel de Verdun, Montréal - 1972 Pannelle 8, Locarno, Suisse.

COLLECTIONS PUBLIQUES: Canada, Etats-Unis France, Suisse.

OEUVRES EN PERMANENCE: Galerie Zanettin, (Québec), Galerie Martal, (Montréal), Tapestry Associates, (New-York), Beckett Gallery, (Ontario), Galerie Jeanne Wiebenga, (Suisse).

FLEURS ESTIVALES (tapisserie haute-lisse)



Gloire au Christ Rédempteur



Mère Catherine-Aurélie
du Précieux-Sang
(Aurélie Caouette),
Fondatrice de l'Institut
à St-Hyacinthe
14 septembre 1861

A vous, chers bienfaiteurs,
NICOLETAINS et de la région,
Qu'en vos ancêtres
Nous avez accueillies avec tant d'ardeur
Nous devons le tribut de notre RECONNAISSANCE.



Mère St-Stanislas
(Eloïse Barbeau)
Fondatrice et 1ère
Supérieure du Monastère
de Nicolet
28 août 1896

Dès 1896
alors que NICOLET
n'est encore que "petite ville"
vous nous recevez à bras ouverts,
nous offrant vos beautés et vos joies
à partager,
et vos peines à soulager
par le baume de la PRIÈRE.

De génération en génération
les traditions ne s'oublient pas.
Et Jamais, malgré leur peu de revenu
les Soeurs du Précieux Sang
n'ont manqué de quoi que ce soit.

La Providence
par l'entremise des dévouées autorités
civiles et ecclésiastiques
et d'une population des plus généreuses
a assuré notre bonheur
et elle continue de le faire



Supérieure actuelle
du Monastère de Nicolet,
Mère Henriette Geoffroy



Premier Monastère
inauguré le 28 août 1896

Notre MERCI, en l'occasion du TRICENTENAIRE de NICOLET
se veut donc de la plus haute expression.
Le chemin le plus sûr sera nos intercessions
auprès du Seigneur tout-puissant et Père de tous
afin qu'il récompense abondamment
tous nos CONCITOYENS!



Monastère actuel
inauguré le 24 mai 1909

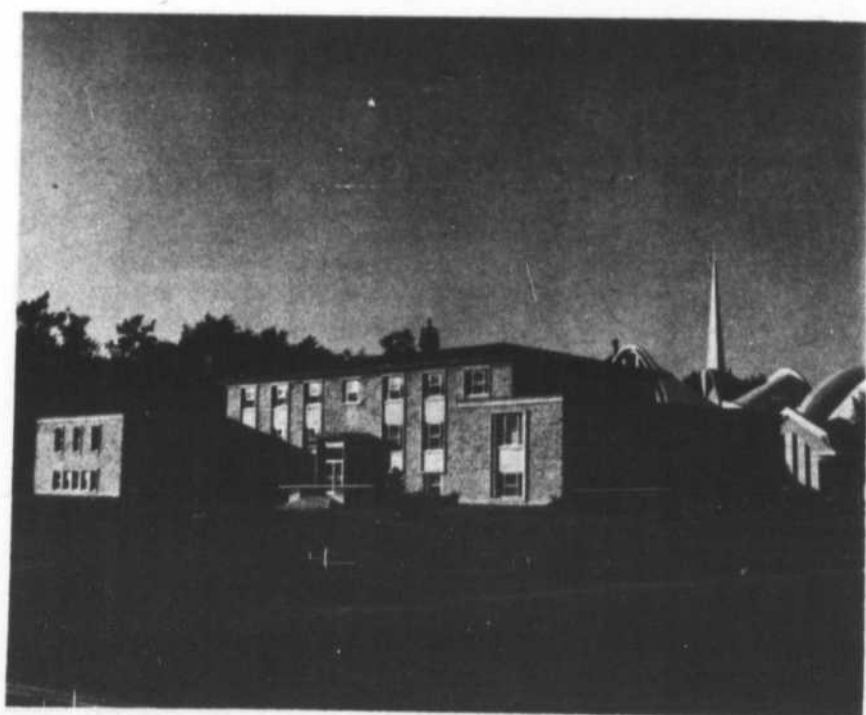
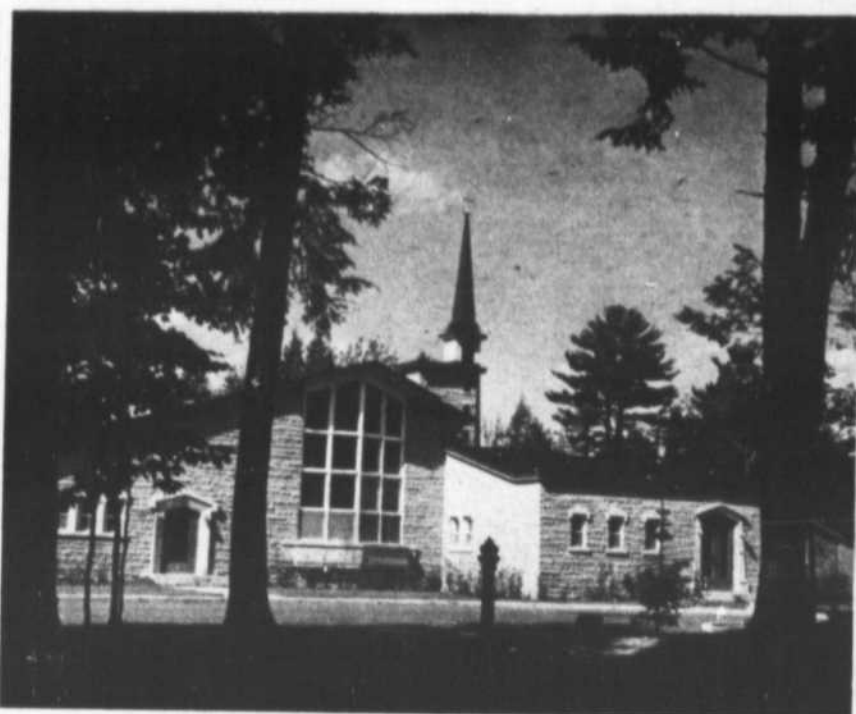
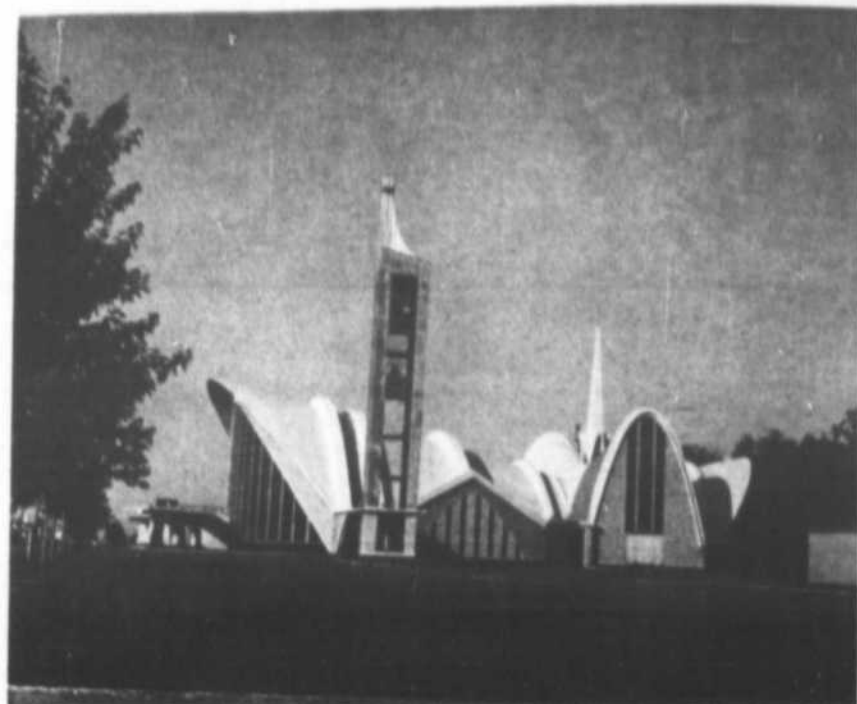
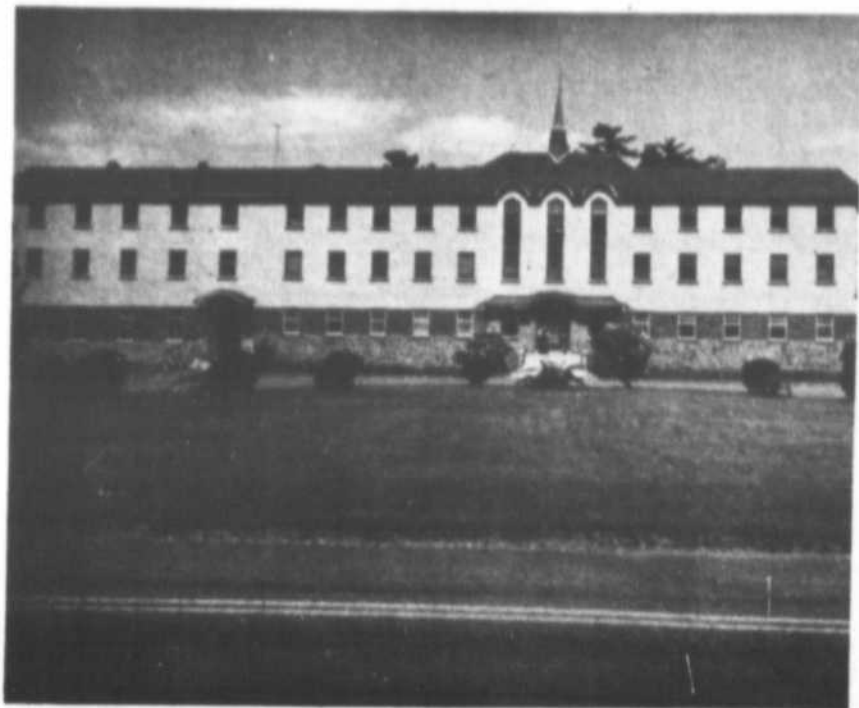
Hommages à nos Bienfaiteurs!

Les Soeurs Adoratrices du Précieux-Sang — Nicolet

E. Lamothe & Fils Transport Inc.

service tous les jours entre Montréal, Nicolet, St-Grégoire

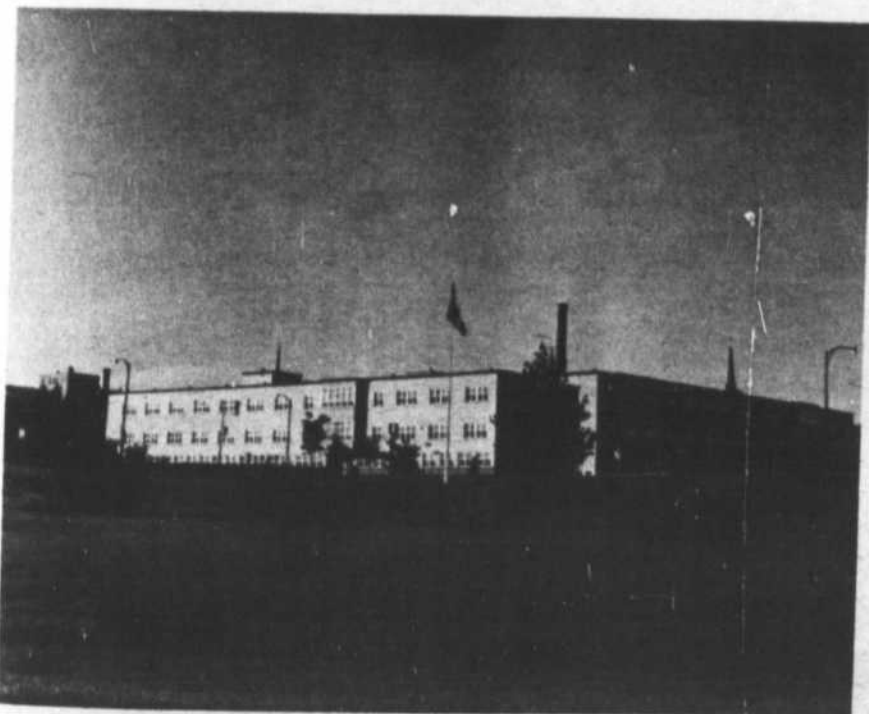
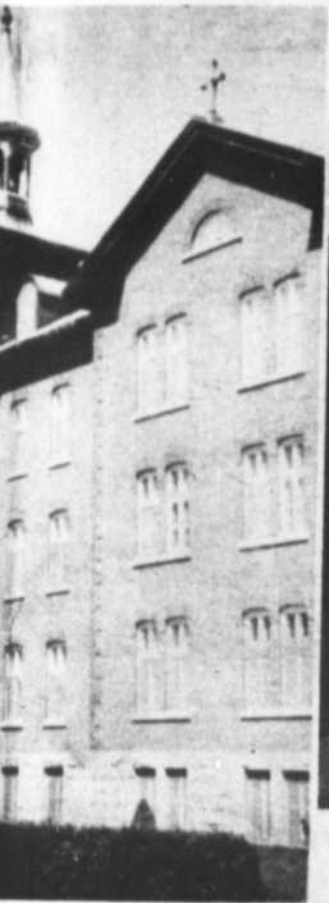
ST-GREGOIRE



HOMMAGES A NOS INSTITUTIONS RELIGIEUSES:

J. Ubald

NICOLET



Caron inc.

Assurances générales

293-4417

Service de Lavage Nicolet Inc. Au Service de votre Santé Spécialiste du Domaine Sanitaire

Historique de la Compagnie

En opération depuis déjà neuf mois, la compagnie S.L.N. Inc. prospère à un rythme de plus en plus rapide. Ce qui semblait être au début une petite entreprise familiale, prend une ampleur considérable. Ainsi S.L.N. emploie une quinzaine de personnes et les responsables prévoient doubler ces effectifs d'ici un ou deux ans. Le président de la compagnie M. Michel Paradis nous expliquait que près de \$50,000 étaient payés annuellement en salaire. Incidemment ce jeune président qui n'a pas froid aux yeux nous présentait durant l'interview, une entreprise prospère et dynamique. S.L.N. se spécialise dans l'entretien d'édifices mais

aussi dans le nettoyage de tapis, divans, fauteuils, escaliers en tapis etc. Utilisant un équipement très perfectionné et par le fait même dispendieux S.L.N. Inc. est conscient de l'importance d'obtenir la satisfaction du client. Ainsi la compagnie vient d'installer un système de désinfection permanent dans les salles de toilettes en contrat avec elle. Ce système au coût annuel d'opération de \$1,000 est un des nombreux moyens utilisés pour satisfaire sa nombreuse clientèle. Au conseil d'administration, on retrouve M. Michel Paradis au poste de président et M. Grégoire Paradis joue le rôle de surintendant...

Edifices Entretenus Par notre Compagnie

Centre administratif Nicolet

Ecole Curé-Brassard Nicolet

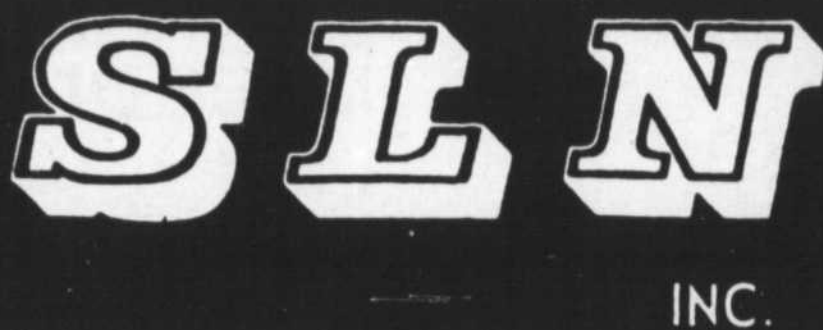
Ecole Notre-Dame de Pierreville

Une partie de l'Institut de Police du Québec

Entretien d'édifice 24hres par jour

Spécialiste du Nettoyage de:

tapis, divan, fauteuil, escalier en tapis etc.

The logo for S.L.N. INC. features the letters 'S', 'L', and 'N' in a large, bold, stylized font with a double outline. Below these letters, the word 'INC.' is written in a smaller, plain, sans-serif font. The entire logo is set against a dark rectangular background.

S-L-N Inc.

S-L-N Inc.

S-L-N Inc.

travaille avec un équipement des plus modernes et vous donne un service impeccable

possède une assurance responsabilité de \$100,000.00

installe sur tous ses contrats un système de désinfection permanent dans les salles de toilette pour votre protection

1570 Ave des Cablès Nicolet

Tél: 293-5070

C'est avec fierté
que nous nous joignons
à tous nos concitoyens
pour célébrer
le tricentenaire de la Paroisse de Nicolet
et
le centenaire de la Ville de Nicolet ,
deux anniversaires
qui illustrent bien
le dynamisme d'une communauté
dans laquelle
nous sommes profondément engagés.



BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Coopérative Agricole du Lac St-Pierre.

La coopérative agricole du Lac St-Pierre est le dénouement d'une consolidation coopérative amorcée en 1955 par la fusion de la S.C.A. de Gentilly à la meunerie coopérative de Nicolet pendant qu'en 1961, la S.C.A. de St-Zéphirin se fusionnait à la meunerie coopérative de La Baie, devenant la coopérative agricole du comté de Yamaska.

La coopérative agricole du Lac St-Pierre est née de la fusion de et de la meunerie coopérative de Nicolet en décembre 1966 et en 1968, la S.C.A. de Bon Con-

seil se joignait au groupe du Lac St-Pierre.

La coopérative agricole du Lac St-Pierre est donc le résultat de la fusion de cinq coopératives desservant les comtés de Nicolet, Yamaska et une partie de Drummond. Ces maisons sont: la S.C.A. de Bon Conseil, la S.C.A. de Gentilly, la S.C.A. de St-Zéphirin, la meunerie coopérative de La Baie, la meunerie coopérative de Nicolet.

La coopérative agricole du Lac St-Pierre est heureuse de féliciter et souhaite à tous les Nicoletains de joyeuses festivités.



M. Michel Lemire



M. Réal Gendron
président général



La meunerie coopérative de Nicolet fondée le 19 janvier 1944.



Service de meuneries: Nicolet, Gentilly, La Baie.



Service engrais chimique, vrac et azote liquide.



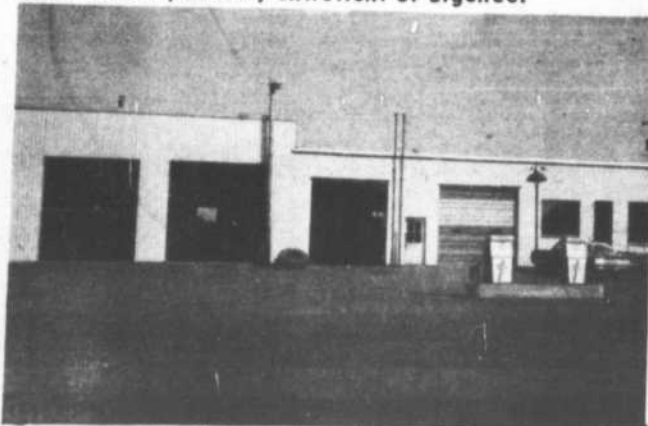
Séchoir maïs-grain.



Services de pétrole, entretien et urgence.



Maternité porcine: 300 truies.



Garage de Nicolet - service de vente et entretien.



Service de quincaillerie Bon-Conseil, Matériaux de construction: Nicolet- St-Zéphirin- La Baie- Gentilly.



Épicerie à St-Zéphirin.

**Au cours des dernières
années il nous a fallu rester
jeune pour aller de l'avant.**

**Nos Hommages NICOLET
à l'occasion
de ton
TRICENTENAIRE**

**OCHLN55
SUPERADIO**

Trois-Rivières

Dont les émetteurs sont situés à Nicolet.

Brouillard Chevrolet Oldsmobile Inc.

A 30 ans, il décide de quitter la terre

pour devenir vendeur d'automobiles.



M. Léo-Paul Brouillard
propriétaire

Nicolet Natif de St-David d'Yamaska, fils de M. Noé Brouillard cultivateur Léo-Paul Brouillard nous avoue que c'est par pure coïncidence s'il est aujourd'hui dans la vente d'automobiles. "Jamais je n'aurais pu

penser qu'un jour je quitterais la terre pour vendre des autos. Mon frère qui possédait un garage à Sorel et un à Nicolet ne pouvant s'occuper des deux comme il le fallait, me voilà intéressé à ce genre de commer-

ce et je devins propriétaire le 1er février 1957".

Marié à Réjeanne Brouillard de St-David il est père de trois enfants dont Ginette qui occupe un poste important au service de la comptabilité

dans le commerce de son père, Lise et Jean sont Etudiants.

Le garage Brouillard Chevrolet Oldsmobile Inc., est situé sur la rue St-Jean-Baptiste à Nicolet, il comprend un département des pièces,

un département de comptabilité, un service de réparation. Ce garage a une superficie de 5,000 pieds carrés. A l'extérieur de la Ville sur la route 3 dans les 40, M. Brouillard possède un terrain d'exposition et de vente d'automobiles.

En 1957, M. Brouillard comptait trois employés dont 1 vendeur, 1 mécanicien et un aide-mécanicien. Tout en ricanant, M. Brouillard se rappelle que dans ce temps-là lorsqu'il faisait la paie chaque vendredi, le montant ne dépassait pas \$100.00 par semaine. Après un an d'opération le chiffre d'affaire s'élève à environ \$250,000.00 Léo-Paul Brouillard ne regrette rien puisqu'aujourd'hui il a 20 employés à son service. "Notre commerce progresse, dit-il et notre but a toujours été, de vendre le plus possible d'autos, d'offrir un bon service à nos clients, de faire l'entretien et la réparation des véhicules. Notre chiffre d'affaire atteint maintenant 2 millions de dollars. En 1957, nous avons vendu 150 autos neuves et usagées et en 1971 près de 900.

"J'ATTENDS LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA REGION POUR BATIR".

En parlant de ses projets, cet homme d'affaire qui ne cesse de promouvoir le progrès de notre Ville nous a confié

qu'il a entrepris il y a 7 ans une étude sur le marché de location à bail d'automobile. Un deuxième projet qu'il lui tient à coeur, celui de bâtir un très grand garage des plus modernes et des mieux équipés sur son terrain en dehors de la Ville. Depuis 5 ans, j'ai tout mis en oeuvre, dit-il pour réaliser ce projet. Le système d'égouts est en place, les plans sont faits, enfin tout est prêt. J'attends seulement la venue d'industries dans notre région pour mettre ces projets à exécution. BROUILLARD CHEVROLETS OLDSMOBILE FETERA SON 15IEME ANNIVERSAIRE.

Ne voulant rien dévoiler au programme des fêtes du 15ième anniversaire de Brouillard Chevrolet à l'automne, M. Brouillard nous a tout de même laissé savoir que la compagnie Général Motors offrira d'une façon très remarquable un souvenir pour ces 15 années. Ce sera une occasion pour la population d'associer la fête de ces 15 années de progrès aux fêtes du Tricentenaire et du Centenaire de Nicolet. Tout porte à croire que la population pourra profiter de spéciaux et d'agréables surprises durant les trois derniers mois de l'année.

Voilà en bref, la courte histoire d'un jeune cultivateur devenu un administrateur, un homme d'affaire compétent qui veut l'expansion et le progrès de sa Ville. Nos hommages!





Ginette Brouillard
secrétaire



André Bellemare
comptable



Germain Bergeron
vendeur



Lucien Laforce
vendeur



Paul Bellemare
vendeur



Albany Pellerin
vendeur



Equipe des vendeurs



André Beaudoin
mécanicien



Jacques Provencher
mécanicien



Gérard Laforce
aide-mécanicien



Henri-Georges Toutant
mécanicien



Gilles Boisvert
aide-mécanicien



Jean-Claude Désilets
mécanicien



René Désilets
mécanicien



Lionel Caron
gérant au département
des ventes



Marcel Héon
commis au département
des pièces



Guy Lupien
gérant du département
des pièces



Jean-Marie Côté
gérant de département
de service

Mamma Mia au service de la population

S'il est une sorte de commerce particulièrement important dans une ville, c'est bien le restaurant. Souvent le centre d'une activité sociale, le restaurant est de plus, la halte des voyageurs qui doivent se restaurer dans notre ville. Le restaurant Mamma Mia de Nicolet, situé sur la place 21 Mars, remplit bien ce double rôle.

M. Vertefeuille, propriétaire jeune et dynamique de l'établissement nous confiait qu'avec son personnel compétent il était en mesure de servir la population du mieux possible.

Le restaurant Mamma Mia a à sa disposition six employés réguliers et 7 employés à

temps partiel, ainsi que deux automobiles qui assurent un service de livraison gratuite à Nicolet.

HOMMAGE

Le restaurant Mamma Mia se fait un plaisir de saisir l'occasion présente pour féliciter le Comité d'Organisation des Fêtes du Tricentenaire et pour inciter la population des trois paroisses nicolétaines à participer toujours aussi nombreux aux activités préparées. Ainsi ce sera un plaisir pour tous que de travailler dans un climat aussi sain que celui qui est en train de s'installer dans nos localités.



UN COMMERCE ALIMENTAIRE MODERNE

AU SERVICE DE LA POPULATION

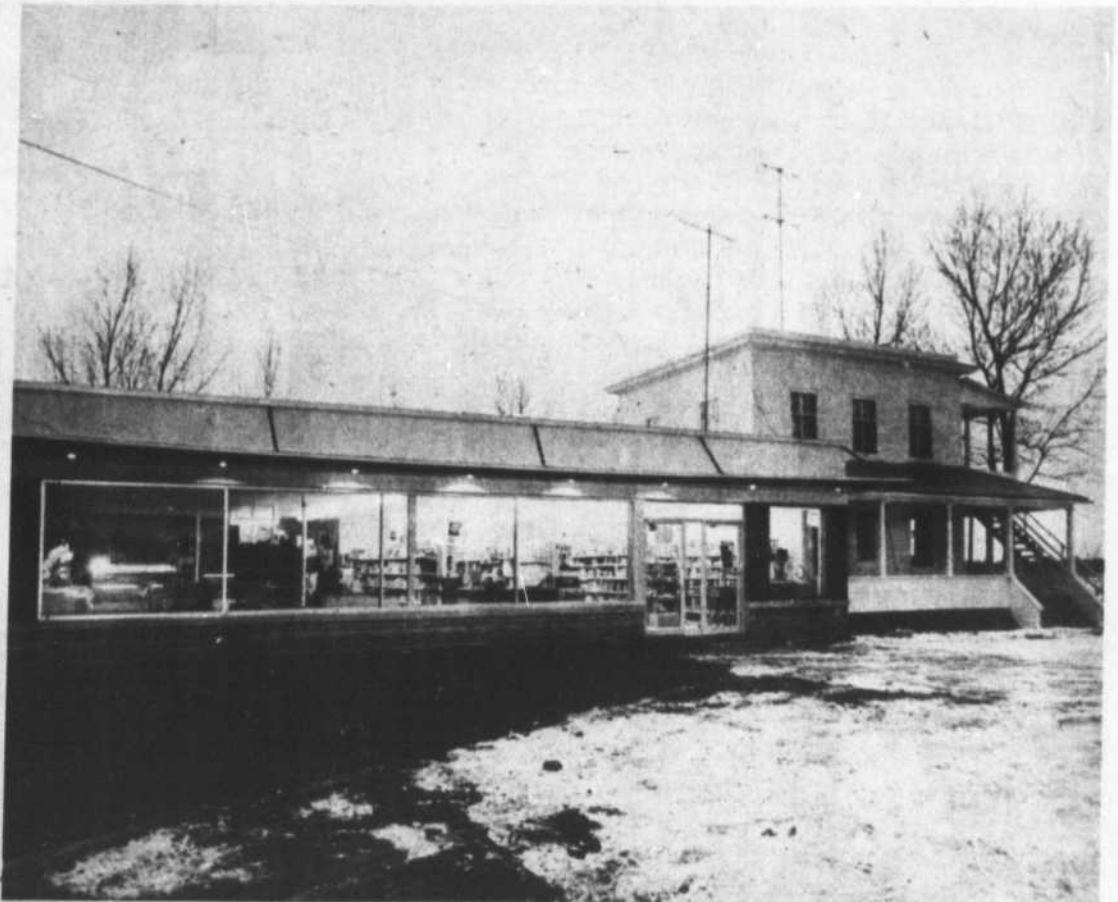
A la question, "Qu'est-ce qui vous a poussé à avoir une épicerie?", M. Paul Beaumier me regarde avec un sourire et m'explique que son grand-père avait tenu une pâtisserie très bien connue à Trois-Rivières. Par la suite son père s'établit à Précieux-Sang et se porta acquéreur d'une boulangerie et d'un magasin général. Il posséda de nombreuses années, ce genre de commerce. C'est ainsi que M. Beaumier prit contact avec son métier. Après avoir travaillé 8 ans à Précieux-Sang dans le magasin paternel, M. Paul Beaumier décide d'aller s'établir à Sorel puis à Nicolet. Depuis bientôt 16 ans, la paroisse St-Jean-Baptiste de Nicolet abrite son marché. Au début, M. Beaumier vendait sous l'étiquette de Marché Régat, ce n'est que depuis 6 ans environ qu'il a décidé de devenir actionnaire dans la compagnie Métro ce qui donna une nouvelle orientation à son commerce.

On sait que cette compagnie possède une chaîne de 265 magasins à travers tout le Québec et M. Beaumier tient à souligner sa satisfaction d'appartenir à une telle entreprise. Mais revenons à l'épicerie: vers 1957, la surface était alors de 27' par 42' ce qui comprenait en plus un entrepôt. Or aujourd'hui seule la surface du plancher de vente occupe 55' par 54', en plus on peut voir un entrepôt pour l'épicerie et un autre pour les produits congelés.

M. Beaumier qui semble infatigable ne rejette pas l'idée d'un prochain agrandissement et ce toujours en vue de fournir un meilleur service à ses nombreux clients.

La population de Nicolet se souviendra des nombreux concours des plus originaux organisés par M. et Mme Beaumier. Ainsi on avait fait venir un bloc de sel de 1,500 lbs d'une mine et les clients devaient deviner le poids, plus tard on misa sur la présence du Père Noël ou de certains artistes qui venaient rencontrer les clients.

Mme Paul Beaumier nous confie que l'épicerie tient une place de première importance dans la vie de son mari, c'est en quelque sorte le dépôt de tous ses espoirs et de ses ambitions. Or si l'on jette un coup d'oeil sur les réalisations actuelles de son entreprise, M. Beaumier peut se sentir fier et confiant dans l'avenir. L'avenir c'est peut-être son fils Mario, qui travaille à l'épicerie paternelle et semble s'y plaire. M. Beaumier aimerait certainement que se prolonge ainsi la lignée familiale dans ce commerce.



Marché Métro

NIAGARA CYCLO MASSAGE

L'essayer c'est l'adopter

Mme Paul Baumier, représentante

Tél: 293-4615

Les 40 Nicolet Rte 3



HOMMAGES AUX ANCETRES ROUSSEAU



François Rousseau

1806 - 1873

C'est de Loix, en L'île de Ré France que vient au Canada le premier Rousseau Jacques. Né en 1644. Il s'établit à St-Nicolas de Lévis, paroisse située sur les rives du St-Laurent près de Québec, en 1674. Trois générations vécurent là. René 1701-1770. Jean-Baptiste quitta St-Nicolas pour venir s'établir à Nicolet avec sa femme et ses neuf enfants. Il emprunta la voie fluviale pour se rendre à Nicolet. En 1786, son fils Guillaume acheta de Louis Proulx la ferme que possèdent encore les Rousseau. L'acte de vente fut rédigé par le notaire Badeau des Trois-Rivières. Huit générations se sont succédées depuis 186 ans.

C'est le plus beau domaine de la province, au dire de la génération présente, elle le voit avec leur cœur. Je dois dire que le domaine, est très bien situé, en face du lac St-Pierre, qui lui donne un horizon très étendu. Le sol est d'excellente qualité, et ce qui apporte de la valeur à leurs yeux, c'est que ce domaine est leur depuis 186 ans. En souvenir des ancêtres qui venaient de l'île de Ré, la ferme fut nommée Rhétaise. Fête de 1936. Les frères Arthur, Napoléon et Hermann ne voulant pas laisser passer le Cent-Cinquantième de possession du domaine Rousseau, Ils décidèrent

de fêter cet événement qui à leurs yeux méritait d'être souligné à l'attention de ceux qui ne sont pas indifférents aux choses du passé. Ce fut la fête du souvenir, jamais ce sol n'avait vu se dérouler des manifestations aussi grandioses et aussi joyeuses. La messe fut dite devant une foule recueillie. Son Excellence Mgr J. S. Hermann Brunault évêque de Nicolet et un nombreux clergé se sont unis à la famille pour rehausser la fête de leur présence et de leurs sympathies. Après la messe Mgr l'Evêque fit descendre les bénédictions du ciel, sur la ferme ancestrale, au milieu d'une foule qui

suivait avec émotions les paroles et les gestes du vénéré Pasteur.

Il y eut un banquet présidé par Mgr l'Evêque, servi par les Guides Catholiques et les Routiers des Trois-Rivières. Discours, chants, démonstrations historiques par les enfants de la famille. La journée se termina par une pièce théâtrale "Un petit fils de Pierre Gagnon".

Messieurs Arthur et Napoléon ont gardé un attachement à ce coin de terre et suivent de près les progrès.

Il y a 50 ans, la culture du tabac, vente au marché des Trois-Rivières. Le travail de finition pour la mise en marché se faisait en corvée



Omer Rousseau

1872 - 1932



Jean Rousseau

1844 - 1920

qui se terminait en veillée de plaisir. Où était le grand-père Omer, il y avait de la gaieté. L'élevage du mouton, la vente des agneaux et de la laine étaient une autre source de revenu. Les arts domestiques avaient une large part; tissage du lin et de la laine; tricot, bas et gilets, courte-poin-tes.

La ferme fut agrandie par l'acquisition des fermes voisines. On y garde une centaine de bêtes à cornes pur sang Holstein. La traite se fait de la façon la plus moderne.

La grande culture consiste en céréales, maïs-grain et ensilage, pacages fertilisés.

Les Rousseau qui ont vécu et qui vivent encore sur la ferme Rousseau. Jean-Baptiste 1728-1788. A St-Nicolas et Nicolet Guillaume 1773-1830. François 1806-1873. Jean 1844-1920. Omer 1872-1932. Hermann 1905. Roger 1933. Paul 1960.



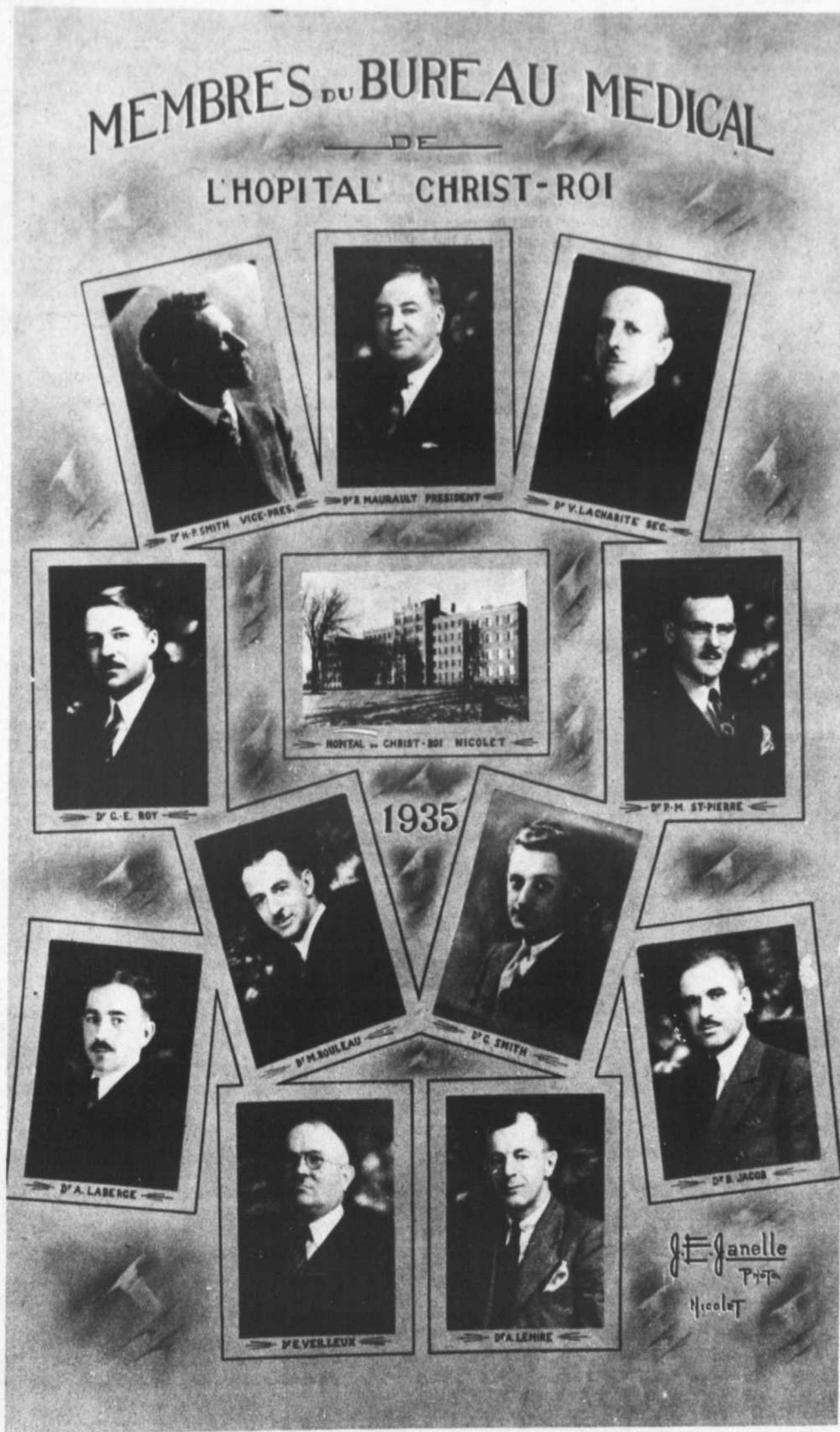
150ième anniversaire
1936

M. Arthur Rousseau
Trois Rivières

M. Napoléon Rousseau
NICOLET

M. Hermann Rousseau
NICOLET-SUD

Hommages aux fondateurs HOPITAL DU CHRIST-ROI



Le huitième jour de juin mil neuf cent trente-deux, Nous, soussigné, Evêque de Nicolet, avons béni avec les solennités prescrites, la pierre angulaire d'un Orphelinat-hôpital que les Soeurs de la Charité de cette ville font construire pour les besoins des trois Comtés de Nicolet, d'Yamaska et de Drummond. Cet édifice qui sera entièrement à l'épreuve du feu, comporte un corps principal de 264 pieds de longueur sur 56 de largeur, à l'extérieur, à cinq étages, avec un sixième étage au centre, une aile latérale de quatre étages à chaque extrémité, l'une de

84 pieds, pour l'hôpital, l'autre de 118 pieds, pour l'orphelinat, et une aile centrale à cinq étages, de 65 pieds de longueur par 44 de largeur, en arrière de la partie principale. Les fondations reposent sur cinquante-deux piliers

ou caissons, en béton armé, allant jusqu'au sol dur, variant en profondeur de 65 à 82 pieds. Les plans ont été tracés par Monsieur Jos-Henri Caron, architecte de cette ville; Monsieur Albert Deschamps, de Montréal, en

est l'entrepreneur-général, avec Monsieur Jean-Baptiste Morin comme contre-maître.

Nous avons été assisté à cette cérémonie de la bénédiction par Monseigneur Ant. Camirand, P.D. & V.G., et Monseigneur F.A. St-

Germain, P.D.

Ont été présents, outre un grand nombre du clergé, l'Honorable Athanase David, Secrétaire provincial, l'Honorable Hector Laferté, Ministre de la Colonisation et Député de

Drummond, l'Honorable Juge Arthur Trahan, Monsieur le Docteur Alphonse Lessard, Directeur du Service de l'Assistance publique, Monsieur Alcide Savoie, Député de Nicolet, Monsieur A. Elie, Député d'Yamaska, Monsieur Lucien Dubois, Député de Nicolet au Fédéral, Monsieur H. Biron, maire de la ville de Nicolet, tout le personnel de l'Hôtel-Dieu et un grand nombre d'amis de l'Institution.

(Signé) J.-S.-Hermann,
Evêque de Nicolet.

Extrait d'un document
lors de la bénédiction de
l'Hôpital du Christ-Roi.

Bellechasse Transport Inc. & Rimouski Transport Ltée



Nicolet peut être fier de la diversité des entreprises qui y vivent. Ainsi la compagnie de transport Bellechasse et Rimouski établie à Nicolet

depuis trois ans contribue à la prospérité de notre ville. Faisant partie d'un groupe de huit succursales avec un bureau-chef à Québec, les bureaux de Nicolet

possèdent un entrepôt qui mesure environ cinquante pieds par soixante en plus de jouir d'un garage pour la réparation des camions. Incidemment, huit camions et neuf camions-remorques (vannes) s'occupent du transport de toute la marchandise transportable. Treize employés travaillent sous la direction de M. Mario Robin, qui est gérant de la compagnie à Nicolet. Soulignons la présence de M. Lucien Carli au poste de gérant des ven-

tes et de M. Jacques Massicotte comme chef-mécanicien. Possesseurs de 500 unités mobiles et employant environ le même nombre d'employés, Bellechasse Transport et Rimouski Transport couvrent un territoire qui s'étend de Montréal jusqu'au Nouveau-Brunswick. Représente par une tête d'Indien, que l'on s'habitue à voir un peu partout sur nos routes, Bellechasse Transport de Nicolet est synonyme de sûreté, service et satisfaction.

Conseil d'Administration



M. Maurice Lavalée
Président

M. Jacques Blondin, vice-prés.
Sœur Jeanne Gagné, s.g.m.
Sœur Ovelina Fortin, s.g.m.
Sœur Stéphanette Lemire, s.g.m.
Sœur Eugénie Allard, s.g.m.
Sœur Gemma Côté, s.g.m.
M. Norman Reader, m.d.
M. Réal Gendron
M. Gérard Bélanger, m.d.
M. Joachim Bastida

L'hôpital à votre service



Exécutif du Conseil des médecins



Dr Claude Ménard
Président

M. Roger Roy, m.d. vice-prés.
M. Jean-Guy Brochu, m.d.
M. Norman Reader, m.d.
M. René Veilleux, m.d.
M. Gérard Bélanger, m.d.
M. Joachim Bastida

Statistiques

	1971	1970
Patients traités	2,175	1,998
Nouveau-nés	231	258
Interventions chirurgicales	1,350	1,002
Clinique Ext. Patients	13,713	9,932
Inhalothérapie Traitements	2,965	2,352
Physiothérapie Traitements	23,445	18,408
Laboratoire Examens	134,970	103,316
Radiologie Examens	11,146	9,753
Electro Examens	1,693	1,319
Pharmacie Prescription	46,079	46,177
Personnel en place	TC TP 196 20	TC TP 203 18

Apport Economique

DEPENSES	1971	1970
Traitement salaire	1,429,071	1,335,896
Fournitures médicales	41,852	36,729
Médicaments	42,287	48,569
Autres dépenses en Nurs.	84,564	76,223
Administration	110,122	83,647
Service alimentaire	71,878	74,088
Blanchissage	5,960	3,993
Lingerie	7,552	6,218
Entretien ménager	6,271	6,240
Fonct. Inst. Matérielles	31,275	25,495
Entretien Inst. Mat.	36,115	23,435
TOTAL DES DEPENSES	1,866,967	1,720,533

Mlle Huguette Joyal, i.l.
Directrice des soins infirmiers
M. Gérard Bélanger, m.d.
Directeur médical
M. Paul Levasseur, B. Adm.
Directeur du Personnel
M. Marc-A. Descheneaux, B. Adm.
Directeur Financier

Hopital du-Christ-Roi Nicolet

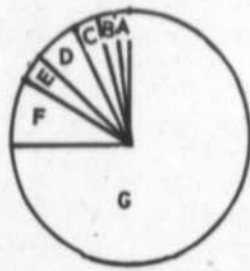
Comité de Régie

M. Gérard Bélanger m.d.
Directeur médical.Mlle Huguette Joyal i.l.
Directrice Soins Inf.M. Joachim Bastida
Directeur Général.M. André Descheneaux, b.adm.
Directeur financierM. Paul Levasseur, b.adm.
Directeur du Personnel.

REPARTITION DES DEPENSES EN % ET EN \$

Total des dépenses: \$1,866,967.

Fig. A



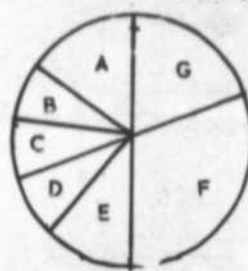
Légende Figure A \$ %

A- Fournitures Méd.	41,852.	2.24
B- Médicaments	42,287.	2.27
C- Autres dép. Nursing.	84,564	4.53
D- Administration	110,122.	5.90
E- Service Alimentaire	71,878.	3.85
F- Serv. auxiliaires	87,173.	4.66
G- Salaire Brut.	1,429,071.	76.55
Total	1,866,967.	100.

REPARTITION DES DEPENSES DES EMPLOYES DANS L'ECONOMIE REGIONALE EN \$ (basée sur un % fourni par Statistiques Canada).

Total des salaires nets: \$1,074,866.

Fig. B



Légende Figure B \$

A- Divers et Loisirs	161,229.
B- Tabac et Alcool	70,942.
C- Habillement	92,438.
D- Soins méd. et pers	93,405.
E- Transport	131,026.
F- Logement	295,804.
G- Alimentation	230,022.
Total	1,074,866.

SERVICES OFFERTS A LA POPULATION

MEDECINE

- Médecine générale
- Médecine interne, cardiologue, diabète.
- Pédiatrie
- Obstétrique
- Médecine Physique.

CHIRURGIE

- générale
- obstétricale, gynécologique.
- urologie
- orthopédie
- O.R.L.
- Chirurgie buccale
- Chirurgie dentaire
- anesthésie et réanimation

L'Hôpital du Christ-Roi joue un rôle primordial dans la région tant au point de vu santé qu'au point de vue économique.

L'organisation administrative de la Commission

Depuis le bill 27, les structures administratives de la Commission Scolaire Régionale Provencher sont réparties comme suit:

le pouvoir décisionnel comme tel est détenu par l'Assemblée des Commissaires d'écoles locales des trois secteurs: St-Pierre, Nicolet et St-Léonard. Cette assemblée constitue le Conseil Scolaire de 31 membres dont M. Maurice Lavallée est Président. Le directeur général M. Yves Houle, voit à la bonne marche générale de l'organisation scolaire à travers tout le territoire. Viennent ensuite les directeurs de services: le directeur des services aux étudiants, M. Yvon Beaulieu, s'occupe de l'orientation de la psychologie et de la vie étudiante en générale; le directeur de l'équipement M. J.M. Lebel est responsable de l'aménagement, de l'approvisionnement, du trans-

port des élèves et des services auxiliaires; le directeur des services de l'enseignement est M. Raymond Maillette. Le coordonnateur de l'enseignement générale et le coordonnateur de l'enfance inadaptée: MM. Yves Paquin et Marcel Proulx, relèvent de ce dernier. M. Georges Turcotte directeur des services au personnel s'occupe du dossier de tous les employés de la Commission Scolaire Régionale et de l'application des conventions collectives régissant les conditions de travail de toutes les catégories d'employés. M. Roger Tremblay agit comme directeur des Services Financiers et secrétaire général de la Commission Scolaire.

De plus, la direction immédiate et quotidienne des élèves et des professeurs est confiée à des principaux qui travaillent au niveau de chaque école.

Scolaire Régionale Provencher



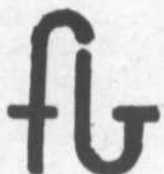
M. MAURICE LAVALLEE



M. YVES HOULE



M. ROGER TREMBLAY



ferdinand blais, architecte

436 Lindsay

Drummondville.

Commission Scolaire Régionale Provencher

Dans tous les milieux, l'école joue un rôle social très important. Dans les comtés de Nicolet et de Yamaska, on peut dire que l'école est le centre des activités éducatives, culturelles et bien souvent sportives.

La Commission Scolaire Régionale Provencher, fondée en 1964, acceptait dès septembre de la même année, 1858 élèves. L'année suivante, le nombre d'étudiants doublait pour atteindre 3,423 élèves. La Commission Scolaire employait alors 218 professeurs répartis dans 21 paroisses du territoire. En 1965, la Régionale mettait sur pieds le cours préparatoire aux études supérieures (CPES); outre les divisions sciences-maths, sciences-lettres et cours commercial, initiation au travail et enfance exceptionnelle, deux autres options étaient offertes aux étudiants, l'option agricole et l'option classique.

L'organisation pédagogique de l'année académique 1966-67 variait peu: 3,727 élèves avaient été inscrits et 232 enseignants engagés. De plus 875 élèves avaient fréquenté les cours aux adultes.

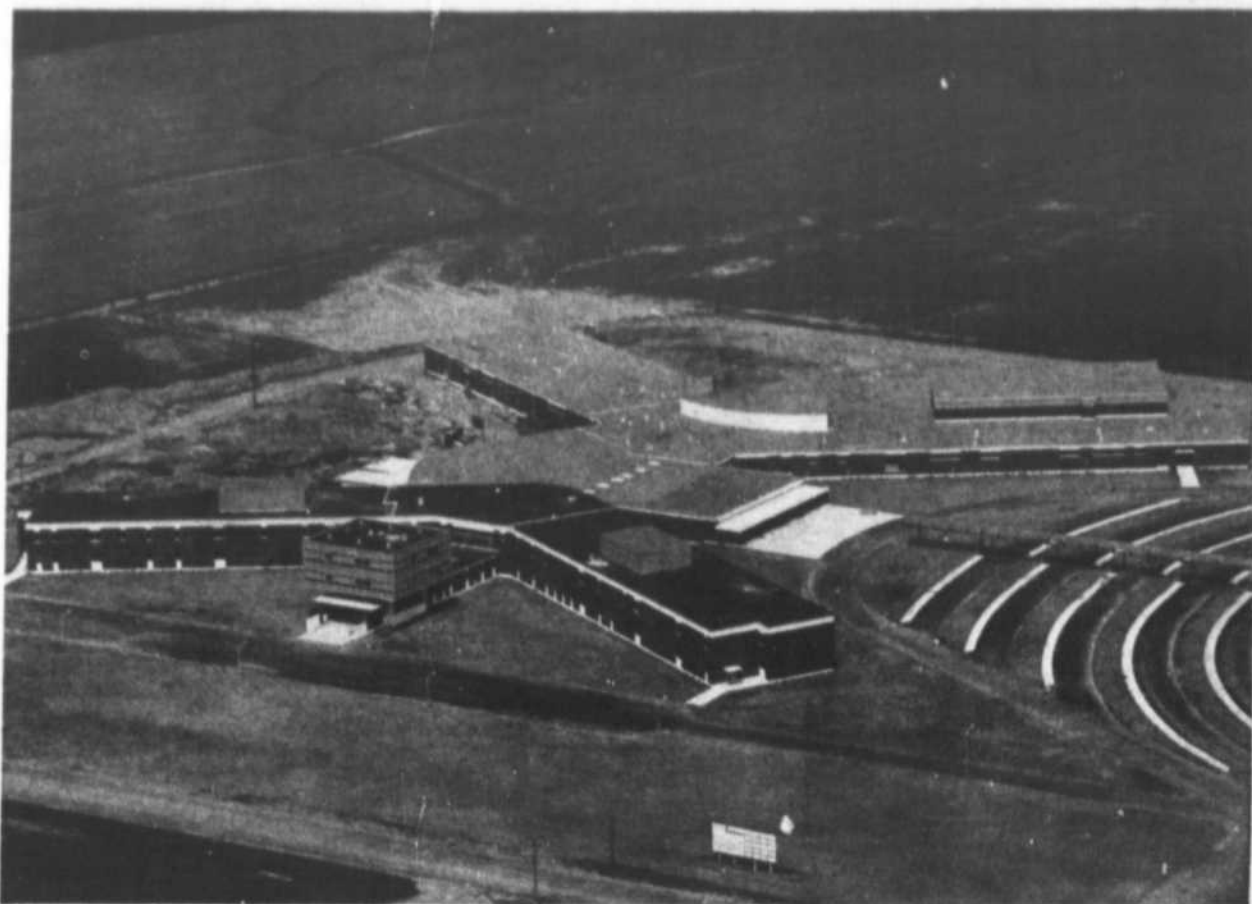
En novembre 1965, MM. les Commissaires acceptaient d'offrir le Service de Psychologie Scolaire à la population étudiante. Cette année-là un contrat d'entente avec le petit Séminaire de Nicolet se signait en vue d'établir la gratuité scolaire dans cet établissement. En 1967, on inaugurerait un Service Social Scolaire.

Mais c'est sans doute l'année 1968 qui mar-

qua un point décisif dans l'organisation scolaire sur le territoire desservi par la Commission Scolaire Régionale Provencher. C'est en effet en septembre 1968 qu'entra en service la première école polyvalente du Québec: la polyvalente Jean-Nicolet. Construite au coût de quatre millions de dollars, la polyvalente, d'un concept totalement nouveau, recevait dès sa première année quelque 2,000 élèves. Aujourd'hui, la polyvalente a permis la mise sur pieds d'un renouveau pédagogique qui en a surpris plusieurs, mais qui, mené de mains de maître comme ce fut le cas à Nicolet, a donné la chance d'humaniser un peu plus la petite ville que cela forme.

Dès cette année une seconde polyvalente entrera en fonction, il s'agit de celle de St-Léonard d'Aston qui aura coûté \$2,679,890.00. L'école polyvalente de St-Léonard recevra 1,200 élèves du niveau secondaire I à secondaire V, des commissions scolaires de St-Léonard, St-Raphael, Ste-Eulalie, St-Wenceslas, St-Célestin, St-Sylvère et Ste-Gertrude.

La Régionale Provencher, par la réalisation de cette école, complètera ainsi la deuxième étape de ses projets de construction d'écoles polyvalentes sur son territoire. Selon l'échéancier du Ministère de l'Éducation, la construction d'une école dans le secteur St-Pierre-les-Becquets devra être terminée pour septembre 1974 et accueillir 700 élèves.



Ecole Polyvalente de Nicolet



Ecole Polyvalente de St-Léonard

Historique de la construction de la première école secondaire polyvalente au Québec

Mai 1964: Résolution demandant au ministère de l'Éducation l'autorisation de construire une école secondaire à Nicolet.

Août 1964: Prise d'une option sur un terrain à

Nicolet.

Octobre 1964: Formation d'un comité de planification de l'équipement scolaire à la Commission Scolaire Régionale Provencher.

Avril 1965: Formation du

comité du devis pédagogique de l'école secondaire de Nicolet.

Septembre 1965: Résolution de la Commission Scolaire acceptant le fait de la construction de l'école.

Novembre 1965: Autorisation du ministère de l'Éducation pour la construction de l'école.

Mars 1967: Acceptation de la soumission de l'entrepreneur en construction par la Commis-

sion Scolaire et le ministère de l'Éducation.

Avril 1967: Autorisation du ministère pour le début des travaux.

Août 1968: Fin des travaux à l'école secondaire polyvalente Jean-Nicolet.

Les Magasins

Korvette

Pour les visiteurs qui passent au centre-ville de Nicolet, l'édifice qu'ils remarquent le plus au centre commercial est sans doute le magasin Korvette qui occupe tout le bout de la place 21 Mars.

De stature imposante, 5,700 pieds de surface, le magasin Korvette de Nicolet fait partie d'une chaîne d'édifices similaires situés respectivement à Doncona, Windsor, Acton Vale et Grand Mère. Korvette ne s'établit pas chez nous tel quel, le magasin prit naissance le 19 novembre 1959 dans le local de M.

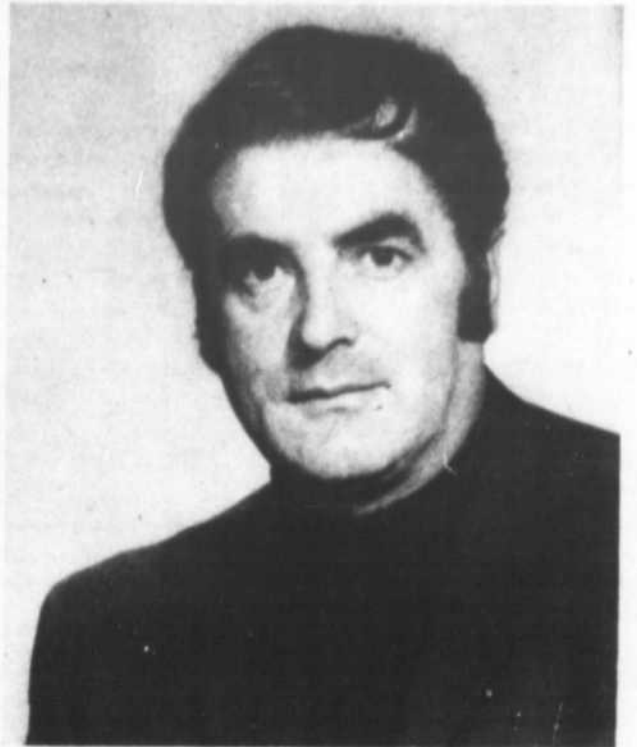
Jean-Noël Courchesne, situé près de la pharmacie actuelle. C'est donc dire que la surface occupée n'équivalait même pas à la moitié de ce que Korvette possède maintenant.

Presque tous les débuts de commerce se font modestement. Ce fut la même chose pour Korvette: deux employés seulement répondaient aux besoins des clients et évidemment Nicolet était alors seulement une succursale.

Mais depuis cette époque bien des choses ont changé. Le 12 mars 1964, Korvette déménageait à l'endroit actuel.



M. Jean-Marc Binette sec.-trésorier.



M. Gaston Binette président.



M. Louis-M. Gagné administrateur.



Le siège social de la compagnie Korvette était transféré à Nicolet ce qui augmentait le nombre d'employés à douze. Notons que cinquante personnes travaillent pour Korvette et ce réparti dans les cinq magasins. La compagnie Korvette est la propriété de trois actionnaires dont deux demeurent à Nicolet. Les charges directionnelles se répartissent comme suit: M. Gaston Binette est président, M. Jean-

Marc Binette est secrétaire-trésorier, l'administration est à la charge de M. Louis-M. Gagné.

La direction du magasin de variétés Korvette de Nicolet tient à remercier sa clientèle de leurs encouragements. De plus la compagnie Korvette de Nicolet félicite tous les citoyens de cette ville à l'occasion des fêtes du Centenaire et du Tricentenaire et se sent fière de participer à ces festivités.



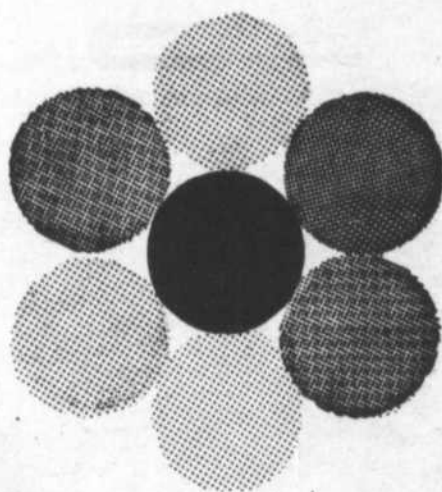


NICOLET



C'EST TA FÊTE

*La Caisse Populaire de Nicolet
qui est au service de ses concitoyens
depuis 50 ans profite de l'occasion pour
adresser ses meilleurs vœux à toute la
population de Nicolet à l'occasion du
Tricentenaire de l'incorporation de la
ville de Nicolet*



c'est
nous
autres





153, RUE BRASSARD, NICOLET, P. Q.

A l'occasion du tricentenaire de Nicolet, Nicolet Sud et Saint-Jean-Baptiste et du centenaire de l'incorporation de la ville de Nicolet, il me fait plaisir de saluer l'ensemble de la population et les autorités civiles et religieuses de la région.

En rendant hommage aux bâtisseurs de votre région, vous témoignez de votre volonté d'assumer pleinement les enseignements du passé afin de faire face avec courage et enthousiasme aux défis de notre temps.

Salutations!



CANADA

PRIME MINISTER · PREMIER MINISTRE

Je salue très cordialement toute la population nicolétaine qui célèbre cette année le tricentenaire de Nicolet, de Nicolet-Sud et de Saint-Jean-Baptiste de Nicolet, ainsi que le centenaire de la ville de Nicolet.

Respectueux de traditions vénérables, héritiers d'un esprit d'initiative exemplaire, les citoyens de Nicolet peuvent s'enorgueillir à juste titre de leur ville, qui demeure un exceptionnel foyer de savoir et d'humanisme.

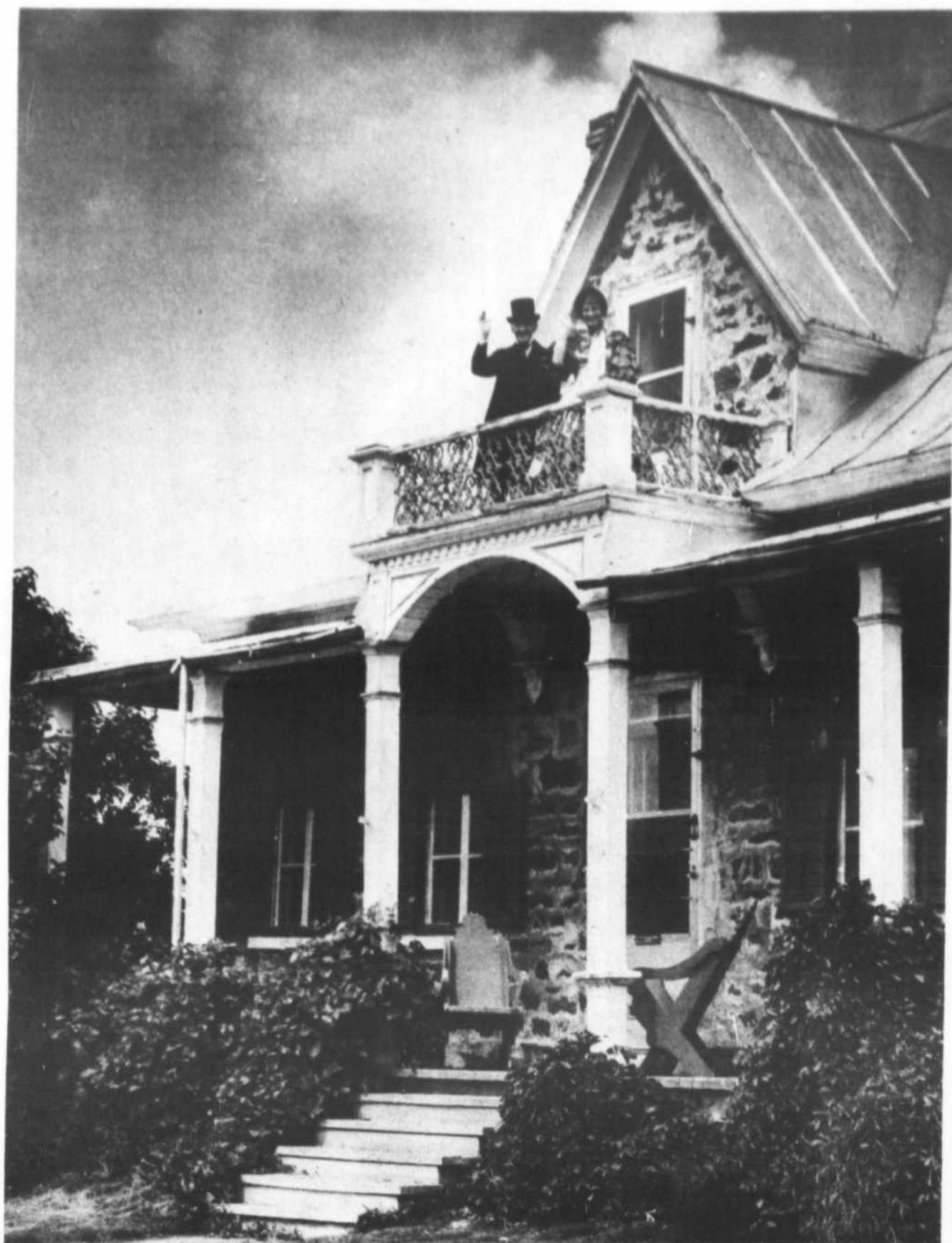
Un tel héritage porte en lui de fécondes promesses d'avenir et la population nicolétaine a raison d'envisager avec confiance les perspectives qui s'ouvrent devant elle.

Je souhaite que vos fêtes remportent un vif succès et j'offre à tous mes vœux les plus chaleureux.

Pierre Elliott Trudeau

Ottawa,
1972.





La Maison
"CENTENAIRE"
propriété de
Mlle Antoinette
Trudel
rue Notre-Dame
Nicolet



Le Club Coeur à Tout
de Nicolet est heureux de s'associer
à tous les nicolétains à l'occasion du
Tricentenaire, et invite la population à
joindre ses rangs pour un meilleur
conditionnement physique.



C'est maintenant le
temps pour la plantation
d'automne; bulbes de ja-
cinthes, jonquilles, tu-
lipés.



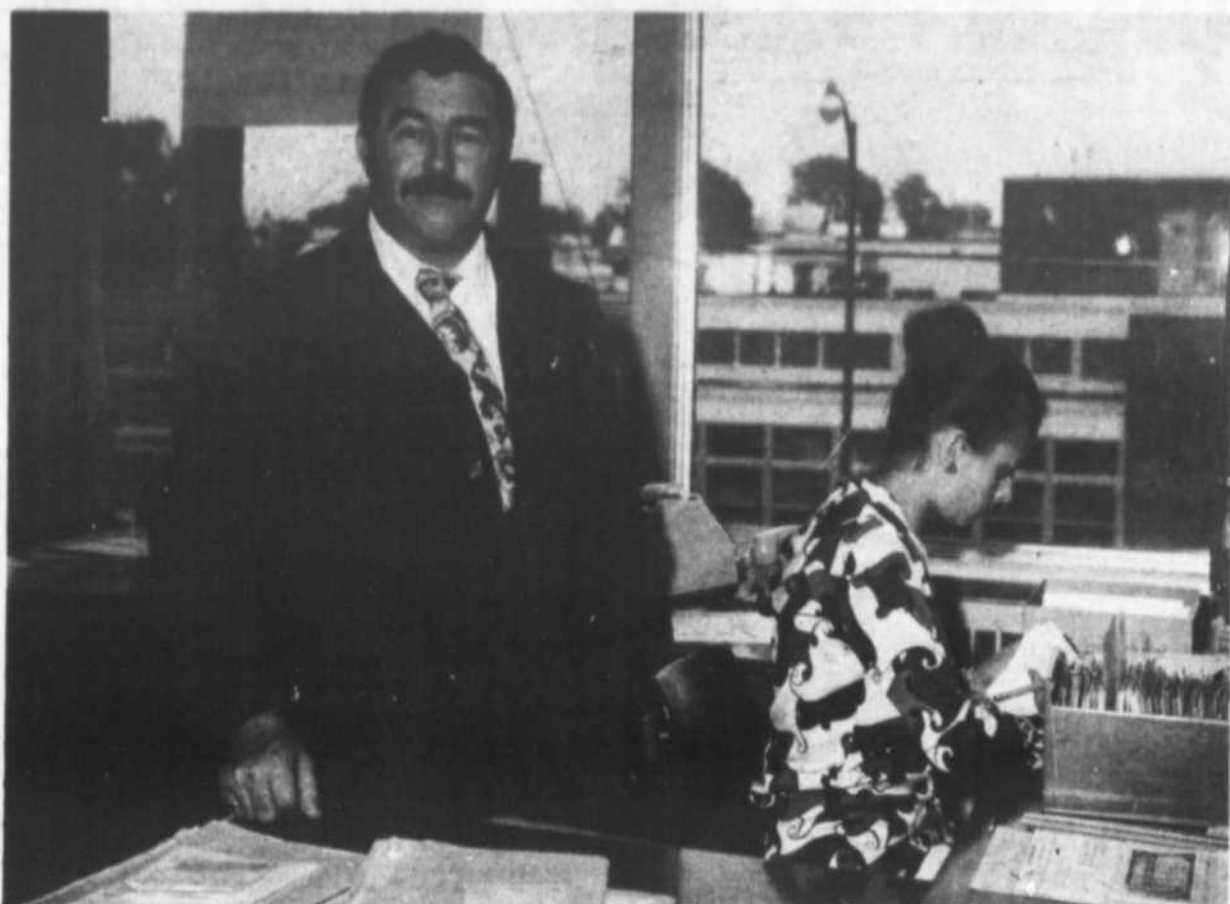
Nos meilleurs vœux à tous les Nicolétains

Pépinière de la rive-sud

NICOLET

Tél. : rés. : 293-5475

M. Jean-Marc Denoncourt



Le domaine de l'assurance connaît un certain essor au Québec. A Nicolet, localité de services, cela est particulièrement sensible. M.

Jean-Marc Denoncourt est l'un de ceux qui oeuvrent dans ce champ d'action. Courtier d'assurances depuis 1955, M. Denoncourt offre à la population ni-

colétaine et de la région, tous les services d'assurances.

Avant de se lancer dans l'activité économique qui l'occupe présen-

tement, M. Denoncourt travaillait comme horloger à Nicolet. L'actuel bureau de M. Denoncourt se situe dans l'édifice de la Caisse Populaire.



Un ancien nicolétain

M. Sylvio Denoncourt, père de M. Jean-Marc Denoncourt, courtier d'assurances de Nicolet est un de ces anciens Nicolétains qui ont bâti le Nicolet que nous connaissons aujourd'hui.

Boulangier-pâtissier jusqu'en 1944, M. Sylvio Denoncourt a été l'un des premiers à travailler dans ce domaine à Nicolet. A partir de 1944, M. Denoncourt s'est établi comme

épicerie licencié dans notre localité. Décédé le 23 novembre 1958, M. Denoncourt a été connu comme organisateur politique pour l'Union Nationale dans notre région. Nous rendons ici hommage, en même temps, à tous ceux de cette génération, si proche malgré tout, qui ont traversé de nombreuses épreuves, mais qui ont su demeurer dignes citoyens.

Lebel T.V. Engr.

Pour qu'un arbre prenne racines solidement, cela prend parfois bien des transplantations et des greffes. Pour le commerce de M. Denis Lebel, propriétaire de Lebel T.V. enr. de Nicolet, ce fut un peu le même processus. Si l'on regarde la biographie du propriétaire, on s'aperçoit qu'il était installé en 1961 à Daventry puis par la suite il déménage sa boutique à St-Célestin en mai 62. Puis, Lebel T.V. s'éta-

blit à St-Grégoire et ce, au mois de mai 1964, malheureusement le 16 février 1968, le feu détruit entièrement le magasin et M. Lebel perd \$25,000. Prenant son courage à deux mains, M. Lebel se rend à Nicolet et décide de recommencer à neuf, sur la rue Léon XIII l'ouverture officielle a lieu le 2 mars 68. Mais là encore ce n'était que temporaire et c'est ainsi que l'on retrouve dans les 40, sur la route 3, depuis mars



72: Lebel T.V.

Une rencontre avec le propriétaire nous apprend qu'il est possesseur de deux succursales, une à Pierreville et l'autre située à Deschailons. De plus, les nombreux clients peuvent communiquer à 17 bu-

reaux dans la région. Six camions font la tournée périodiquement afin d'assurer un service efficace et rapide.

Employeur de douze hommes et couvrant un territoire allant de Sorrel à Ste-Croix de Lotbinière, Lebel T.V. s'oc-

cupe de la vente d'appareils de télévision Magnavox et Motorola. L'installation d'antennes la vente et la réparation de radios, de stéréos, de stéréo-cassettes pour l'automobile font aussi partie des services offerts. Lebel T.V.

Enr. de Nicolet offre deux ans de services gratuits sur chaque appareil vendu et six mois de garantie sur toutes réparations effectuées par la maison. M. Denis Lebel tient à remercier sa clientèle et à lui assurer son dévouement total.



MOTOROLA



Magnavox

Suprématie et excellence en électronique depuis 1911

La fédération de l'U.C.C. de Nicolet

Germain Lefebvre, Prés.

La fédération regroupe:

67 Syndicats locaux;
5 Syndicats régionaux de producteurs;
3,220 Membres volontaires en 71-72;



Jean-Claude Blanchette, Sec.

Services offerts aux agriculteurs

- Service d'éducation et d'information
- Service de Comptabilité et d'Impôt 2,300 clients en 71-72;
- Service de Mise en Marché des produits agricoles
 - information concernant la production et les quotas dans diverses productions;
- tenue des secrétariats des syndicats suivants:
J.J. Jouvert - Lait Industriel - Oeufs - Volailles
Bois - Pommes de terre - Porcs.

L'U.C.C. ET LE BILL 64

(loi des producteurs agricoles.)

Depuis 1924, l'U.C.C. regroupe des membres volontaires et n'est pas reconnue officiellement comme organisme professionnel représentant les agriculteurs même si en fait, ils sont membres en majorité.

Ce qu'est le bill 64

- loi qui veut adapter l'organisme professionnel des agriculteurs aux exigences d'une agriculture moderne;
- loi qui permet la reconnaissance officielle d'une association professionnelle représentant tous les agriculteurs;

Cette loi permet

- l'accréditation d'une association agricole
- une plus grande force si les agriculteurs le veulent.

Pour l'application de cette loi

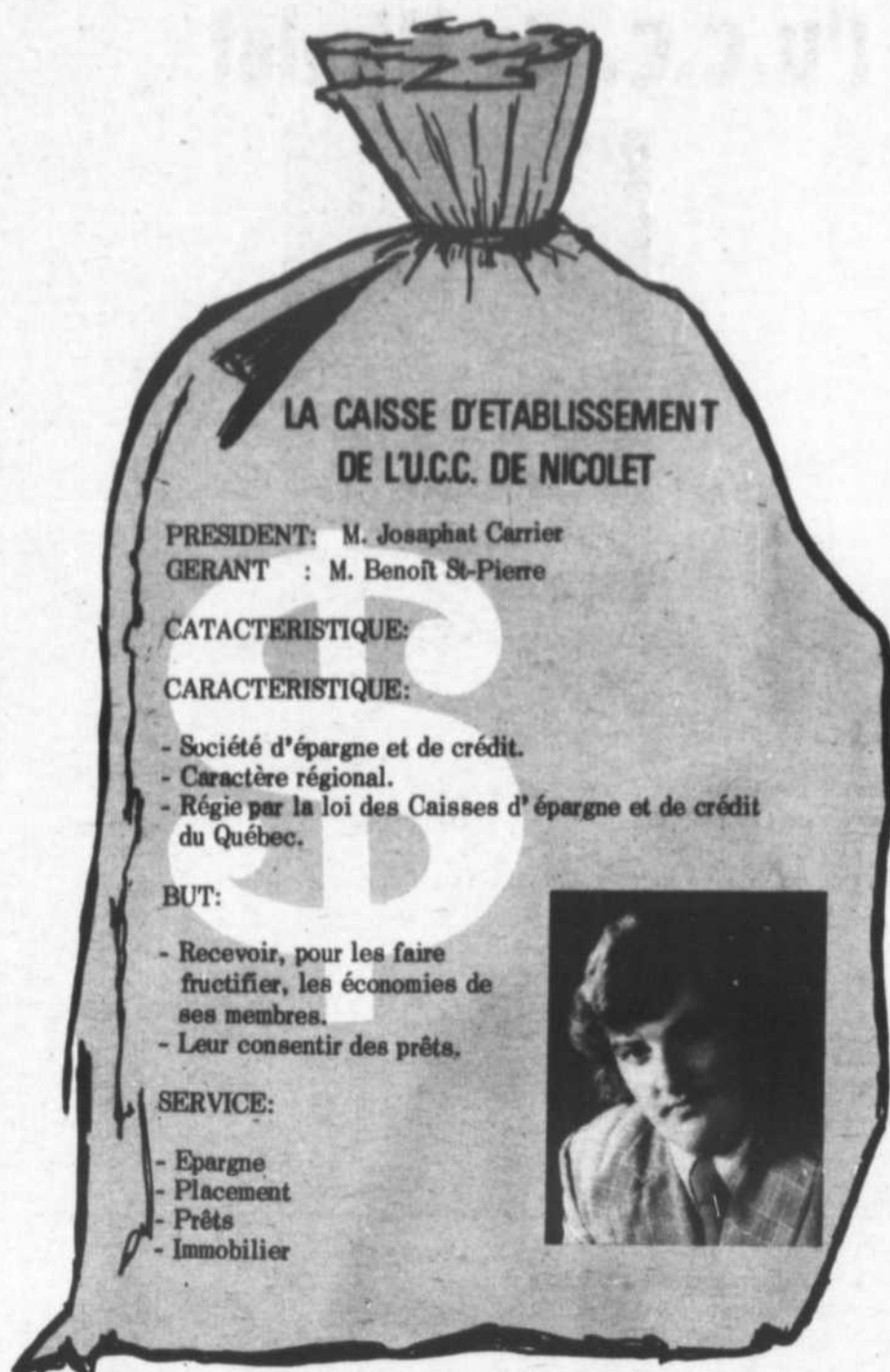
TOUS LES AGRICULTEURS DEVRONT SE PRONONCER PAR REFERENDUM.

Le secretariat de la fédération emploie 20 personnes

Heures d'ouverture: ETE 8.30 hrs à 4.30 hrs HIVER: 8.45 hrs à 5.00 hrs

Route Marie-Victorin C.P. 99 Nicolet

Tél: 293-5838



ADMINISTRATION

M. Romuald Lemire, Baieville, président
 M. Rolland Lemay, St-Grégoire, vice-président
 M. Hervé Lemire, Nicolet-sud, administrateur
 M. Gérard Rousseau, Ste-Monique, administrateur
 M. Benoît Rousseau, Ste-Monique, administrateur
 M. André G. Lemire, Baieville, administrateur
 M. Pierre Paul Vouligny, La Visitation, administrateur
 M. Clément Lefebvre, Baieville, administrateur
 M. Clément Maillette, St-Zéphirin, administrateur
 M. l'Abbé Gaston Charland, aumônier,
 M. Pierre Gaudet, secrétaire.

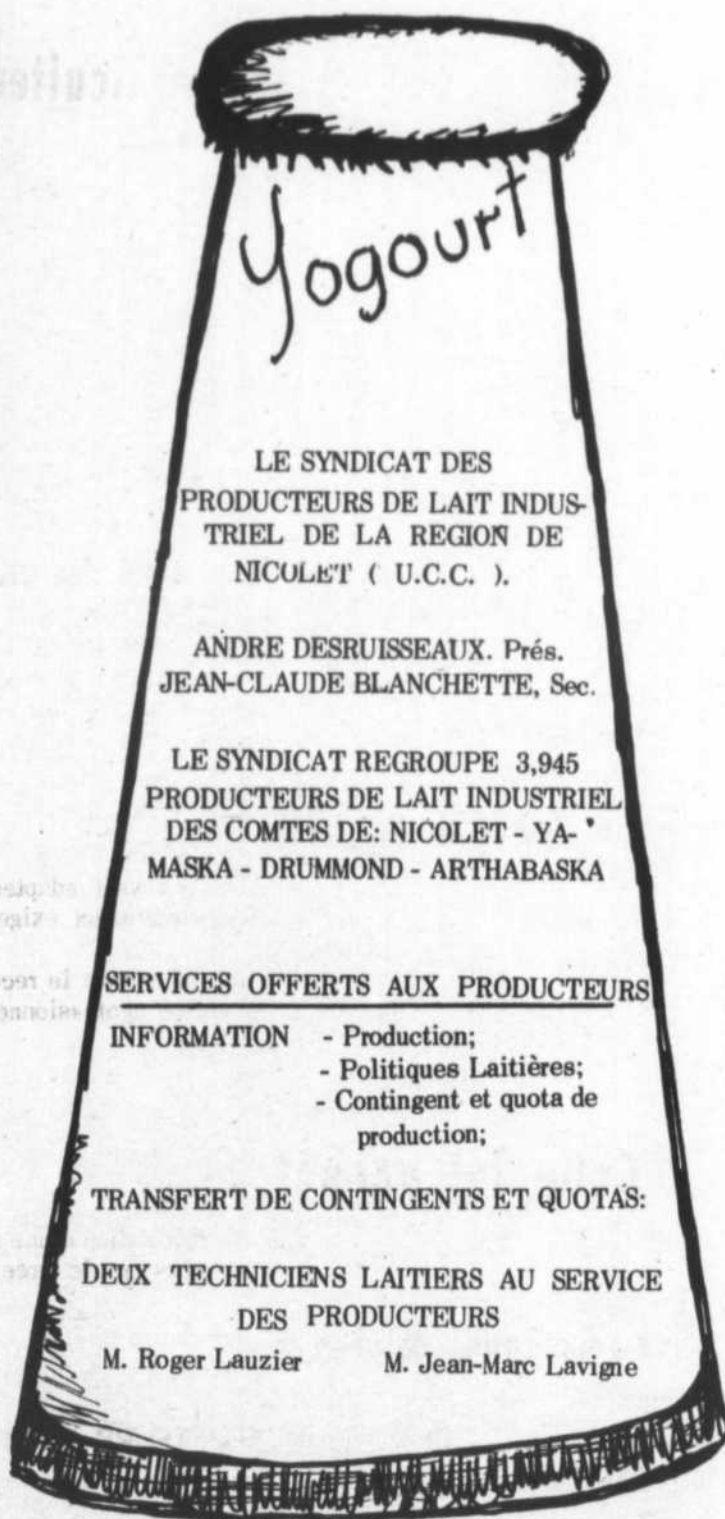


LE SYNDICAT DES PRODUCTEURS - FOURNISSEURS DE LAIT DE J.J. JOUBERT LTEE DE NICOLET

Fondé en 1951, le Syndicat regroupe actuellement 204 producteurs. Les livraisons pour l'année laitière 71-72 ont été de 50,243,130 lbs. de lait pour une moyenne par producteur de 246.290 lbs.

PRINCIPAUX TRAVAUX DU SYNDICAT.

- Négociation du prix et des conditions de livraison avec l'usine de Nicolet
- Organisation et négociation des taux de transport du lait.
- Représentation auprès de la Commission Canadienne de lait et de la Fédération des Producteurs de lait Industriel du Québec.



ASSURANCES U.C.C. COMPAGNIE MUTUELLE



Réduisez votre impôt aujourd'hui...
 Augmentez vos revenus demain?

Ce service qui groupe un grand nombre de personnes a pour but d'aider à solutionner leurs problèmes généraux.

Serge Côté, REPRÉSENTANT

PRENEZ-EN AVANTAGE!

R.R. No 1
 NICOLET, P.Q. TÉLÉPHONE: 293-5737



FERME PAYS BRULÉ

PAYS BRULÉ RAYMOND LAD. EX.
 Ch. Jr. Trois-Rivières et St-Léonard 1965
 Voici quelques-unes de ses filles

Pays Brulé Model Alice, 6 ans	19501 lbs lait, 3.69 gras	BCA 164-151
Prod. 4 lactations	72018 lbs lait, 2516 lbs gras	
Pays Brulé Dora	3 ans 16114 lbs lait, 4.19 gras	BCA 152-174
Pays Brulé Ida	4 ans 15247 lbs lait, 4.20 gras	BCA 133-152
Pays Brulé Royal	4 ans 15952 lbs lait, 3.33 gras	BCA 139-126
Pays Brulé Denise E.	3 ans 13892 lbs lait, 3.23 gras	BCA 136-116
Pays Brulé Mirette	3 ans 12940 lbs lait, 3.69 gras	BCA 115-116
Pays Brulé Suzette	2 ans 12423 lbs lait, 3.40 gras	BCA 130-120

BIENVENUE AUX ELEVEURS

GERMAIN LEFEBVRE & FILS, prop.

(Baieville, cdt Yamaska

Tél. 783-6620

MAURICE DUBUC
 DEPOSITAIRE DE LAVAL
 Génératrice ONAN

Tél.: 293-5458 NICOLET

salut jean charland

Jean Charland, d.b.a. Né à Nicolet le 22 juin Beaux-Arts à Québec, de 1947 à 1951 (diplôme) Boursier du gouvernement pour études en Europe 1953-54, réalisation du service de vaisselle du café du parlement provincial et inauguration en 1950 lors de la visite de son Altesse Royale Margaret et son mari le Prince Phillip.

Etudes à Paris chez Paul Colin et à la chaumière. Exposition à la maison canadienne à Paris ainsi qu'au musée des Beaux-Arts de Québec. Réalisations de la verrière de la cathédrale de Nicolet. De retour à Paris pour y travailler avec M. Marc Ingrand, maître verrier, ainsi que du chemin de la croix, Décorations: de l'école de technologie de Tracy, de l'hôtel de ville de Sorel, de la bibliothèque de Sorel, du centre cul-

turel de Pierreville ainsi que de nombreuses résidences.

Professeur titulaire des cours de décoration intérieure au centre culturel de Tracy ainsi qu'au Collège des Pères Franciscains de Sorel.

17 années d'expérience en architecture dans les études Gérard Malouin et Roland Champagne JR. à Nicolet et Tracy.

Professeur d'arts plastiques pour la régionale Provencher à Ste-Angèle et St-Léonard depuis 1970. Fonction exercée actuellement à St-Léonard. Secrétaire du club nautique de Nicolet et gérant de ce même club pendant trois ans. Richelieu, Sorel, Tracy en 1966. Loisirs - peinture - bateaux - lecture - tondeuse - hamac.

Marié à Arlette Rousseau en 1958, 4 enfants: Gilbert, Sophie, Pascale, Jean Junior.



famille métivier à nicolet depuis 1780



A l'occasion des Fêtes du 3ième Centenaire de Nicolet et du Centième anniversaire de la Ville. Je me fais l'interprète au nom des familles Métivier pour présenter nos Hommages à la Population et féliciter les organisateurs de ses événements. Je suis heureux d'avoir apporté à la Ville Nicolétaine mon humble contribution. Né à Montréal en 1893 de Calixte Métivier et de Marie-Louise Lampron, j'ai fréquenté l'Ecole St-Jean-Bte de Montréal. Arrivé à Nicolet en 1904, fréquente l'Ecole des Frères des E.C. Commis épicier chez M. François Desfossés. Entré à la Manufacture de lunettes le premier jour de l'ouverture en 1911 et j'y suis demeuré 50 ans comme Machiniste Outilleur. Passe temps favori, organisateur dans tout les mouvements Cercle des jeunes Nicolétains des années 1910, et des Bazar de Charité. Membre actif de l'ACJC, Chevalier de Colomb 1919,

Commissaire d'Ecole de 1929 à 1938, Président en 1939. Echevin de la Ville en 1930 durant 14 ans et Maire de 1951 à 1955. Membre de la chambre de Commerce, de la société St-Vincent de Paul, Marguillier à la Cathédrale, Membre fondateur de la Caisse Populaire en 1922. Passe temps favori, le Bricolage et la lecture. Je suis à ma retraite depuis 1961. Marié à Ernestine Laflamme le 21 mai 1923, nous sommes membre de l'Age d'Or de Nicolet. Catholiques avec la Foi de nos Pères, nous suivons l'évolution, et nous vénérons notre Clergé. La vie est belle à Nicolet.

P.S. J'ai écrit une page d'histoire de la Ville de Nicolet en organisant une galerie de Photos de tous les Maires depuis la Fondation de la Ville 1872 à 1955.

Nous avons porté une attention spéciale à notre nièce Pauline Noël. J.-Bte Métivier.

1947—1972

25^e Anniversaire de la Maison JULES DURAND Inc. Entrepreneur-électricien

Nous pourrions nous étendre bien longuement sur la qualité qu'offre Jules Durand Inc. lors de la réalisation d'un contrat. Depuis maintenant 25 ans, cette firme remplit son rôle avec un sens professionnel adéquat et développé. Une douzaine d'employés travaillent présentement pour M. Durand et parmi eux, quelques-uns sont à leur quinzième année de service.

Pendant les premières années de fonctionnement, l'entreprise Durand s'est occupé entre autres de l'électrification des villages ruraux de la région. En plus de se dévouer pour la maison qu'il possède, M. Durand croit nécessaire d'établir certains contacts sociaux: ex-président de la Chambre de Commerce de Nicolet, membre du Club Richelieu

et ex-président, ex-conseiller de la Ville de Nicolet, membre du Club Nautique, membre du Club Equestre de Nicolet (V.-Président), membre de la Corporation des Maîtres Electriciens et ex-vice Président, Vice-Président des Fêtes du Tricentenaire.

La Maison Jules Durand Inc. se spécialise dans l'installation industrielle, commerciale et résidentielle du chauffage à l'électricité. De plus, un atelier de réparation s'occupe des défauts sur les appareils ménagers, laveuses, sècheuses, etc. Un comptoir de pièces électriques est aussi installé dans le magasin à Nicolet. Pour ceux que les énumérations concrètes intéressent, voici une liste de travaux d'une certaine importance effectués durant toutes ces années:

Hôpital du Christ Roi Nicolet
Hôpital St-Joseph La Tuque
Hôpital Ste-Marie Trois-Rivières
Ecole des Infirmières Drummondville
Hôtel-Dieu de Nicolet (Foyer)
Centre d'Hébergement de Tracy
Centre d'Hébergement de La Tuque
Cathédrale de Nicolet
Evêché de Nicolet
Eglise Assomption Victoriaville
Eglise St-Pie-de-Guire
Eglise St-Célestin
Eglise St-Bonaventure
Maison LaSalle Ste-Angèle de Laval
Maison St-Joseph Nicolet
Séminaire de Nicolet Nouvelle Partie
Corporation des Pères Carmes Déchaussés
Ecole Curé Brassard
Centre Culturel de Pierreville
Edifice Caisse Populaire Nicolet
Caisse Populaire Les Deux Rives Ste-Perpétue
Caisse Populaire Ste-Monique
Usine de filtration de Nicolet
Usine de filtration de Bécancour
Bureau de Poste de Nicolet
Régie des Alcools du Québec Tracy
Aréna de Nicolet
C.J.S.O. Radio Sorel
C.K.L.M. Radio Joliette
Edifice Laflamme Fourrière Sorel
Résidence Bois de Coulange Tracy
Centre Résidentiel de Nicolet
Usine F.X. Gagné Ltée Nouvelle Construction
Usine Henri Vallières Inc.
Coopérative Agricole du Lac St-Pierre Nicolet
Les Abattoires Ouellet Inc. Ste-Perpétue
Les Entreprises Korvette Nicolet
J.J. Joubert Ltée.
Louise Sportwear Inc.

et bien d'autres

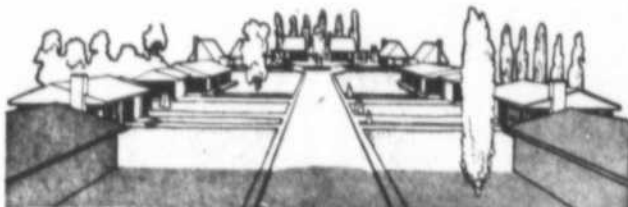
Une telle litanie ne peut que prouver le bien fondé d'une telle firme qui, nul ne pourra le nier, a fortement contribué à l'essor économique de Nicolet...



Le choix d'un terrain

Si vous êtes déjà propriétaire d'un terrain, il peut être bon de vous demander s'il répond aux exigences précitées avant de vous décider à construire. S'il ne répond pas à toutes ces exigences ou à la plupart de celles-ci, vous pouvez songer à le vendre et en acheter un autre.

Si vous cherchez un terrain, choisissez d'abord votre voisinage et assurez-vous que vous y serez heureux. Cherchez alors un terrain qui vous plaît en tenant compte des points suivants:



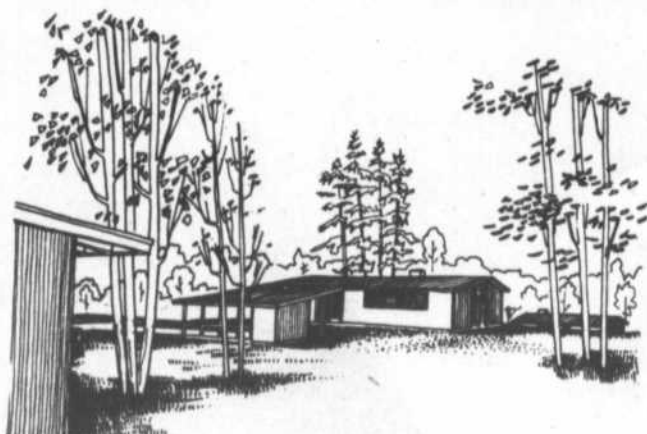
Essayez de trouver un terrain sur une rue:

qui est courte, tranquille et libre de toute circulation intense. Une courte boucle et un cul-de-sac répondent habituellement à ces exigences. Les rues droites à plusieurs intersections sont souvent dangereuses.

qui se trouve dans un emplacement agréable, a de bonnes proportions et dégage l'atmosphère d'un parc. Les arbres adultes dans une rue ont une grande valeur.

qui est pavée et où les améliorations locales sont parachevées et payées. Si la rue n'est pas pavée et si les services n'y sont pas installés, demandez à l'ingénieur de la ville quand ces travaux seront exécutés et si on vous imposera une évaluation pour fins de taxes d'améliorations locales; entretemps, vous aurez peut-être à creuser un puits et à aménager une fosse septique.

Vous devriez vérifier le cadastre de la localité dans le bureau de l'ingénieur ou de l'arpenteur-géomètre de la ville. Ce plan vous donnera une idée du développement futur de ce district. Vous découvrirez peut-être, par exemple, qu'un sentier public de quatre pieds de largeur a été projeté entre votre terrain et celui de votre voisin ou que l'arrière de votre jardin touche à un futur terrain de jeu. Des restrictions semblables pourraient amoindrir la valeur de votre propriété. Renseignez-vous sur ces différents points avant de construire et non après.



Choisissez de préférence un terrain dont le niveau est élevé. Il sera ainsi plus facile à drainer. Les propriétés situées sur des terrains bas sont habituellement les premières à perdre de leur valeur.

Considérez les règlements visant la façade du terrain, dans la rue en question, et assurez-vous que votre maison serait incompatible avec celui des maisons voisines, et en amoindrirait la valeur. Ce sont là des considérations de bon aloi en architecture.

Tenez compte de l'orientation de votre maison. Un terrain large dont la façade donne sur la rue au nord est souvent très apprécié parce que le vivoir peut alors être exposé au sud (de préférence au sud-est) et ainsi profiter de la vue sur le jardin plutôt que sur la rue. De vastes aires vitrées ne devraient jamais faire face au nord ni se trouver exposées aux vents dominants.

Au bureau de l'ingénieur de la ville, vérifiez à quelle profondeur se trouve le tuyau d'égout. Si votre sous-sol doit être plus bas que l'égout, vous pourrez éprouver des difficultés pour le raccordement à l'égout et le drainage de votre sous-sol. Vous épargnerez de l'argent si vous n'avez besoin que d'une tranchée pour amener à votre maison les différents services publics.

Renseignez-vous sur l'usage antérieur qu'on a fait du terrain. Dans le cas d'un terrain rempli, vous devriez vous assurer de la profondeur du remplissage et de la période de temps pendant laquelle ce remplissage s'est

tassé. Il peut également être sage d'obtenir l'avis d'un ingénieur; il pourra conseiller de faire des épreuves de forage parce que l'épaisseur du remplissage peut être un facteur qui aidera à déterminer le coût des emplacements.

Évitez de construire sur un terrain marécageux ou sur un terrain où il y a des affleurements rocheux à moins que vous puissiez profiter de cette dernière condition du sol pour l'aménagement du terrain et son embellissement.

Cherchez un terrain où il y a des arbres sains et préoccupez-vous de les protéger au cours de la construction. Si on peut les épargner, ils contribueront à relever la valeur de votre propriété.

Vérifiez l'emplacement des poteaux de transmission téléphonique et d'énergie près de votre propriété et assurez-vous qu'ils ne sont pas situés dans des endroits gênants. Certaines municipalités ou compagnies de service peuvent voir d'un bon oeil de déménager des poteaux mal placés, d'autres pas.

Vous devriez considérer aussi l'emplacement de votre garage et l'accès à celui-ci. Il est difficile de manoeuvrer dans des entrées de cour en courbe, et les entrées en pente présentent des difficultés en hiver. Placez le garage aussi près de la rue que le permettent les règlements établis. Prenez en considération le coût du pavage de l'entrée de cour et l'enlèvement de la neige en hiver. Ne gaspillez pas la largeur de votre terrain en prévoyant une entrée de cour sur toute la longueur du côté du terrain pour atteindre un garage placé à l'arrière. Si vous projetez de construire un garage, assurez-vous que le terrain est assez large pour le contenir et en même temps laisse la largeur requise pour la cour latérale.

Considérez les proportions de votre terrain. Un terrain qui est à peu près deux fois aussi long que large, et pas plus de trois fois aussi long que large est l'idéal. Ce terrain doit aussi être suffisamment large pour contenir les cours latérales spécifiées soit dans les règlements de construction de votre localité soit dans les Normes résidentielles, Supplément no 5 du Code national du bâtiment, suivant le règlement le plus sévère. La SCHL prescrit ces normes pour la construction de maisons financées aux termes de la Loi nationale sur l'habitation.

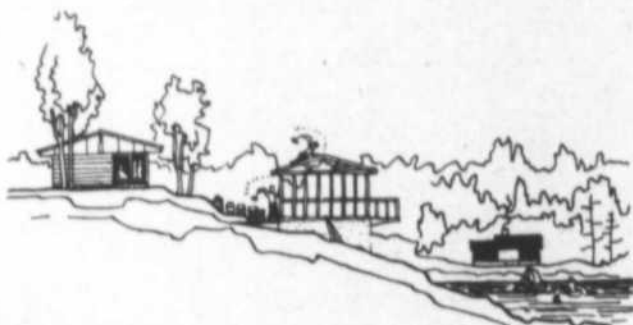
Tenez compte de son prix. Vous pouvez normalement vous permettre d'affecter de 15 à 25 p. 100 de votre placement total à l'achat d'un ter-

rain amélioré, c'est-à-dire, un terrain où tous les services sont installés où les améliorations à la rue sont faites et sur lequel on peut commencer immédiatement à construire.

Par-dessus tout, n'oubliez pas de vous renseigner sur le montant des taxes que vous aurez à payer pour le terrain après que la maison sera construite. Ce peut être le point décisif qui vous fera acheter un terrain particulier ou non.

Lorsque les taxes sont prélevées suivant le nombre de pieds de façade, la forme du terrain est importante.

Avant de vous engager à acheter, prenez les dispositions nécessaires pour faire une évaluation impartiale afin que votre propre jugement soit confirmé. Vous pouvez prendre ces dispositions par l'entremise de votre prêteur hypothécaire. Vérifiez à votre bureau local d'évaluation s'il n'y a aucun montant de taxes impayées sur la propriété. Enfin, consultez un homme de loi d'expérience dans les transactions immobilières; il sauvegardera vos intérêts.



PLACE MARIE VICTORIN...

Endroit idéal pour vous construire

nicolet... où il fait bon vivre!

Saviez-vous que:

La place Marie-Victorin est un projet domiciliaire en plein développement!!

Saviez-vous que:

60 de nos terrains sont déjà vendus.

Saviez-vous que:

100 autres terrains sont à vendre. 50 cadastres avec services d'égoût et Aqueduc.

Saviez-vous que:

La grandeur de nos terrains est variable entre 7,000 et 14,000 pieds.

Saviez-vous que:

Ces terrains sont situés à proximité de la cathédrale de l'école régionale et du centre des loisirs.

Saviez-vous que:

Vous pouvez vous procurer un de ces terrains à des conditions très avantageuses.

Savez-vous que:

Une zone commerciale pour futur centre d'achat ou autre (550,000 pieds carrés) est également disponible.

Savez-vous que:

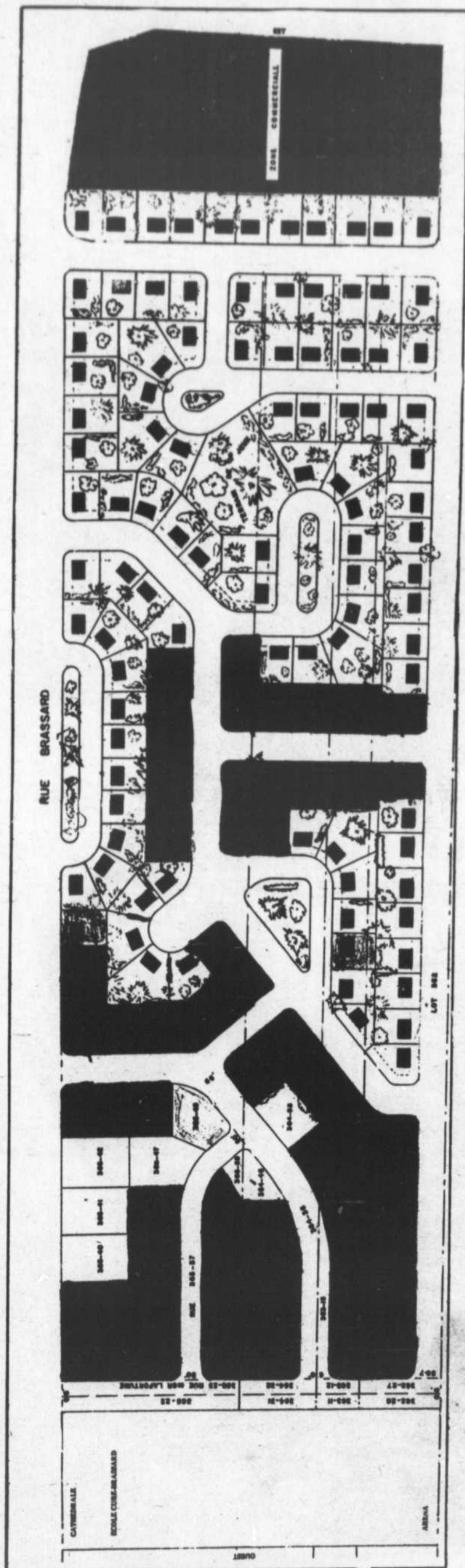
Un rabais de 10% sera accordé pour tout futur propriétaire avant le 1er novembre prochain.

EN NOIR: Terrain déjà vendus

Les Entreprises Nimo Inc.

Armand ST-Onge

293-4613



Réservez dès maintenant!

L'IMPRIMERIE DE LA RIVE SUD LTÉE NICOLET

Afin de souligner le tricentenaire des localités de Nicolet, Nicolet-Sud et St-Jean Baptiste et du centenaire de l'Incorporation de Nicolet, l'Imprimerie de la Rive Sud Ltée est heureuse de collaborer à la publication de ce bulletin spécial sur l'histoire de Nicolet.

Achetée en 1946 de Monsieur Gérard Lavoie l'Imprimerie de la Rive Sud était située sur la rue Notre-Dame où se trouve actuellement l'édifice Fernand Talbot. A l'époque, elle ne comptait que 2 employés. Bientôt ce local devint trop petit et les 2 propriétaires de l'époque, M. Henri-Paul Ricard et son frère Léo, décidèrent de bâtir un nouveau local plus grand dont le siège social est situé au numéro 581 sur la rue Martin. Depuis, cette entreprise continua de progresser à un rythme normal et elle compte aujourd'hui quinze employés dont elle est fière de la compétence. L'Imprimerie possède également une machinerie moderne apte à répondre à presque toute la totalité des demandes d'impression.

En 1966, l'Imprimerie de la Rive Sud Ltée se donnait un nouveau bureau de direction dont M. Marc Ricard est devenu le président, M. Jean Ricard, vice-président, M. Léo Ricard, gérant et M. Paul-Yvon Ricard, secrétaire. Ce nouveau bureau de direction continue d'assurer la bonne marche de cette entreprise et souhaite qu'elle puisse marquer pendant de nombreuses années l'histoire de Nicolet.

Marc Ricard, président

Cette presse démontre le souci de précision, de modernisme et de sécurité dont fait preuve cette compagnie qui se compare facilement à toutes celles situées entre Montréal et Québec.



UN DES PLUS ANCIENS COMMERCES DE NICOLET

"A l'occasion du tricentenaire des localités de Nicolet, Nicolet-Sud et St-Jean-Baptiste et du centenaire de l'incorporation de la ville de Nicolet, il nous fait plaisir de remercier sincèrement notre clientèle nicolétaine qui, depuis 1914, n'a jamais cessé de nous encourager. Pour notre part nous nous engageons à continuer à servir la population de notre région du mieux qu'il nous est possible et à offrir les mêmes prix compétitifs qui ont fait la renommée de notre commerce".

"Il nous fait plaisir aussi de remercier le comité général d'organisation des fêtes du tricentenaire pour le travail immense qu'il a déjà accompli, et nous espérons que toute la population sera heureuse du déroulement des prochaines activités, tout en participant aussi activement qu'elle l'a

fait jusqu'à maintenant".

Le commerce que dirige M. George-Etienne Côté est sûrement l'un des plus vieux de Nicolet. Établi en 1914 par M. Noël Côté (père de l'actuel propriétaire), le commerce initial en était un de chaussures. En 1916, on décide de déménager le magasin dans l'édifice qu'il occupe présentement. En 1940, M. G.E. Côté prend la relève de son père Noël et s'établit comme commerçant au même endroit.

Outre les chaussures, M. Côté s'est spécialisé dans la vente de chaussures et mercerie.

Le magasin de M. Côté est l'un des rares de Nicolet qui est en droit de se vanter qu'il est au service de la population depuis près de 60 ans.

EVOLUTION DE LA PHARMACIE CÔTÉ DEPUIS 1949

Propriétaire de la seule pharmacie dans tout le comté de Nicolet, M. Antonin Côté nous expliquait lors d'un interview, l'évolution qu'avait subi son commerce depuis 1949. En effet, le 8 juillet 1949, M. Côté ouvrait ses premiers comptoirs pharmaceutiques au sous-sol de la résidence de M. Ubald Caron. Après des débuts modestes et difficiles, M. Côté décida de doubler la superficie de sa pharmacie en louant un

emplacement au Centre commercial et ce en 1957. Puis en 1965, il redouble encore la grandeur de son établissement ce qui donne la pharmacie que la population connaît aujourd'hui. M. Côté conscient du besoin de fournir un service adéquat à une clientèle de plus en plus nombreuse, décida de prendre un associé M. Michel Clément et ce le 8 juillet 1970 soit 21 ans après l'ouverture officielle de la première phar-

macie.

Avec deux pharmaciens et six commis employés à temps plein, M. Côté mise sur un service qu'il veut impeccable. Avec un tel atout, le propriétaire n'a aucunement peur de voir s'envoler sa clientèle vers de plus gros centres car si un client est bien servi, rien ne le pousse à aller voir ailleurs pour comparer prix, qualité ou service. Pour en arriver à un tel succès, M. Antonin Côté dut prendre une part active dans la vie sociale et sportive de Nicolet, ainsi on se souviendra

d'ailleurs encore membre très actif du club Richelieu de notre ville. M. Côté qui a fait son cours au séminaire de Nicolet, nous a confié que jamais il n'avait regretté d'être venu s'établir à Nicolet, il aimait cette ville et croit-il, celle-ci le lui rend bien. Interrogé sur le projet de la loi 65, M. Côté a admis que cette mesure quelque peu compliquée, avait un impact certain sur le rôle moderne du pharmacien. Effectivement, notre hôte croit qu'il est temps que le sens dévolu à cette profession soit reconnu: ainsi par cette loi, la no-

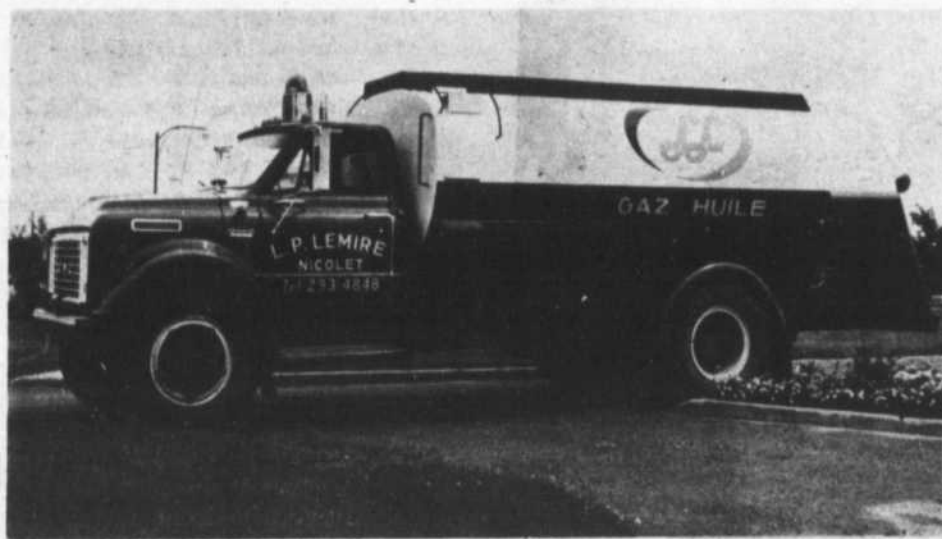


qu'il fut président honoraire des Jets de Nicolet dans la ligue de hockey Nicolet-Yamaska, en plus d'avoir possédé auparavant son propre club, il s'occupa aussi de nombreux clubs sociaux étant

tion de profit est éliminée, c'est l'acte professionnel qui sera désormais rémunéré. M. Côté, qui fait corps avec sa profession depuis déjà 20 ans ne peut que se réjouir de ces changements...



25 ANS AU SERVICE DE LA POPULATION NICOLETAINE



Distributrice d'huile à chauffage, la firme Lemay-Lemire Inc. est en opération depuis sept ans. Toutefois, M. Louis-Paul Lemire, propriétaire et président, n'en est pas à ses premières armes dans le domaine de la distribution des produits pétroliers, en effet voilà vingt-neuf ans qu'il est au service de la population nicolétaine.

Il est aidé dans sa tâche par son fils Yvon qui agit comme secré-

taire et qui est au service de la compagnie depuis deux ans.

Outre la distribution d'huile à chauffage, la maison Lemay-Lemire Inc. s'occupe du service de fourniture, c'est-à-dire de l'entretien et de la réparation.

Distributeur indépendant, M. Lemire est équipé d'un camion très moderne doté d'un radiotéléphone pour assurer encore plus de service à ses clients. Lemay-Lemire est de plus, dé-

positaire des huiles Castrol et Vidol.

A partir du début de la saison froide, la firme est en mesure d'offrir un service continu à la population nicolétaine. Un plan budgétaire de paiement est aussi mis à la disposition de la clientèle.

Comme à tous les automnes, la maison Lemay-Lemire Inc. offrira comme gage d'amitié à sa clientèle un cadeau-surprise.

HOMMAGES

La firme Lemay-Lemire, distributrice d'huile à chauffage, à l'occasion du tricentenaire de Nicolet, Nicolet-Sud et St-Jean-Baptiste unit ses vœux les plus sincères à toute la population nicolétaine afin de féliciter le Comité d'Organisation des Fêtes pour le merveilleux travail accompli, et pour avoir rapproché sensiblement les différentes classes dans la joie des Fêtes.



OTTAWA - En cette année des Festivités du Tricentenaire de Nicolet, je tiens, en tant que votre représentant officiel au gouvernement fédéral, à solliciter votre bienveillante attention quant à l'évolution qui s'est produite dans Nicolet par l'entremise de votre gouvernement, au point de vue agricole surtout, puisque c'est là, le domaine dans lequel j'ai pu transiger auprès des Comités Législatifs comme député du Québec à Ottawa.

Généralement parlant, il y a au Canada différentes exploitations agricoles; l'élevage et la production de cultures spéciales; l'entreprise se range généralement dans l'un de ces genres, selon que plus de la moitié des recettes proviennent de l'exploitation correspondante. Notons que l'agriculture est le gagne-pain de tout un pays. Si les denrées agricoles ne sont pas fournies suffisamment, les commerçants en souffrent, l'agriculteur ne peut s'assurer des revenus sur lesquels il compte pour l'achat de sa machinerie, et chacun de nous en sommes affectés par l'augmentation des prix aux consommateurs. De nos jours, un ouvrier agricole pour-

voit aux besoins de quarante-deux bouches. Alors que la production augmente, le nombre d'ouvriers diminue; il a fallu substituer la machine à l'homme pour combler la lacune. L'ouvrier expérimenté demeure néanmoins en demande, particulièrement sur les fermes laitières. Les employés saisonniers sont recherchés aussi à l'époque des récoltes. Plus de la moitié des fermes commerciales du Québec sont des fermes laitières.

Le Québec approvisionne, en lait nature, en beurre et en fromage, plus du quart de la population du Canada. Les fermes mixtes viennent en deuxième lieu, puis, les élevages spécialisés; bovins de boucherie, porcs et moutons. La production intensive de volailles et d'œufs devient pratique courante.

Jusqu'en ces derniers temps, le Québec comptait principalement sur l'agriculture mixte pratiquée sur de petites fermes dont un grand nombre remontent aux temps de la colonie française. Aujourd'hui, l'industrialisation transforme de jour en jour, le Québec, en une des régions les plus prometteuses de l'Amérique du Nord; les cultivateurs

accélèrent le pas au rythme des besoins d'une agriculture pratique et progressiste.

Les cultivateurs achètent généralement l'équipement et les bâtiments nécessaires à la production agricole avant les installations

des maisons confortables de ville. Je crois que les mesures administratives prises par notre gouvernement au cours des six dernières années auxquelles j'ai pu en être un témoin actif, ont contribué énormément à l'évolu-



domestiques; néanmoins, la femme du cultivateur est bien nantie. La maison de ferme rivalise de plus en plus avec

tion d'une économie agricole qui a permis à l'agriculteur de s'immerger à l'industrie afin de promouvoir le progrès

que nous constatons aujourd'hui à Nicolet. Le temps des brouettes et des charrettes est révolu.

Il faut maintenant que nos gouvernants soient inspirés par une vision de l'avenir. Il est urgent de penser en terme de progrès technologiques. La participation à cette évolution n'est pas une question de chefs, mais bien une question d'unité. Le degré de participation des humains, pour quel que soit l'intérêt, en fait une force. Il est normal que dans toute organisation, que ce soit en agriculture, en loisirs, dans les arts, qu'il existe un choc des idées et même des discussions enflammées et il est aussi souhaitable qu'à l'intérieur d'un parti politique, il existe une aile plus avancée et plus libérale, mais la majorité doit l'emporter sur la minorité, si l'on veut vivre dans une société démocratique. Il y aura toujours des points de vue différents auxquels peuvent se rallier une idéologie. Tous ont une responsabilité face au milieu.

La situation politique et les diverses tensions, qu'a connu le Québec depuis quelques années, ont permis que se développe, à l'inté-

rieur de notre société, un échantillonnage complet de toutes les tendances et idées politiques, ce qui est un signe de santé démocratique et une excellente chose. Nous respectons toujours un être humain qui a le courage de ses opinions et qui les émet franchement, sans ruse ni démagogie.

La solution aux malaises sociaux ne réside pas dans le système mais, à mon avis personnel, le nôtre permet certainement l'émancipation de la personne humaine et de ces aspirations légitimes.

Il est certain qu'il y a place à l'amélioration et particulièrement dans la réduction des inégalités sociales, mais aucun pays ne peut avoir, comme le nôtre, la liberté de parole, la liberté de pensée - telle qu'elle existe ici. Suivons les traces de ceux qui ont su concrétiser les réalités dont jouissent aujourd'hui les Nicoletains. Regardons en avant où brille la lumière et sachons avancer doucement, en songeant que, sur cette terre, on ne passe pas deux fois sur le même chemin.

FLORIAN CÔTÉ
DEPUTÉ DE RICHELIEU

M. Roland Duval

apprit son métier de son oncle



TEL. : 293-4880

ROLAND DUVAL INC.
ENTREPRENEUR GENERAL

Le hasard fait bien les choses parfois. Pour M. Roland Duval, le hasard ce fut la visite de son oncle à la ferme paternelle alors que M. Duval était âgé de vingt et un ans. M. Henri Prince, l'oncle en question, était alors contracteur dans la région de St-Grégoire et avait un besoin urgent de main-d'œuvre. Roland se proposa spontanément et l'oncle le prit au mot. Depuis ce temps, M. Duval ne retourna jamais à la ferme pour y travailler. Il apprit son métier sous le protectorat de son oncle durant près de neuf ans. Par la suite, notre homme fut contremaître surintendant à la firme Roger Désilets Inc.

Ayant accumulé une expérience précieuse lors de ces stages, M. Duval décida le premier août 1966 de devenir entrepreneur général en construction. Délaissant

quelque peu le côté résidentiel pour se spécialiser dans le domaine commercial et industriel M. Duval possède à son actif une liste imposante de réalisations, pour ne citer que les plus connues: l'usine d'embouteillage F.X. Gagné Ltée, l'usine de traitement d'eau de Nicolet, les usines d'engrais chimiques de Nicolet, St-Hyacinthe et St-Rémi de Napierreville. On s'aperçoit que les contrats remplis couvrent un territoire très étendu et ne s'arrêtent pas aux frontières de Nicolet. Le fait de construire des charpentes considérables fit que le béton armé devint une seconde spécialité chez Roland Duval Inc.

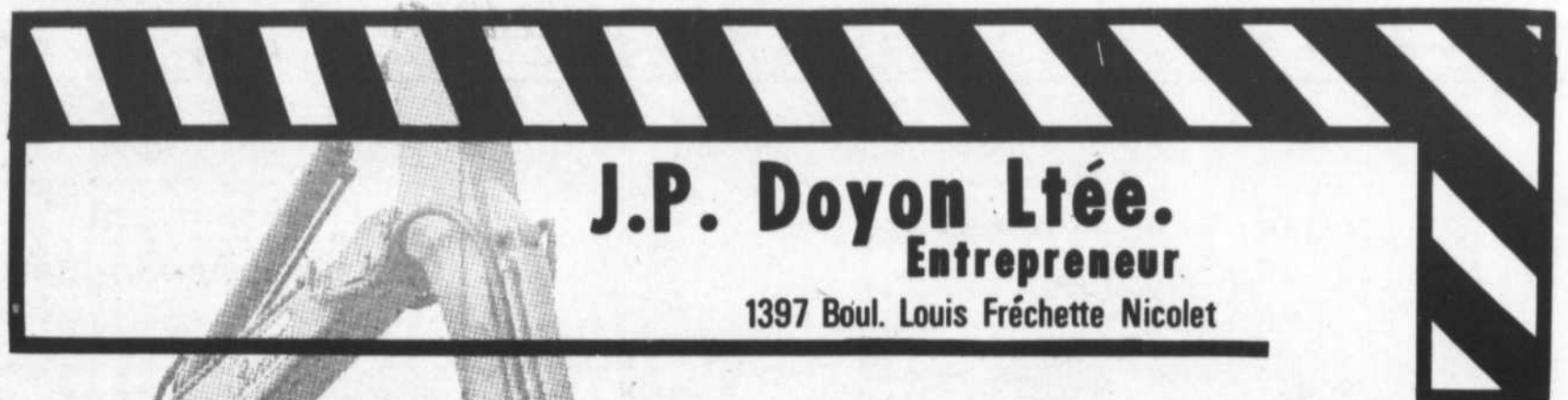
M. Duval nous expliquait qu'un entrepreneur en construction se devait de posséder des connaissances générales dans chaque métier se rattachant à la construc-

tion: plomberie, maçonnerie, électricité, administration, etc. Dans chaque domaine, l'employé qui demande une information doit s'attendre à une réponse du contracteur. Incidemment, quelques 23 employés travaillent pour M. Duval.

Nicoletain d'origine, d'esprit et de cœur, M. Duval en plus de cumuler la fonction de président de l'association des constructeurs du Centre du Québec, est membre du Club Optimiste de Nicolet, membre aussi du Club Nautique La Batture de Nicolet. M. Roland Duval est fier de sa ville, la qualité des constructions qu'il entreprend, le prouve. Roland Duval Inc. fait bloc avec notre cité: les édifices construits subissent l'évolution temporelle au même rythme que la communauté où ils prennent place.

Université du Québec à Trois-Rivières

C'est avec beaucoup de plaisir que nous nous unissons à
Messieurs Claude Lessard et Auguste Beaubien archivistes
pour offrir nos meilleurs vœux à tous les nicolétains à
l'occasion du Tricentenaire des paroisses de Nicolet et du
Centenaire de la Ville de Nicolet.



J.P. Doyon Ltée.
Entrepreneur
1397 Boul. Louis Fréchette Nicolet

*Nous sommes heureux de
rendre hommage à tous les Nic-
olétains. De leur offrir nos meil-
leurs vœux et nos plus sincères
félicitations à l'occasion du Tri-
centenaire de ses trois municipalités.*

*Nous avons eu le plaisir d'ef-
fectuer des travaux pour chacune d'elle
et d'apprécier la collaboration de ses
membres.*

*Jean-Paul Doyon,
président.*



J.P. Doyon président.

F.X. Gagné Ltée



**Président Fondateur
F.X. Gagné**



**Président actuel
Philippe Gagné**

L'entreprise privée joue un rôle important dans le complexe économique qui régit notre cité. La maison F.X. Gagné Ltée de Nicolet jouit d'une réputation qui n'est plus à faire dans le monde des affaires.

En 1931, M. F.X. Gagné engageait deux hommes et se lançait dans une aventure qui allait s'avérer quelques décennies plus tard une réussite totale. C'est donc avec un personnel de trois hommes, que la première usine d'em-bouteillage de liqueurs douces à Nicolet prit naissance, elle était alors située à l'emplacement actuel du bureau de poste de Nicolet. Agent de Coca-Cola Ltée, M. Gagné s'aperçut que les bureaux de-

grandis aussi décida-t-il en 1935 de changer d'édifice.

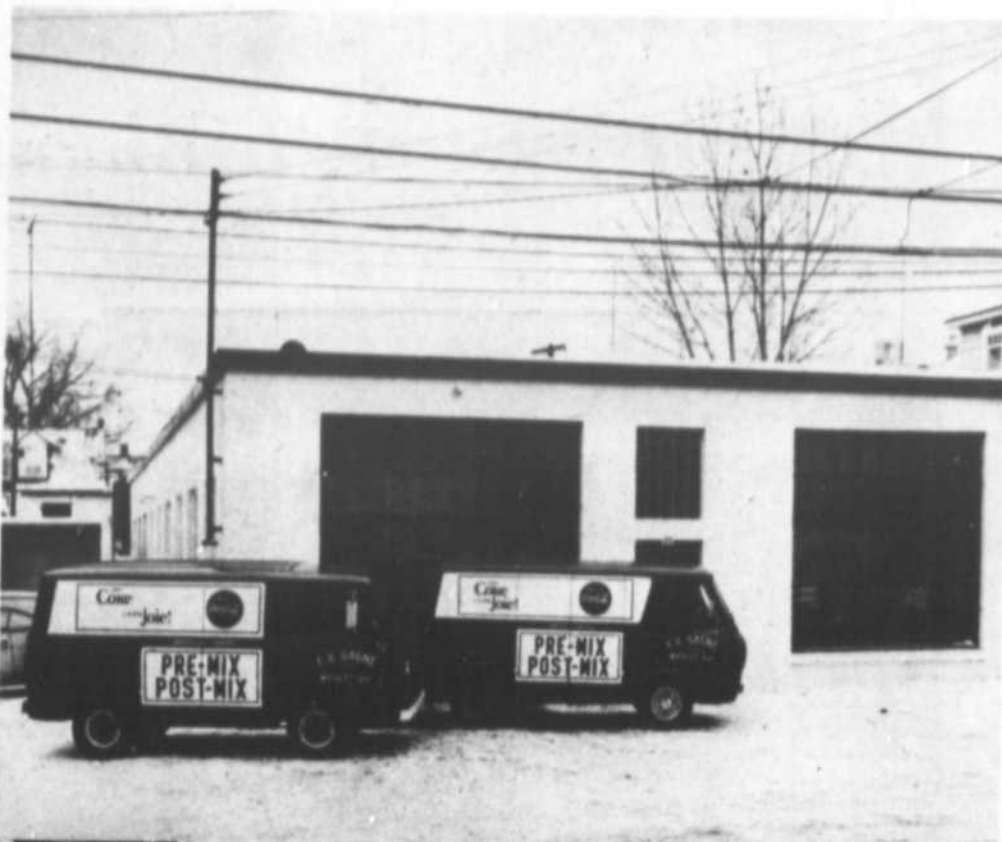
Par la suite toute une série de transformations furent nécessaires dû à la vogue croissante des boissons gazeuses. Aussi en 1952, M. F.X. Gagné décida d'agrandir son usine et de la machinerie nouvelle fut installée afin d'améliorer le rendement. L'incorporation de l'entreprise Gagné eut lieu en 1954. En 1959 une décision importante était prise puisqu'on renouvellait entièrement toute la machinerie. La production prit alors un essor qui jamais n'a semblé ralentir.

Poursuivant sa course, F.X. Gagné Ltée se porta acquéreur du garage de M. Rolland Lemire en 1964 et l'installa en entrepôt. Une



longue période heureuse et prospère s'écoula jusqu'en 1970. Puis lors du décès du président fondateur, M. Philippe Gagné prit la succession de son père à la présidence de la fir-

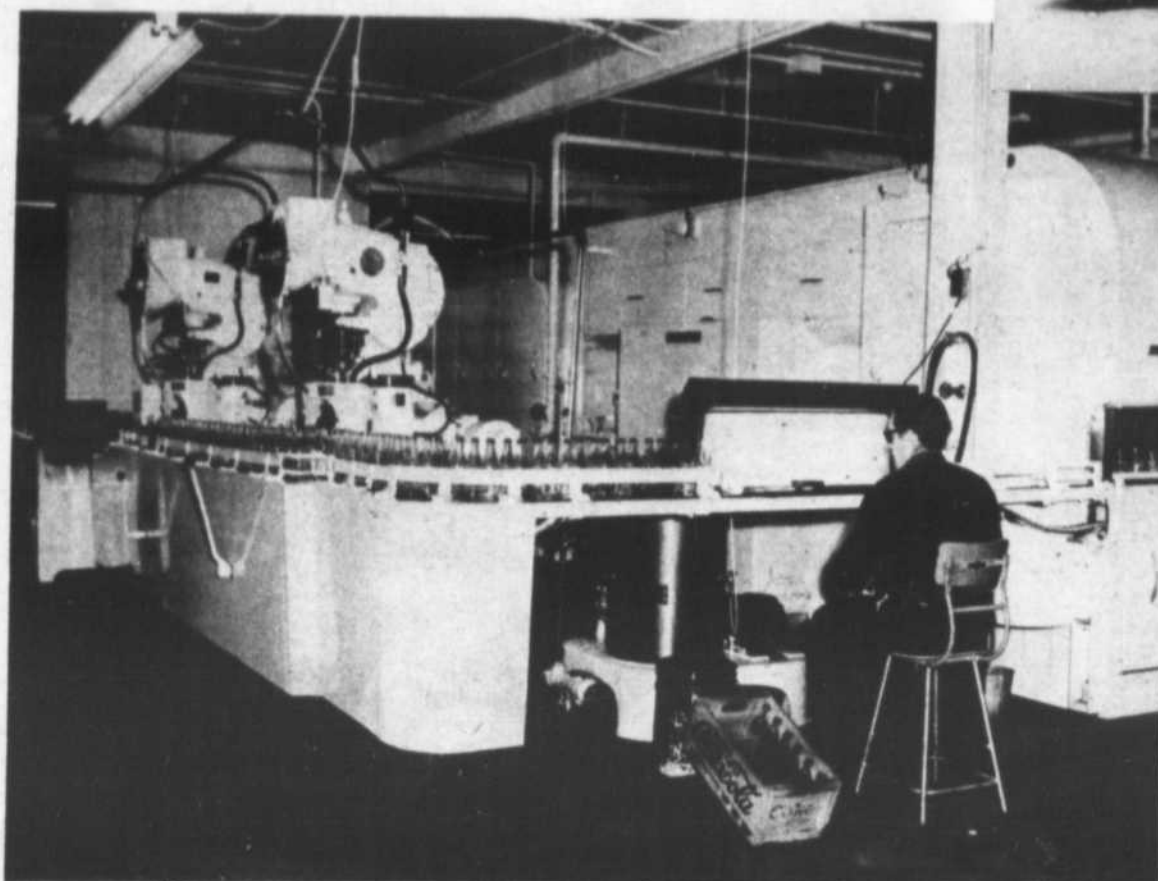
me. Le nouveau président travaille à cet endroit depuis 1941. Outre M. Gagné, on retrouve Mme Rita Gagné-Matte à la vice-présidence de la maison, Mme Pauline Gagné-Lemay oc-



cupe le poste de trésorière. M. Raymond Gagné est directeur-général administrateur et son frère Pierre est directeur.

Le nouveau bureau de direction ne tarde pas à fournir des preuves de dynamisme. En 1971, une nouvelle phase est amorcée avec la construction d'un

nouvel entrepôt très moderne situé dans la paroisse St-Jean-Baptiste à Nicolet. Mais les réalisations de la maison Gagné ne s'arrêtent pas là: en 1972 le nouvel entrepôt subit déjà des agrandissements et l'on décide d'y installer trois lignes de production nécessaires à la bonne marche des opérations.



Lors d'une interview, M. Philippe Gagné nous annonçait que très bientôt les bureaux de l'administration seront transportés sur la route 3, afin de centraliser l'usine complètement dans la paroisse St-Jean Baptiste.

En tout, vingt-sept employés travaillent chez F.X. Gagné Ltée. L'usine peut produire 750,000 caisses de liqueurs douces chaque année. On sait que les embouteilleurs autorisés de Coca-Cola Ltée couvrent un territoire qui est



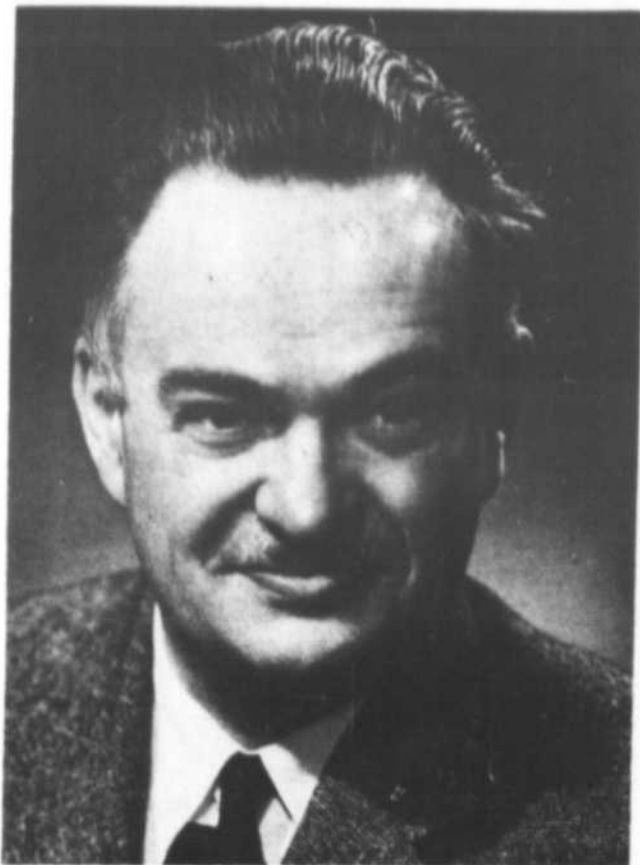
strictement limité. Pour la firme nicolétaine, le terrain couvert s'étend sur tout le comté de Nicolet, une partie du comté d'Artabaska et de Lotbinière: en tout 43 paroisses sont visitées par les neuf camions de la compagnie.

Si l'on jette un coup d'oeil sur le domaine de la production, on apprend que le responsable est M. Henri Desma-

rais. M. Paul-Yvan Boucher s'occupe du service et de l'entretien. Finalement M. Noël Pépin est rattaché à l'organisation des ventes et des relations publiques.

F.X. Gagné Ltée de Nicolet est une entreprise florissante qui année après année imprime un peu plus profondément sa marque dans notre économie municipale.....





Dr Roger Veilleux



Mme. Roger Veilleux



Raymond Savard



Jean-Benoit Poulin



Jacques Mercier

L'industrie du Meuble Nicoletaine doit son nom à M. Henri Vallières, qui, fort d'une expérience de 26 ans dans l'industrie du meuble, décida en 1934 de fonder sa propre entreprise. Depuis, la compagnie nicolétaine n'a cessé de progresser, employant de plus en plus de machines modernes et de personnel ouvrier. En 1947, lors d'une réorganisation de la compagnie, M. Roger Veilleux, gendre de M. Vallières, entre au service de la maison comme secrétaire et directeur général, son épouse est trésorière tandis que M. et Mme Henri Vallières occupent les postes de président et de vice-président.

A cette époque, l'industrie occupait une surface de 50,000 pieds carrés et employait 85 ouvriers, produisant 85 ensembles de mobilier par semaine. Aujourd'hui à la suite d'agrandissements successifs, de la modernisation des équipements, 125 employés travaillent sur un plancher de 100,000 pi. carrés et réussissent à

produire 200 ensembles par semaine.

La firme Henri Vallières Inc. de Nicolet conjugue ses efforts avec les architectes, les décorateurs, les "designers" afin de créer, de fabriquer, de vendre des meubles québécois du 20ième siècle.

M. Roger Veilleux, président de la Compagnie depuis 1964, participe à de nombreuses oeuvres sociales, tant à Nicolet qu'à l'extérieur. Il a été déclaré l'homme du mois par la Revue Commerce en juillet dernier.

Apport important dans l'industrie nicolétaine, la Compagnie Henri Vallières Inc. est une des plus belles réalisations industrielles de la région du Coeur du Québec. En plus d'être dirigés par des Nicoletains, les capitaux sont également d'ici. Sachant qu'une ville est riche des industries qu'elle peut posséder, Nicolet peut être fier d'avoir en ses murs une industrie qui peut bien refléter le milieu nicolétain.

les artisan du me

HENRI Vallières



ns
uble

INC.

Nos meilleurs voeux aux nicolétains





En tant que maire de la municipalité de Nicolet-Sud, il me fait plaisir de me joindre à mes conseillers pour offrir mes meilleurs vœux à tous les nicolétains et ex-nicolétains à l'occasion du Tricentenaire et du Centenaire de Nicolet.

Que les fêtes du Tricentenaire connaissent un grand succès, nos sincères félicitations à tous les organisateurs.

signé: Luc Dubuc
Maire Nicolet-Sud

Hommages aux Nicolétains

**LES ENTREPRISES
ARSENEAULT INC.**

Tél. : 293-5869

NICOLET, P.Q.

HOMMAGES AUX NICOLETAINS

SALON DE COIFFURE



NICOLET

Tél. : 293-4395

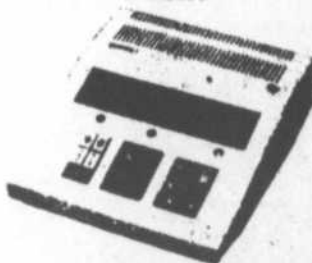
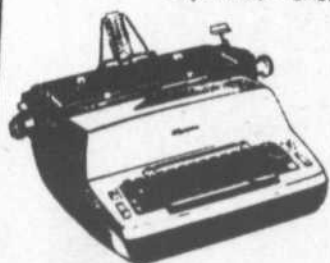
**SERVICES DE BUREAUX
DE LA RIVE SUD INC.**

ÉQUIPEMENT DE BUREAU VENTE - SERVICE - RÉPARATION - LOCATION
ÉQUIPEMENT ET AMEUBLEMENT DE BUREAU.
DACTYLOS - CALCULATEURS - DUPLICATEURS - PROTECTEURS DE CHÈQUES

Hommage à la Popula-
tion Nicolétaine.

175, RUE LÉON XIII
C. P. 1106
TÉL.: 293-5777

NICOLET, QUÉ.



Hommages aux Nicolétains



**banque provinciale
l'innovatrice**

MARCEL LAPORTE, directeur

NICOLET

RESTAURANT MONTCALM

Le Restaurant du CENTENAIRE
1872 ————— 1972
120 rue Brassard Nicolet 293-4769

Mme Madeleine Tessier Lambert, prop.

Nos meilleurs vœux aux Nicolétains

SALON "ROBERT"

ROBERT DROUIN, prop.

NICOLET

TEL. : 293-4718
Place 21 Mars

La Commission Scolaire du Lac St-Pierre est constituée de plusieurs Commissions Scolaires Centenaires

La commission scolaire du Lac St-Pierre recouvre un vaste territoire qui englobe onze municipalités scolaires (anciennes). En tout, on compte une centaine de professeurs, quelque 2,300 élèves répartis dans dix écoles dont la plus petite n'est occupée que par vingt-quatre élèves et deux professeurs comparativement à la plus grande, Nicolet, qui est fréquentée par cent trente étudiants.

Avant d'en arriver à un tel résultat, bien des démarches, bien des discussions et de longues réunions ont été nécessaires. On assistait depuis quatre ou cinq ans, à un regroupement volontaire des petites municipalités, mais la

région attendait une loi spéciale pour entrer dans le bal. Depuis le 5 octobre 1971, un conseil provisoire formé de conseillers délégués s'est chargé de préparer le terrain, de poser les bases de ce qui allait bientôt être une commission scolaire nouvelle, celle du Lac St-Pierre.

Le 3 juillet 1972, onze commissaires étaient nommés par la voie du peuple. Ils se choisirent un comité exécutif formé de cinq commissaires et d'un directeur général, d'un directeur général adjoint, et d'un secrétaire général. Le futur centre administratif sera établi à Baieville. La somme de \$3,279,200. est allouée au budget de

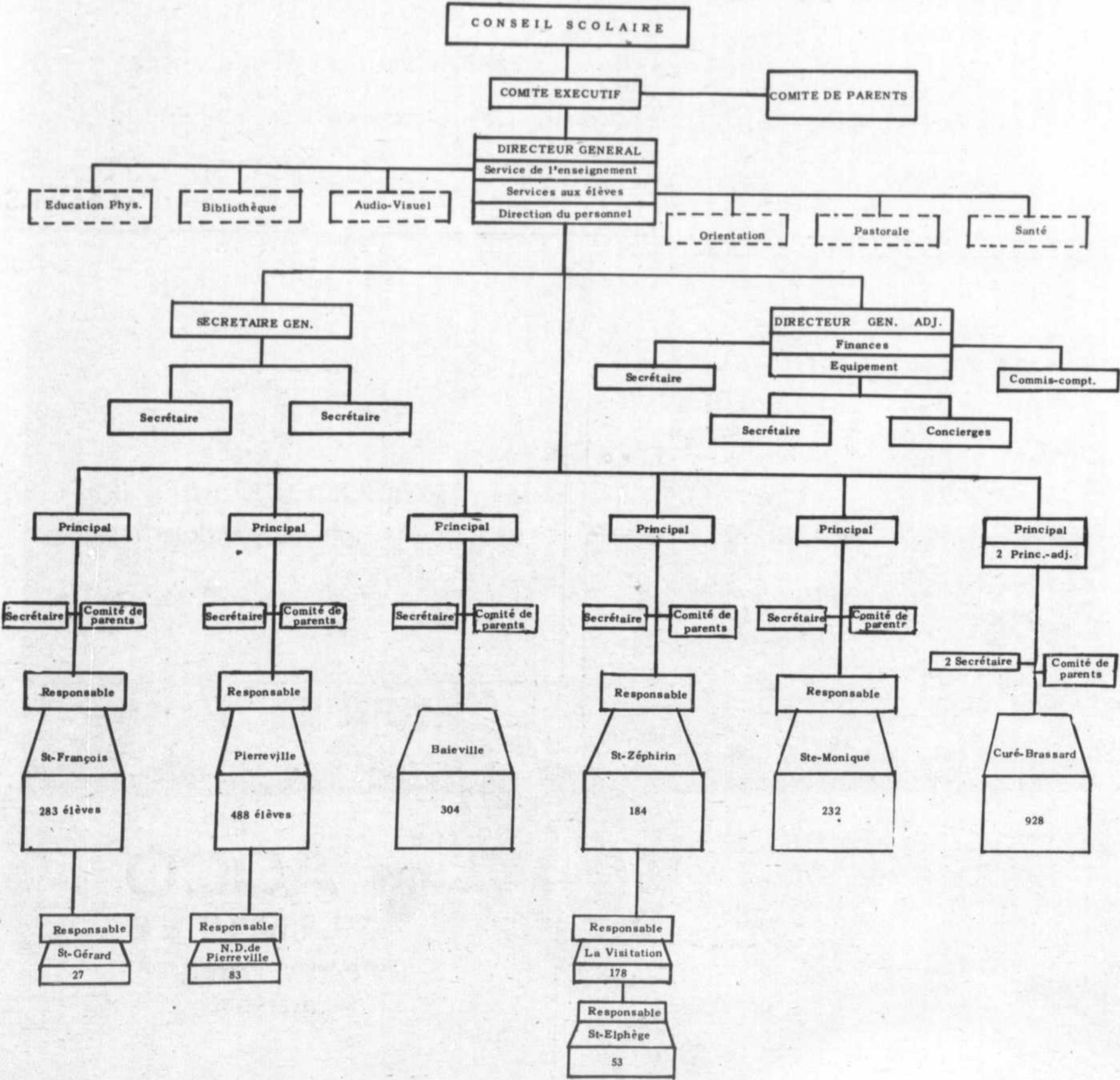
la nouvelle commission mais il est à noter que la répartition de ce montant se fait au niveau secondaire et primaire.

Les profanes sont en droit de se demander si la régionalisation scolaire produira les effets escomptés. N'existe-t-il pas le risque de tuer l'autonomie respective de chaque école? M. Rolland Brassar, directeur-général a répondu à cette question. Lorsque chaque commission se gouvernera par elle-même, l'autonomie demeurera très relative étant donné les nombreuses normes à respecter. Par ailleurs, la prise de décisions était habituellement retardée par mille détails tech-

niques. L'évolution de ces mini-systèmes s'effectuait aussi à un rythme très lent. La coalition permet une foule de services sans toutefois brimer une liberté d'action bien légitime. Le plan de développement pédagogique le démontre bien. En effet, dans une première étape, on assiste à la préparation d'animateurs qui aideront les professeurs à travailler en groupe. Notons que cette étape est actuellement franchie. Deuxièmement, l'orientation pédagogique est prise en considération, i.e. que l'on tend à assurer la continuité des cours de la maternelle jusqu'à la fin du primaire. La troisième

étape en est une d'instrumentation. On veut se donner les instruments susceptibles de rendre efficace l'instruction donnée.

Par ce système original, on pense que dans une période quinquennale toutes les écoles seront en mesure de donner un enseignement plus individualisé. Chaque enfant pourra ainsi suivre son développement normal et rattaché à ses capacités, car l'école où il évoluera, sera à l'image du contexte social où il a appris à vivre. Les agglomérations scolaires plus considérables semblent souhaitables et rentables, la commission scolaire du Lac St-Pierre veut en être une preuve vivante.....



Hommages aux pionniers et aux travailleurs actuels de Aoco Limitee

Nous désirons également souhaiter à tous les travailleurs et toutes les industries de la région Nicolétaine une prospérité toujours croissante



**AOCO
LIMITEE**

Roland Lessard, directeur d'usine

NICOLET, QUE.

Aoco Limitée existe depuis 52 ans à Nicolet

(RDC) Depuis 52 ans déjà, la compagnie AOCO Limitée contribue à promouvoir l'essor économique de la ville de Nicolet. Cette industrie connaît d'année en année une augmentation considérable de sa production dû à l'augmentation de ses ventes à travers le Canada.

Voici en bref l'histoire de cette compagnie: C'est en 1910 que l'honorable juge Arthur Trahan, alors simple avocat, avec l'aide d'un groupe de citoyens et grâce à une allocation de la ville, parvint à implanter cette industrie qu'on ap-

pelait à ce moment Canada Optical Manufacturing Company Ltd. La compagnie connut par la suite des difficultés et en 1912, on dut arrêter la fabrication faute de ressources. En 1913, grâce au concours des principaux citoyens de la ville, MM. Emmanuel Rousseau, Octave Hébert, Louis Caron, fils, J.W. Denis, P.H. Thibodeau et Narcisse Jutras, une nouvelle compagnie fut incorporée sous le nom de Union Optical Company Limited. Elle acheta l'actif de la première qu'on avait été obligé de dissoudre. En 1920, la compagnie nicolétaine s'est affiliée avec la

compagnie American Optical de Southbridge, Mass. C'est à cette époque que M. Arthur Martin, contre-maître à Southbridge, vint s'établir à Nicolet. Voici la liste des gérants: de 1911 à 1914, Stephen Richard; de 1914 à 1920 Lucien Rousseau, gérant de bureau; Pierre Peck, gérant de l'atelier; d'avril à septembre 1920, Philéas Thibodeau; de 1920 à 1951, M. Arthur Martin, père de Mgr. Albertus Martin; de 1951 à 1960, M. J. Alphonse Martin; depuis septembre 1960, M. Rolland P. Lessard.

L'entreprise opère maintenant sous le nom de AOCO Limitée par

suite d'une décision de la haute direction. 700 personnes sont à son emploi dans tout le Canada, dont 110 à Nicolet. Le siège social est situé à Belleville en Ontario. Toute la production est dirigée à cet endroit pour être ensuite distribuée sur le marché par les succursales et les distributeurs. Cette industrie fabrique les montures pour les lunettes de prescription, ainsi que les lunettes de soleil Polaroid et les lunettes de sécurité. Le directeur local, M. Lessard, a mentionné que le français est la langue de travail, ce qui n'empêche pas que la compagnie

canadienne est bilingue dans ses opérations. Dans un avenir rapproché, on prévoit des changements dans la disposition du plan de l'usine ce qui la rendra plus moderne. Particulièrement en ce qui concerne les procédés de fabrication de montures de lunettes en plastique, des changements sont déjà en cours. A cette fin, depuis le début de cette année, on a procédé à l'installation d'environ une douzaine de machines provenant d'Allemagne, d'Italie, des États-Unis. Cette modernisation va se continuer dans le département de la soudure et celui du placage. Notre production croîtra au rythme de la croissance et du climat économiques du pays et aussi de notre région. Une attention particulière est apportée à promouvoir nos ventes dans la province de Québec, ce qui aura pour effet d'apporter une contribution accrue au développement de l'activité industrielle de notre région et de notre province.

AOCO LTEE-CANADA

SIEGE SOCIAL
ET
CENTRE DE DISTRIBUTION
BELLEVILLE ONTARIO

USINE DE NICOLET, QUE.

fabrication de montures de lunettes
ophtalmiques et de sécurité et de
lunettes de soleil Polaroid

USINE DE BELLEVILLE, ONT.

fabrication de lentilles

SUCCURSALES DE VENTE ET LABORATOIRES

ONTARIO

Belleville
Cornwall
Hamilton
London
North Bay
Ottawa
Peterborough
St-Catharines
Scarborough
Sudbury
Toronto
Windsor

QUEBEC

Québec
Montréal
Trois-Rivières

NOUVEAU-BRUNSWICK

Moncton
St-John

ALBERTA

Calgary
Edmonton



MANITOBA

Brandon
Winnipeg

COLOMBIE-BRITANIQUE

Nelson
Vancouver
Victoria

SASKATCHEWAN

Régina
Saskatoon

NOUVELLE-ECOSSE

Halifax
Sydney
Truro

ILE DU PRINCE EDOUARD

Charlottetown

17 ANNEES AU SERVICE DE LA POPULATION

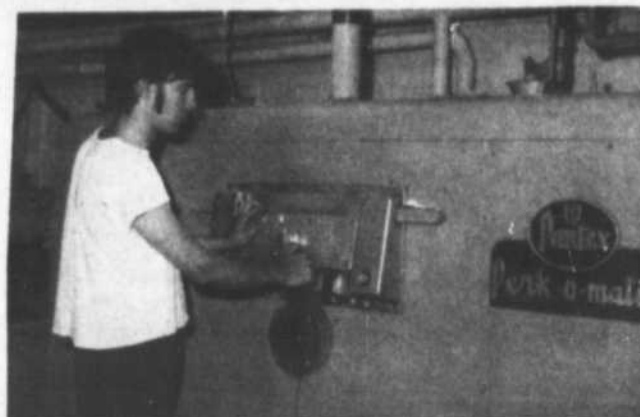
"Après avoir travaillé 2 ans à la Banque Canadienne Nationale à Nicolet, M. Gilles Leblanc entra au service d'un atelier local de nettoyage. Voulant parfaire ses connaissances dans ce domaine il se dirige vers la métropole où on le voit quelques années plus tard contremaître de 80 employés.

Possédant suffisamment d'expérience il revient à Nicolet en 1955 pour se lancer en affaires sachant fort bien que d'autres personnes d'ici avaient déjà essayé dans ce domaine et qu'ils n'avaient pas réussi. Il s'arma donc de courage et de patience et le voilà propriétaire d'un commerce de nettoyage. A cette époque avec 2 employés et 1 camion c'était suffisant pour desservir la population de Nicolet et des environs. Aujourd'hui le personnel est passé à 15 et la production est meilleure. Il possède 4 camions et dessert les comtés de Nicolet et Yamaska au complet.

Au début, soit vers les années 1955-56 on pouvait presser 25 paires de pantalons à l'heure, aujourd'hui la modernisation de la machinerie permet d'en presser 60 à l'heure. Leblanc Nettoyeur qui possède un équipement des plus modernes est à la fine pointe du progrès, Leblanc Nettoyeur apporte beaucoup à Nicolet tant au point de vue services tels: le nettoyage à sec, lavage de chemises, entreposage de fourrure, pressage, qu'au point de vue économique. Les salaires annuels sont de l'ordre de \$70,000. et tous les employés sont des gens de la région.

DE GRANDS PROJETS MIJOTENT EN SILENCE.....

M. Gilles Leblanc, un gars dynamique, rempli d'enthousiasme et le courage qui a le souci des autres, à preuve son grand dévouement pour le hockey mineur, veut réaliser de grands projets dans un avenir rapproché. Pour le moment, il réfléchit et attend le développement de notre région. Il préfère ne rien dévoiler pour l'instant. AVEC UN HOMME D'AFFAIRE AUSSI SERIEUX ET PRUDENT, NICOLET GRANDIRA D'AVANTAGE.



Depuis 7 ans Nicolet possède sa boutique de mode féminine "LA BOUTIQUE DENIJEAN"



(M.D.) "Ouverture le 2 septembre 1965, à 10 hres a.m.", c'est à peu près ainsi que s'exprimait une entête publicitaire parue dans ce journal il y a déjà sept ans. M. Jean-Eudes Courchesne nous rappelait ainsi que la boutique DeniJean située sur la place 21 Mars à Nicolet, tenait une place de choix dans la vie économique de notre ville.

C'est avec toute la gentillesse qu'on lui connaît que M. Courchesne nous expliquait qu'avant de posséder sa propre boutique, il avait travaillé avec son frère Jean-Noël dans la vente de vêtements pour hommes. Par la suite, M. Courchesne décidait d'investir dans un magasin de vêtements sports, de lingerie et de confections pour ces dames: on assistait à la naissance de la première boutique de vêtements dans toute la région, en effet il était alors peu courant qu'un tel commerce porte le nom de "boutique", aussi M. Courchesne peut être satisfait de son idée si l'on regarde un peu la popularité du terme aujourd'hui. Le mot "DeniJean", en plus de posséder une connotation particulière pour les dames qui s'intéressent à la mode, est inspiré d'une composition disons familiale. En effet, M. Jean Eudes Courchesne nous apprenait que son épouse se prénomme Denise et son fils Denis, la conclusion se tire d'elle-même. Sans rejeter l'idée d'un éventuel agrandissement, M. Courchesne préfère que sa boutique conserve son caractère personnel et intime ce qui facilite selon lui les contacts avec les clients. Ces derniers peuvent recevoir plus d'attention par les commis qui incidemment sont Mme Denise Courchesne, Mme Denise Gaudet, Mme Ginette Bellemare et évidemment le propriétaire lui-même, M. Courchesne. Celui-ci nous disait qu'il considérait l'honnêteté comme étant la qualité essentielle du commerçant et si l'on regarde le grand intérêt que suscite sa boutique, on se rend compte que M. Jean-Eudes Courchesne sait mettre en application les principes qu'il prône. . .

Club Civique et Social

LE CARROUSSEL



Quiconque demeure à Nicolet et dans les environs sait ce qu'est le club Carroussel, où il se trouve et ce qui s'y passe. Occupant les mêmes locaux depuis déjà dix ans, le Carroussel tient une place de choix dans les lieux de divertissement de la région. Lors de la signature de la charte soit le 10 mars 1961, le conseil d'administration était formé des membres fondateurs soit MM. Jean-Eudes et Jean-Noël Courchesne et Jean-Charles Campeau. De par la charte, la direction du club est tenue d'organiser annuellement des élections afin de rafraîchir périodiquement les instances directionnelles. Présentement, on retrouve à la direction du club M. Benoît

Gervais au poste de président, M. André St-Pierre comme vice-président et M. Victor Lampron qui cumule les charges de secrétaire et de gérant de l'établissement.

Le dynamique président, M. Gervais nous confiait que le but du club tel que voulu par les fondateurs était toujours gardé en vue soit: "favoriser les relations sociales entre les membres et promouvoir le civisme". Que ce soit pour aller prendre un verre, ou pour danser ou simplement pour aller rencontrer des gens, le club Carroussel joue très bien son rôle. Les jeunes et les moins jeunes deviennent vite des habitués après avoir descendu une première fois les marches con-



**M. Benoît
Gervais**



**M. André
St-Pierre**



**M. Victor
Lampron**

duisant au Carroussel. Celui-ci peut contenir deux cent personnes. Cinq employés s'occupent du confort de chacun. Soulignons la présence de M. Bruno Beaumier comme contrôleur, M. Paul Lafleur qui s'occupe de l'entretien et M. Jérôme Proulx qui travaille au bar. On ne doit pas oublier que pour fréquenter cet endroit, chaque personne doit posséder une carte de membre dont le coût est

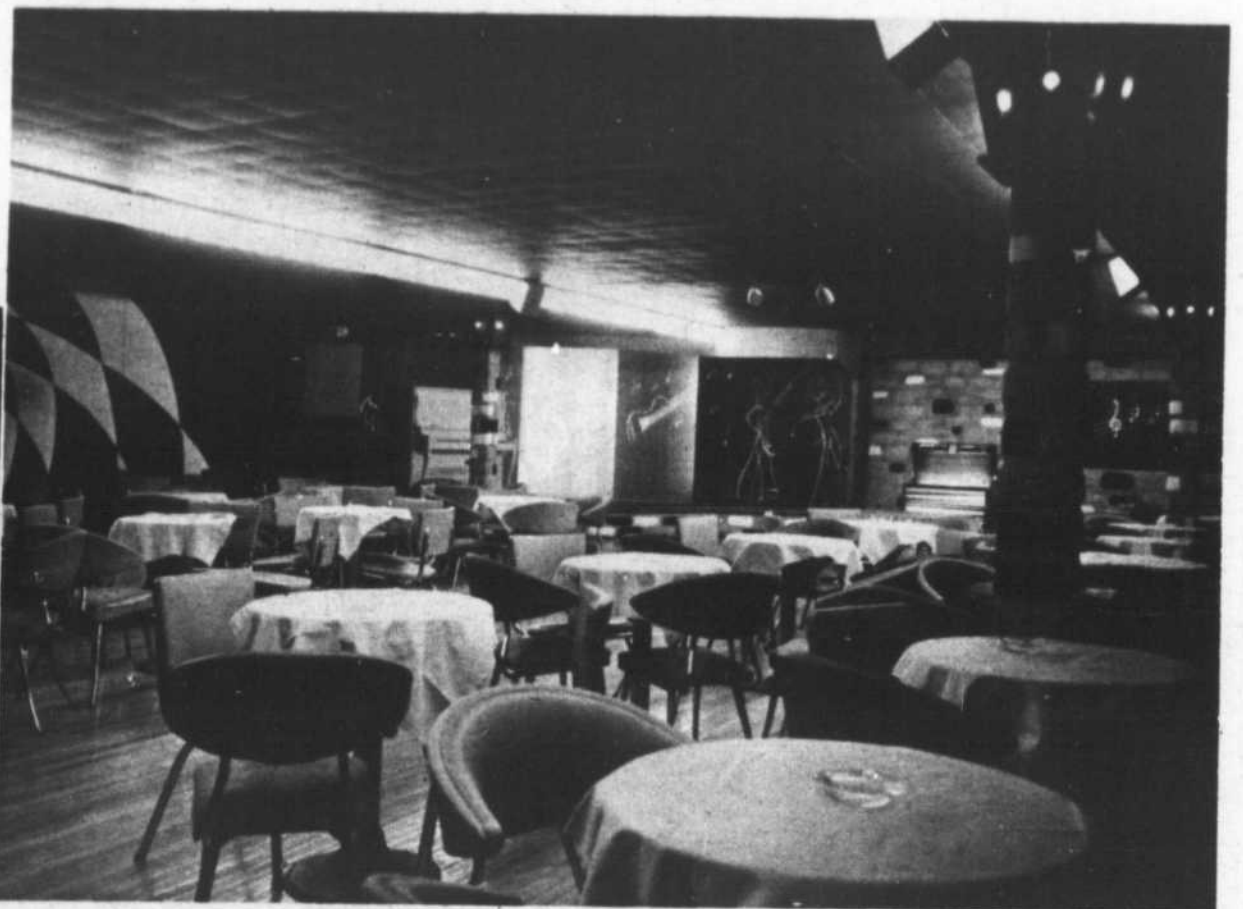
minime et une clé pour pouvoir entrer, ceci en vue de sélectionner quelque peu les individus afin de conserver l'ordre et le calme dans le club. Il est à noter que plus de 2,000 personnes sont inscrites officiellement comme membres actifs du club. Lors d'une rencontre avec le comité d'administration, nous avons pu apprendre que des changements majeurs pourraient survenir au

club vers 1973 soit en ce qui concerne le mobilier et, qui sait, la climatisation de l'endroit....

Les membres intéressés à l'état financier peuvent obtenir toutes les informations nécessaires en consultant le livre suspendu au mur près du bar. Bien peu d'organisations peuvent se permettre une telle chose, mais M. Gervais et le comptable du club,

M. Lionel Fréchette aiment les situations claires.

Une chose est certaine: le club Carroussel jouit d'une popularité sans cesse accrue depuis sa fondation, les responsables tiennent à remercier sincèrement leurs membres et laissent leurs portes ouvertes à toutes les personnes désireuses de se récréer dans une atmosphère cordiale et détendue.



DEPUIS DEJA 15 ANS EN AFFAIRE

M. et Mme Georges Dumoulin

Plusieurs citoyens de Nicolet ont la chance d'avoir une propriété bien à eux, et presque tous connaissent M. Georges Dumoulin de Nicolet pour la bonne raison que c'est ce dernier qui la leur a construite. Entrepreneur en construction depuis une dizaine d'années, M. Dumoulin se spécialise dans la construction résidentielle où il obtient un

grand succès. Après avoir travaillé pour différents contracteurs de la région, M. Dumoulin décida d'ajouter des cordes à son arc, ainsi il se lança dans la vente de tapis, peintures, vernis, etc., de plus sa large expérience et son goût très sûr lui permettent d'acquiescer de plus en plus d'adresse dans la construction et la finition des maisons.



Si M. Dumoulin s'occupe de l'habitation, son épouse, elle, s'intéresse à ceux qui y habitent. Effectivement, Mme Dumoulin possède depuis déjà quinze ans un magasin de vêtements pour les enfants. A la question: "Pourquoi un tel magasin?" Mme Dumoulin n'hésite pas à répondre: "J'aime les enfants et j'aime qu'il soient bien

habillés". Que dire de plus!

Possédant une vaste clientèle que se soit dans les domaines de la construction ou du vêtement, M. et Mme Georges Dumoulin veulent profiter de l'occasion offerte pour remercier la population de Nicolet de leurs encouragements et pour souhaiter à tous de joyeuses fêtes du Tricentenaire.....

L'avocat Pierre Smith et la loi 10

- Depuis combien d'années exercez-vous la profession d'Avocat à Nicolet? J'ai établi mon Etude Légale à Nicolet, il y a 17 ans, au cours de l'année mémorable de 1955, entre la conflagration du 21 mars et le glissement de terrain du 12 novembre!

- En quoi consiste la Loi 10 sanctionnée, le 7 juillet 1972, et qui porte sur l'Aide Juridique?

Le texte définitif de la Loi 10, intitulée "Loi De L'Aide Juridique", n'a pas encore été distribué aux Avocats et Notaires, et les structures nécessaires à sa mise en oeuvre ne sont, évidemment, pas établies; cependant il est, dès maintenant, possible de souligner les principales caractéristiques de cette Loi, qui a pour objet de fournir gratuitement tous les services juridiques à toute personne qui n'a pas les moyens pécuniaires suffisants pour exercer un droit, obtenir un conseil juridique ou retenir les services d'un homme de Loi, sans se priver de



moyens nécessaires de subsistance.

Au plan des structures, par l'intermédiaire desquelles la Loi sera mise à la disposition des bénéficiaires, il y a d'abord la Commission Provinciale et les Corporations régionales.

La Commission, qui aura la responsabilité première de fournir l'aide juridique, sera formée de douze membres, dont le président et le vice-président seront des avocats, qui rempliront ces fonctions à temps complet.

Il est à noter que c'est

cette Commission qui aura autorité pour établir les Corporations régionales et en nommer les membres des Conseils d'Administration, qui demeureront en fonction pendant trois ans, selon un système de rotation.

Les Corporations régionales seront pourvues d'un Comité exécutif de cinq membres, dont le directeur régional des services, qui verra à la direction générale des affaires de la Corporation, à la surveillance du personnel et à l'administration des services d'aide juridique dans toute la région.

Pour revenir aux fonctions de la Commission, c'est elle qui établira, par règlements, les critères selon lesquels les Corporations régionales évalueront les moyens de subsistance des requérants et accepteront ou refuseront l'aide juridique.

Quant à la substance même de la Loi, il y a lieu de souligner qu'un amendement très important pour les futurs bénéficiaires a été apporté au projet initial, cet amendement sanctionnant le principe du libre choix de l'homme de Loi par le bénéficiaire; l'article 52

de la Loi stipule, en effet, que: "Le Directeur Général DOIT confier un mandat à un avocat ou un notaire qui n'est pas à l'emploi de la Corporation, lorsqu'un bénéficiaire fait le choix particulier de cet avocat ou notaire et que celui-ci accepte de fournir ses services professionnels au bénéficiaire, conformément aux règlements".

- Quelle est votre opinion concernant les avantages ou désavantages de cette Loi?

Il n'y a aucune hésitation à affirmer qu'après les modifications importantes apportées par le législateur au projet de Loi, particulièrement grâce à l'impulsion et aux recommandations du Barreau, cette Loi est excellente, particulièrement en ce qu'elle crée un système complémentaire d'aide juridique pouvant s'adapter merveilleusement aux diverses situations existant au Québec.

- Croyez-vous que nous aurons droit, d'après cette Loi, à la formation d'une Corporation régionale pour notre "Région-Sud"?

Je ne crois pas que nous puissions prévoir la for-

mation d'une Corporation régionale pour la "Région-Sud", comme vous dites, puisqu'il ne faut pas oublier que le Comté de Nicolet fait maintenant partie intégrante du district judiciaire de Trois-Rivières; cependant, la Corporation Régionale, qui sera sans doute formée à Trois-Rivières, pourra, si elle le juge opportun, créer un Bureau d'aide Juridique ou même une corporation locale, comme prévu à la Loi, dont la juridiction exclusive serait le Comté de Nicolet.

- Avez-vous un souhait à formuler relativement à la mise en application de cette nouvelle Loi?

Assurément, il faudra qu'aux divers niveaux des Corporations ou des Bureaux d'aide Juridique, les administrateurs, qui seront nommés, soient compétents, humains et perspicaces et que les justiciables aient le souci de ne pas tenter d'abuser des services gratuits, qui seront offerts, de façon que ne soient pas lésés les intérêts de ceux qui auront vraiment droit, en raison de leur situation financière médiocre, de bénéficier des avantages de la Loi.

MEILLEURS SOUHAITS Nicolet



A Nicolet
Réception civique



A Pierreville
Assemblée Populaire

tes meilleures années sont à venir

René Lévesque



A St-David
Conseil Municipal

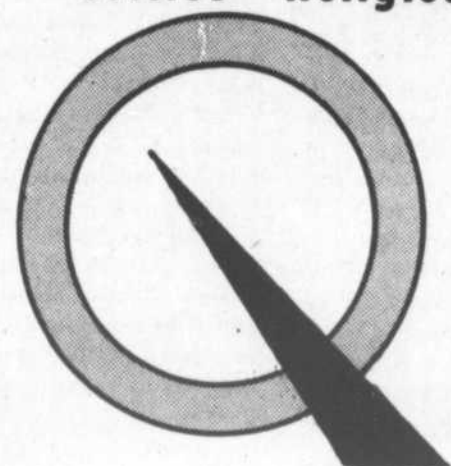


A St-Léonard
Pique-nique



A St-Bonaventure
Autorités
Civiles- Religieuses

Associations du Parti Québécois
NICOLET - 293-4127
YAMASKA - 783-6904



Jean-Paul Poirier

La motocyclette, qu'il s'agisse de celle de route ou de celle des sentiers, recrute de plus en plus d'adeptes. Toujours aussi populaire auprès des jeunes, il semble que ce soit maintenant les adultes qui découvrent les griseries de la moto. Quoiqu'il en soit, tous s'accordent pour dire que le centre de motos dans la région nicolétaine, c'est bien au garage Michel Poirier nouvellement instal-

lé au 29 Notre-Dame, Nicolet.

Dépositaires des célèbres motocyclettes et motoneiges Yamaha, M. Poirier dispose d'un personnel entraîné pour effectuer l'entretien et les réparations des véhicules-moteurs.

Au service de la population depuis 15 ans, la station-service Texaco emploie maintenant trois personnes pour satisfaire la clientèle.

Cette entreprise prospère doit sans doute son succès à l'intérêt de la famille Poirier au complet. En effet, outre M. Poirier, deux de ses fils travaillent au garage.

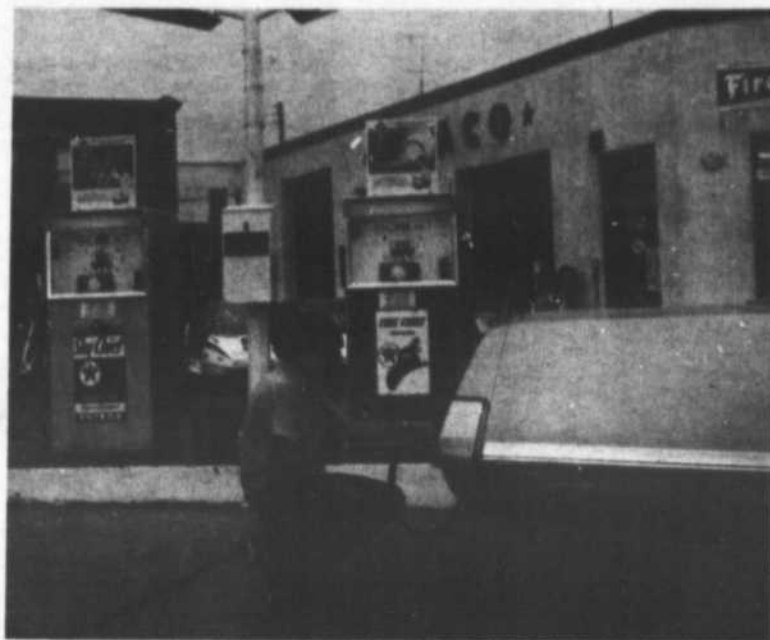
Notons que l'un deux, Michel Poirier, est considéré par les connaisseurs comme un "as" dans l'entretien et la réparation des motos. Sa nouvelle boutique fera sûrement parlé d'elle.



Lors de la grande course de motos-cross, un jeune nicolétain très prometteur, M. Gaston Allard montait une moto du garage Poirier.

Notre pays, hélas ou heureusement, compte, avec un été trop court un hiver qui fait la joie des motoneigistes. Ceux-ci peuvent se procurer, au garage Poirier toujours, des motoneiges Yamaha, réputées pour leur robustesse et leurs qualités remarquables.

Toute l'équipe du garage Poirier présente ses hommages à la population nicolétaine à l'occasion du Tricentenaire.



Lionel Fréchette service de comptabilité

Le monde des chiffres est un domaine qui pour plusieurs demeure obscur. Par contre, certains individus semblent avoir un don en ce qui concerne la comptabilité, c'est le cas de M. Lionel Fréchette. Après avoir travaillé pendant dix-sept ans chez Henri Vallières inc. de Nicolet, dans ce domaine, M. Fréchette décida d'entreprendre à temps partiel certains petits travaux de comptabilité. Il y a de cela quatre ans, depuis M. Fréchette et son épouse travaillent ensemble à la tenue de livres, offrent des services de secrétariat et de travaux généraux de bureaux. De plus, M. Fréchette fait souvent office de conseiller en administration puisque plusieurs

hommes d'affaires requièrent ses conseils à ce sujet. Mme Fréchette est responsable du calcul des rapports d'impôt.

M. Gaston Provencher qui étudie l'administration à l'Université du Québec à Trois-Rivières, est présentement stagiaire chez M. Fréchette et rend de grands services. M. Provencher nous confie que l'expérience qu'il y acquiert, lui semble précieuse.

M. Fréchette occupe en plus de ses fonctions professionnelles, le poste d'échevin à la municipalité de Nicolet. Se retrouvant aux services de ses concitoyens sous différentes étiquettes, M. Fréchette est heureux de souhaiter à la population nicolétaine une grande prospérité économique.



AU SERVICE DE LA POPULATION DE LA REGION DEPUIS 1945

La maison Jacques René DeCotret et Co. est bien connue des Nicolétains, située sur la Place 21 Mars, elle est en mesure de distribuer tous les services courants de comptabilité.

Au service de notre région et de sa population depuis 1945, M. René DeCotret avait autrefois ses bureaux à Trois-Rivières. Ce n'est qu'en 1962 que M. DeCotret, alors associé à la maison DeCotret-Ostiguy-Beauchemin, s'est établi à Nicolet, à l'endroit même où dix ans plus tard, ses bureaux continuent à prospérer.



En 1970, M. Jacques René DeCotret prenait la suite de l'ancienne société pour créer celle qu'il conduit présentement. A l'heure actuelle M. DeCotret est aidé dans sa tâche de quatre employés qui travaillent à son service.

En plus de 27 années d'expérience en comptabilité, M. DeCotret est diplômé des Hautes Etudes à l'Université de Montréal; il est de plus un des rares Québécois à faire partie de l'Association des Comptables Agréés d'Ontario.

Mais les activités de M. Jacques René DeCotret ne se bornent pas aux activités professionnelles: fort préoccupé des questions sociales et économiques de notre région, il est président de la Caisse d'Entraide Economique de Nicolet qui fonctionne depuis le début de l'été. M. DeCotret est encore un sportif et un bon vivant ce qui fait de lui un homme d'affaires complet.



UN JEUNE RESTAURANT QUI POSSEDE L'EXPERIENCE DE SES PREDECESSEURS

Le jeune restaurant Marico établit depuis neuf mois à Nicolet, s'est vite taillé une place de choix parmi les commerces nicolétains. Cela ira sans doute en s'accroissant encore davantage, puisque M. Marcel Lemire, jeune propriétaire du Marico, fourmille d'idées nouvelles pour améliorer son établissement.

Bien que le restaurant soit tout jeune, il bénéficie de l'expérience acquise par ses prédécesseurs.

En plus des services habituels de restaurant, le Marico organise les réceptions de noces de tous genres; il dispose d'un personnel entraîné de six personnes. Il est donc en mesure de répondre parfaitement aux demandes de la clientèle la plus exigeante.

Le Marico fait la livraison pour des a-

chats de 5 dollars et plus.

HOMMAGE

Le Marico se joint aux commerçants de Nicolet pour rendre hommage à la population des paroisses de Nicolet, Nicolet-Sud et St-Jean-Baptiste en ce qui concerne leur participation aux activités du Tricentenaire. Il convient de plus de souligner le travail accompli par le Comité des Fêtes qui s'est dévoué sans compter.

Le Marico en profite également pour remercier la population de l'accueil chaleureux qu'elle lui a réservé lors de son établissement.

Espérant toujours être à votre service,

Marcel Lemire,
prop.

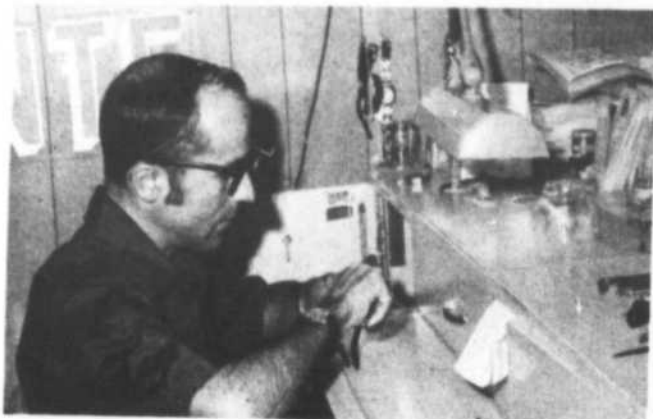


Sens de la précision et service rapide *deux préoccupations de la BIJOUTERIE PRECOURT*

Sise au 215 Léon XIII, à Nicolet, l'entreprise, pour ne pas dire la boutique de M. Rémi Précourt est le symbole d'un commerce vivant et dynamique. Natif du haut de La Baie, M. Précourt vécut sur la ferme paternelle jusqu'à vingt-deux ans, puis suivant ses goûts pour la mécanique, le jeune homme décida de s'engager chez un débosseur de voitures. Après quelque temps, M. Précourt entreprit d'élargir son champ d'expérience, aussi décida-t-il d'aller suivre un cours de bijouterie à Trois-Rivières.

Après quoi, il roula sa bosse un peu partout; ainsi, il fut horloger durant cinq années à Victoriaville, puis il se spécialisa afin d'ouvrir une boutique de bijouterie successivement à Notre-Dame-du-Bon-Conseil et à Weedon dans le comté de Wolfe.

Finalement, une bijouterie porte son nom depuis cinq ans à Nicolet et comme le disait M. Précourt lui-même, le hasard fait drôlement les choses: effectivement, notre bijoutier unissait sa destinée à une demoiselle Yergeau de Pierreville, famille bien connue dans le domaine de la bijouterie. C'est ainsi que l'on peut voir M. et Mme Précourt travaillant côte à côte dans un métier qui demande un sens de la précision peu commun. Soulignons que Mlle Louise Côté de Nicolet travaille depuis bientôt quatre ans à cet endroit et s'occupe surtout de la vente, incidemment elle se fit un plaisir de nous renseigner sur la spécialité de la maison, soit les bagues à diamants qui sont la fierté de l'heureux propriétaire... Il est à noter que la montre électronique Bulova "Accutron" occupe une place de choix dans les étagères déjà chargées, en quantité et en qualité.



d'Entraide est payé comptant. Depuis leur fondation, les Caisses d'Entraide Economique ont toujours payé 10% d'intérêt.

De plus en plus les gens viennent à comprendre que notre problème en est un économique et que pour le régler, il faut s'unir (et unir nos capitaux si minimes soient-ils), et faire fructifier notre travail dans notre propre région. C'est pour cela que la Caisse d'Entraide Economique existe. Notons que pour la première année, M. Jacques René De Cotret président, M. Michel Biron vice-président et Pierre Cardinal secrétaire pour le comté de Nicolet, prévoient la participation de 800 à 1,000 membres avec environ 2 millions de dollars de souscriptions.

Présentement le capital souscrit est de 300,000 dollars et la Caisse a déjà 125 membres.

DEJA 125 MEMBRES ET 300,000 DOLLARS **DE CAPITAL SOUSCRIT A LA CAISSE** **D'ENTRAIDE ECONOMIQUE**

La Caisse d'entraide Economique, fondée au début de l'été est toujours bien vivante et entend bien continuer son oeuvre avec autant d'ardeur. Rappelons que les Caisses d'Entraide Economique ont vu le jour à Alma, Lac St-Jean, voilà onze ans et qu'elles se répartissent maintenant dans trente-neuf régions du Québec avec un total de 55 mille membres et 122 millions de capital souscrit. Le but de ces Caisses d'Entraide est de décentraliser les capitaux et c'est bien ce qu'entend faire la cellule nicolétaine, c'est-à-dire "garder nos piastres chez-nous".

Les Caisses d'Entraide Economique sont régies par la loi des Caisses d'épargne et de crédit du Québec et se spécialisent sur les prêts hypothécaires.

L'Entraide Economique recrute ses membres dans toutes les classes de la société, elle permet à tous de participer au développement de leur région (les prêts sont accordés à l'intérieur de notre comté); ainsi on peut souscrire à la Caisse à partir de dix dollars par mois. Un membre qui désire se retirer de la Caisse



Nouvel optométriste à Nicolet.

La Ville de Nicolet comptera bientôt dans ses cadres un nouvel optométriste en la personne de M. Michel Morin de St-Hyacinthe récemment diplômé de l'Université de Montréal. M. Morin remplacera l'optométriste Robert Chatillon de Ni-

colet et tiendra son bureau au même endroit et avec le même numéro de téléphone. M. Morin qui a été diplômé en 1971 s'est spécialisé 1 an en "verre de contact". Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue à Nicolet.

EXAMEN DE LA VUE

Michel Morin

Optométriste

Successeur de R. Chatillon
(Lunettes)

Lundi au vendredi de 10 hres à 5 hres.
Jeudi soir jusqu'à 9 hres.

72 Brassard, Nicolet 293-5952

VERRES DE CONTACT



Heure de bureau: Lundi de 9h. a.m. à 5h. p.m.
Mardi de 9h. a.m. à 5h. p.m. Mercredi, fermé
Jeudi de 9h. a.m. à 7h. p.m. Vendredi de 9h. a.m.
à 5h. p.m. Pour rendez-vous tél.: 819-293-5952

Chambertin: Un sportif hôtelier

Chaque hôtel, quelque soit la localité dans laquelle il est situé, a sa petite histoire. L'hôtel Chambertin, dont la bonne réputation s'étend dans toute la région, n'échappe à cette règle. Le tout a débuté en 1958, lorsque M. Montcalm Lemire ouvrait une salle à manger du nom de Chambertin. Depuis, les propriétaires se sont succédés jusqu'à il y a trois ans, quand un Sherbrookoise d'origine, M. François Mercier se portait acquéreur du Chambertin. Mais le moins que l'on puisse dire, c'est que François Mercier en est venu à l'hôtellerie d'une bien curieuse façon. En effet, ce sont les sports qui nous ont permis d'avoir dans notre ville un hôtelier aussi dynamique que M. Mercier.

Judoka de grande réputation (ceinture noire, 4e dan) M. Mercier alors qu'il était professeur à l'Université de Sherbrooke,

s'est vu offrir un poste de professeur de judo au nouvel Institut de Police qui débutait à Nicolet. Après quelques jours seulement, il prenait possession du Chambertin,

délaissant sa nouvelle fonction d'instructeur à l'Institut.

Professeur de judo pendant 21 ans, François Mercier a été un des fondateurs de cette disci-

pline, aujourd'hui si populaire au pays. D'ailleurs il est l'auteur d'un livre sur la technique du judo. Outre le judo, M. Mercier est un adepte de la natation et du ski nautique.



Notamment M. Mercier s'est beaucoup dévoué lors des Jeux du Québec auprès des jeunes skieurs nicolétains. Disons aussi que M. Mercier a été échevin à Sherbrooke.

Au début, le Chambertin n'employait que 3 personnes, maintenant 10 à 15 employés desservent la clientèle habituelle. En plus du restaurant, du bar, et de l'orchestre hebdomadaire l'hôtel se spécialise dans les réceptions de noces, et de tout autre genre, la salle pouvant satisfaire jusqu'à 300 personnes. Le Chambertin dispose de chambres pour loger une trentaine de personnes.

Echevin, écrivain, sportif, professeur et hôtelier M. François Mercier a su s'attirer la grande sympathie de sa clientèle.



Gérard Grenier,

vingt ans d'expérience dans l'automobile.

Dire que M. Gérard Grenier est un grand con- naisseur de l'automobile, que malgré son âge il pos- sède une expérience qui fait l'envie de ses aînés qu'il est doué d'un sens du commerce peu ordi- naire, serait en fait un panégyrique quelque peu banal dans un cas comme celui-ci.



En effet, M. Gérard Grenier, dépositaire Ford à Nicolet, bien qu'il soit âgé d'un peu plus de 35 ans ne possède pas moins de vingt ans d'expérience dans le domaine de l'automobile. En 1952, il entra au service du garage Kimball à Trois-Rivières, non sans une certaine expérience puisque comme bien des adolescents, il était passionné d'automobiles. Ses succès ne se firent pas attendre: dès le premier mois, il réussissait à vendre 21 voitures. En 1956, il quittait son poste au garage pour aller travailler dans un autre secteur de l'activité économique, il devait toutefois revenir au garage quelques mois plus tard à la demande du patron.

1959 fut une année particulièrement prospère pour notre jeune vendeur: il vendait un total de 353 unités automobiles, soit plus d'une par journée de travail.

Le mordue de l'automobile quitta définitivement le garage trifluvien en 1964. Cependant, dès 1968, il établissait à Nicolet ce qui allait devenir l'un des commerces d'automobiles les plus florissants de la région. Il devenait à 33 ans le plus jeune dépositaire de la compagnie Ford du Canada; le plus jeune, mais aussi paradoxal que cela puisse paraître, l'un de ceux dont l'expérience était la plus enviable. Sans compter que sa jeunesse en faisait un homme d'affaires des plus dynamiques.

Aujourd'hui le garage Grenier emploie 20 personnes pour assurer un service continu aux clients.

Etant donné que bon sang ne saurait mentir, le jeune Serge Grenier risque bien de suivre les traces de son père, car comme son père l'était à son âge, il se préoccupe fort du monde de l'automobile, préoccupation bien légitime qui pourrait, dieu seul le sait, le mener plus profondément dans le commerce automobile.

Institut de Police de Nicolet

Depuis son ouverture officielle, soit en été 1969, l'Institut de Police de Nicolet s'est occupé de la formation de plus de 3,000 cadets répartis depuis leur graduation dans les différents postes de police municipaux ou encore à la Sureté du Québec. M. Jean Lapointe, présentement Directeur de l'Institut mais officiellement rattaché à la police de Montréal, nous explique lors d'une interview que chaque cadet avant de suivre un stage

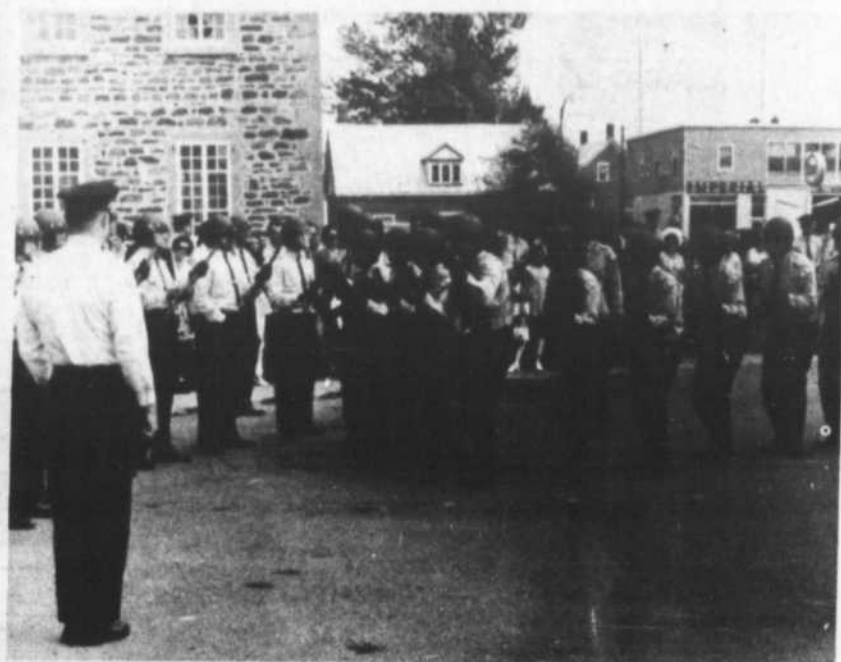
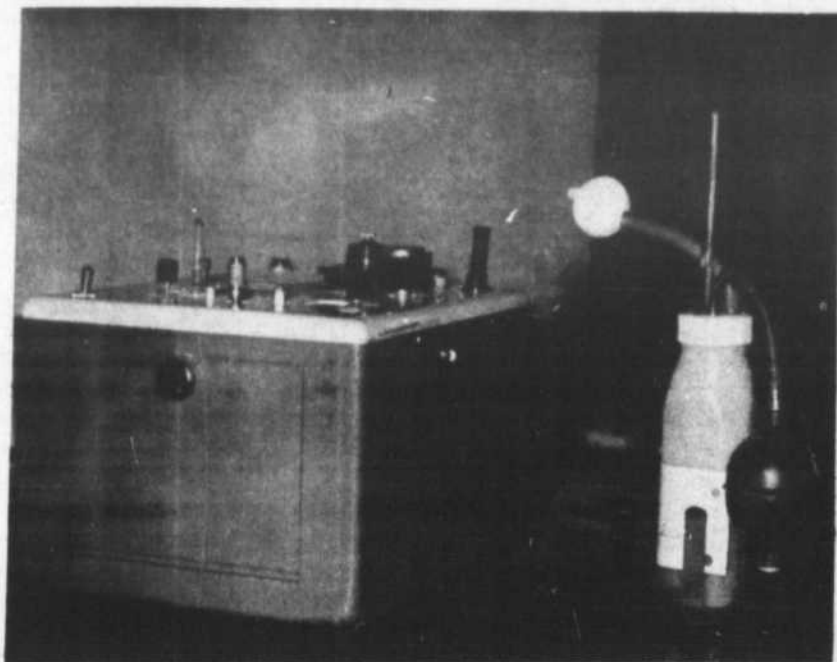
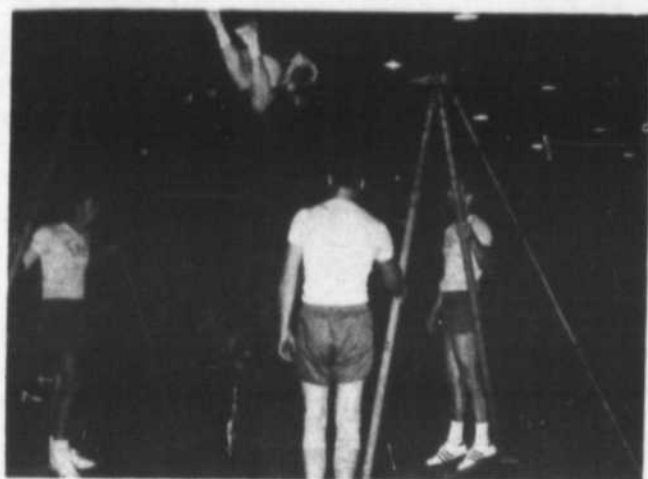
à Nicolet doit auparavant être engagé par une municipalité. Ainsi chaque policier nouvellement formé est automatiquement assuré de trouver un emploi à la fin de son cours. M. Lapointe souligne que des cours de perfectionnement sont au programme pour les policiers déjà en fonction

mais qui doivent se recycler. Entre autres, on retrouve des cours de gestion policière, des cours sur la technique de patrouille, sur l'utilisation du radar, sur l'ivressomètre, sur la moto-cyclette, etc. Des cours sur la technique du garde du corps seront bientôt offerts aux étudiants.

Le cadet qui suit durant seize semaines divers cours (640 périodes de cours exactement) est choisi selon des critères sévères et inconditionnels: ce n'est qu'après une délicate enquête sur ses antécédents, qu'après avoir réussi certains tests psychométriques, médicaux et bien sûr physiques que le candidat peut être engagé comme policier. M. Lapointe nous fait re-

marquer que sur cent demandes, une dizaine seulement sont acceptées: les critères d'admission sont donc des plus sérieux. L'Institut conscient de l'importance des cours donnés a recours à des experts dans le domaine spécialisé de chaque cours. Ainsi des administrateurs se chargent évi-

demment des cours d'administration, des avocats s'occupent du droit. Tous ces détails de procédures à l'Institut de Nicolet sont en vue d'obtenir une meilleure formation pour le jeune policier afin que celui-ci se sente à l'aise dans son contexte social. L'évolution de la société suit un cours irréversible et c'est pourquoi comme nous le disait M. Lapointe, la formation et même le rôle du futur policier doivent être continuellement remis en question.



HOMMAGES AUX PIONNIERS DE LA VILLE DE NICOLET



Dr. Denis G. Desaulniers
1873 à 1875



M. Pétrus Desilets
1875 à 1877



M. Georges Ball
1885 à 1893
1895 à 1907



M. F. Hyacinthe St-Germain
1893 à 1895



M. John O'Shanghnssey
1907 à 1909



M. Louis Caron
1909 à 1926



M. Henri N. Biron
1926 à 1939



M. J. Arthur Martin
1936 à 1946



M. J. Alfred Gaudet
1946 à 1951



M. J. Bte Métivier
1951 à 1955



J. Ubald Caron
1955 à 1961



M. André Vigeant
1961 à 1967



Rémi Raiche
1967 à 1971



C. P. 156

A. BLANCHARD INC.
DISTRIBUTEUR CHRYSLER - PLYMOUTH - VALIANT

SAINT-GRÉGOIRE
CITÉ NICOLET

TÉL.: 223-2349

GAS PROPANE



1127 LAVERENDRYE

CITY GAS
VENTE & SERVICE
COMMERCIAL - INDUSTRIEL
DOMESTIQUE

SERVICE 24 HRES

376-2521

NICOLET
293-4411



153, RUE BRASSARD, NICOLET, P. Q.



tricentenaire
nicolet-nicolet-sud-st.jean-baptiste
et centenaire de l'incorporation de nicolet

Petites notes historiques de Nicolet

Vous êtes-vous déjà demandé combien il y a de temps que l'électricité est installée à Nicolet?

Afin d'éclairer votre lanterne, c'est le cas de le dire, voici quelques notes tirées de l'histoire de Nicolet, par l'Abbé Bellemare.

En 1808 à Ste-Monique, il y avait un moulin qui était très important, il comprenait: un moulin à bardeaux, un moulin à cardes, une presse pour fouler, presser et raser les étoffes et flanelles.

Ce moulin n'était pas destiné à enrichir ses propriétaires car de nombreuses avaries endommagèrent la chaussée, qui exigeait beaucoup de réparations et d'entretiens; ce qui absorbait tous les profits.

Vers 1878, il devint propriété de M. l'Heureux, qui le garda une dizaine d'années et le revendit en 1888 à MM. Charles-Edouard Houde et son fils L.N. Dormino Houde marchands. Ce dernier le garda une trentaine d'années. En 1908, il installait l'électricité à Nico-

let, avec l'intention de l'alimenter lui-même en prenant à son moulin le pouvoir électrique.

C'eut été une source de revenus pour M. Houde et une aubaine pour la contrée. Mais la chaussée qui était encore en mauvais état, n'a pu être réparée à temps pour empêcher que la puissante compagnie: Ste-Maurice Light and Power Company, devenue en 1920, l'Electric Corporation des Chutes de Shawinigan, avec son pouvoir d'eau illimité, vint lui couper l'herbe sous le pied, dès l'année suivante. Plus tard cette compagnie devint: la Shawinigan Light and Power.

Puis dès les années 60, le gouvernement provincial décide d'étatiser l'électricité et il achète toutes les compagnies pour former: l'Hydro-Québec.

Ce qui est intéressant pour nous de Nicolet, c'est que ce soit une compagnie locale qui nous a donné, la première, l'électricité.

Le club de l'Age d'Or de Nicolet, incorporé.

Le Club Richelieu de Nicolet



offre ses meilleurs vœux à nos Bâisseurs.

Depuis 18 ans au service de la population de Nicolet

par son aide à l'enfance déshéritée

M. Jacques Mercier prés.

Hommage au Tricentenaire de Nicolet

CRÉMERIE DES TROIS-RIVIÈRES LTÉE

700 Radisson Trois-Rivières

Hommages aux Nicolétains

Secrétariat Mobile Laval

Rte 3 Ste Angèle de Laval

tél.: 222-5210

NOS MEILLEURS VŒUX AUX NICOLETAINS

Bruno Béliveau,

C. D'A. AS.

ASSURANCES GÉNÉRALES

ST-GRÉGOIRE

HOMMAGES AUX NICOLETAINS

Lucien Savard

FLEURISTE

Nicolet

HANDY ANDY

Pièces et accessoires d'auto

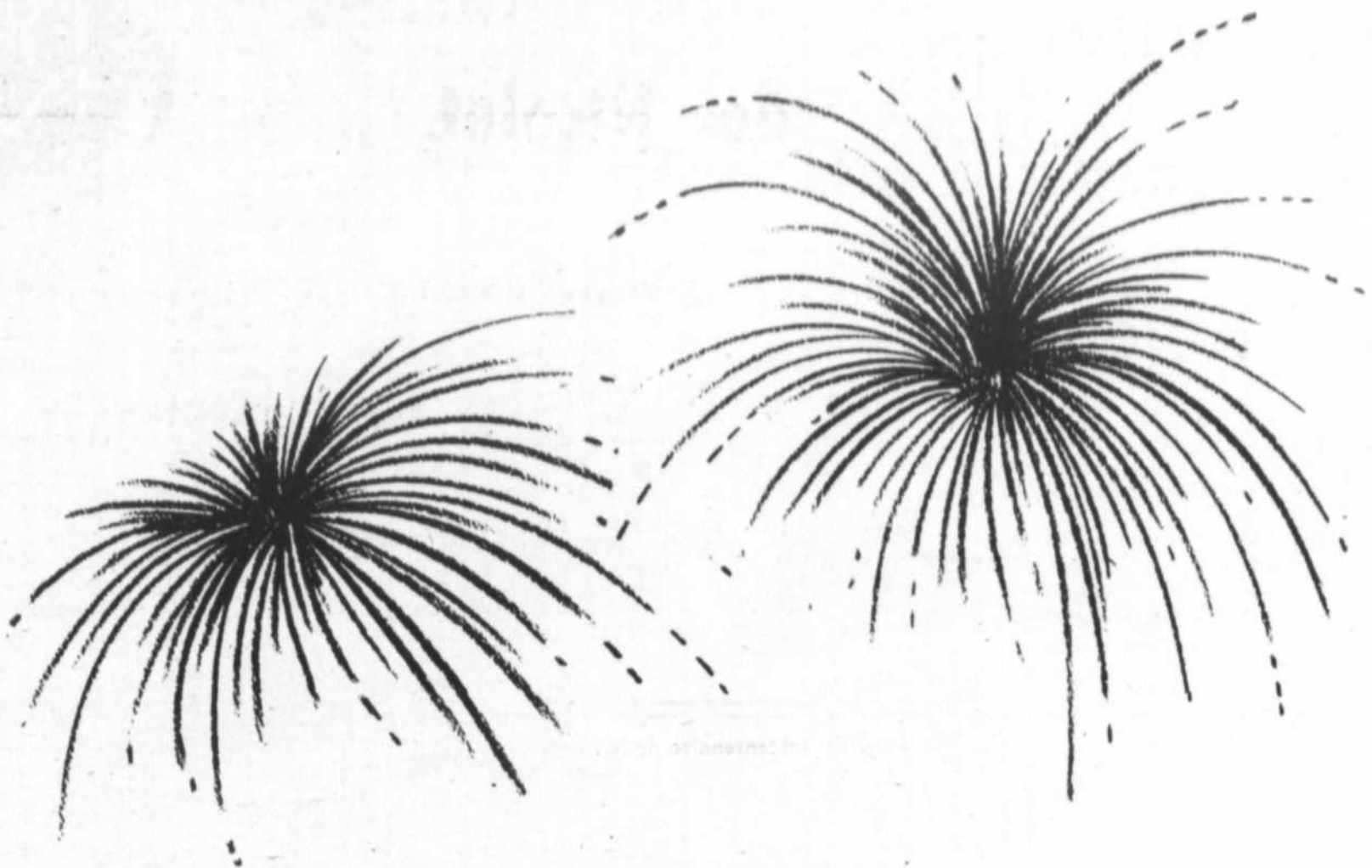
Sport — Ferronnerie,

JEROME PELLETIER prop.

1321, Blvd Louis Fréchette Nicolet TEL. 293-4622

Nos
Hommages





COMME LE THEME D'UNE SYMPHONIE, OU COMME LA MEDIANE D'UN GRAPHIQUE; NICOLET IMPRIME DANS L'HISTOIRE QU'ELLE ECRIT DEPUIS 3 SIECLES LES VERTUS DOMINANTES DU COURAGE ET DU RESPECT.

MILIEU COMBLE QUI A VU NAITRE DE VENERABLES INSTITUTIONS:
CENTRE DE PREDILECTION OU LES VALEURS HUMAINES TROUVENT ENCORE
LEUR SENS VERITABLE:

VILLE GENEREUSE PEUPLEE DE VALEUREUX CITOYENS QUI S'EPANOUISSENT
A LA CONQUETE D'OBJECTIFS COMMUNS;

O NICOLET! QU'EMBELETT LA NATURE!
SALUT A TOI! HEUREUX ANNIVERSAIRE!

vosre quotidien
le nouvelliste

Le Service Routier

Lors des fêtes d'un tricentenaire, chacun plonge dans ses souvenirs et cherche, qui, a fait, quoi. Nous du troi-

sième Age nous voulons nous rappeler, et, nous avons pensé au service routier de Nicolet.

Sans vouloir recu-

ler jusqu'au temps des chevaux et des berlins, notre curiosité nous a amené à nous demander, quand, a commencé

le service d'autobus à Nicolet.

Grâce à des notes, réunies par Mlle Carmel Lefebvre, nous avons appris ce qui suit.

La compagnie "Les autobus Sorel-St-Angèle Limitée", a été constituée en corporation, le 28 mai 1945. Trois autobus servaient à l'exploitation des circuits: un de 12 passagers et deux de 33 passagers. Puis en 1950, la compagnie inaugura un service-express pour Montréal et toutes les localités entre Nicolet et Sorel, aller-retour.

En septembre de la même année, cette compagnie mettait sur pied, un service scolaire dans la ville et les deux municipalités: Nicolet-Sud et St-Jean-Baptiste, pour les enfants de l'école "Curé-Brassard; ce ser-

vice dura 5 ans. Le 1^{er} novembre 1960, la compagnie achetait "La cie de Transport Lotbinière" et de ce fait elle donna le service de Deschaillon à Québec. L'année suivante en septembre, elle acheta une partie des circuits de la "Cie Nichol" desservant ainsi Fortierville, Parisville, St-Edouard de Lotbinière, Québec et retour.

Le siège social de cette cie était situé à Nicolet. Le premier bureau de direction était composé de Maître Alfred Gaudet, Maître André Vigeant et Mlle Carmel Lefebvre. En 1949 Maître Gaudet donne sa démission et la présidence est confiée à Maître Renaud Chapdelaine. Les actionnaires de toute première heure étaient de bons nicolés-

tains: MM. David Deshaies, Jean Brassard, Henri Fréchette, l'Abbé Vigor Lefebvre, J.R. Dumoulin, Raymond Vigeant, l'Abbé Denis Fréchette, Paul Grenier.. Bien entendu, de droit MM. Chapdelaine, Vigeant et Mlle Lefebvre étaient également des actionnaires fondateurs.

La maladie du président, Renaud Chapdelaine, et l'impossibilité d'une relève parmi les enfants des actionnaires, aidant la compagnie a été vendue en septembre 1971, à la compagnie "Métropolitain-Sud" mais en conservant le nom de "Les Autobus de la Rive-Sud."

Nous disons: merci aux fondateurs et administrateurs.

Le Club de l'Age d'Or de Nicolet Inc.



NOS MEILLEURS VOEUX AUX NICOLETAINS

Mme Arthur Lacerte
FOURRURES
6456, NOTRE-DAME
TROIS-RIVIERES-OUEST
374-3771

SALON JUDITH

Nos meilleurs voeux aux Nicolétains



**BÉTON
DYNAMIQUE
LTÉE**

Roger Désilets, directeur-général

Téléphone: 223-2378 -- Casier Postal 185
SAINT-GREGOIRE, ville Bécancour

Hommages aux Nicolétains



1850, RUE LAVIOLETTE / C.P. 443 / TROIS-RIVIERES

Hommage à la Population Nicolétaine



Benoit St-Onge

Nos meilleurs voeux aux Nicolétains

Colbert & Frères

Encanteurs licenciés

Ste-Gertrude, Cté Nicolet

Nos meilleurs voeux aux Nicolétains

TEL. 381-8534

Nash SHIRT LIMITED
St-LEONARD D'ASTON



Hommages aux Nicolétains

Roger Lauzon
votre agent Molson

Drummondville

Nos meilleurs voeux aux Nicolétains

Julien Duval

Entrepreneur Général Nicolet

tél.: 293-5006

HOMMAGES AUX NICOLETAINS



ST-GREGOIRE, Cté Nicolet, P. Q.
BEURRE & FROMAGE

MARCEL DESCOTEAUX

C. P. 155 TEL.: (819) 223-2345

Hommages aux Nicolétains

Gérard-G. Belziles
Propriétaire



Machines à coudre



Smith - Corona - Marchant

1396, HART

TROIS-RIVIERES

TEL. 379-6040

Electronique





1959 - 1972



Dr Roger Veilleux
Gouverneur

LE CLUB 4H

C'est vers les années 50-51, que le frère Herménégilde a décidé de partir un club 4H à Nicolet. A ce temps, Louis-Georges Allard était président. Malheureusement, le club fut dissous lors de l'écroulement où notre prêtre-fondateur a perdu la vie. Le club masculin fut restauré de 58 à 60. Ce n'est qu'en 63, qu'un vrai club 4H fut mis sur pied avec Marie-Thérèse Tcholakian, en tant que responsable, Elyse Proulx, au poste de présidente et la très grande collaboration du Père Carme André-Marcel Huvelin, notre conseiller moral ou prêtre 4H.

En 1965, le club masculin refait son apparition grâce au coup de main des filles et surtout l'aide précieuse du Père Marcel. M. Laurent Côté était alors responsable, il fut remplacé 2 ans plus tard par le frère Gaétan Paquette. Depuis ce temps,

les clubs fonctionnent à plein rendement. En 1968, les deux clubs se sont fusionnés pour les activités importantes de l'année, i.e. les camps locaux, cérémonies d'admission et remises de grades, ventes de sapins, de Noël, Journées champêtres, parties de sucre etc...

Nous tenons à souligner l'aide fournie par notre gouverneur 4H, M. Roger Veilleux. Que ce soit pour une question de local ou d'aide financière, il n'a jamais hésité à venir à la rescousse. Un merci bien sincère, M. Veilleux!

Depuis 1969, les clubs de Nicolet connaissent des années de prospérité extraordinaire. En effet, en 69-70, les garçons gagnaient un prix régional en "Reboisement". En 70-71, les deux clubs se sont mérités d'autres médailles régionales en "Sylviculture", "Opération-Services Communautaires" et "Programme de l'Année".

Ce fut aussi l'année de victoire des garçons car ils furent proclamés "Club Gagnant Provincial de l'Année 70-71". Cette année nos efforts furent encore récompensés par des prix régionaux en "Réalisation" et "Programme de l'Année".

De plus, chaque année, certains de nos membres se distinguent dans certaines disciplines: en 67, Jean Doyon se méritait un prix régional de \$10. pour la "Conservation de la Faune", en 68, cette fois c'est un premier prix provincial de \$100. pour l'Arbre, mon Ami et un autre de \$10. en peinture. En 69, Johanne Béliveau remporte une bourse d'Excellence et le 1er prix provincial dans la section "Instrument-Violon". L'année d'ensuite, c'est Marcel Taillon qui se mérite la Bourse d'Excellence, en "Chasse et Pêche", en plus d'une médaille d'argent. L'année suivante, Marcel est encore gagnant mais cette fois, il est ex-équo

avec Guy Beaulieu, pour le 1er prix régional de "Chasse et Pêche". Ils reçoivent tous deux une médaille d'argent. Cette année fut la meilleure en ce qui concerne les Concours provinciaux 4H. Tout d'abord chez les filles, Lucie Allard, gagnante du 1er prix provincial et d'une bourse d'Excellence de \$100. pour le Concours de "Broderie".

Puis, Sylvie Hamel, gagnante régionale du "Concours d'Artisanat", Hélène Taillon, gagnante régionale du concours de "Modes", Manon Gravel, gagnante régionale dans la classe "Instrument-Violon", et Marie Raiche, gagnante régionale en "Art dramatique". Chez les garçons, Guy Beaulieu fut gagnant régional en "Chasse et Pêche" et eut une bourse d'Excellence de \$50. tandis que Marcel Taillon se méritait encore un prix de \$10. et cette fois en "Artisanat".

A plusieurs reprises, le Bureau central a pro-

posé des membres de Nicolet, pour la Présidence provinciale ou régionale: en 67, Monique Taillon était demandée pour poser sa candidature à la présidence régionale et elle a été élue vice-présidente, l'année suivante, Marcel Allard est demandé à son tour et il rentre au poste de président régional. Ensuite, en 70 Claude Laliberté est élu vice-président régional. Cette année, nous avons la chance de voir Richard Beaulieu à la présidence régionale.

Nos responsables 70-71, Monique Taillon et Jean Doyon étaient aussi "agents de liaison", ainsi que le Père Marcel, malheureusement ils durent tous nous quitter l'an passé, soit pour des raisons d'études à l'extérieur, ou de déménagement. Jean Doyon assumait aussi la charge de moniteur au camp provincial des garçons.

A tous les ans, durant l'été, les 4H font un camp local. Ces trois jours où nous vivons

pleinement la vie 4H, donnent une excellente formation à nos jeunes autant pour les nouvelles connaissances en botanique, en protection de la faune, en sylviculture et en survie en forêt que pour la sociabilité, l'entraide, l'esprit d'équipe et le respect des autres.

A tous les ans, se tiennent également les camps provinciaux et les congrès provinciaux, où chaque club envoie deux délégués. On choisit un jeune pour représenter son club, au camp, lorsque le conseil peut lui faire confiance pour qu'il rapporte d'Harrington le plus de connaissances possibles qu'il mettra au service de ses coéquipiers par la suite. C'est là qu'on apprend la technique 4H.

Cette année nous avons lancé, avec les membres de l'organisation des festivités du tricentenaire de Nicolet, le concours d'Embellissement. Nous vous le rappelons à l'occasion: Décorez vos parterres!



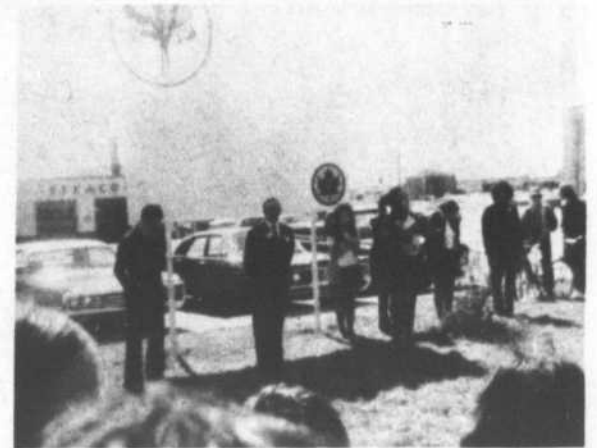
FONDATION DU CLUB FEMININ

1963



PREMIER PRIX PROVINCIAL

1971



OUVERTURE DE LA CAMPAGNE
D'EMBELLEMENT

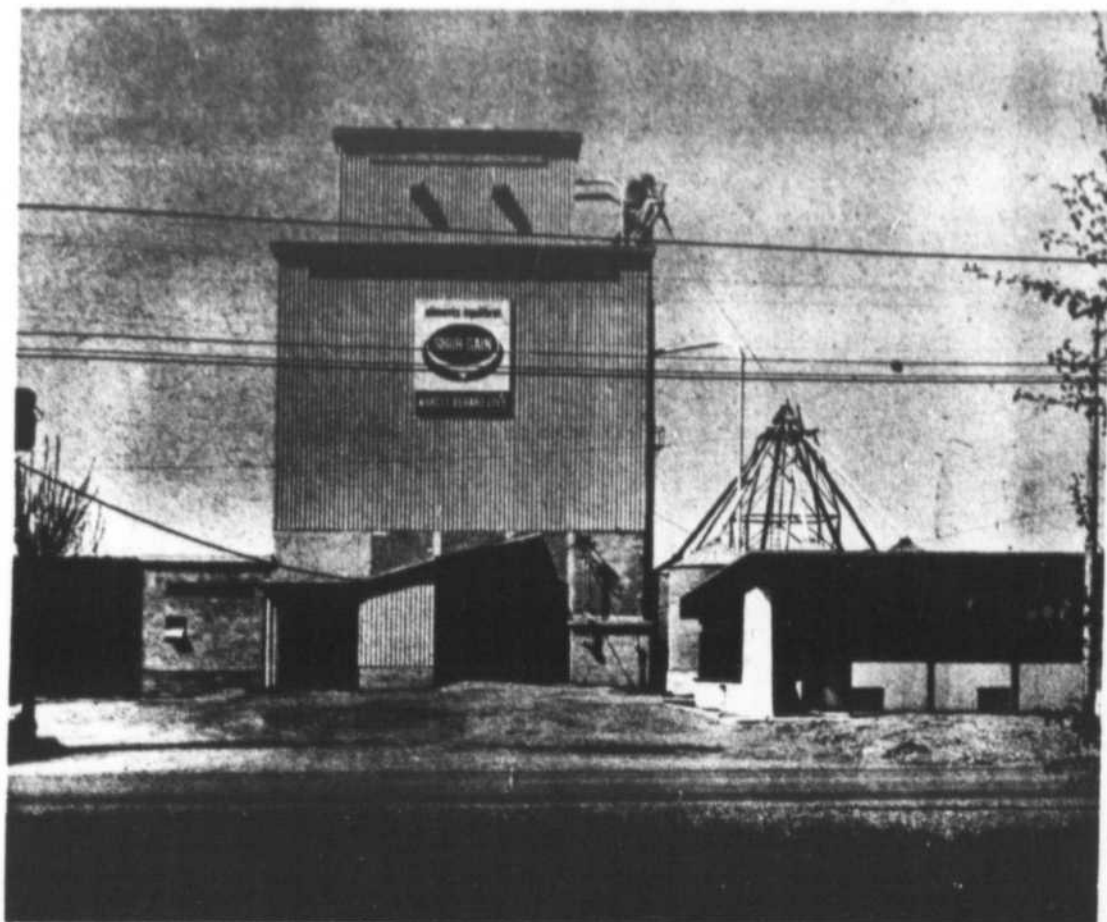
1972

Hommage à la population Agricole à l'occasion du Tricentenaire.

**DEPUIS
22 ANS
AU SERVICE
DE LA CLASSE
AGRICOLE**



Nous remercions tous ceux qui nous ont permis cette permanence dans le service et de façon toute particulière tous nos clients qui ne cessent de nous manifester leur confiance.

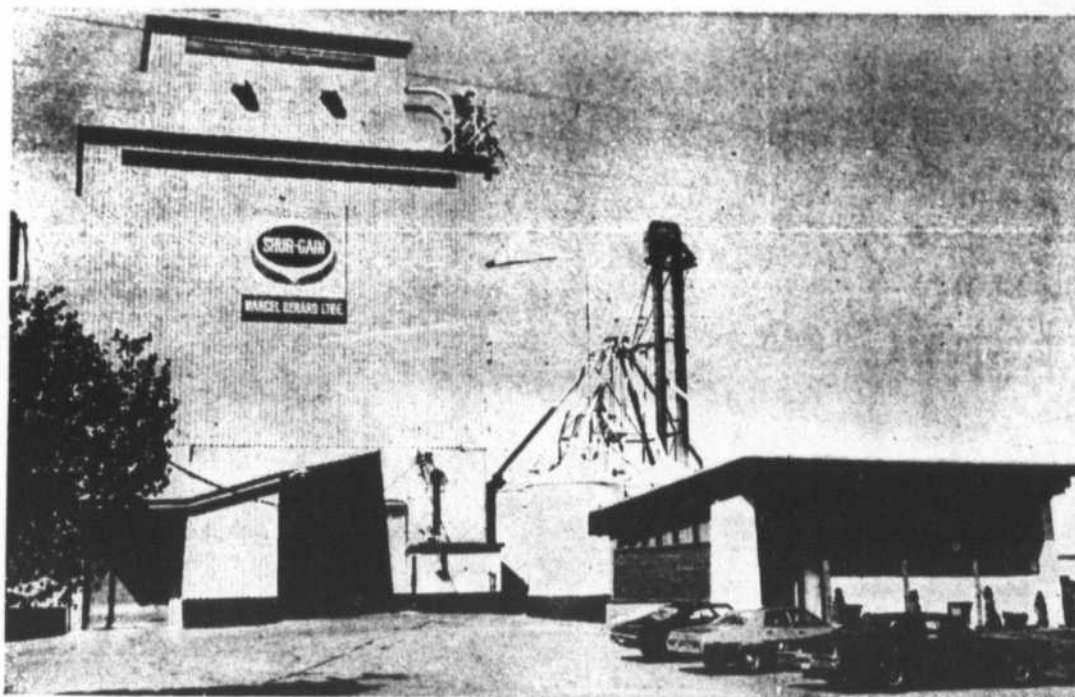


MEUNERIE MARCEL BÉRARD
15 CAMIONS
À VOTRE SERVICE
DONT 5 UNITÉS EN VRAC

- MOULÉE COMPRIMÉE GRANULE MOULUE
- ÉQUIPEMENT DE FERME
- ENGRAIS CHIMIQUE
- GRAINS DE SEMENCE
- MÉDICAMENTS, DÉSINFECTANTS
- SUCRE, CASSONADE, GRAISSE et HUILE VÉGÉTALE
- TROIS REPRÉSENTANTS SUR LES DIFFÉRENTS TERRITOIRES, QUI SAURONT VOUS CONSEILLER.

Vente: comme par le passé, nos trois représentants sur les différents territoires, sont toujours à notre service et sauront nous conseiller au besoin, aussi n'hésitez pas à les consulter.

- Ubald Milot, représentant
- Jean-Paul Gélinas, représentant
- Claude Talon, représentant



**MEUNERIE
MARCEL BÉRARD Ltée**
MANUFACTURIER DE MOULÉES ÉQUILIBRÉES
COMPRIMÉES OU GRANULÉES

YAMACHICHE 296-3725 - 296-3726



**MINÉRAUX
POUR BESTIAUX**

- À L'AVANT-GARDE EN NUTRITION
- RECHERCHES INCESSANTES
- AUTORITÉ EN GESTION
- SERVICE SANTÉ ANIMALE TOUJOURS CROISSANT
- 3 MINÉRAUX DIFFÉRENTS
CHACUN POUR UN
BESOIN SPÉCIFIQUE**

La recherche Shur-Gain a prouvé que les producteurs de lait et de bœuf ont besoin pour leurs animaux de différents mélanges de minéraux afin de répondre à des besoins distincts. Shur-Gain en offre de 3 sortes:
Les "minéraux Shur-Gain essentiels".
Les "minéraux Shur-Gain pour vaches laitières".
Les "minéraux Shur-Gain spéciaux".
Tous les minéraux requis se trouvent groupés dans les minéraux Shur-Gain selon les besoins et cela à un coût minimum. Nous avons les minéraux qu'il vous faut.

DEPUIS CINQ ANS AU SERVICE DE TOYOTA

MARCEL PELCHAT S'INSTALLE A NICOLET

La première fois qu'on rencontre Marcel Pelchat, on est d'abord frappé par une simplicité remarquable. C'est avec une aisance inouïe que ce nouveau Nicolétain nous raconte son expérience dans le monde de l'automobile. Agé seulement de 27 ans, le nouveau propriétaire de "Nicolet Toyota", est un homme d'affaires avec qui il est plaisant de discuter, que l'interlocuteur soit jeune ou âgé.

Marcel Pelchat est tombé jeune "amoureux" de la Toyota. Originaire de la région de Québec, plus précisément Lévis, on ne connaissait pas tellement ce produit dans ce coin du Québec. "Pourtant quand je l'ai vue pour la première fois, nous raconte M. Pelchat, j'ai acheté ma première Toyota comme on achète un paquet de cigarettes". Depuis ce temps, j'ai toujours été satisfait du produit Toyota.

Intéressé depuis son plus jeune âge au domaine de l'automobile, Marcel Pelchat rêvait toujours d'entrer au service d'un garage. C'est en 1967 que la chance lui sourit, et une importante maison d'affaire de Lévis lui tendit la corde. Embauché à ses débuts comme apprenti, M. Pelchat ne tarda pas à gagner la confiance de ses patrons. Et c'est ainsi que quelques mois plus tard, Marcel se vit confier la charge des pièces-automobiles et du déboussage. Toujours intéressé par le domaine de la Toyota, M. Pelchat ne manquait pas une occasion d'apprendre. Le soir chez lui, son livre de chevet était le volume des pièces Toyota et ses heures de loisirs se passaient au garage. Etant donné que Marcel connaissait à fonds le mécanisme de Toyota, il était souvent appelé au département des ventes pour donner des explications supplémentaires sur le produit de sorte que petit à petit

M. Pelchat fit ses premières armes dans le domaine. Réunissant également dans ce domaine, il se vit offrir le titre de "Gérant des ventes" toujours à la même maison d'affaires de Lévis.

C'est d'ailleurs ce titre que M. Pelchat détenait depuis deux ans quand il arriva à Nicolet. Le nouveau propriétaire de Nicolet Toyota, arriva ici en mai 1972 et compte s'y installer définitivement très bientôt. Marié depuis deux ans à Denise Laferrrière, institutrice, et père d'une fille de deux ans, Nathalie, la famille Pelchat habitera une coquette maison sise sur le terrain Nimo. M. Pelchat n'a pas été déçu de l'acquisition du "Nicolet Toyota". "Les gens de Nicolet sont très sympathiques, nous avoue-t-il, et je crois que ma famille et moi aurons beaucoup d'agrément à vivre ici. Je commence à m'intégrer à la vie Nicolétaine et plus ça va, mieux on se sent bien ici!"

La petite entreprise que je dirige à Nicolet est des plus intéressantes. L'ambiance familiale qu'on retrouve dans un garage de cette dimension ne peut être connue d'une grande entreprise. Quand le client arrive et qu'il a un petit "bobo", il n'a pas vingt-cinq portes à franchir et se sent chez lui ici. Ce qui compte le plus pour moi, continue M. Pelchat, c'est le service après vente, un client satisfait de son automobile n'est pas meilleure publicité. Présentement la compagnie Toyota lance un petit concours très intéressant pour les clients. Chaque personne qui se présente au garage, qu'elle soit cliente ou non, peut gagner une Toyota. Nous avons dans notre salle de montre, une Toyota fermée à l'aide d'un cadenas. On remet une enveloppe à la personne qui se présente chez-

nous, et si à l'intérieur de l'enveloppe, c'est la bonne combinaison, la personne gagne la Toyota. Avec d'autres combinaisons, le public peut gagner des télévisions portatives ou des radios-bracelet. Depuis le début du concours deux personnes ont gagné des radios chez nous, mais j'aimerais bien que quelqu'un gagne une Toyota.

"Ici au "garage, je suis bien secondé par une équipe avec qui c'est plaisant de travailler. D'abord Mme Gilberte O'Bomsawin, au service de ce garage depuis neuf ans, agit comme secrétaire. Louis Dumont et Jean-Claude Gélinas s'occupent des ventes tandis que le service revient à Justin Ayotte qui compte quatre ans d'expérience dans la mécanique Toyota".

"Pour terminer cette entrevue, je tiens à remercier bien sincèrement la population de Nicolet pour l'accueil chaleureux que les citoyens m'ont réservé à mon arrivée et je profite de l'occasion pour offrir mes hommages les plus sincères à l'organisation des fêtes du tricentenaire pour le magnifique travail qu'ils accomplissent".



Marcel Pelchat



NICOLET TOYOTA

1353 Louis Fréchette

tél. 293-5958

A l'occasion du tricentenaire de Nicolet, j'offre mes
vœux les plus sincères à la population de ces trois municipalités.

Ayant réalisé plusieurs travaux à Nicolet,
je profite de cette édition spéciale pour remercier
la population en général pour son encouragement
apporté et j'ose espérer que nos efforts donnés
aideront le développement de Nicolet

YVON LEMAY
TERRASSEMENT

ST-GREGOIRE

TEL: 223-2197

*Hommage à la population de Nicolet
à l'occasion de leur Tricentenaire*

Ville de Daveluyville

Echevins: Hervé Bourassa
Alexandre Bazin
Lucien Cormier
Marcel Boulay
Paul Allard
Léo Morin

Mme Jeannine Larochelle-Pepin, sec.



Hermann Fournier
maire

HOMMAGES AUX NICOLETAINS



Clément Vincent

Député du comté de Nicolet



Hommages aux Nicoletains



DIPLOMÉ DU COLLÈGE DES EMBAUMEURS
(UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL)

L. GASTON GAUDET
DIRECTEUR DE FUNÉRAILLES
SERVICE D'AMBULANCES AVEC OXYGÈNE
SALONS À GENTILLY, ST-GRÉGOIRE
BÉCANCOUR, STE-GERTRUDE
DAVELUYVILLE

TÉL.: BUREAU 297-2928
CODE 819

STE-GERTRUDE
VILLE DE BÉCANCOUR

Nos meilleurs vœux à la population Nicoletaine

M. GASTON GAUDET

maire

M. Raymond Côté,	siège # 1
M. Arthur Laneuville,	siège # 2
M. Michel Therrien	siège # 3
M. Gérard Bergeron,	siège # 4
M. Bruno Béliveau	siège # 5
M. Maurice Richard,	siège # 6

VILLE DE BÉCANCOUR



DEPUIS 8 ANS AU SERVICE DU PU

Tracer l'histoire d'un journal est une entreprise périlleuse, pour avoir une vision réelle du chemin suivi par un tel médium d'informations, il nous faudrait tenir compte de l'évolution entre chaque parution. Un journal se voulant le miroir écrit de l'actualité et celle-ci fluctuant d'heures en heures, l'historique d'un journal ne sera jamais valable. Malgré tout, on peut s'attarder aux étapes qui ont entouré l'organisation d'un journal. Voici donc en quelques lignes la petite histoire de votre journal: Courrier-Sud.

Tout comme une usine ou un commerce, le journal s'inscrit dans la ligne des entreprises privées. L'homme d'affaires y joue un rôle prépondérant. Au Courrier Sud, la barque est dirigée par M. Guy Rouleau, bien connu dans le monde de l'information. Après avoir fait ses premières armes à la télévision de Trois-Rivières, M. Rouleau accepta l'offre de M. Hermann Fournier, propriétaire des journaux La Boussole et la Voix des Bois Francs, et ainsi devint directeur de ces journaux le 23 juillet 1968. M. Rouleau se mit au travail avec l'ardeur qui le caractérise. M. Normand Ferrier-Leclerc fut embauché comme rédacteur en chef et sa présence se fit sentir dans l'élaboration de la philosophie du journal.

Bientôt les intérêts de La Voix des Bois Francs furent vendus et La Boussole qui existait depuis 35 ans s'établit à Nicolet et ainsi engageait une course à l'information avec le Courrier Sud, publié à Nicolet depuis

le 16 septembre 1964. Les actionnaires de cet hebdomadaire étaient alors MM. Alain Cormier, Roger Lussier et Armand Bouchard. Entre temps, La Boussole s'enrichissait des services de Mme Rita Dolan-Caron et de M. André Provencher maintenant journaliste pour le Nouvelliste de Trois-Rivières. Mais les acquisitions pour La Boussole ne s'arrêtent pas là. On engage M. Jean Provencher en janvier 1969 comme conseiller publicitaire.

L'union fait la force, dit-on! Les deux hebdomadaires durent s'en convaincre car les propriétaires du Courrier Sud et ceux de la Boussole (MM. Guy Rouleau, J.-P. Savoie et Hermann Fournier) se réunirent à Montréal et décidèrent d'une bénéfique fusion le 4 novembre 1969: la compagnie des Editions de Nicolet venaient de voir le jour.

Le Courrier Sud est distribués dans tous les comtés de Nicolet et d'Yamaska, une partie des comtés de Lotbinière, de Drummond et d'Arthabaska. Certaines éditions peuvent rejoindre jusqu'à 12,000 foyers. Les cahiers spéciaux deviennent peu à peu la marque de commerce du journal qui est lu et apprécié dans nombre de demeures.

Par qui est fait ce journal? Voilà une question importante. Outre M. Rouleau qui supervise le tout, soulignons la présence de Mme Rita Dolan-Caron qui occupe le poste de rédacteur en chef. Mme Caron se dévoue sans mesure à une cause qui lui est chère: la diffusion d'une information toujours meilleure. On retrouve aussi à la rédaction M.

Daniel Dolan qui est le rédacteur sportif attitré de l'hebdo. M. Dolan est la preuve vivante qu'en journalisme "la valeur n'attend pas le nombre des années".

M. Jean Provencher est peut-être celui que l'on associe le plus au journal. Jean est présentement gérant des ventes et son dynamisme se fait sentir chez tous ceux qu'il rencontre. M. Louis Dionne est conseiller publicitaire et sa tâche est basée sur l'imagination qu'il doit démontrer et sait démontrer. L'équipe technique est composée de Mlle Carole Héon dont le talent de maquettiste sera vite reconnu par les lecteurs du journal. On se souviendra que le Courrier Sud a perdu l'une des plus brillantes collaboratrices en la personne de Mlle Hélène Provencher qui était aussi maquettiste. Le secrétariat est sous la responsabilité de Mlle Angèle St-Germain dont l'expérience est précieuse, et de Mlle Francine Courchesne, préposée à la machine à caractères variables. Mme Agathe St-Onge Pelletier s'occupe de la correction des textes et M. Pierre Wibaut est le photographe attitré.

Ce journal ne cherche pas à se comparer à des quotidiens comme le Devoir ou le Times, son but est modeste mais précis: la région nicolétaine a droit à un minimum d'informations sur ce qui s'y passe, Courrier Sud s'en humbement tend à combler les lacunes et à renseigner Nicolet et les alentours sur la vie, les réalisations, les ambitions, les malheurs et les projets qui font qu'une ville et une région existent...



LOUIS CARON
Editorialiste



FRANCINE COURCHESNE
Opératrice de Clavier

COUR

EDITORIAL

PHOTOGRAPH

SECRETARIAT

ANGELE ST-GERMAIN
Secrétariat



MONTAGE





Après avoir vendu des tentes au port St - François, J. Réal Piché possède aujourd'hui le plus grand centre de roulottes et maisons mobiles au coeur du Québec.

En 1962, l'homme d'affaires Nicolétain, J. Réal Piché vendait des tentes au port St-François. Aujourd'hui il possède un des commerces les plus florissants que notre région puisse connaître. Si aujourd'hui notre "Monsieur Champignon Maisons Mobiles" possède un si vaste terrain et bien rempli de roulottes et maisons mobiles, les

débuts furent plus modestes. Au jour le jour, de mois en mois, avec une publicité bien orchestrée, Champignon Maisons Mobiles devait devenir ce qu'il est aujourd'hui.

Gagnant de plusieurs trophées, comme étant le meilleur vendeur au Canada, M. Piché ne se laisse pas influencer par ces titres et continue à dire que son suc-

cès va de pair avec le service offert aux clients. Tous les soirs, tous les samedis, tous les dimanches, notre homme d'affaires est toujours au poste pour la plus grande satisfaction de la clientèle. Infatigable, M. Piché aime à voir à ce que le service sur les maisons mobiles soit bien effectué. Solidement épaulé par MM. Adrien Tardif pour la

comptabilité et M. Maurice Lefebvre, pour le service, M. Piché ne néglige aucun détail pour rendre un client satisfait.

M. J. Réal Piché profite de cette occasion pour offrir ses meilleurs voeux de succès au comité du tricentenaire de Nicolet et ses hommages les plus sincères à nos fondateurs.

M. Jean Caron,
entrepreneur-électricien

Tél.: 293-5523



ENTREPRENEUR - ELECTRICIEN
INDUSTRIEL - COMMERCIAL - RESIDENTIEL

116, rue Ball,

NICOLET, Qué.

A l'occasion du Tricentenaire de Nicolet, M. Jean Caron, un entrepreneur-électricien de source purement nicolétaine, désire remercier sa nombreuse clientèle qui depuis déjà dix ans l'encourage et le supporte. Incidemment, c'est depuis 1962 que ce Nicolétain pratique avec succès son métier qu'il a appris à l'institut technique de Trois-Rivières. Fort de son expérience, M. Caron souhaite continuer ses services à la population de Nicolet pendant de nombreuses années encore...

Hommages au Tricentenaire de Nicolet

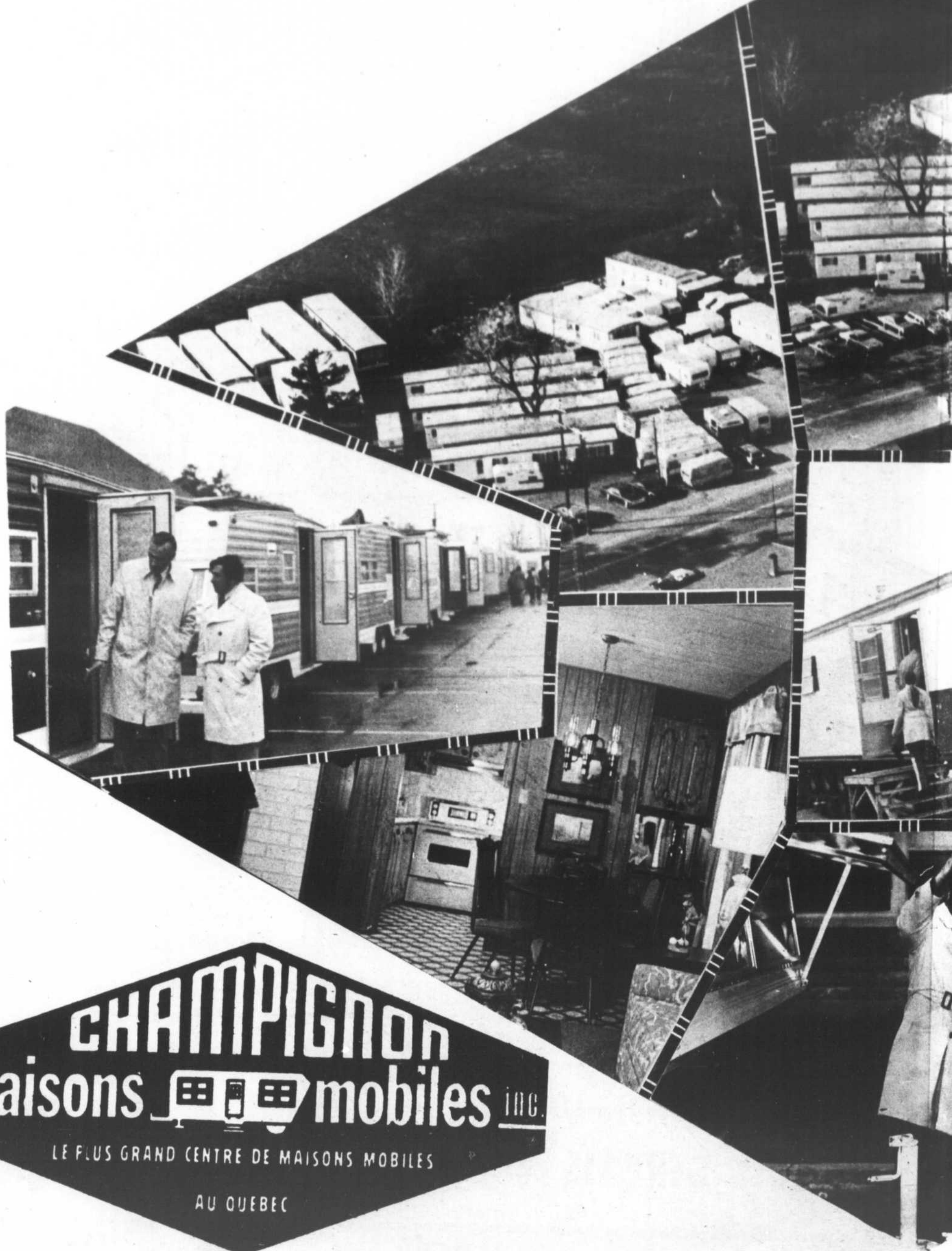
COTE & GERVAIS Enrg.

Clément Côté

Benoit Gervais

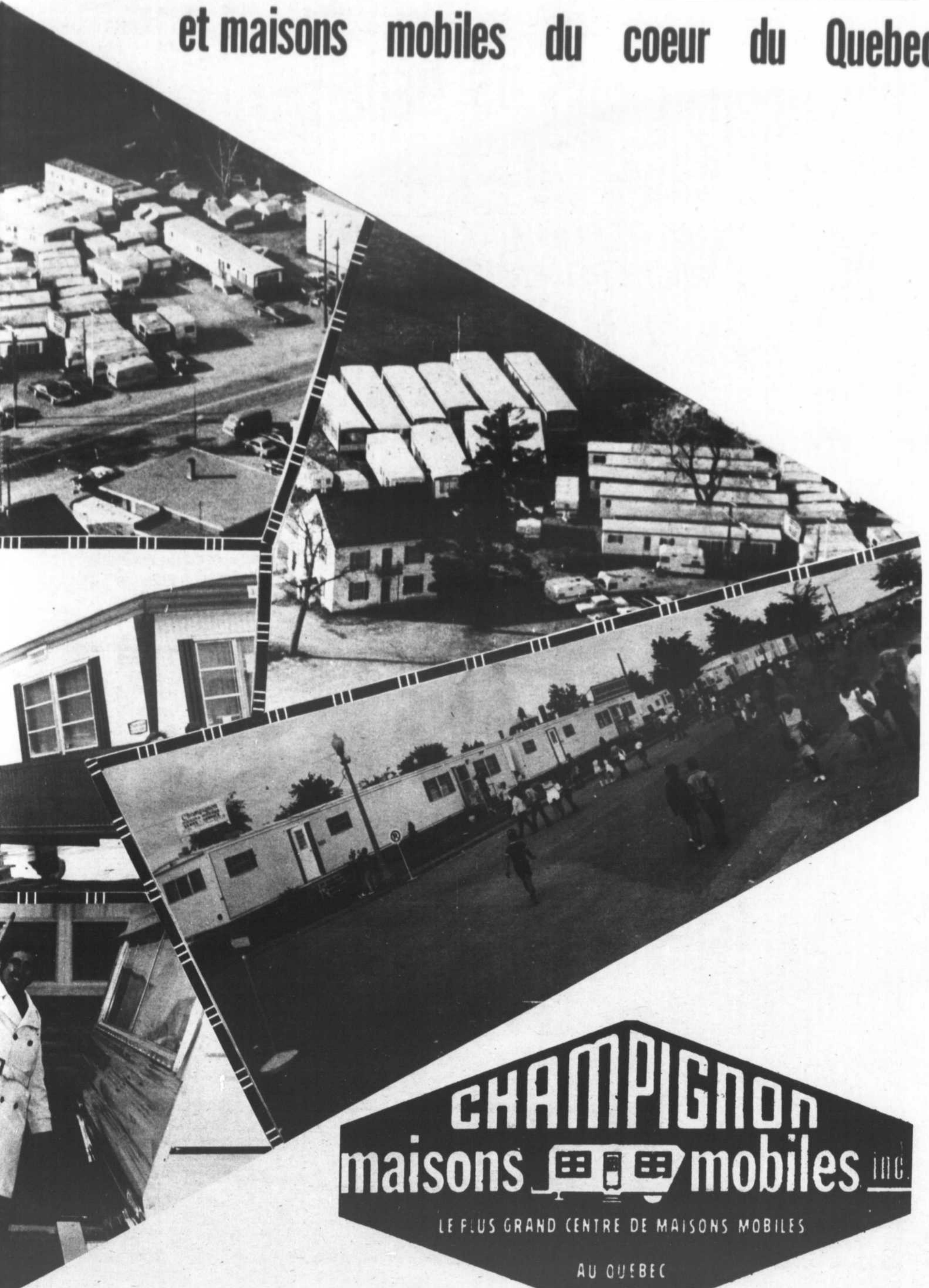
BAIEVILLE

A Nicolet Le plus grand centre de roulottes



CHAMPIGNON
maisons  mobiles inc.
LE PLUS GRAND CENTRE DE MAISONS MOBILES
AU QUEBEC

et maisons mobiles du coeur du Quebec



CHAMPIGNON
maisons  mobiles INC.

LE PLUS GRAND CENTRE DE MAISONS MOBILES
AU QUÉBEC

HOMMAGES AUX NICOLETAINS A L'OCCASION DU TRICENTENAIRE



TOUT SOUS UN MEME TOIT

MERCI A NOS CLIENTS DE LA RIVE SUD



**NOUVELLE FORMULE
NOUVEL INTERIEUR**

LE MAIL

PAR EXCELLENCE QUE VOUS ATTENDIEZ

**GRANDE
FACILITE
DE
STATIONNEMENT
GRATUIT**

**ENTREE
A L'ARRIERE
ET A L'AVANT
DU MAIL**

Dans le mail du centre d'achat de TROIS-RIVIERES OUEST

VENEZ AU CENTRE D'ACHATS DE TROIS-RIVIERES-OUEST

- WOOLCO
- QUINCAILLERIE PASCAL
- BANQUE CANADIENNE IMPERIALE
- CHAUSSURES LAJOIE
- CARTIER VETEMENTS POUR HOMMES
- MAGASIN LINDOR

- PEPE LE MOCO
- REITMAN'S LTEE
- PATISSERIE CHAVIGNY
- MAGASINS UNITED STORES OF CANADA
- COLONIAL ELECTRONIQUE
- HART

- STEINBERG L'EE
- BIJOUTIERS KITNER
- MIA
- LAURA SECORD
- PRINCESS SILK
- MONTREAL SHOES

- SALON DE BARBIER RABOUIN
- TABAGIE DU CENTRE
- SALLE DE QUILLES DU CENTRE
- TRANS CANADA SHOES
- PHARMACIE HOUDE
- MONTREAL DRAPERIES
- SALON ELEN

VASTE TERRAIN DE STATIONNEMENT TOUT LE TOUR DU CENTRE D'ACHATS

HOMMAGES AUX NICOLETAINS A L'OCCASION DU TRICENTENAIRE

91 ANS

Au Service de la Population de la Rive-Sud.

- Plan mise de côté
- Commandes téléphoniques
- Livraison gratuite
- Stationnement facile sur 2 terrains situés à l'arrière du magasin (rue du Fleuve)
- Plan de financement

p.a.g.

71, DES FORGES
TROIS RIVIERES
TEL.: 376-2591

910, ST-MAURICE
TROIS-RIVIERES
TEL.: 374-6259

SHAWINIGAN
ET GRAND'MERE
TEL.: 536-5666

p.a. goun Itée
TEL.: 379-6310

LIC

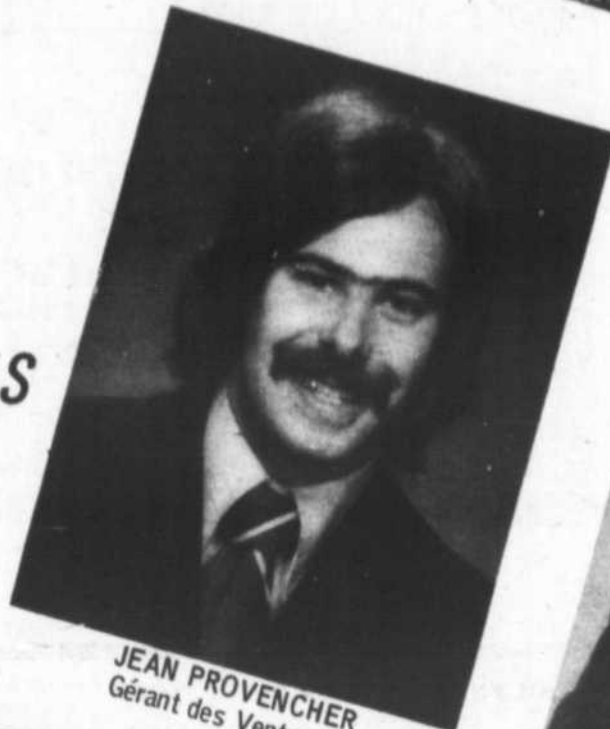


DIRECTION

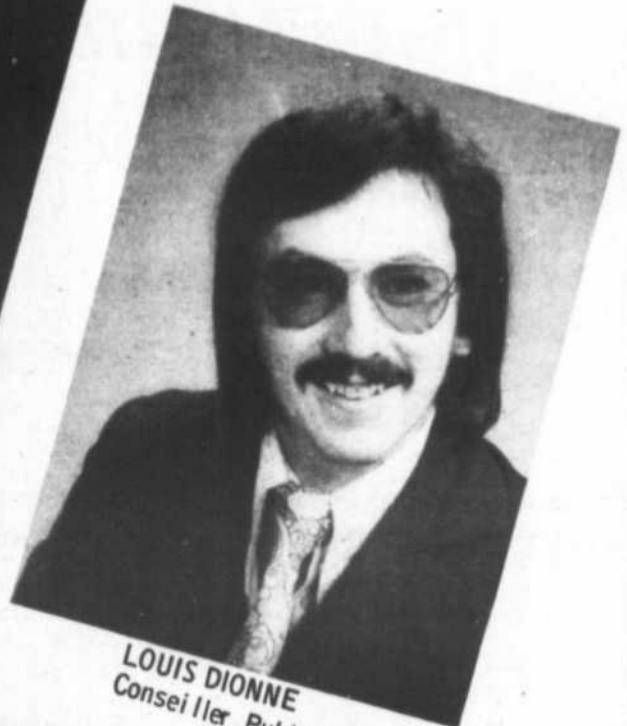


GUY ROULEAU
Directeur-Général

VENTES



JEAN PROVENCHER
Gérant des Ventes



LOUIS DIONNE
Conseiller Publicitaire

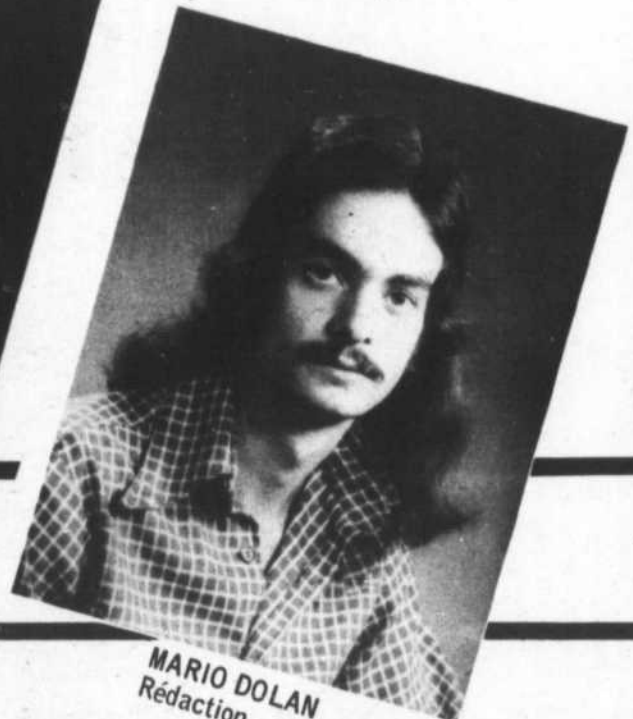
FORMATION



RITA-DOLAN CARON
Rédactrice-en-Chef



DANIEL DOLAN
Sports



MARIO DOLAN
Rédaction

CAROLE HEON
Maquettiste

AGATHE ST-ONGE
Correctrice



Corporation municipale de Ste-Eulalie

Maire : Gaétan Yelle

Conseillers : Lucien Tourigny

Lucien Provencher

Yvon Leblanc

Aurèle Aubry

Rolland Chaput

Bruno Doucet

ses.-trés.: Laurent Champagne



Ste-Eulalie : Porte ouverte au comté de Nicolet .

***Nos hommages et nos félicitations
aux trois municipalités de Nicolet
à l'occasion de son Tricentenaire.***

Maire M. Bertrand Bourassa

Julien Précourt

Germain Lépine

Henri Laplante

Rémi Manseau

Judes Jutras

J. Martin Jutras

sec. Jules Maillette

La Municipalité

La Visitation

Le téléphone à Nicolet

Vous qui utilisez, si souvent, votre téléphone dans une journée vous ne savez peut-être pas ce qu'était le service téléphonique dans les débuts. Nous, les aînés, nous nous rappelons: le "Central," comme on l'appelait, était d'abord dans une maison privée; celle de M. Sévigny (Alphonse). Il avait une téléphoniste, la même durant plusieurs années: Mlle Ringuette.

Les heures d'affaires étaient limitées, rien évidemment durant la nuit, ni le dimanche. Le croiriez-vous, pour placer un appel inter-urbain,

il fallait se rendre au bureau du téléphone.

Puis vint la Compagnie Bell qui s'installa à Nicolet, mais pour les inter-urbains seulement. A cette fin les abonnés devaient posséder deux boîtes téléphoniques; une pour le service local et l'autre pour l'extérieur.

Les moins jeunes se souviennent sûrement comment il fallait crier dans l'appareil pour être entendu à l'autre bout de la ligne.

Puis M. Alphonse Sévigny a vendu le tout

à la famille St-Louis qui l'a gardé quelques années. Ensuite une compagnie nicolétaine s'est formée et le service fut confié successivement aux familles: Médéric Marchand, Léger Crochettière, Lucien Boisvert.

Finalement, la compagnie a ouvert un bureau pour le service et l'administration sur la rue Ferland, que nous connaissons maintenant.

Les membres de la famille H.N. Biron sont les principaux actionnaires.

Le Club de l'Age d'Or de Nicolet, incorporé.

NOS MEILLEURS VOEUX AUX NICOLETAINS

LES ENGRAIS CHIMIQUES Y. ROY INC.

C. P. 1357,
NICOLET, P. Qué.

Yves Roy
Sylvio Taillon
René Fleurent

Hommages aux Nicolétains

UBALD FOREST & FILS LTÉE

LIGNE COMPLÈTE DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

La Visitation

Tél.: 564-2104

HOMMAGES AUX NICOLETAINS

Lucien Houde

Evaluateur agréé en Expropriation

275 rue Plessis,

Nicolet

Tél.: 293-5472

Gentilly Automobile Ltée

Mercury - Comet - Météor
Falcon - Cougar

Camions de tous genres

298-2868

GENTILLY

Hommage à la population de Nicolet à l'occasion de leur Tricentenaire

R3
Diamond

CENTRE COMMERCIAL LES RIVIERES

Diamond
Inc.
LE SOMMET DU CHIC

1579 ROYALE, TROIS-RIVIÈRES

Hommages aux Nicolétains

La Cie Lucien Leboeuf Ltée

LEBOEUF

TÉL. 297-2708

MANUFACTURIERS DE PORTES
ET CHASSIS

TERRAINS ET MAISONS A VENDRE
CITE DES HAIES, STE-GERTRUDE

Représentants: Gilbert Massé, 297-2010
Jean-Marc Perreault, 297-2948

STE-GERTRUDE, CITE BÉCANCOUR, CITE NICOLET, P.Q.

Hommages aux Nicolétains

GOVERNEMENT
DU QUÉBEC

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA
COLONISATION

BUREAUX
ET LABORATOIRES
RÉGIONAUX

DR JEAN LESSARD, M.V.
COORDONNATEUR RÉGIONAL
ADJOINT
C.P. 1090
NICOLET, QUÉ.
293-4535

Nos meilleurs voeux aux Nicolétains

Garage LESSARD ET FRERES

SERVICE DE SPÉCIALITÉS

"Tune-Up" de Moteurs, Electricité et Carburateur
Alignement et Balancement de Roues
Tournage de Tambours de Freins - Ajustement de Phares Avant
Service de route, de pneus et Mufflers (Silencieux)
Service de Lavage au Savon



Route 34

ST-WENCESLAS

Cité Nicolet

Hommages aux Nicolétains

TÉL. 375-7757



Les Breuvages Bégin Ltée

Bernard Bégin président.

4425, Chamberland Trois-Rivières

JIM
SAUVAGEAU

AGENT GENERAL

Empire Life

1683 Royale

TROIS-RIVIERES.

Tel 375-7357

HOMMAGES
A LA POPULATION
DE NICOLET

L'IMPRIMERIE D'ARTHABASKA INC.

• IMPRIMEUR

• LITHOGRAPHE

• EDITEUR

370 RUE GIROUARD

TEL.: 357-2065

ARTHABASKA, P.Q.

VOEUX DE SUCCES AU



QUE NOUS AVONS EU
LE PRIVILEGE D'IMPRIMER
DEPUIS SA FONDATION

15^{ième}

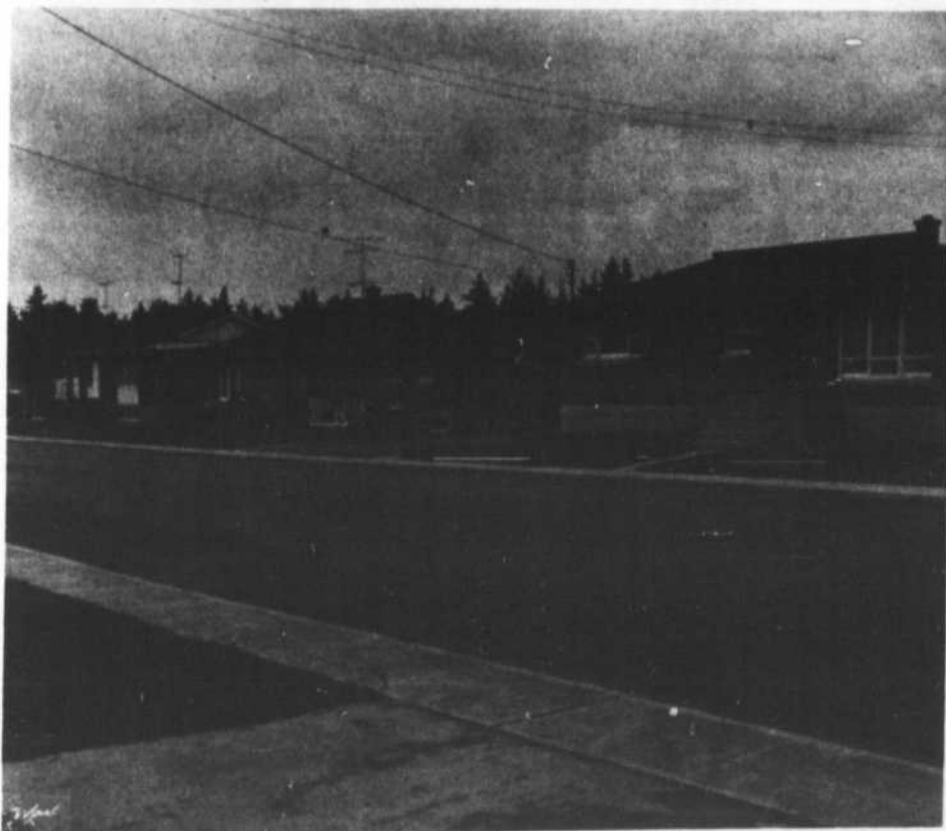
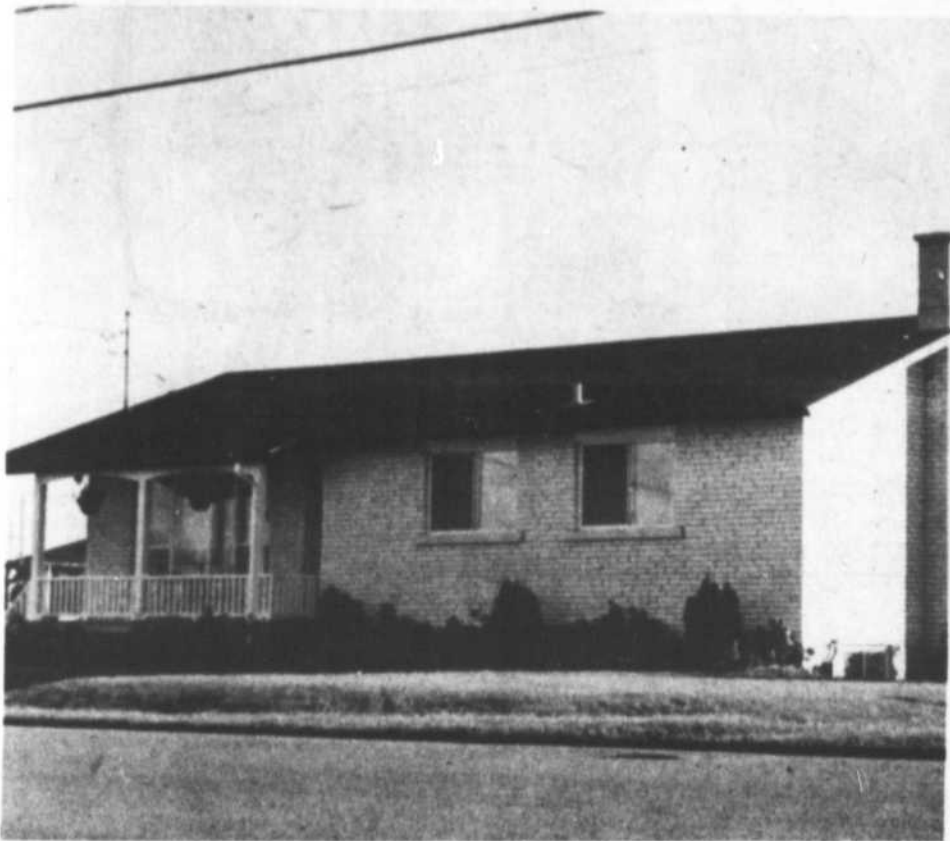
Hommages au
tricentenaire de Nicolet

anniversaire 1957 - 1972



Bertrand Provencher
prop.

Nous sommes fiers d'avoir participé à la construction de ces maisons



Trois-Rivieres
218 Ste-Anne
Tel. 378-1833

Bertrand Provencher
Construction Domiciliaire

Port St-Francois
Nicolet
Tel. 293-4290

Hommage aux Nicoletains
à l'occasion de
la Fête du Tricentenaire.

Sois de ton temps,
Viens chez Cartier

Cartier

Ouvrez un compte, jusqu'à 40 semaines pour payer.

CENTRE COMMERCIAL LES RIVIERES
CENTRE D'ACHATS TROIS-RIVIERES-OUEST

SUCCURSALES

PLACE VERSAILLES	MONTREAL
PLACE VICTORIA	MONTREAL
PLACE ST-EUSTACHE	ST-EUSTACHE
GALERIES CHARLESBOURG	
PLACE BELVEDERE	SHERBROOKE
PLACE NEWMAN	VILLE LASALLE

SUCCURSALES

PLACE CARTIER	HULL
PLACE DRUMMOND	DRUMMONDVILLE
CORNWALL MALL	CORNWALL
PLACE LAURIER	STE-FOY
PLACE LAURIER (Annexe)	STE-FOY
PLACE DES ORMEAUX	LONGUEUIL

*Nos hommages aux trois municipalités ,
Nicolet, Nicolet-Sud et St-Jean-Baptiste.*

M. et Mme Claude Lemire, prop.



Salon Elen Enr

Vêtements pour dames - Importation
Grandeur de 8 à 22½

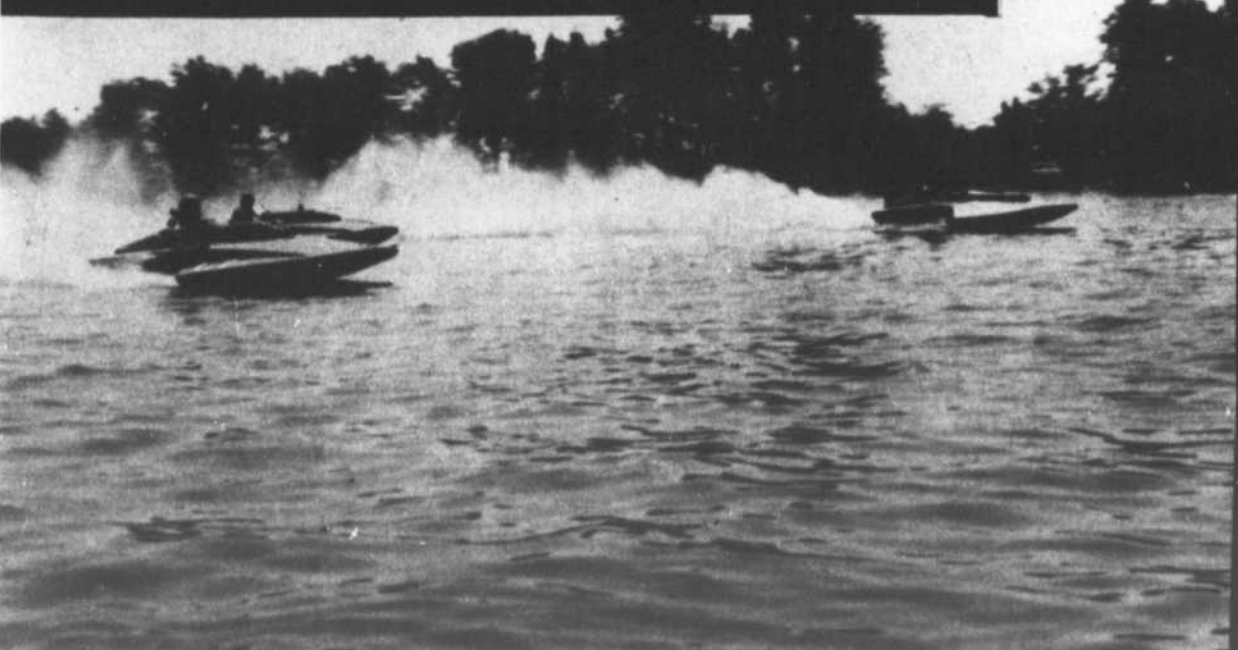
Centres d'Achats

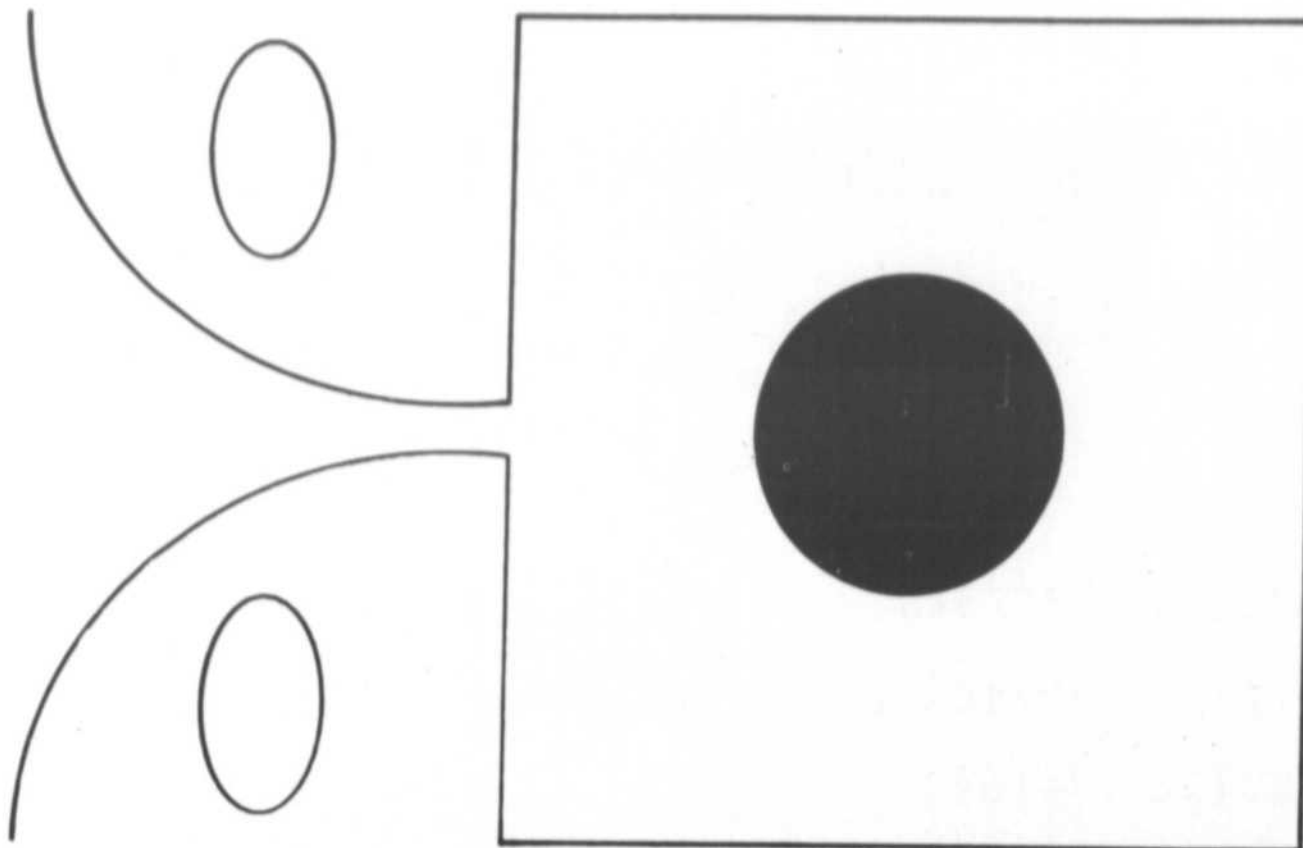
Place Drummond - Drummondville 477-4114

Trois-Rivières Ouest

379-3194

COUP D'OEIL SUR LES ACTIVITÉS DU TRICENTENAIRE





Pierre Wibaut photographe à Nicolet depuis 1961. Il naquit en 1930 d'un père Belge, ingénieur, installé en Egypte et d'une mère française qui vécut en Australie. Il passa 15 ans en Egypte, élève des Jésuites, entrecoupé de voyages annuels en Belgique et en Australie. De 15 ans à 22 ans, il fut envoyé dans des collèges Belges et fit son service militaire obligatoire. C'est là, pendant ses loisirs qu'il développa son goût de la photographie à 22 ans, il rencontra Irène Rousseau fille d'Arthur de Trois-Rivières. Elle était étudiante à Paris. C'est ce qui l'orienta vers le Canada et ils s'épousèrent et cultivèrent la terre pendant 7 ans à St-Grégoire de Nicolet.

Les vaches manquant de personnalité, il décida de faire de la photo, son gagne pain. Il passa alors 2 ans à l'école de photographie de Trois-Rivières, pratiquant le métier d'ambulancier et de croque-mort durant la nuit. A la mort de Rodolphe Blondin, photographe à Nicolet, il vint s'y établir en 1961. Il est père de 4 enfants et encore heureux en ménage. Sur le plan social, il est membre actif des associations locales et a été tour à tour président de la "Jeune Chambre" et président du "Club Richelieu".

Il est membre de l'Association des photographes professionnels du Québec et d'Amérique et a été président provincial des photographes du Québec.

Son talent naturel de "portraitiste" font que l'on dit aujourd'hui de ses portraits: "Des photos qui parlent".

PHOTO PIERRE WIBAUT

Cette édition spéciale a été réalisée par



Rédaction : Dr. Claude Lessard

M. Auguste Beaubien

M. Lucien Florent

Mme Rita Dolan Caron

Daniel Dolan

Mario Dolan

Jean Provencher

Ventes : Jean Provencher

Guy Rouleau

Mme Rita Dolan Caron

Montage : Hélène Provencher (In Memoriam)

Carole Héon

Louis Dionne

Angèle St-Germain

Francyne Courchesne

Pierre St-Germain

et Jean Robillard (Graphitéria Trois-Rivières)

Correction : Agathe St-Onge Pelletier

Photos : Pierre Wibaut

Supervision : Guy Rouleau

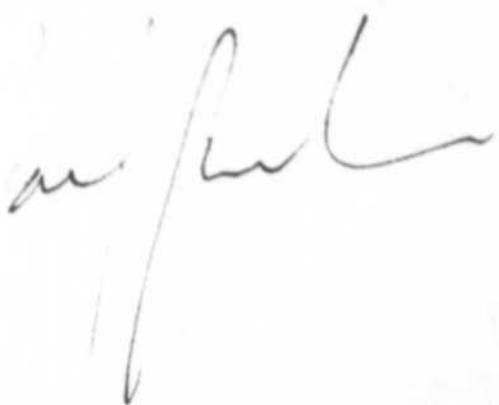
Mme Rita Dolan Caron

Jean Provencher

Louis Dionne

La direction du journal Courrier-Sud
remercie bien sincèrement tous
les collaborateurs de ce Cahier souvenir
ainsi que les généreux commendants.

Une ville prend racine lentement,
Au plus profond de la terre aimée
La ville renaît de ses desastres...
La ville ressuscite...
Riche de son passé
Plus belle dans sa toilette,
Avec tous,
Nicolet regarde vers l'avenir...



Lorsqu'en 1924 M. J. Ubald Caron décidait d'établir à Nicolet un bureau de courtier d'assurances et de courtier d'obligations, il ne pouvait se douter que presque cinquante années plus tard, on parlerait de son bureau comme d'une réussite enviable et totale. Organisée en compagnie depuis 1954, cette entreprise nicolétaine est dirigée conjointement par Mme J. U. Caron au poste de présidente, M. Jean Chevalier Caron joue le rôle de vice président et M. François Caron cumule les fonctions de secrétaire et de trésorier de la compagnie.

Depuis les débuts de son existence, cette firme d'assurances occupe les mêmes locaux et oeuvre sous le même nom: J.U. Caron Inc. Incidemment nous apprenait que J.U. Caron, Inc. était le deuxième plus vieux bureau d'assurances canadien francais de tout le Canada.

Recrutant ses clients à travers le pays, mais possédant son château fort dans la région nicolétaine, J.U. Caron Inc. traite avec quelques 35 compagnies d'assurances afin de fournir un éventail de services toujours plus diversifiés pour ses clients. D'ailleurs, M. François Caron nous annonçait qu'en plus de posséder une succursale à Drummondville, plusieurs branches similaires seraient bien tôt érigées dans différentes villes du Québec.

Lorsque nous sommes en face d'un tel optimisme, enthousiasme et dynamisme, nous pouvons espérer en toute quiétude que les réalisations dont Nicolet sera témoin pour ses trois cent prochaines années d'existence fera pâlir quelque peu l'éclat de son premier tri-centenaire.